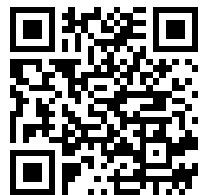

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

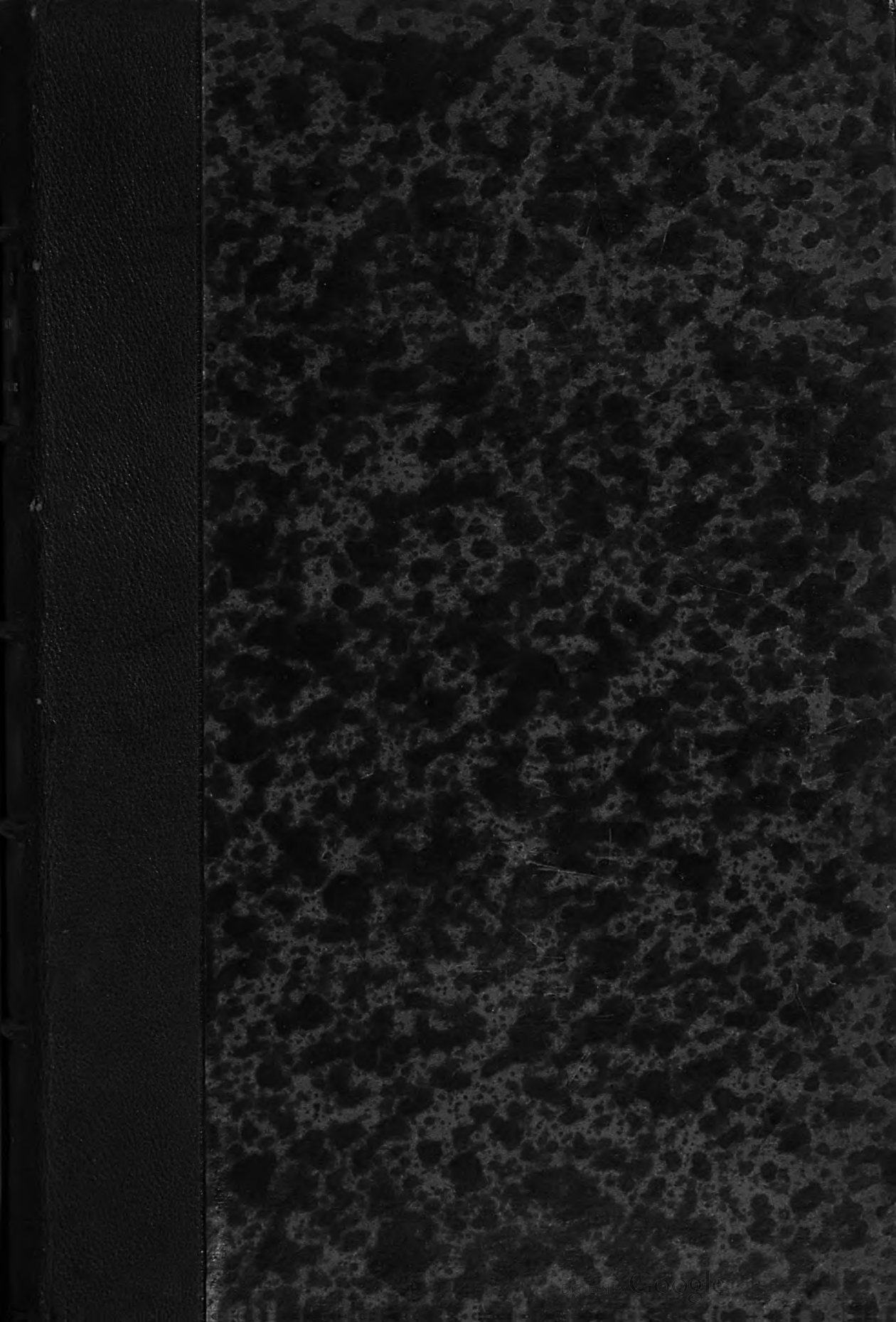
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





90000245642



C. 77⁵³

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.

LE

GNOSTICISME

ET LA

FRANC-MAÇONNERIE

CONSIDÉRÉE DANS SON ORIGINE, SON ORGANISATION,
SES BASES, SON BUT, LES MOYENS EMPLOYÉS POUR ATTEINDRE
LE BUT PROPOSÉ ET SES DESTINÉES.

OUVRAGE POSTHUME

DE

M. ÉDOUARD HAUS,

PROVISEUR DU ROI A GAND,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES D'UTRECHT,
CHEVALIER DE L'ORDRE DU CHRIST DE PORTUGAL.

« Malheur à ceux qui changent les ténèbres
en lumière et la lumière en ténèbres.

« Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit
sera coupé. »

BRUXELLES

H. GOEMAERE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
IMPRIMEUR PONTIFICAL.

PARIS

CHEZ BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES,
RUE BONAPARTE, 82.

BOIS-LE-DUC

CHEZ W. VAN GULICK, LIBRAIRE,
GRAND' PLACE.

Don de M. Ch. Hauw

LE
G N O S T I C I S M E
ET LA
FRANC-MAÇONNERIE.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT A LA LOI.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.

LE

GNOSTICISME

ET LA

FRANC-MACONNERIE

CONSIDÉRÉE DANS SON ORIGINE, SON ORGANISATION,
SES BASES, SON BUT, LES MOYENS EMPLOYÉS POUR ATTEINDRE
LE BUT PROPOSÉ ET SES DESTINÉES.

OUVRAGE POSTHUME

DE

M. ÉDOUARD HAUS,

PROCURATEUR DU ROI A GAND.
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LÉGISLATION DE TOULOUSE.
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES D'UTRECHT.
CHEVALIER DE L'ORDRE DU CHRIST DE PORTUGAL.

« Malheur à ceux qui changent les ténèbres
en lumière et la lumière en ténèbres.

« Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit
sera coupé. »

BRUXELLES

H. GOEMAERE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
IMPRIMEUR PONTIFICAL.

1875

PRÉFACE.

— 99 —

« Les discours que tiennent certains gens sont comme une gangrène qui répand insensiblement la corruption. »

L'ouvrage que nous livrons actuellement à la publicité est le complément de notre ouvrage intitulé : *La Libre Pensée et le Christianisme ou le XIX^e siècle.*

Pour connaître le XIX^e siècle et les adversaires du Christianisme, il faut connaître non-seulement la libre pensée, mais encore la Franc-Maçonnerie, mère des sociétés secrètes et de bien d'autres non secrètes, qui est cachée le plus souvent derrière des individus, et surtout des partis ou des sociétés qui sont à sa dévotion (1) et portent des dénominations différentes, comme celles d'indépendants ou de libéraux, qui se mêle à tout, veut être tout dans le domaine intellectuel, moral et politique, et repousse des fonctions publiques im-

(1) Labis, *Le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique*, p. 25 et suiv., 39, 40, 114, 115, 116, 117.

portantes, ainsi que des honneurs, ceux qui ne sont pas ses affiliés ou ses soutiens ou qui ne pensent pas comme elle, et cela, tout en prenant des apparences de protectrice de la liberté humaine et en proclamant, pour chacun, la liberté des actes et des pensées.

Lorsqu'on considère avec attention la Franc-Maçonnerie, on voit que le pouvoir est son idole et qu'il y a une contradiction flagrante entre les apparences de la liberté qu'elle se donne extérieurement, ou dans son Ordre extérieur ou symbolique, mis en contact avec le monde profane, et la négation de la liberté ou le despotisme qui se trouve au fond de son Ordre intérieur ou chapitral et secret, et qui étend son empire sur les Francs-Maçons inférieurs eux-mêmes, livrés pour ainsi dire pieds et poings liés à l'arbitraire de leurs supérieurs.

La négation de la liberté ou le despotisme qui distingue l'Ordre intérieur de la Franc-Maçonnerie, est d'autant plus importante que c'est dans la Franc-Maçonnerie *intérieure*, comme nous le verrons dans le courant de notre ouvrage, qu'est résidée la vraie société dirigeante, le vrai pouvoir, la vraie association secrète, en un mot la vraie Franc-Maçonnerie, tandis que dans la Franc-Maçonnerie *extérieure* se trouve la société qui est dirigée, qui est au bas de l'échelle des grades et doit obéir, qui est encore imparfaite et se trouve en contact avec les profanes, en un mot, la Franc-

Maçonnerie qui débute et en est à ses premiers rudiments, aux symboles, et qui pour ce motif, est appelée symbolique. Entre les mystères de la Franc-Maçonnerie *intérieure* et les mystères de la Franc-Maçonnerie *extérieure*, il y a la même différence qu'il y avait anciennement entre les mystères de *l'intérieur* des temples, ou les grands mystères, ou les mystères proprement dits, auxquels ne participaient que les initiés des grades élevés, et les mystères de *l'extérieur* des temples, ou les petits mystères où étaient admis des débutants ou des élèves auxquels on apprenait les premiers éléments ou les symboles des mystères. Ce sont précisément les grandes divisions des mystères anciens qui ont servi de modèles et de guides aux mystères des Francs-Maçons.

Ce serait donc une grave erreur de confondre le régime de la liberté intellectuelle et politique ou celui de la libre pensée et de la liberté politique, spécialement de la démocratie, avec le régime fondamental et essentiel de la Franc-Maçonnerie ou celui de la Franc-Maçonnerie intérieure ou de la vraie Franc-Maçonnerie. Chez les Francs-Maçons, une apparence de liberté est reléguée dans la Franc-Maçonnerie extérieure ou inférieure qui est en relation avec les profanes. Cette apparence de liberté est propre à rallier aux associations maçonniques les libres penseurs et les partisans de la liberté politique, et à agir sur les profanes, à les armer

les uns contre les autres, à rompre les liens intellectuels, moraux et sociaux qui les retiennent ensemble et en font une puissance redoutable.

Aussi, les Francs-Maçons ne peuvent se rattacher à la libre pensée et à la liberté politique que quant aux apparences dont est décoré l'Ordre maçonnique extérieur. C'est pour ce motif que, dans notre ouvrage sur *La Libre Pensée et le Christianisme*, nous n'avons parlé que de l'Ordre extérieur de la Franc-Maçonnerie, nous réservant au surplus d'y revenir dans un ouvrage spécial, comme nous le faisons maintenant, et d'aborder l'étude de la Franc-Maçonnerie dans ses deux Ordres ou dans son ensemble.

Cette étude est indispensable à ceux qui veulent connaître le XIX^e siècle et se rendre compte de bien des événements contemporains, qui sont de nature à étonner et à faire croire que le bon sens des peuples périclité, que les grandes idées et les saines notions s'éteignent, que le droit sera remplacé par l'adresse et la force, et que, sous prétexte de progrès, on verra dominer exclusivement, dans le domaine intellectuel, moral et politique, le paganisme ressuscité, ainsi que son cortège de matérialisme ou de ténèbres, d'impureté, d'oppression, de machiavélisme et de violence (1).

(1) D'après M. Eckert (*Der Freimaurer Orden*, etc., 1852, p. 13) : « Aucun homme d'État ne connaît son époque, il ignore les causes des événements qui s'accomplissent sur le terrain de la plus haute politique, il ne s'explique

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le niveau intellectuel, moral et social baisse considérablement et tend à rapprocher l'espèce humaine de l'espèce animale, en dépouillant les hommes de leurs plus nobles attributs et de leurs dons les plus précieux, en ne leur laissant que ce qu'on trouve chez des animaux, comme les fourmis, les abeilles, les castors, les renards, les lions, et surtout les singes (1).

Les écrivains du jour s'attaquent avec acharnement aux institutions établies par le Christianisme et voudraient faire peser sur elles la décadence évidente de ce qu'il y a de respectable et de sacré dans l'humanité. Et cependant, à mesure que ces institutions, attaquées avec habileté et adresse, tombent et cèdent la place à d'autres institutions dites civiles,

pas ce qui se fait dans l'administration, dans l'Église, dans l'école, dans toute la vie politique et sociale des peuples, il ne comprend pas même le sens qu'ont aujourd'hui certains mots, il ne voit que des faits dont il n'aura jamais l'intelligence et en présence desquels il ne saura jamais quel parti prendre s'il n'étudie à fond l'Ordre de la Franc-Maçonnerie et n'en comprend la nature et l'action. » D'après M^r Ketteler, évêque de Mayence, (*Liberté, Autorité, Église*, etc., p. 287 et suiv.): « Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-Maçonnerie et son influence sur les États modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause. »

(1) C'est, au surplus, à cette conclusion qu'ont abouti des matérialistes, tels que Darwin.

les ténèbres deviennent plus épaisses, les ressorts moraux s'affaissent davantage, le désordre et l'anarchie croissent, le régime de l'arbitraire ou des faits accomplis se raffermir

Ces écrivains s'en prennent à tous les pouvoirs et les discutent, à l'exception du pouvoir de la Franc-Maçonnerie, comme si la Franc-Maçonnerie seule était au-dessus de l'examen et de la discussion.

Ils oublient de demander à la Franc-Maçonnerie d'où elle vient, ce qu'elle est, ce qu'elle veut, et pourquoi, tandis que toutes les puissances de l'univers se montrent à découvert et en pleine lumière, elle seule persiste à se cacher et à s'envelopper d'ombres.

Pourquoi cette abstention, ce silence et cette exception unique?

S'il est vrai, comme le dit M. le premier président Tielemans, dans son discours d'installation (1), que les questions de bien et de mal sont capitales à notre époque et que les magistrats ne peuvent être indifférents à ces questions qui

(1) *Moniteur belge* du 26 octobre 1867, p. 5908. M. Tielemans y dit entre autres : « Aujourd'hui tous les esprits sont tournés vers l'avenir, tous les cœurs aspirent à des améliorations. Notre époque a pour devise cette grande pensée du Christianisme : *tout ce qui est mal périra*, le bien seul est destiné à vivre éternellement. Je me demande si la magistrature doit céder à cet entraînement universel. Et je dis d'abord qu'elle y résisterait vainement... Le magistrat doit être un homme complet et il ne saurait l'être en se renfermant dans le cercle des intérêts privés qui se débattent devant lui. »

agitent l'humanité, il nous importe de soumettre à l'examen et à la discussion la Franc-Maçonnerie elle-même, à l'effet de savoir si elle recèle dans ses ténèbres le bien ou le mal et si elle mérite la louange ou le blâme, l'admiration ou le dédain.

Encouragé par une autorité aussi haut placée que celle de M. le premier président Tielemans, autorité que, d'ailleurs, le gouvernement belge semble avoir accueillie avec faveur, puisqu'il lui a ouvert les colonnes de son journal officiel, nous avons abordé sans faiblesse et sans crainte, dans un but d'intérêt public, facile à saisir et à comprendre, l'étude de ce qui, à notre avis, est de la plus haute importance en fait de science du bien et du mal, à savoir de l'organisation de la Franc-Maçonnerie et de ce qui se rattache à cette organisation. Nous nous sommes livré à cette étude, parce qu'elle nous semblait impérieusement exigée par les circonstances de l'époque et le principe de justice d'après lequel celui qui fait la guerre à l'autorité en général, à ce qu'il appelle les privilèges et les abus, doit souffrir qu'on mette en discussion et en relief sa propre autorité, ses propres privilèges et ses abus.

Pour éviter les malentendus et les interprétations qui ne répondraient pas à notre pensée, nous tenons à déclarer que ce que nous disons et dirons de défavorable à la Franc-Maçonneries'adresse, non à tels ou tels Francs-Maçons, même

des grades supérieurs, mais aux Francs-Maçons revêtus des grades suprêmes et cachés avec le plus grand soin, même quant à leur dénomination, qui forment la société secrète dans toute l'acception du mot, et qui sont en possession de principes invariables ainsi que de la toute-puissance. C'est de ces Francs-Maçons qu'on peut dire à bon droit avec le Franc-Maçon Pugon (*Cours philosophique*, p. 40) que *la Maçonnerie est une et universelle, qu'elle a plusieurs centres d'action, mais qu'elle n'a qu'un centre d'unité*. A ceux-là remonte la responsabilité entière, comme à tous ceux qui sont en possession des secrets d'une société secrète. Quant aux autres, ils ne sont souvent que des instruments, ou comme on dit vulgairement, que des frères dindons.

LIVRE PREMIER.

LES GNOSTIQUES ET LES FRANCS-MAÇONS.



CHAPITRE PREMIER.

LES GNOSTIQUES.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens qui aimez
à avoir la première place dans les synagogues
et à être salués dans les places publiques. »

La dénomination de gnostiques (1) doit être appliquée aux théosophes ou mystiques et aux associations religieuses qui apparurent principalement aux premiers siècles de l'ère chrétienne et se fondèrent sur une science (Kaballah, Gnosis), une sagesse ou philosophie dérivant surtout de traditions orientales, qualifiées de seules vraies.

(1) Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, v° *Gnostique*; Cognat, *Clément d'Alexandrie*, p. 24; Matter, *Histoire critique du Gnosticisme*, t. I, p. 55; Ritter, *Histoire critique de la philosophie chrétienne*, t. I, p. 98; Franck, *La Kabbale ou la philosophie religieuse des Hébreux*; De Gérando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie*. Le nom de gnostiques a été parfois appliqué à de vrais chrétiens ou à des spiritualistes. Nous croyons inutile de faire remarquer que nous n'entendons point parler des gnostiques de cette espèce.

Parmi les Gnostiques on peut ranger les Kabbalistes (ou Cabalistes) ou docteurs juifs, les Gnostiques proprement dits, et les Manichéens.

Les traditions orientales étaient principalement relatives à Dieu ou à ce qu'elles considéraient comme la nature par excellence.

Les Gnostiques étaient panthéistes-matérialistes ou, au fond, matérialistes. Ils voyaient dans l'univers des manifestations de la substance divine ou naturelle, et par suite, considéraient le Dieu apparent ou vivant, ou la nature par excellence, comme l'ensemble de ce qui a été, de ce qui est et de ce qui sera (Je-ho-vah). Ils étaient aussi dualistes. Pour eux, Dieu ou la nature par excellence, était une pure lumière, d'où tout bien émanait par une série de degrés, de Zéphiroth ou d'Eons de moins en moins parfaits, jusqu'aux ténèbres, à la nature mauvaise ou à l'Esprit du mal (1).

Par une conséquence nécessaire, dérivant du panthéisme matérialiste ou du matérialisme, les Gnostiques admettaient extérieurement ou en apparence les différentes religions et les différentes philosophies des enfants de la lumière, comme étant des révélations d'une même puissance divine ou naturelle. Ils regardaient le christianisme comme une doctrine semblable à beaucoup d'autres, en possession de connaissances qui avaient brillé chez d'autres peuples et d'autres hommes, et voyaient en Jésus-Christ un homme d'une nature pareille à celle des autres (2).

(1) Franck, p. 192, 205 et suiv. ; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 80 ; Matter, t. 1, p. 98 et suiv. ; Pluquet, v° *Gnostique*.

(2) Eckert, p. 49 et 50 ; Ritter, t. 1, p. 101 ; Matter, t. 1, p. 237 et suiv.

Pour se rendre compte de l'apparition des Gnostiques, de leur prétendue science ou sagesse, et de l'influence qu'ils exercèrent, il importe de connaître l'époque à laquelle ils apparurent comme puissance organisée et pendant laquelle ils dominèrent.

Cette époque, c'est-à-dire les premiers siècles de notre ère, se distingue par un double caractère : d'abord, par la confusion ou le mélange et l'affaiblissement des doctrines et des religions, par le panthéisme matérialiste ou le matérialisme ; ensuite, par le besoin de dominer, par l'orgueil et l'intérêt personnel ou l'égoïsme (1).

La philosophie des Pythagore, des Socrate et des Platon, des Aristote, avait été suivie par la philosophie sensuelle d'Épicure et des Épicuriens, panthéiste de Zénon et des Stoïciens, sceptique de Pyrrhon, d'Ænésidème, d'Arcésilas et de la nouvelle académie. Ces doctrines, surtout les systèmes sceptiques, transportés en Orient, à Alexandrie, se répandirent dans tout l'empire romain, et furent acclamés dans des écoles très suivies, tant en Orient qu'en Occident.

Les principes religieux et philosophiques avaient perdu leur force et leur crédit dans les classes supérieures. Généralement on n'y croyait plus à des vérités religieuses et philosophiques. Les nouveaux académiciens contestaient même, d'une manière absolue, la possibilité d'établir aucune doctrine légitime et soutenaient que, dans la conduite de la vie, on devait se diriger d'après des probabilités, d'après les lois, les usages, les affections naturelles,

(1) De Gérando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie*.

sans adopter aucune opinion. Placés sur une pareille pente, la religion et la philosophie devaient nécessairement aboutir au panthéisme matérialiste ou au matérialisme. Dès que les principes religieux et philosophiques viennent à être effacés et qu'on ne croit plus à une vérité absolue, ou, ce qui revient au même, à une fausseté absolue, et que toutes les institutions doivent être, sinon admirées, du moins respectées, tout devient légitime et est censé provenir d'une même puissance ; en d'autres termes, pour ceux qui croient ou feignent de croire en Dieu, toutes leurs actions deviennent divines, ou l'expression de la force divine ou naturelle. C'est ce qui explique comment l'école des nouveaux Platoniciens d'Alexandrie fut éclectique et panthéiste matérialiste dans la personne de Numénius, d'Ammonius Saccas, de Plotin, de Jamblique, de Plutarque fils, de Nestorius, et d'autres encore, et comment cette école s'efforça de suivre Pythagore et Platon, en même temps qu'elle chercha une confirmation des doctrines philosophiques en général dans les dogmes religieux des Brahmanes, des Mages, des Grecs, des Juifs et même des Chrétiens.

Dans les pays théocratiques, les prêtres dominaient, par la prééminence de leur origine, comme enfants de l'intelligence divine ou de la pure lumière, et par suite des barrières, pour ainsi dire infranchissables, qui les séparaient des castes ou des classes inférieures. Dans les autres pays, l'esprit de domination ne faisait que changer de nom et d'allures et s'exerçait, au nom des démocraties et des monarchies, par la terreur et la violence (1).

(1) Dans ses *Études sur l'histoire de l'Humanité, la Grèce*, p. 239, M. Lau-

Dès avant Socrate, la domination ou l'égoïsme qui caractérise les religions ou les théocraties de l'Orient et les États païens, avait pénétré même dans le domaine de la philosophie. Les philosophes, appelés sophistes, obéissant à la fureur de dominer, n'aspiraient qu'à la vogue, au succès, à la renommée, à la richesse. Au lieu de diriger leurs disciples et de les rendre réellement savants, ils leur laissaient une pleine liberté et ne leur enseignaient que les moyens qui pouvaient procurer de l'influence ou fournir des armes dans la vie publique. Le but des sophistes était le succès pour eux-mêmes et pour leurs élèves, n'importe de quelle manière et par quels moyens. Pour les maîtres, outre la vénalité, il y avait l'éclat des triomphes remportés en disputant dans les concours, les applaudissements des auditeurs, la faveur publique, l'étendue de la clientèle. Pour les élèves, la vérité, la vertu, but essentiel de la philosophie, n'était plus le but réel et même avoué. Ce qu'ils demandaient, c'était de paraître savants, de savoir employer, suivant les vues de leur ambition, les formes du raisonnement et les notions de la morale. Les sophistes et leurs élèves ne firent que refléter les mœurs de leur époque, et en général des peuples païens. Il y eut des sophistes, parce que le matérialisme ou le panthéisme de l'antiquité avait détruit les principes, vicié la morale et suscité de nombreux ambitieux. Les sophistes ne furent pas des hommes fantasques ou excentriques, mais des individus exploitant leur siècle et se livrant, en pleine connaissance de cause, à l'étude

rent dit avec raison que « les anciens ne reconnaissaient d'autre principe que la force, d'autre règle de conduite que l'utile. »

et à l'enseignement d'arguments captieux, parce qu'il y avait du profit à retirer de pareille étude et de pareil enseignement.

Les sophistes eurent pour successeurs Épicure et les Épicuriens qui voulurent appeler l'attention sur eux, en suivant le penchant dominant de leur siècle et en prêchant la volupté. Épicure fut l'écho du matérialisme ou de l'égoïsme de son époque; et l'on peut dire de lui avec M. de Gérando: « Épicure, comme les sophistes, fut le résultat de son siècle. Le goût du plaisir avait remplacé les illusions de la gloire. On voulait posséder les lumières sans fatigue. » Enfin la nouvelle académie se fit bien venir de la multitude, en tolérant tous les systèmes et en proclamant qu'il n'y avait pas de vérité absolue. Confondue avec le matérialisme païen, la philosophie en vogue en était venue à spéculer sur ce matérialisme, en flattant les passions, en encourageant les erreurs, en exaltant la liberté des pensées et des actes. Quant aux masses, elles étaient depuis longtemps profondément corrompues et n'avaient pour mobiles que la fureur de parvenir et l'intérêt personnel en général. A l'époque même la plus brillante de la république d'Athènes, d'après Thucydide « la sédition régnait dans les États, les villes s'abandonnaient aux plus grands excès, jalouses de se distinguer par l'esprit d'invention. L'acception des mots fut changée; l'ardeur insensée fut appelée zèle courageux, la lenteur prévoyante, lâcheté déguisée; l'homme violent était un homme sûr; celui qui le contrariait, un homme suspect; la cause de tous ces maux était la fureur de dominer qu'inspirent l'ambition et la cupidité; les chefs des deux factions qui partageaient les villes, les uns sous le prétexte spécieux de l'égalité politique du peuple,

les autres sous celui d'une aristocratie modérée, affectaient de ne consulter que le bien de la patrie, mais au fond travaillaient à se supplanter mutuellement et ne songeaient qu'à eux-mêmes... D'ordinaire ceux qui avaient le moins de capacité l'emportaient sur les autres... Quant aux esprits, ils étaient à la fin de la guerre du Péloponèse sans mesure et sans frein. »

Les Gnostiques, c'est-à-dire les Kabbalistes ou docteurs juifs, les Gnostiques proprement dits et les Manichéens, ne furent que des interprètes du monde païen de leur époque. Ils firent passer dans leurs doctrines les doctrines du panthéisme ou du matérialisme en faveur, et dans leur organisation, l'organisation des castes orgueilleuses, dominatrices et égoïstes, ou plutôt des sociétés secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères de l'Orient. Les développements qui suivent le démontrent à l'évidence.

Dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, M. de Gérando fait remarquer que les dogmes religieux de l'Orient avaient avec les doctrines philosophiques de Pythagore et de Platon des analogies frappantes, surtout pour ce qui regarde la nature divine. Cette remarque de M. de Gérando est des plus justes. Il est nécessaire cependant de faire ressortir que, du temps des Gnostiques, il s'opéra en Orient un travail qui dénatura notamment l'enseignement de Pythagore et de Platon pour le mettre en harmonie avec les religions orientales. De là, les livres hermétiques, attribués à Hermès Trismégiste, où les doctrines de Pythagore, de Platon et d'Aristote sont grossièrement falsifiées. Mettant à profit ce procédé, les Gnostiques parvinrent facilement à allier les nombres et les figures de géométrie de Pythagore et les idées ou les *formes* de Platon avec le matérialisme des

peuples de l'Occident et les doctrines panthéistes d'émanation, particulières aux religions de l'Orient, à unir la philosophie et la religion, et à produire une religion en apparence universelle.

Pythagore s'était attaché aux nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, et aux nombres pairs 4, 10, dans lesquels il pensait trouver des propriétés particulières et aux figures de géométrie : les angles, le triangle, le carré et le cercle, spécialement le pentagone ou l'étoile à cinq angles ou à cinq pointes (1). Chez les Gnostiques, surtout chez les Kabbalistes, on trouve la même faveur attachée à ces nombres et à ces figures (2) : les Kabbalistes avaient une vénération spéciale pour les nombres 1, 3, 4, 5, 7, 9, 10 ; d'autres Gnostiques, Basilide et les Basilidiens, avaient composé avec le nombre 7, ou plutôt avec les nombres 3 et 4 réunis, des talismans appelés *Abraxas* ; les Manichéens rendirent surtout célèbres le carré long, les angles et le triangle. — Platon considérait les idées comme des formes éternelles et Dieu comme l'intelligence par excellence, l'Ouvrier ou l'*Architecte* suprême qui imprimait à chaque chose sa forme propre (3). Cette notion qui regarde la Divinité comme l'intelligence qui donne la forme à la matière, ou comme le grand *Architecte* des mondes, se retrouve pareillement chez les Gnostiques (4) : les Kabbalistes disaient que Dieu est la forme absolue de tout ce qui est, la source de

(1) De Gérando ; Eckert, *Die Geheimen oder Mysterien Gesellschaften*, p. 246.

(2) Franck, p. 177 et suiv., p. 197 et suiv., p. 203, p. 150 et suiv., p. 185 et suiv. ; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 51 et suiv., 63 et suiv., 40.

(3) De Gérando, t. II, p. 243.

(4) Franck, p. 177 et suiv. ; Ritter, t. I, p. 104 et suiv., 108, 171 et suiv.

toutes les autres formes, de toutes les idées ; des Gnostiques, tels que Saturnin, affirmaient que Dieu avait produit par émanation sept puissances spirituelles qui avaient donné à toutes choses leur forme ; Basilide appelait ces puissances ou ces anges des *artisans du monde* ; Valentin et les Valentiniens considéraient Dieu comme le principe plastique ou formateur de l'univers.

Aux notions superficielles, tirées de la philosophie de Pythagore et de Platon, vint se joindre, dans la doctrine des Gnostiques, le fond des systèmes de philosophie et de religion matérialiste et panthéiste de l'antiquité, de manière à relier étroitement ces notions au matérialisme et au panthéisme de ces systèmes de philosophie et de religion. Ce furent les Kabbalistes qui, les premiers, opérèrent cette fusion et produisirent un ensemble de syncrétisme philosophique et religieux si complet, qu'il resta la base des systèmes gnostiques qui virent le jour par la suite (1). Il importe donc avant tout et surtout de faire connaître, aussi brièvement que possible, cet ensemble qu'on nomme communément la Kabbale ou la Cabale, mot qui, malgré les apparences religieuses dont il est entouré, est devenu synonyme d'intrigue dans le but de dominer. Lorsqu'on analyse le système de cosmologie de la Kabbale ou le *Zepher Jetzirah* mis en rapport avec le *Zohar* (2), on voit que les Kabbalistes adoptèrent les bases des théories de physique sur la création, communes aux philosophes et aux religions matérialistes de l'antiquité (3). Ces

(1) Matter, t. I, p. 98 et suiv. ; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 12, 18.

(2) Franck, p. 149, 185 et suiv.

(3) Voyez notamment les systèmes de Thalès, d'Anaximène, d'Anaxagore.

bases consistaient à admettre quatre éléments, à savoir : l'air, l'eau, le feu, la terre, comme chez les Grecs et les Égyptiens, et à faire dériver ces éléments l'un de l'autre. Les Kabbalistes se tinrent à ces quatre éléments : l'air ou le souffle, l'eau qui vient de l'air, le feu qui vient de l'eau, et le monde terrestre. Mais en adoptant la physique des matérialistes, ils ajoutèrent un cinquième élément, à l'exemple des Chaldéens et des Perses, à savoir la lumière ou l'esprit, élément d'où dériveraient les autres par voie d'émanation. De cette façon ils rentrèrent dans le système des panthéistes et des principales religions de l'Orient, dans lesquelles tout ce qui existe est censé provenir par voie d'émanation de la lumière suprême ou de Dieu. Avec une pareille théorie et un pareil point de départ, les Kabbalistes devaient considérer et considéraient en effet les éléments, et tout ce qui tombe sous les sens, comme le corps ou le vêtement de la Divinité (1). Celle-ci, d'après le *Zohar* (2) doit être envisagée sous deux rapports différents : d'abord, comme le dieu créateur, mais inconnu, incompréhensible, sans forme, sans représentation et sans nom possibles (3); ensuite, comme le dieu vivant, connu et qui est la forme absolue de tout ce qui existe, la source de toutes les formes ou, ce qui revient au même, le *grand*

(1) Franck, p. 213.

(2) Franck, p. 163 et suiv.

(3) Franck, p. 173. — C'est là le dieu que les anciens, spécialement les Égyptiens appelaient le dieu *inconnu* ou *Amon*, que les Perses, les Grecs et les Romains nommaient l'*Espace* ou le *Temps*, et que les gnostiques proprement dits désignaient par *Bythos*. Jamblique, dans son *Traité des Mystères*, p. 154, l'appelle le dieu inintelligible, cause de tous les autres.

Architecte des mondes (1). Ce dieu qui est le seul qu'on puisse nommer, définir et comprendre, s'appelait *Jéhovah* (ou *Adam Kadmon*, l'homme céleste et primitif). Il comprenait les deux sexes (2) et donnait lieu à une suite de manifestations ou d'émanations, nommées *Zéphiroths*, de moins en moins parfaites. Ces manifestations ou émanations se divisaient en trois classes, appelées parfois personnes (3) et nommées SAGESSE, BEAUTÉ, FORCE. A ces trois classes de personnes divines il faut ajouter une quatrième personne, qui les résume toutes, et qu'on appelait ROYAUTE (4). De plus, ces trois classes se divisaient chacune en trois degrés. La *Sagesse* ou la *Couronne* unie à l'*Intelligence* produisait la *Science* et répondait à la tête ou au cerveau. La *Beauté* était le résultat de la puissance de la volonté, de la puissance morale, qui donne la vie et la mort, ou le résultat de la *Miséricorde* ou de la grâce et de la *Justice*, et répondait à la poitrine. La *Force* ou le *Triomphe*, la *Gloire* et le *Fondement* était la force universelle et, par suite, le principe dynamique et matériel de l'univers ou générateur des êtres, et répondait aux organes de la génération (5). La *Royauté* n'exprimait aucun

(1) Franck, p. 177 et suiv. — C'est là le dieu que les anciens qualifiaient de *Ame du monde*, que les Perses nommaient *Ormuzd*, les Égyptiens *Osiris*, les Indiens *Brahma*, les Gnostiques proprement dits *Demiurge*.

(2) Dans toutes les religions anciennes, les deux sexes étaient divinisés, soit dans des personnes distinctes, soit dans une même personne.

(3) Ces trois classes répondent, et aux trois classes de dieux des anciens de l'Orient et de l'Occident, celles des dieux supérieurs, des dieux inférieurs et des demi-dieux, et à la division tripartite du monde, telle que la concevait les Égyptiens, à savoir l'éther, le ciel et la terre, ainsi qu'à la division tripartite du cerveau.

(4) Franck, p. 199, p. 185 et suiv.

(5) Franck, p. 185 et suiv. — Ce sont là les principaux dieux des an-

attribut nouveau, mais seulement l'harmonie qui existe entre tous les autres attributs et leur domination absolue sur le monde, ou la présence réelle de ces attributs au milieu de la création; elle répondait à la domination universelle. En résumé, les trois classes de manifestations divines, qui se divisaient chacune en trois degrés, comprenaient dix manifestations avec la Royauté.

De ces dix manifestations, une était la source ou la couronne, et neuf en émanaient. De plus, parmi ces dix manifestations, les trois premières, qui étaient purement intellectuelles, furent distinguées des sept autres, qui prirent par la suite le nom d'émanations de la construction, parce qu'elles servaient immédiatement à l'édification du monde. Nous devons ajouter aussi que la division la plus nette et la plus tranchée dans les trois classes de manifestations divines, était celle qui les partageait en deux parties : la première qui comprenait la 1^{re} et la 2^e classe ou les manifestations intellectuelles et morales, et la seconde qui renfermait la 3^e classe ou les émanations dynamiques et matérielles (1). Comme les manifestations et émanations étaient de

ciens, notamment l'Osiris, l'Isis et l'Orus des Égyptiens ; le Brahma, le Vischnou et le Siva des Indiens ; l'Ormuzd et les Amschaspouds des Perses ; les Eons des Gnostiques proprement dits. Nous devons dire aussi relativement à la *Miséricorde* et à la *Justice* que, chez les anciens, ces termes n'avaient pas le sens qu'y a attaché la civilisation chrétienne. Aristote, l'observateur le plus exact et le plus profond de l'antiquité, disait que *la justice ne devait être égale qu'entre égaux*, et, au moyen de ce principe, on arrivait à consacrer les inégalités les plus odieuses, notamment à l'égard des peuples qualifiés de *Barbares*. De plus, la justice était confondue avec la *vengeance*. Les mêmes principes guidaient les gnostiques dans leurs relations avec les *profanes*, c'est-à-dire avec ceux qui n'appartenaient pas à leur association.

(1) Les trois classes dans lesquelles la divinité était partagée, donnaient

différentes espèces, il y avait aussi différentes sortes de symboles pour les représenter. Parmi ces symboles se trouvent des figures de géométrie, des chiffres et les *trois lignes* appelées aussi *colonnes*, parce que les émanations étaient rangées sur trois lignes, les unes après les autres, de manière à figurer trois colonnes (symboles intellectuels); ensuite la lumière ou le soleil, la lune, les étoiles, différentes parties du corps humain (symboles matériels) (1). — A la divinité ou à la lumière, et en général aux esprits considérés comme bienfaisants, étaient opposés la nature mauvaise, le génie du mal, les ténèbres ou les esprits considérés comme malfaisants (2).

En comprenant la divinité et la nature mauvaise, comme nous venons de les faire connaître, les Kabbalistes devaient nécessairement voir, et voyaient en effet, dans les différents êtres, ou des développements de la divinité ou de la lumière soumis à la même loi, à la même progression, à la même échelle que celle-ci, ou des développements de la nature mauvaise ou des ténèbres (3). Les conséquences de ce système

lieu à un nombre plus ou moins grand de degrés, de subdivisions ou d'émanations célestes selon les différents systèmes des Kabbalistes. D'ordinaire on allait jusqu'à 32 degrés (sans y comprendre la source ou la couronne) qualifiés de voies merveilleuses, pareilles aux 32 paires de nerfs du corps humain, par lesquelles la sagesse se répand dans l'univers et impose à tout ce qui est une forme et une mesure. Il paraît que certains kabbalistes admirent jusqu'à 600,000 degrés.

(1) Franck, p. 203 et suiv.

(2) Franck, p. 211 et suiv. — Les ténèbres ou l'esprit du mal rappellent les Dews des Perses, le Typhon des Egyptiens, et figurent dans les théories des différentes sectes gnostiques (Ritter, t. I, p. 108 et suiv., 135 et suiv.).

(3) Franck, p. 212, 213.

étaient surtout importantes en ce qui concerne les hommes. Ceux-ci, pour autant qu'ils fussent des enfants ou des serviteurs *de la lumière*, se trouvaient au sommet de l'échelle des êtres et étaient, par conséquent, la représentation la plus parfaite de la divinité sur la terre et même *des divinités incarnées* (1). Tout comme dans la divinité, on rencontrait dans ces hommes trois parties distinctes, un esprit qui représente le degré le plus élevé de l'existence, une âme qui est le siège du bien et du mal ou de la moralité, un esprit plus grossier, immédiatement en rapport avec le corps, et cause directe des actions et des instincts de la vie animale (2). Cette théorie que M. Franck trouve des plus belles (3), indépendamment de son exagération, a un revers qu'il faut mettre en relief et qui est des plus significatifs. Pour les Kabbalistes et, en général, pour les Gnostiques, spécialement les

(1) Franck, p. 229, 230.

(2) Platon, Aristote, Philon, Saturnin, Bardesanes distinguaient dans l'âme, l'âme spirituelle et l'âme vitale ou animale.

(3) M. Franck dit p. 228 : « C'est surtout par le rang élevé qu'ils ont donné à l'homme, que les Kabbalistes se recommandent à notre intérêt et que l'étude de leur système devient d'une haute importance, tant pour l'histoire de la philosophie, que pour celle de la religion. » M. Franck ne voit pas que les kabbalistes n'ont fait ici, comme presque partout dans leurs doctrines, que résumer, sous une forme nouvelle, d'anciennes traditions de l'antiquité païenne, dans l'espèce, les traditions des brahmanes et des castes religieuses de l'Orient, d'après lesquelles les prêtres étaient la manifestation la plus haute de la divinité ou des divinités incarnées. Ce furent ces traditions qui, pendant des siècles, en Orient enchaînèrent les peuples aux trônes des despotes, soutinrent en Occident les démagogues et les tyrans grecs, ainsi que les empereurs romains, et provoquèrent chez Aristote cette phrase fameuse qui ne fait que résumer les idées dominantes de l'antiquité : « Si un individu est par son mérite au-dessus des autres, la loi n'est pas faite pour cet être supérieur. Il est lui-même la loi. »

Manichéens, il s'en fallait de beaucoup que tous les hommes, ceux-là mêmes qui étaient les adorateurs de la lumière, fussent élevés au rang des divinités terrestres. Parmi ces hommes il se trouvait, comme chez la divinité de qui ils émanaient, deux divisions bien distinctes. Il y avait des hommes ayant la conscience de leur origine divine ou supérieure et doués de l'esprit et de l'âme (les pneumatiques ou les Gnostiques proprement dits, les élus et les parfaits ou les purs des Manichéens); et des hommes plutôt matériels (les croyants). Quant aux hommes qui n'étaient pas les serviteurs de la lumière, et c'était là de beaucoup le plus grand nombre, ils étaient considérés comme des produits de la nature mauvaise, de l'esprit du mal ou des ténèbres, et portaient le nom de *enfants des ténèbres* ou de profanes (1). Cette double

(1) Franck, p. 244, 380; Matter, t. II, p. 141, 269; Ritter, t. I, p. 105, 108 et suiv., p. 135 et suiv., p. 171 et suiv.; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 63 et suiv.; Eusèbe, *Histoire des trois premiers siècles de l'Église*. — La division des hommes d'après leur nature est consacrée dans les livres sacrés des Perses que les Kabbalistes, dans l'espèce, prirent pour guide. D'après le *Zend-Avesta* et le *Boun-Dehesch*, la terre est divisée en sept parties, arrosées par autant de grands fleuves et séparées l'une de l'autre par l'eau versée au commencement. Chacune d'elles forme comme un monde à part et porte des habitants d'une nature différente. Une seule de ces grandes parties de terre a reçue la loi de Zoroastre; les six autres sont abandonnées aux Dews (esprits des ténèbres). C'est en se basant sur cette division des hommes, que Zoroastre adresse des bénédictions à tous les croyants et prononce des imprécations de tourments et de malheurs contre les autres hommes. Il désire que le roi croyant vive longtemps et que les autres soient anéantis. Il souhaite à ceux qui ne sont pas des enfants de la lumière, un roi usurpateur, tyran, qui détruise l'abondance et frappe continuellement les biens et les fruits. La vie d'êtres pareils compte pour rien. — Ces idées et ces sentiments, implantés en Perse dès la plus haute antiquité et qui étaient communs à tous les peuples de l'Orient, devinrent également les idées et les sentiments des anciens peuples de l'Occident, notamment des Grecs et des Romains, et servirent, même chez des savants

division de l'espèce humaine d'après son origine ou sa nature supposée était la base fondamentale des castes ou des classes des peuples orientaux, où les deux premières castes ou classes étaient profondément séparées des autres castes ou classes, et où les nombreux individus qui n'étaient pas compris dans les castes, étaient proscrits comme impurs et exclus de la société civile (1). Les castes, en effet, dérivait de la différence de l'origine supposée des hommes, eu égard à la divinité, ou à la nature et à la partie de la divinité ou de la nature d'où ils étaient censés sortir. Il y a eu des castes en Orient, parce qu'on y considérait les hommes comme n'émanant pas d'une source commune ou de la même cause, et par suite comme n'ayant pas les mêmes attributs, les mêmes facultés, les mêmes droits.

Il importe de faire ressortir encore que les Kabbalistes agissaient envers les Écritures saintes comme ils agissaient envers

de premier ordre, comme Aristote, à consacrer et à légitimer la division des hommes en citoyens et en barbares, en hommes libres et en esclaves. Aristote disait : « C'est la nature qui, par des vues de conservation, a créé certains êtres pour commander et d'autres pour obéir. C'est elle qui a voulu que l'être doué de raison et de prévoyance commandât, et que l'être capable par ses facultés corporelles d'exécuter des ordres, obéît en esclave. La nature a voulu que barbare et esclave fût tout un... La justice ne doit être égale qu'entre égaux. »

(1) Dans l'Inde, les parias ont acquis une triste célébrité par la dégradation dans laquelle ils furent plongés. Les lois de Manou, X, 51-53, ne daignaient s'occuper de ces populations malheureuses que pour les exclure de la société civile : « La demeure des Tchandalas (Parias) doit être hors du village, qu'ils aient pour vêtements les habits des morts, qu'ils aillent sans cesse d'une place à une autre, qu'aucun homme n'ait des rapports avec eux. » D'après les croyances indiennes, la seule trace des pas d'un Paria suffit pour souiller tout le voisinage, leur ombre infecte les aliments, on peut tuer sans scrupule des Parias et il est défendu de les secourir d'aucune manière.

les mouvements des autres religions, en les faisant rentrer forcément dans leur système de panthéisme ou de matérialisme. Il y avait cependant cette différence avec les autres religions, qu'ils adoptaient surtout les traditions, les dénominations, l'histoire de leurs nationaux, c'est-à-dire des Hébreux et, par suite, l'Ancien Testament. C'est ce qui explique comment il se fait que la science kabbalistique a l'enveloppe et tout l'extérieur du judaïsme, et comment il est parlé, par exemple, de Jéhovah, de l'arche d'alliance, d'Adam, d'Ève, des patriarches, des coutumes juives.

Tels sont les principes fondamentaux de la Kabbale dite théorique, qui reflétait les principales données des systèmes philosophiques et religieux, connus des anciens, de manière à présenter les apparences d'une religion universelle et de l'union de la philosophie et de la religion. La Kabbale théorique avait pour complément la Kabbale pratique, qui avait principalement la prétention, ou bien d'opérer des prodiges au moyen de la connaissance de la divinité ou de l'emploi de certaines formules, de certains mots (1), ou bien de mettre en application dans le monde les principes de la Kabale. Ces deux sortes de Kabbales ont servi de fondement aux doctrines des Gnostiques proprement dits et des Manichéens qui apparurent par la suite. Ces doctrines n'ont fait que reproduire, avec des modifications de détails et de dénominations, les principes fondamentaux de la Kabbale théorique et pratique. Elles peuvent se diviser en deux grandes catégories : celles qui se sont tenues surtout aux pratiques superstitieuses des

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 23; Franck, p. 203, 204.

Kabbalistes ou à la théurgie, et celles qui ont préféré surtout des pratiques sociales ou politiques.

Dans la première catégorie il faut ranger le juif Simon, surnommé le *Magicien*, ainsi que ses disciples. Au moyen de ses prestiges, Simon parvint à faire croire qu'il passait impunément à travers les flammes, qu'il traversait les airs comme les oiseaux, qu'il se métamorphosait et paraissait sous mille formes différentes, que sa parole ouvrait les portes et produisait des arbres. Il se vantait d'avoir vécu de tout temps et d'avoir fait le plan du monde (1). Il donnait le nom de *première intelligence* céleste à Hélène, femme qui le suivait partout et qui s'était prostituée longtemps à Tyr (2). D'après Eusèbe, ceux qui, depuis le temps de Simon, firent partie de sa secte, imitèrent toujours, à l'extérieur, la modestie et la pureté qui rendaient les chrétiens si recommandables, et retombèrent toujours dans la superstition de l'idolâtrie, en se prosternant devant les images de Simon et d'Hélène, en leur présentant de l'encens et des sacrifices, et en observant d'autres cérémonies secrètes dont l'extravagance et l'impiété étonnent. Après Simon on peut citer Ménandre, surnommé *l'Imposteur*, Cérinthe et Marc (3). Ménandre voulait imiter Jésus-Christ et osait prétendre qu'il était le Sauveur envoyé depuis plusieurs siècles pour le bien des hommes. Cérinthe soutenait qu'il avait des révélations comme un Apôtre et promettait à ses adeptes une Jérusalem céleste où l'on jouirait de tous les

(1) Pluquet, v^o *Simon*.

(2) Eusèbe, *Histoire des trois premiers siècles de l'Église* ; Matter, t. 1, p. 56 et suiv.

(3) Eusèbe ; Pluquet, v^o *Marc*.

plaisirs des sens pendant mille ans. Marc, au moyen de certains vases, changeait en apparence le vin en sang. Il usait de cet expédient pour frapper l'imagination des femmes et même pour en abuser. Il paraît qu'il leur faisait prendre des potions propres à inspirer des dispositions favorables à ses passions.

Dans la seconde catégorie des Gnostiques il faut placer les Gnostiques proprement dits et les Manichéens. Cette seconde catégorie peut se subdiviser également en deux sortes de sectes. Les premières, qui, surtout en matière sociale ou politique et à l'égard du monde profane, tirèrent des doctrines du panthéisme, notamment de la notion de la divinité et du principe en vertu duquel l'esprit des Gnostiques était une partie de l'esprit divin, des conséquences immédiates et rigoureuses; les secondes, qui repoussèrent ces conséquences. Les premières ne voulaient pas de transition ni de composition avec les lois et les usages établis; elles demandaient, par rapport à ces lois et à ces usages, la liberté complète et immédiate, et méprisaient toutes les lois qui n'étaient pas les leurs, comme étant l'œuvre de puissances subalternes ou ennemies. Telles étaient les sectes des Caïnites, des Autocrates, des Borboniens, des Phibionites, des Adamites (1). Les secondes cherchaient, au contraire, à ménager les apparences, à ne pas heurter de front et trop ouvertement les lois et les usages des peuples, et surtout à ne pas compromettre, par une trop grande liberté, leur influence propre et leur domination acquise. Telles étaient les sectes de Valentin et des Valenti-

(1) Matter, t. I, p. 251 et suiv.

niens, de Basilide et des Basilidiens, des Sethiens, des Joannites (ainsi nommés parce qu'ils s'attachaient à l'Évangile de Saint-Jean qu'ils transformaient en gnostique), et surtout des Manichéens. Ces sectes respectaient en apparence les lois civiles et religieuses qui n'étaient pas les leurs (1), et allaient même jusqu'à se conformer aux pratiques du culte chrétien et à se faire appeler chrétiens (2). Cela explique comment on confondit bien des fois les Gnostiques avec les Chrétiens, qu'on les prit pour des sectaires du christianisme et que de nos jours encore cette confusion se trouve dans les ouvrages de différents auteurs.

Au surplus, les Gnostiques en général avaient des cérémonies du culte semblables en apparence à celles des Chrétiens. Il y avait chez eux des cènes ou agapes, c'est-à-dire des repas en commun, l'institution sacerdotale, le baptême, la confirmation, la célébration du mariage, l'extrême-onction (3), cérémonies dont Tertullien parle dans les termes suivants (4): « Le démon, dans les antres de ses temples, imite les cérémonies de nos divins sacrements. Il baptise ceux qui croient en lui. Il leur promet la rémission de leurs fautes. Il leur confère les fonctions sacerdotales. Il imprime sur leur front le signe de la confirmation. Il célèbre l'offrande du pain. De plus, en pontife suprême, il administre le mariage (5). »

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 59.

(2) Eckert, p. 60.

(3) Matter, t. 2, p. 289 et suiv.

(4) *De præs.*, c. XL.

(5) Certains auteurs et parmi eux M. Matter, ont jugé les Gnostiques avec beaucoup trop de faveur. M. Matter, par exemple, prétend que le but des

Les doctrines des Gnostiques dont nous venons de parler et qui concernent la divinité ou la nature par excellence, c'est-à-dire le corps de la divinité ou ses éléments, la partie intellectuelle, morale et dynamique de la divinité ou de la nature par excellence, ou la *Sagesse*, la *Beauté* et la *Force* (dont nous traiterons plus en détail au livre II), et les parties de la divinité ou de cette nature, unies au corps humain, ou l'esprit et l'âme de l'homme, étaient tenues secrètes avec soin (1). Elles n'étaient révélées aux profanes et même aux initiés de la classe inférieure, que par des symboles, des mots ou des explications incomplètes, par la tolérance des différents cultes et des différentes phi-

Gnostiques était « d'arracher l'homme à la matière et à ses gênes et de l'unir avec les intelligences pures du *plerôme* ou Dieu. » Nous verrons plus loin, au livre II, que ces prétendues intelligences pures ou la divinité, n'étaient que des propriétés inhérentes à la matière ou à l'homme, élevées au rang de divinités, de sorte qu'en réalité les Gnostiques, par leur doctrine, rattachaient étroitement l'homme au matérialisme et au culte de sa propre personne. M. Matter, en parlant du Gnosticisme, dit encore : « Il est l'expression la plus perfectionnée qui nous soit parvenue des opinions et des tendances théosophiques des six premiers siècles de notre ère ; à ce titre il est un fait qui, par sa seule existence, commande nos respects comme notre examen. » M. Matter oublie que les Gnostiques n'ont été que des syncrétistes, des compilateurs et des représentants, le plus souvent très peu recommandables, du paganisme à son déclin. L'appréciation de M. Matter peut aller presque de pair avec l'appréciation de M. Michelet qui, dans sa *Bible de l'Humanité*, en parlant de ce qu'il veut bien appeler les *profondes libertés de l'Inde*, dit : « C'est le privilège énorme et la royauté de cette race indo-grecque, de voir où les autres races ne voient rien, de pénétrer des mondes d'idées et de dogmes, des épaisseurs incroyables de dieux entassés l'un sur l'autre. Et tout cela sans aucun effort, sans critique, sans malignité, par le seul fait d'une optique merveilleuse, par la seule force d'un regard terriblement lucide, comme à travers cent cristaux superposés. »

(1) Ce fut seulement au XIV^e siècle que, par Raymond Lulle, l'Europe chrétienne connut la Kabbale.

losophies (1), et formaient le fond secret des sociétés secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères des Gnostiques.

Ces mystères, dont on tenait soigneusement éloignés les profanes ou les enfants des ténèbres, au point de vue de leur organisation ou des sociétés qu'ils formèrent, comme la divinité ou la nature, étaient partagés en deux grandes divisions : l'une, qu'on peut nommer le temple, *intérieure* ou mystérieuse et secrète, et dont les doctrines et les actes étaient cachés ; l'autre, qu'on peut qualifier d'avant-cour ou d'avant-jardin du temple, *extérieure*, ouverte aux différentes religions et philosophies, moyennant certaines conditions, et qui par là se trouvait en contact avec le monde profane. Ces deux divisions se subdivisaient, et donnaient lieu à des classes et à des degrés. Il y avait un enseignement spécial et des écritures spéciales pour les deux divisions ; le symbolisme dominait dans la division inférieure, et le mystère dans la division supérieure (2). Les Gnostiques, dans l'organisation de leurs associations, ne firent que se modeler sur l'organisation des associations religieuses des anciens mystères de l'Orient (3). Ces mystères, spécialement ceux de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte, indépendamment des degrés qu'ils contenaient, étaient divisés en deux parties, l'une intérieure et secrète, l'autre extérieure et en relation avec les diffé-

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 59 ; August. c. *Faust*. XX, 23.

(2) Ritter, t. I, p. 108 et suiv., p. 135 et suiv. ; Matter, t. II, p. 82, 141, 370 ; Eckert, *Die Mysterien*, p. 63 ; *Die Geheime*, p. 52.

(3) Anciennement, en Grèce et à Rome, les mystères n'ont guère eu d'importance propre en religion et en politique, par la raison qu'ils formaient des associations organisées et dirigées par l'État.

rentes castes du pays (1). Elles donnaient lieu à des subdivisions ou classes et avaient une organisation sociale complète. Parmi les mystères de l'Égypte, ceux d'Osiris et d'Isis, étaient les plus célèbres, et ils servirent surtout de modèles aux Gnostiques, par suite notamment de la circonstance que le centre des écoles gnostiques les plus célèbres se trouva en Égypte, à Alexandrie. Nous nous occuperons principalement des mystères égyptiens.

Ces mystères, comme la divinité ou la nature et comme la caste des prêtres, étaient divisés en trois classes, non compris l'autorité suprême (2). Dans la dernière ou troisième classe qui formait la division extérieure ou l'avant-cour du temple, l'enseignement était symbolique ou matériel. Il en était autrement dans les deux autres classes qui constituaient la division intérieure ou le temple. Dans l'une de ces deux classes supérieures on s'occupait de ce que plus tard on nomma la *Beauté*, c'est-à-dire de ce qui est le résultat de la puissance de la volonté, en morale et en politique, ou de la puissance qui donne surtout la mort, de la justice telle que les comprenaient les anciens, et de la vengeance ; dans l'autre il s'agissait notamment de la *Sagesse*, de l'ordre spirituel ou scien-

(1) On peut consulter avec fruit l'ouvrage de Eckert, intitulé : *Die Geheime oder Mysterien Gesellschaften*, pour ce qui regarde les mystères anciens, spécialement les mystères de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte.

(2) Eckert, p. 112. — Ces trois classes existaient également dans les mystères des Perses et des Chaldéens, où on les nommait celles des jeunes gens ou des disciples, des hommes faits ou des maîtres, des vieillards ou des maîtres parfaits. Dans l'Inde il y avait pareillement trois classes de prêtres (Eckert, p. 69, 59, 106.).

tifique, de la religion (1). Dans l'une, l'attribut était l'épée, et le récipiendaire devait combattre l'épée à la main et le bouclier au bras (2); dans l'autre, l'attribut était la croix X, plus tard appelée croix de Saint-André, et le récipiendaire était mis au courant des doctrines religieuses secrètes (3). Au sommet de la hiérarchie des mystères, et comme formant une quatrième classe qui résumait les trois autres classes, se trouvait le grand prêtre qui possédait tous les secrets politiques et religieux des mystères

(1) Chez les Manichéens, les grades supérieurs contenaient les *purs* ou les *parfaits*, et chez d'autres Gnostiques, les *élus* et les *parfaits*.

(2) Dans les mystères de Mithras en Perse, les initiés de la classe inférieure étaient assimilés à des soldats et à des frères d'armes ou systrationtes et portaient l'épée (Michaux, *Biographie universelle*, Partie mythologique, v° *Mithras*). D'après Julius Firmicius, *De err. rel. prof.*, c. 5, ils avaient un casque et un bouclier; ils devaient porter le *costi* ou cordon sacré comme tout enfant de la lumière. Les soldats en question étaient sous les ordres des chefs militaires de la classé supérieure.

(3) Eckert, p. 160 et suiv. — Il est important de faire remarquer que les deux classes de l'ordre intérieur étaient en harmonie parfaite avec les deux castes ou classes supérieures et dominatrices des anciens pays de l'Orient, celle des guerriers, parmi lesquels, avec le temps, furent choisis les rois, et celle des prêtres, qui étaient à la tête de la hiérarchie sociale. Il résulte des recherches de M. Ampère lui-même, qui cependant soutint que les vraies castes n'existèrent pas en Égypte (*Revue des Deux-Mondes*, 1848, t. III, p. 645-652), qu'en Égypte les deux castes supérieures, celle des guerriers et celle des prêtres, étaient profondément séparées des castes inférieures. Les fonctions militaires et les fonctions civiles ou religieuses étaient exclusivement remplies par ces castes. Quant à l'Inde, la distinction est toute aussi tranchée. Les lois de Manou, IX, 322, le Bhayarata Purana, III, 22, le Ramayana, I, 51, 60, portent : « Les guerriers ne peuvent pas prospérer sans les brahmanes, les brahmanes ne peuvent pas s'élever sans les guerriers; en s'unissant, la classe sacerdotale et la classe militaire dominant dans ce monde et dans l'autre. » « Brahma a créé le guerrier pour protéger le brahmane, le brahmane est le cœur de dieu, le guerrier son corps, aussi le brahmane et le guerrier se protègent l'un l'autre. » « La puissance du guerrier n'est qu'un vain songe, l'empire est au brahmane seul. »

et était la plus haute personnification de tous les pouvoirs terrestres (1). Les rituels et les cérémonies de réception variaient d'après les grades. Dans les grades inférieurs, il y avait des épreuves par les éléments et des épreuves intellectuelles, morales et sociales. Voici en quoi consistaient les premières. Dans une pyramide on faisait descendre le candidat sous terre (purification par la terre) où, dans un chemin, se trouvait l'inscription suivante : « Celui qui prend ce chemin sans regarder derrière lui sera purifié par le feu, par l'eau, par l'air, et s'il peut surmonter la crainte de la mort, sortira du sein de la terre et reverra la lumière, et par là, jouira des droits d'initié aux mystères de la grande déesse Isis. » En poursuivant son chemin, le candidat venait à une porte où il y avait trois hommes, le casque en tête, et qui lui déclaraient que, s'il voulait revenir sur ses pas, il ne le pourrait plus. Plus loin se trouvaient des flammes qui semblaient intercepter le passage (purification par le feu). Mais tout près de ces flammes était un passage étroit qui donnait accès à un étang plein d'eau. Il fallait passer cette eau à la nage (purification par l'eau). Après quoi le candidat arrivait à une porte fermée à laquelle étaient attachés deux anneaux. En tirant un anneau, le candidat était élevé dans l'air au moyen d'une machine (purification par l'air), puis descendait, trouvait la porte ouverte et venait dans un lieu resplendissant de lumière où il était reçu par les prêtres qui le félicitaient d'avoir passé par les différentes épreuves (2). Parmi les épreuves intellectuelles,

(1) Eckert, p. 117.

(2) Les épreuves par les éléments existaient également dans les mystères des Perses (Eckert, p. 90.).

morales et sociales, il y avait celles de la réflexion et du silence. Le récipiendaire était introduit dans une caverne où il devait réfléchir, écrire et apprendre des sentences (1). Les cérémonies de réception consistaient principalement en ce qui suit : le récipiendaire était conduit près d'une porte gardée. Il était annoncé au moyen de coups qu'on frappait sur la porte et devait se présenter dépouillé en partie de ses vêtements. Il était amené, les yeux bandés et lié, devant le maître de l'assemblée, qui était appelé prophète et représentait la divinité, et était obligé à fléchir le genou. On lui mettait la pointe d'une épée sur la poitrine. On lui lisait différentes sentences. On lui adressait plusieurs demandes. On le faisait passer entre deux colonnes, symboles d'Osiris et d'Isis, et il était astreint à prêter un serment de foi et de silence (2). Pour le grade appelé Melanophoros, les épreuves étaient des plus lugubres : le récipiendaire était introduit dans une chambre occupée par des morts destinés à être embaumés. Au milieu de cette chambre était le tombeau d'Osiris. Après que le récipiendaire eut été questionné, il était saisi par deux personnes, renversé et traité comme un cadavre (3). Quant aux grades supérieurs, ceux où l'on faisait appel à ce qu'on nommait la *justice*, et qui n'était autre que la *vengeance*, il y avait notamment les épreuves suivantes : pour un de ces grades, après que le candidat eut été conduit dans l'assemblée des prêtres où se trouvaient le chef des guerriers ou le roi et le chef

(1) Eckert, p. 151 et suiv.

(2) Eckert, p. 154.

(3) Eckert, p. 157. — Cette cérémonie fut appelée par les Manichéens *Bema*.

des prêtres, portant un diadème avec des étoiles comme signe de son origine supérieure et céleste (1), il recevait une épée avec ordre d'aller couper la tête à un individu qui se trouvait dans une caverne voisine et de venir apporter la tête sanglante. On criait au candidat : « Voilà l'ancre de l'ennemi. » Dans l'ancre était un mannequin auquel le candidat coupait la tête qu'il apportait au roi. Celui-ci disait : « Vous avez abattu la tête de Gôrgo qui était mariée à Typhon et qui fut la cause de la mort d'Osiris ; soyez satisfait et tirez toujours vengeance des méchants (2). » Pour un autre de ces grades, le candidat qui était censé représenter Orus, fils d'Osiris, simulait d'aller à la recherche de Typhon. Dans une caverne il trouvait Typhon respirant le meurtre et avec les dehors d'un meurtrier, et lui tranchait la tête (3).

La tradition ou la donnée historique, qui servait de base aux mystères d'Osiris et d'Isis, était l'histoire de ce dieu ou plutôt de ce grand prêtre, qui était également roi et qui avait été détrôné et frappé de mort par Typhon (4). Voici cette histoire en résumé. Osiris régna en Égypte et retira les Égyptiens de l'in-

(1) Il en était de même, en Perse, des mystères de Mithras, où le roi ou le chef des guerriers était, dans les mystères, le subordonné du grand-prêtre (Eckert, p. 87).

(2) Eckert, p. 160 et 33.

(3) Eckert, p. 163.

(4) Osiris était le descendant d'un des douze sages qui, revêtus du sacerdoce, initièrent les Égyptiens aux sciences et aux arts et furent élevés au rang de divinités. A l'origine, le pouvoir politique était uni au pouvoir religieux (Eckert, p. 128 et 146). Il en fut séparé par la suite et n'y fut plus joint que pour un temps dans la personne du prêtre Sethos (Hérodote II, 141, 147).

digence profonde où ils se trouvaient. Il voyagea beaucoup de côté et d'autre, en répandant partout ses bienfaits. Au retour d'un de ses voyages, Typhon lui dressa des embûches surtout avec l'aide de deux conjurés, et par l'instigation d'une reine d'Éthiopie, appelée Gorgo, Typhon fit fabriquer un coffre magnifique de la grandeur du corps d'Osiris. Il ordonna de le porter au milieu d'un festin splendide qu'il donna en l'honneur d'Osiris, et promit de donner le coffre à celui dont le corps aurait la même mesure. Osiris se mit dans le coffre pour l'essayer. Les conjurés le fermèrent aussitôt au moyen du couvercle qu'ils attachèrent avec des clous et du plomb fondu, le portèrent au Nil et l'y jetèrent. Isis, femme d'Osiris, alla à la recherche du coffre et parvint à le retrouver. Mais Typhon, instruit de cette découverte, s'empara du corps d'Osiris, le coupa en pièces et jeta les membres çà et là. Isis parvint à rassembler les membres épars à l'exception du membre viril (symbole de la puissance secrète dans la nature). Orus, fils d'Osiris, se chargea de venger la mort de son père (1). — Les mystères étaient accessibles à des hommes et à des femmes (2). Entre initiés, il y avait, en dehors du récit, trois moyens de se reconnaître, et, en dehors de la tradition verbale, trois sortes d'écritures, y compris l'écriture ordinaire (3). Parmi les fêtes, il y avait celle de la mort d'Osiris

(1) Plutarque, traduction de Amyot, *De Isis et d'Osiris*; Eckert, p. 141 et suiv.

(2) Eckert, p. 148.

(3) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 79; *Die Geheime*, p. 52. Chez les Manichéens, les signes étaient ceux de la bouche, de la poitrine et de la main.

et de la réapparition ou de la découverte de son corps (1); et aussi celle du réveil du Nil ou de la nature. Il est d'une haute importance de faire remarquer, d'abord, qu'à l'organisation et à l'histoire des mystères était liée une quadruple interprétation: intellectuelle ou religieuse ou mystique et scientifique, morale et politique, matérielle ou symbolique, enfin historique ou traditionnelle; ensuite, que les initiés aux mystères recouraient à tous les moyens possibles, même au parjure, pour cacher aux profanes les secrets de leurs associations, secrets que par serment, lors de leur réception, ils avaient juré de ne pas trahir (2). Tels sont les traits principaux des associations secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères des prêtres de l'Égypte (3), associations où mystères qui servirent de modèle à la plupart des associations pareilles, fondées par la suite, notamment aux sociétés des Gnostiques. Parmi ces sociétés, celles des Manichéens (4) furent les plus suivies et les plus célèbres, et portèrent, pour ce qui regarde le gouvernement extérieur de la secte, les noms de *loges*. Lors des réunions, on avait soin de fermer soigneusement les portes et de placer des sentinelles au sommet du bâtiment où l'on se réunissait, pour veiller à ce qu'aucun profane ne pût surprendre les secrets de l'association. L'univers était appelé le *temple de Salomon*. Ekbert (5), en parlant des ré-

(1) Eckert, *Die Geheime*, p. 34 et 166. A ces deux fêtes répondaient, dans les autres mystères, celles de la disposition de la force du soleil ou de la lumière et de la régénération de la lumière (Eckert, p. 36).

(2) Eckert, p. 122, 155; *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 79.

(3) En Perse, il y avait dans les mystères, une cérémonie qui consistait en des voyages allégoriques.

(4) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 63 et suiv.

(5) *Serm. VIII, adv. Cath.*

ceptions d'une secte de Manichéens, dit : « Après qu'on s'était rassemblé dans un appartement situé au fond du local, on prenait des précautions pour que personne ne pût ni voir ni entendre ce qui se passait à l'intérieur. Les lumières étaient allumées. On se réunissait à l'ordre en cercle. Le récipiendaire était placé au milieu des membres de l'association. On terminait la réception par la prestation d'un serment terrible. » Les Manichéens prenaient les noms de *enfants de la veuve*, en souvenir de leur fondateur Manès, qui était l'enfant adoptif d'une veuve (1). Nous devons faire observer en outre que, d'après les mystères, les nombres sacrés étaient 3, 4, 5, 7, 9, 10 et qu'ils correspondaient à des figures géométriques sacrées. Le trois rappelait la trinité suprême et était figuré par un triangle \triangle . La puissance masculine avait pour symbole un angle \wedge , et la puissance féminine également un angle, mais renversé \vee ; ces deux symboles réunis donnaient la figure \times . Le quatre, ou l'univers, était représenté par quatre angles joints, ou quatre éléments, en forme de carré long \square . Le cinq, ou trois éléments et les deux puissances masculine et féminine, ou bien les cinq éléments y compris la lumière, avait pour image le pentagone, l'étoile à cinq pointes, qui reçut le nom de pythagoricienne, parce qu'elle avait été adoptée par Pythagore. Le sept figurait les cinq éléments et les deux puissances sexuelles, et correspondait à l'heptagone ou à l'étoile à sept pointes. Il répondait aux sept jours de la création, aux sept esprits, aux sept planètes, aux sept métaux. Le neuf était honoré, parce que la divinité ou l'uni-

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 54 et suiv.

vers était censé partagé en trois parties, et chaque partie en trois degrés. Le dix était le nombre parfait, parce qu'il représentait les cinq éléments, les deux puissances sexuelles et la trinité suprême (1). La puissance sexuelle masculine ou les parties sexuelles de l'homme, avaient pour emblème la grenade, et la puissance sexuelle féminine ou les parties sexuelles de la femme, avaient pour emblème le lis (2).

Les doctrines et l'organisation des sociétés secrètes des Gnostiques furent transmises à différentes sectes portant différents noms (3), et se maintinrent pendant des siècles, changeant continuellement de noms. Au treizième et quatorzième siècles et dans les siècles suivants, des savants mirent tout en œuvre pour restaurer la Kabbale et son enseignement, qu'ils qualifiaient de *grand art* ou de *art royal*; tels furent Raymond Lulle, auteur du livre intitulé : *De auditu kabbalistico sive kabbala*, Pic de la Mirandole, Valerius de Valeriis, le baron de Rosenroth, qui publia, en 1677, la *Kabbale dévoilée*.

De toutes les associations des Gnostiques qui parurent au moyen âge, la plus célèbre fut incontestablement celle qui porta le nom

(1) Eckert, *Die Geheime*, p. 47 et suiv., p. 246; *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 40.

(2) Le théologien païen Timothée raconte de la manière suivante l'origine de la grenade. D'un acte sans nom de Jupiter était né un homme sauvage. Bacchus voulut dompter cet homme. Pour y parvenir il l'enivra et le lia avec les parties génitales à un arbre. L'homme s'étant réveillé en sursaut, les parties génitales furent arrachées. Le sang qui coula par suite de la mutilation produisit l'arbre à grenades ou le grenadier, dont le fruit était réputé pouvoir provoquer la grossesse des femmes.

(3) Parmi ces sectes on peut citer les Frérots, les Begghards, les Apostoliques, les Dulcinistes, les Lollards, les Turlupins, les Esprits libres ou les Hommes d'intelligence.

de l'Ordre des Templiers ou de Saint-Jean. De nos jours, en présence des différents travaux historiques dont les Templiers ont été l'objet, il n'est guère possible de mettre en doute que les Templiers ne fussent des Gnostiques. Parmi ces travaux, les principaux, à notre avis, sont les documents en deux volumes, publiés par M. Michelet sous le nom de « *Procès des Templiers.* » On y voit que l'organisation des Templiers était celle des sociétés secrètes ou des mystères des Gnostiques. L'Ordre se partageait en deux grandes divisions, dont la plus élevée était mystérieuse ou secrète et en possession des secrets de l'association (1). Il comprenait trois classes qui étaient celles des frères servants et des gens d'armes, des chevaliers, des prêtres qui y furent joints par la suite. Les deux dernières classes, celles des chevaliers et des prêtres, composaient seules l'ordre intérieur ou secret, les couvents et les chapitres. A la tête de l'Ordre était le Grand-Maitre avec le couvent ou le chapitre. Ceux-ci réunissaient tous les pouvoirs et faisaient des statuts qui étaient les lois suprêmes de tous les Templiers. Lors des réceptions, les candidats étaient soumis à des épreuves, parmi lesquelles se trouvaient celles de la réflexion et du silence (2). Ils étaient obligés à prêter serment sur un livre figurant la Bible, à renier Jésus-Christ comme Dieu et à cracher même sur la croix (3). Quand on se réunissait, on faisait ce qu'on appelait couvrir le temple ; on mettait sur le toit du lieu de réunion une sentinelle pour empêcher

(1) *Procès des Templiers.*, t. 1, p. 145.

(2) *Idem.*, p. 439, 451, 461 ; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 437 et suiv.

(3) *Procès des Templiers.* — C'est là un point établi par une série de témoignages.

les profanes d'approcher et de découvrir les secrets de l'Ordre (1). Il paraît que les initiés les trouvaient si importants que si le roi de France lui-même s'était introduit dans le couvent ou chapitre, il n'en serait pas sorti vivant (2). Pour empêcher la divulgation, des secrets, on recourait à la terreur, à la privation la plus atroce de la liberté et parfois à la mort (3). Les Templiers portaient le cordon sacré (le *costi* des mystères des Perses) (4). Dans les classes supérieures, ils adoraient une tête à barbe blanche, appelée *Baphometus* ou baptême de la sagesse, qui rappelait complètement la tête que les Kabbalistes nommaient *l'Ancien* et par laquelle ils représentaient la plus haute expression de la divinité, ou le principe de la Sagesse et des forces terrestres (5). Comme les Gnostiques, ils avaient affilié à leurs associations des femmes nommées sœurs (6), et attachaient une importance particulière à certains nombres qui étaient sacrés, et surtout aux nombres 3 et 9. Les récipiendaires étaient interrogés trois fois avant d'être introduits dans le chapitre. Ils demandaient trois fois le pain et l'eau. Ils faisaient trois vœux. Les chevaliers observaient trois grands jeûnes. Ils communiaient trois fois l'an. L'aumône se faisait dans toutes les maisons de l'Ordre trois fois la semaine. Dans les jours d'abstinence on pou-

(1) *Procès des Templiers*, p. 95.

(2) *Procès des Templiers*, p. 175.

(3) *Procès des Templiers*, p. 2, 3, 264, 298, 426, 473, 497, 517, 519, 594.

(4) Eckert, p. 426 et suiv.

(5) *Procès des Templiers*, p. 206, 502, 597 ; Franck, *La Kabbale*, p. 187 et suiv. ; Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*.

(6) Ducange, *Dict. lat. med. ævi*, v° *Sorores extraneæ*.

vait servir trois mets différents. Ils juraient de ne pas fuir en présence de trois ennemis. A son apogée, l'Ordre comptait neuf généralats. En 1127, les chevaliers députèrent neuf d'entre eux au concile de Troyes pour y demander la confirmation de leur Ordre.

Chaque maison ou temple comptait neuf chevaliers. En 1224, il y avait neuf mille comptoirs de l'Ordre. Le Gnosticisme des templiers s'explique d'autant mieux qu'institués en 1118, par Hugues de Payens, Godefroid de St. Omer et sept autres personnes, ils s'établirent à Jérusalem, près du temple de Salomon, et purent être facilement mis en rapport avec les Gnostiques juifs. L'Ordre promettait un brillant avenir; il était militaire et monastique, alliait la puissance des armes à la puissance de la religion, et par là offrait une grande ressemblance avec la constitution intime des mystères païens. Il n'est pas douteux qu'il dût appeler l'attention des sectes juives et les porter à tout mettre en œuvre pour le séduire, le gagner et en faire un puissant et redoutable instrument du Gnosticisme. Les Templiers s'efforcèrent de voiler leurs doctrines païennes sous des dehors chrétiens. Jusque dans les derniers temps, ils faisaient des vœux en apparence irréprochables et portaient la croix rouge sur leur habillement de couleur blanche.

CHAPITRE II.

LES FRANCS - MAÇONS .

« Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs qui ne sont fondés que sur les traditions des hommes et sur les principes d'une science mondaine. »

Les Francs-Maçons ne sont que des Gnostiques renouvelés ou de nouveaux Gnostiques, et, par suite, peuvent être qualifiés, comme les Gnostiques, de théosophes ou de mystiques qui se fondent sur une science, une sagesse ou une philosophie supérieure, dérivant surtout de traditions orientales, qualifiées de seules vraies.

Entre les Francs-Maçons et les Gnostiques la ressemblance est frappante, et tout ce que nous avons dit des Gnostiques s'applique aux Francs-Maçons. Ce qui suit le démontrera complètement.

L'Ordre des Francs-Maçons est panthéiste-matérialiste ou, au fond, matérialiste. Il est aussi dualiste et voit dans l'univers des manifestations de la substance divine; ou de ce qui est pour lui la nature par excellence, c'est-à-dire de la lumière, ou des manifestations de ce qu'il tient pour la nature mauvaise, c'est-à-dire les ténèbres. Il considère le Dieu apparent ou vivant, ou

cette nature qui excelle, ou cette lumière, comme l'ensemble de ce qui a été, de ce qui est et de ce qui sera (Jé-ho-vah) (1).

Par une conséquence nécessaire, dérivant du panthéisme matérialiste ou du matérialisme, et d'après laquelle les manifes-

(1) Nous entendons parler, non pas des doctrines de tels ou de tels Francs-Maçons de l'ordre extérieur, mais de la doctrine de l'ordre même. — Le catéchisme franc-maçon du Maître parfait commence par les demandes et les réponses suivantes : « *D.* Qui êtes-vous? *R.* Je suis maître et connais le grand Jéhovah. — *D.* Que signifie ce mot? *R.* Le nom incommunicable, interprété immensité; *Je* signifie le passé, *ho* le présent, *vah* l'avenir, ou ce qui a été, est et sera. » (*La Franc-Maçonnerie*, par Eckert et Gyr, t. I, p. 65). On ne perdra pas de vue que c'est là un article de foi maçonnique, consacré par le catéchisme et de plus répété dans les écrits de Francs-Maçons dignitaires de l'ordre. Le Franc-Maçon Chereau, membre du *souverain chapitre*, en expliquant la *croix philosophique* de chevalier souverain prince Rose-Croix, dit p. 13 : « En pénétrant jusqu'au sanctuaire, ils (les philosophes païens) avaient appris que la nature se renouvelait à son propre foyer, le travail de son organisation dépendait continuellement du grand Jéhovah, âme et matière universelle; telle a été dans tous les temps la doctrine des Maçons, toujours en admiration et en contemplation des merveilles du grand Architecte de l'univers; telle est à peu près la doctrine des Maçons actuels. » Aux funérailles maçonniques de Saint-Martin, l'orateur de la loge, le Franc-Maçon Destriveaux, disait : « Le feu créateur est l'unique purification dans la nature. C'est dégagé de son enveloppe matérielle, que notre intelligence va rejoindre l'intelligence suprême, répandue dans tout l'univers, résidant partout, dans une plante comme dans un astre, toujours divisée et toujours entière, existant sous toutes les formes et n'en ayant aucune. » Le Franc-Maçon Ragon, une des lumières de l'ordre, disait qu'un pur esprit est le néant, et qu'on ne pouvait concevoir l'esprit sans la matière, ni la matière sans l'esprit. Le rituel des Francs-Maçons, Templiers modernes, intitulé *Leviticon*, porte : « Dieu est tout ce qui est; chaque partie ou division de ce qui est, est une partie de Dieu, mais n'est pas Dieu même. » Au reste, ce n'est que dans le panthéisme matérialiste ou dans le matérialisme qu'on peut parvenir à justifier, comme le fait la Franc-Maçonnerie, les différentes croyances et les différentes théories philosophiques, qui, dans ces systèmes, sont des révélations d'un même esprit divin, ou des manifestations d'une même force. Enfin nous verrons, par les développements suivants et par la démonstration, que les Francs-Maçons sont de vrais Gnostiques, qu'il est certain que, comme le Gnosticisme, la Franc-Maçonnerie est panthéiste-matérialiste ou matérialiste.

tations de l'esprit des Francs-Maçons ou des enfants de la lumière sont des manifestations de l'esprit divin ou d'une même puissance naturelle, l'ordre des Francs-Maçons admet dans son ordre extérieur ou apparent les différentes religions et les différentes philosophies des Francs-Maçons ou des enfants de la lumière. Il regarde le Christianisme comme une doctrine semblable à beaucoup d'autres, en possession de vérités qui avaient apparu chez d'autres peuples et d'autres hommes, et ne voit en Jésus-Christ qu'un homme d'une nature semblable à celle des autres (1).

Ce n'est qu'au siècle dernier, c'est-à-dire dans le courant du XVIII^e siècle, que les Francs-Maçons ont apparu en Europe comme puissance organisée (2). Depuis lors ils ont exercé une grande influence.

(1) C'est surtout dans le grade de Rose-Croix que la franc-maçonnerie ne regarde Jésus-Christ que comme un homme et la religion chrétienne que comme une religion semblable à beaucoup d'autres religions. Dans ce grade, Jésus-Christ est considéré comme un juif ordinaire, conduit par un autre juif. L'adepte Rose-Croix apprend entre autres à substituer, à l'interprétation : *INRI* ou *Jésus de Nazareth Roi des Juifs*, l'interprétation : *Juif de Nazareth* conduit par *Raphaël en Judée* (Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*).— Cette doctrine de la franc-maçonnerie a été développée et embellie, sans doute pour mieux la faire passer dans les esprits des profanes, par trois dignitaires des plus considérés de l'ordre, par M. Renan dans la *Vie de Jésus*, par M. Krause dans son ouvrage des *Trois plus anciens documents artistiques de la Fraternité maçonnique*, et par M. Rebold dans son *Histoire générale de la Franc-Maçonnerie*, p. 300 et suiv.

(2) La grande loge de Londres date de l'année 1716. Dès le commencement du XVIII^e siècle, les Anglais établirent des loges aux États-Unis. En 1725, la grande loge anglaise fonda une loge en France; en 1756 fut instituée la grande loge nationale de France, et en 1799 le Grand-Orient de France. En 1744, la mère-loge nationale des Trois-Globes fut organisée à Berlin; en 1770, douze loges principales allemandes se réunirent et fon-

Pour se rendre compte de l'apparition des Francs-Maçons comme puissance organisée, de leur prétendue sagesse ou science et de leur influence, il importe de faire ressortir les traits distinctifs du siècle dernier et de notre époque.

Le siècle actuel et le siècle passé se font remarquer, comme les premiers siècles de l'ère chrétienne ou l'époque des Gnostiques, par un double caractère : d'abord par la confusion, le mélange et l'affaiblissement des doctrines et des religions, par le panthéisme matérialiste ou le matérialisme ; ensuite par l'orgueil, par le besoin de dominer, l'intérêt personnel ou l'égoïsme.

La Renaissance, en remettant en honneur l'antiquité païenne et surtout la philosophie, la politique et les mœurs des anciens, a fait passer l'Europe par des phases semblables à celles que traversa l'antiquité.

Aux grands philosophes, tels que Descartes et Mallebranche, succédèrent des matérialistes, des sceptiques, puis des éclectiques et des panthéistes matérialistes ou des matérialistes. La philosophie du siècle passé est devenue célèbre par le scepticisme, et celle du siècle actuel par l'éclectisme et le panthéisme matérialiste. On a tellement abusé de l'esprit philosophique que, dans les classes qui dominent, un grand nombre de personnes ne croient plus à des vérités, à des principes certains. Aussi, ces personnes sont-elles très disposées, comme les sceptiques anciens, à se diriger, dans la conduite de la vie, d'après des

dèrent à Berlin la grande loge d'Allemagne. En 1721, la franc-maçonnerie fut introduite en Belgique ; en 1730, en Russie ; en 1736, en Suède, et successivement dans les différents pays de l'Europe et de l'Amérique.

probabilités, d'après les lois, les usages en vigueur, les affections naturelles, sans adopter aucune opinion tranchée et exclusive. La conséquence d'un pareil état de choses est nécessairement l'éclectisme et le panthéisme matérialiste, pour ceux qui croient ou feignent de croire en Dieu, et le matérialisme pour ceux qui ne veulent pas de Dieu. Par là, toutes les philosophies et toutes les religions sont mises sur le même rang, également protégées comme l'expression légitime de pensées ou de sentiments également vrais et également respectables. C'est ce qui explique comment il se fait que la célèbre école des éclectiques dirigée par M. Cousin et les panthéistes ayant à leur tête M. Hegel, à l'imitation des philosophes de l'école païenne d'Alexandrie ou des nouveaux Platoniciens, ont tenu à combiner les différents systèmes et les différentes religions, en prenant de côté et d'autre et en soutenant qu'il n'y avait ni vérité, ni fausseté absolue. C'est ce qui explique encore comment les temps modernes ont vu surgir de nombreux écrits ayant pour but de mettre en lumière toutes les religions, de les comparer et de les faire tolérer toutes.

Au point de vue de la politique, la Renaissance, surtout par l'intermédiaire des légistes imbus de l'orgueil, de l'esprit d'absolutisme et de domination de l'empire romain, prépara la restauration de l'orgueil, de l'absolutisme ou de la domination des monarques. La révolution française de 1789 et les révolutions qui la suivirent ne firent que déplacer cet orgueil, cet absolutisme, cette domination ou cet égoïsme, en les faisant passer dans les peuples, ou plutôt dans quelques individus qualifiés de délégués des peuples, ou dans des associations, cherchant de tou-

tes les manières à être investis de la puissance publique. — Quant aux mœurs, elles rappellent également celles de l'antiquité et, par suite, ne font que refléter l'intérêt personnel ou l'égoïsme des anciens.

On nous permettra de laisser parler ici deux auteurs d'un grand renom : Portalis quant au XVIII^e siècle, et Benjamin Constant quant au XIX^e siècle. Portalis (1) dit : « La dissolution des mœurs était à son comble..... Une jeunesse inconsidérée qui, dès le début de la vie, était imprudemment jetée au milieu de toutes les joies du monde, pouvait-elle ne pas contracter des habitudes incompatibles avec les devoirs austères des professions auxquelles elle était un jour destinée. Le moindre mal de la dissipation du premier âge était un dégoût éternel pour toutes les occupations sérieuses, pour tout ce qui supposait un effort. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la corruption des magistrats qui conservèrent plus longtemps que les autres les traces des mœurs et des vertus de leurs ancêtres..... Mais la magistrature fut emportée par le torrent comme les autres ordres, lorsque les anciens magistrats ne purent plus être remplacés que par des jeunes gens que rien n'avait préparés à l'exercice des vertus et des fonctions de leur ministère. Le désordre qui se manifesta plus tard dans la magistrature, minait depuis longtemps toutes les professions et tous les ordres. La noblesse, qui n'avait que des titres sans pouvoir, ne voulait point à ce premier inconvénient joindre celui d'avoir des titres sans richesses. Elle voulait être commerçante, tandis

(1) *De l'Usage et de l'Abus de l'Esprit philosophique.*

que les commerçants aspiraient à être nobles. Elle se ménageait des participations secrètes dans les compagnies de finance ou de négoce ; elle mettait un prix à tous les services qu'elle rendait à ses protégés ; elle sollicitait ouvertement des emplois lucratifs ; elle dédaignait ceux qui n'étaient qu'honorables. Les places militaires, occupées par des hommes qui souvent n'avaient rien, ne pouvaient plus soutenir la concurrence avec les emplois civils, qui étaient remplis par des gens de fortune.... On voyait ses voisins avec jalousie et ses supérieurs avec ambition. Chacun se hâtait de quitter son état avant même que de pouvoir se soutenir dans un autre. Les laboureurs désertaient les campagnes pour venir s'engloutir dans les ateliers des villes. Toutes les professions, sans en exempter aucune, étaient mal remplies, parce qu'elles n'étaient exercées qu'avec dégoût, peine, haine et envie. L'industrie était grande, mais l'inquiétude était plus grande encore ; et les déplacements rapides et continuels des citoyens qui aspiraient toujours à changer de condition dans l'espoir d'améliorer leur existence, entretenaient une effrayante mobilité dans les idées et dans les mœurs... On alla jusqu'à croire qu'on pouvait se passer de mœurs et de religion, et qu'avec le commerce, les sciences et les arts on pouvait maintenir l'ordre, la puissance et le bonheur.... On entendait dire partout que les bornes des connaissances humaines avaient été infiniment reculées. Chacun se demandait avec une sorte de complaisance jusqu'où l'esprit humain peut-il aller, qui peut prescrire des limites à la perfectibilité humaine.... Dans un siècle où l'esprit de commerce et de finance était devenu l'esprit général, où les richesses avaient le pas sur les

honneurs et les plaisirs sur les devoirs, dans un siècle où les citoyens étaient toujours occupés de leur fortune et jamais de la patrie et où le gouvernement était beaucoup plus jaloux d'augmenter le nombre des contribuables que de former de vrais citoyens, dans un siècle enfin où les vices circulaient avec les idées, où les moyens trop faciles d'acquérir et de dépenser, joints à l'impatience de jouir, produisaient des révolutions subites et continues dans les familles, dans les professions, et où conséquemment les hommes ne pouvaient plus, à proprement parler, être liés par des principes ou des habitudes à rien de ce qui existait, dans un tel siècle était-il possible de ne pas prévoir que les vices dépraveraient les maximes, que l'audace des écrits et des systèmes naîtrait de l'audace des mœurs et qu'une fausse philosophie, semblable à la foudre qui frappe le lieu même qu'elle éclaire, finirait, sous prétexte d'amélioration, par dévorer les choses et les hommes.... D'après la situation des esprits et des choses quelques écrivains osèrent tout. Ils flattèrent toutes les haines, toutes les jalousies, toutes les ambitions ; ils furent au-devant des désirs immodérés de leur siècle. Après avoir cherché à détruire la religion par la société, ils travaillèrent à détruire la société par la nature.... Ils entreprirent de reconstruire le monde et de recommencer l'éducation du genre humain.... Ils cherchaient un moyen facile de se procurer leur subsistance et d'obtenir de la célébrité.... Voltaire avait proposé à Frédéric II, roi de Prusse, de faire l'essai d'un peuple d'athées dans le duché de Clèves et s'offrait d'y devenir l'apôtre de l'irréligion et de l'impiété.... En lisant un article de théologie ou de jurisprudence on croyait être jurisconsulte et théo-

logien. On s'imaginait que toutes les idées qui n'avaient pas été conservées dans les nouveaux dépôts des connaissances humaines, étaient surannées et inutiles. Peu de gens avaient le courage ou la volonté de remonter aux sources. Chacun crut pouvoir parler avec suffisance des choses étrangères à son art, à sa profession, à ses études... On vit alors tout le monde aspirer à une sorte de philosophie universelle, qui ne fut que le contentement excessif de soi-même et l'art de parler de tout sans rien savoir. Comme la masse des demi-connaissances augmentait, le vrai savoir n'eut plus aucune influence réelle. Les hommes médiocres furent élevés au rang des hommes supérieurs, et presque toujours aux dépens des hommes supérieurs. L'esprit de sagesse et de circonspection qui caractérise les vrais savants et qui forme l'esprit général dans les siècles où l'on respecte la science, fut remplacé par un esprit de raillerie qui est essentiellement frondeur et borné, parce qu'il ne considère jamais les choses avec une certaine étendue et que dans chaque occurrence il se jette précipitamment d'un côté en abandonnant tous les autres. L'art du philosophe, rendu si facile, multiplia dans toutes les classes les novateurs et les sophistes, et le règne de la saine philosophie fut passé.... On vit de petits brouillons, sans autre mérite que celui de propager quelques idées bien exagérées de liberté et d'égalité, usurper un grand pouvoir; ils préparaient leur despotisme en prêchant l'insubordination et la révolte; ils parlaient au peuple de sa souveraineté pour l'exercer eux-mêmes un jour tout entière au nom du peuple.... Les malheurs furent à leur comble lorsque le peuple, d'abord flatté, corrompu et puis asservi par ses propres corrupteurs, ne

fut plus représenté que par les dernières classes de la société, c'est-à-dire par celles qui vivent constamment aux dépens de toutes les autres.... La puissance fut au pillage comme le trésor.... Le plus forcené, le plus audacieux passait pour le meilleur patriote; les mots ne désignaient plus les choses. Le vol, le pillage, l'assassinat étaient ce qu'on appelait mettre la probité à l'ordre du jour. La liberté n'était que la licence et l'égalité la destruction. Tous les désordres de la barbarie s'étaient joints à tous les vices de la civilisation. On avait corrompu le langage même pour corrompre plus sûrement les mœurs et pour consacrer l'épouvantable alliance de la plus affreuse anarchie avec la tyrannie la plus révoltante. »

Benjamin Constant (1) écrit: « L'expérience n'a-t-elle pas été faite? Qu'a-t-on vu dans toute l'Europe depuis vingt années? L'intérêt bien entendu régnant sans rival. Quel a été le fruit de ce règne? Encore une fois, nous ne parlons pas des crimes. Nous accordons que l'intérêt bien entendu les condamne et que ses conseils les eussent réprimés. Mais cette indifférence, cette servilité, cette persistance dans le calcul, cette versatilité dans les prétextes, qu'était-ce autre chose que l'intérêt bien entendu? Il a servi à maintenir l'ordre dans les temps désastreux.... Il a laissé tomber les têtes et il a garanti les propriétés. Il a empêché le pillage et facilité le meurtre légal. Il a servi au développement des facultés intellectuelles, oui, mais en les développant il les a dégradées. On a été spirituel, mais l'esprit s'est dirigé

(1) *De la Religion*. La citation que nous empruntons à cet ouvrage est d'autant plus importante, que l'auteur, Benjamin Constant, doit être classé parmi les libres penseurs.

contre tout sentiment qui n'était pas égoïste. L'abnégation de soi-même est devenu l'objet de la dérision. On a flétri par l'ironie, rabaisé par le dédain la nature humaine, et l'on a dit que s'était une raisonnable appréciation des choses ou une piquante gâté. Par cela même qu'on était spirituel, on s'est complu dans une sorte d'opposition. Tant qu'il n'y a pas eu de danger, l'intérêt bien entendu a permis à la vanité de critiquer indifféremment le bien comme le mal. Le péril a paru, et l'intérêt bien entendu a conseillé d'applaudir prudemment au mal comme au bien ; de sorte que sous le pouvoir modéré on s'est montré frondeur et sous le pouvoir violent on s'est montré servile. Les vertus ont subi les mêmes dégradations que les facultés. Et en les voyant tellement prudentes, réservées, inquiètes d'en trop faire, on a pu deviner que l'âme n'y était pour rien et que la véritable source était tarie. On a été charitable parce que l'intérêt bien entendu dit au riche que le dénûment sans ressources est formidable. Mais la charité a été mise au rabais.... Importuné d'avance des générations encore en germe, on a reproché à l'indigent ses penchants naturels et à ses enfants leur existence. On a supputé combien de bras peuvent exécuter les travaux nécessaires. On a proscrit le reste du genre humain comme superflu ; et l'on a transformé la vie en un parc que ses propriétaires ont le droit de clore de murs et dont l'entrée n'est accordée que sous le bon plaisir de leur tolérance. Il y avait la partie logique et raisonnable de l'homme séparée de sa partie noble et élevée ; il y avait, en un mot, l'intérêt bien entendu. Et remarquons, le tableau que nous venons de tracer, suppose la prospérité, le calme, un état de choses où rien ne dérange le calcul. Qu'y a-t-il

de plus que les rassemblements industriels des castors ou les réunions bien ordonnées des abeilles? Mais que des circonstances plus graves troublent cette société disposée avec ordre, le système aura d'autres conséquences. Son effet naturel est de faire que chaque individu soit son propre centre. Or, quand chacun est son propre centre, tous sont isolés. Quand tous sont isolés, il n'y a que de la poussière. Quand l'orage arrive, la poussière est de la fange. Amis de la liberté, ce n'est pas avec de tels éléments qu'un peuple l'obtient, la fonde et la conserve. Contemplez l'homme dominé par ses sens, assiégé par ses besoins, amolli par la civilisation, et d'autant plus esclave de ses jouissances que cette civilisation les lui rend plus faciles. Vous voyez combien de prise il offre à la corruption. Songez à cette flexibilité de langage qui l'entoure d'excuses et met la pudeur et l'égoïsme à couvert. N'anéantissez donc pas en lui le seul mobile désintéressé qui lutte contre tant de causes d'avilissement. En adoptant le système de l'intérêt vous ferez de l'homme le plus habile, le plus adroit, le plus sagace des animaux, mais vous le placerez en vain au sommet de cette hiérarchie matérielle; il n'en restera pas moins au-dessous du dernier échelon de toute hiérarchie morale. Les institutions sont de vaines formes lorsque nul ne veut se sacrifier pour les institutions. Quand c'est l'égoïsme qui renverse la tyrannie, il ne sait que partager les dépouilles des tyrans. Déjà une fois l'espèce humaine semblait plongée dans l'abîme. Alors une longue civilisation l'avait éternuée. L'intelligence qui avait tout analysé, avait semé le doute sur les vérités et sur les erreurs. L'intérêt et le calcul réunissaient sous leur bannière les classes éclairées. Un joug de fer

tenait immobiles les classes laborieuses. Aussi, que d'efforts inutiles et que de victimes dans cette minorité déjà si peu nombreuse qui se rappelait un passé moins abject et dont le cœur s'élançait vers un avenir moins misérable! Tout fut infructueux. Les succès même furent stériles. Après Caligula, après Néron, bien plus tard encore sous les règnes de Galba, de Probus, de généreux citoyens crurent un instant que la liberté pouvait renaître. Mais la liberté frappée de mort voyait ses défenseurs tomber autour d'elle. Le siècle ne la comprenait pas. L'intérêt bien entendu les abandonnait. Le monde était peuplé d'esclaves exploitant la servitude ou la subissant. Les Chrétiens parurent. Ils placèrent leur point d'appui hors de l'égoïsme. Ils ne disputèrent point l'univers matériel que la force matérielle tenait enchaîné. Ils ne tuèrent point. Ils moururent, et ce fut en mourant qu'ils triomphèrent. »

Les Francs-Maçons, tout comme les Gnostiques, sont des interprètes de leur époque. Ils ont fait passer dans leurs doctrines, les doctrines du panthéisme matérialiste ou du matérialisme ancien et moderne, et dans leur organisation, l'organisation des castes orgueilleuses, dominatrices et égoïstes des sociétés secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères de l'Orient. C'est ce qui résulte clairement des considérations suivantes :

Chez les Francs-Maçons, comme chez les Gnostiques, les nombres et les figures de géométrie de Pythagore, les idées ou les formes de Platon sont alliés au matérialisme des anciens peuples de l'Occident et à la doctrine d'émanation, particulière aux anciennes religions de l'Orient ; et la philosophie est unie à la religion de manière à produire une religion en apparence uni-

verselle. De même que Pythagore, les Francs-Maçons ont une vénération particulière pour les nombres 1, 3, 4, 5, 7, 9, 10, et pour les figures de géométrie, le triangle, le carré, le pentagone ou l'étoile à cinq pointes, appelée *étoile flamboyante* (1). A l'imitation de Platon, les Francs-Maçons voient dans le Dieu vivant un Ouvrier, un *Architecte* suprême qui imprime à chaque chose sa forme propre (2). Aux notions superficielles, tirées de la philosophie de Pythagore et de Platon, est joint, dans la franc-maçonnerie, le fond des systèmes de philosophie et de religion matérialiste et panthéiste de l'antiquité. Aussi, la cosmologie ou la physique de la franc-maçonnerie, conforme à celle des matérialistes anciens, s'attache aux quatre éléments, l'air, l'eau, le feu, la terre, auxquels, comme chez les Gnostiques, vient s'ajouter un cinquième élément, source des autres, et qui est la lumière, de manière à former cinq éléments, ou le nombre

(1) Voir les rituels et les catéchismes maçonniques. Ainsi, par exemple, pour l'apprenti maçon, *trois* Francs-Maçons assemblés font une loge simple, *cinq* une loge juste, *sept* une loge parfaite; pour le maître maçon une loge parfaite est composée de *neuf* personnes. Le récipiendaire est annoncé par *trois* coups frappés sur la porte de la loge. Le temple de la franc-maçonnerie est censé soutenu par *trois* colonnes. Ces trois colonnes sont représentées par *trois* cierges. La parole du maître fut perdue par *trois* coups. L'apprenti doit faire *trois* voyages symboliques. Le compagnon est censé monter *sept* degrés du temple. Le maître est censé monter un escalier par *trois*, *cinq* et *sept* degrés. Il y a *trois* instruments (appelés bijoux) mobiles, qui sont l'équerre, le niveau hydraulique et le niveau à plomb, et *trois* instruments immobiles. Les batteries se font par 3, 5, 7, 9 fois d'après les grades. Les santés (appelés feus) sont bues en *trois* temps. On boit *sept* santés. Dans les loges on voit figurer notamment le triangle, le carré long et l'étoile à cinq pointes.

(2) Les dénominations de Grand Architecte ou d'Architecte suprême des mondes, sont employées très fréquemment dans la franc-maçonnerie.

cinq, ou le pentagone appelé étoile lumineuse ou flamboyante (1). C'est en adoptant ce cinquième élément ou la lumière d'où tout émane, et qui en réalité n'est autre que l'esprit divin (2), que les Francs-Maçons rentrent en plein dans la doctrine d'émanation ou dans le panthéisme matérialiste qui distingue les anciennes religions de l'Orient, et arrivent à la conception de leur dieu-nature ou de leur dieu comprenant ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. Pour la Franc-Maçonnerie, comme pour les Gnostiques et toutes les religions orientales, la Divinité doit être envisagée sous deux rapports différents; d'abord, comme le Dieu créateur, mais inconnu, incompréhensible, sans forme et sans noms possibles; ensuite, comme le Dieu vivant, connu, qui est la forme absolue de tout ce qui existe et la source de toutes les formes, ou ce qui revient au même, comme le grand Architecte des mondes (3). Ce Dieu qui est le seul qu'on puisse nommer, définir et comprendre, s'appelle *Jéhovah* (4).

(1) Partout où l'étoile à cinq pointes ou le pentagone a été adopté, chez les Perses, chez les Gnostiques, spécialement les Ophites, chez Pythagore, elle signifiait, comme chez les Francs-Maçons, les cinq éléments y compris la lumière. Une observation semblable s'applique au carré long, qui, chez les Francs-Maçons, est censé représenter les quatre éléments ou le monde.

(2) Dans les loges, l'esprit divin est représenté par la *lumière*. Les Francs-Maçons, enfants de cet esprit, sont nommés *enfants de la lumière*. L'initiation maçonnique ou l'initiation à la Divinité des Francs-Maçons se nomme *recevoir la lumière*. Il en était de même chez les adorateurs de la *lumière*, les Perses et les Gnostiques, surtout les Manichéens.

(3) Dans le grade de chevalier Kadosch, on apprend à l'initié qu'en dehors du grand Architecte des mondes, il y a encore le Dieu unique et créateur.

(4) C'est de ce Dieu vivant qu'on parle dans le catéchisme du maître parfait sous le nom de *Jéhovah* ou de grand *Jéhovah*.

Il renferme en lui les deux sexes, le sexe masculin et le sexe féminin (1). Il donne lieu à une série de manifestations ou émanations de moins en moins parfaites, qui se divisent en trois classes nommées la SAGESSE ou la *Couronne*, l'*Intelligence* et la *Science*; la BEAUTÉ, résultat de la puissance de la volonté ou de la puissance morale et sociale, ou de la puissance qui donne la vie et la mort, ou de la *Miséricorde* et de la *Justice*; la FORCE qu'on peut qualifier aussi de *Triomphe*, de *Gloire* et de *Fondement*, ou la force universelle, le principe générateur des êtres, le principe dynamique ou matériel de l'univers (2). A ces trois classes de personnes divines vient s'ajouter une classe qui les résume toutes et qu'on peut nommer la Souveraineté ou la Suprématie. Celle-

(1) C'est pour ce motif que les deux colonnes Jakin et Boaz du temple des Francs-Maçons, colonnes qui représentent deux attributs divins, la *Sagesse* et la *Force*, sont censées ornées à leur chapiteau, d'après le catéchisme de compagnon de l'ancien rituel anglais, de pommes de grenade, anciennement emblèmes des parties génitales de l'homme, et de lis, anciennement emblèmes des parties sexuelles de la femme.

(2) Dans le catéchisme de Maître, l'adepte reçoit le premier enseignement relativement aux attributs divins, la *Sagesse*, la *Force* et la *Beauté*. Gotthald Salomon, membre de la loge l'*Aurore naissante* à l'Orient de Francfort, disait notamment par rapport à ces trois attributs (*Voix de l'Orient, Manuel pour les Maçons*. Hambourg, Berendson, 1845) : « Pourquoi dans tout le rituel maçonnique ne trouve-t-on pas la moindre trace d'un christianisme religieux? Pourquoi le nom du Christ n'est-il pas prononcé une seule fois ni dans les serments, ni dans la prière dite à l'ouverture de la loge ou aux banquets? Pourquoi les Maçons datent-ils leur ère non de la naissance du Christ, mais comme les Juifs, de la création du monde? Pourquoi, dans toute la Maçonnerie ne rencontre-t-on pas un seul symbole chrétien? Pourquoi le compas, l'équerre et la perpendiculaire? Pourquoi n'y voit-on pas figurer la croix et les autres instruments du supplice souffert par les martyrs? Pourquoi, au lieu des mots : *Sagesse, Force, Beauté*, n'a-t-on pas adopté pour devise : *Foi, Espérance, Charité*? — Une Maçonnerie chrétienne serait une flagrante contradiction, un cercle carré, une équerre ronde. »

ci n'exprime pas d'attribut nouveau, mais seulement l'harmonie qui existe entre les autres attributs, leur domination absolue sur le monde, ou la puissance réelle de tous les attributs divins au milieu de la création (1).

Comme chez les Kabbalistes, les trois classes se divisent chacune en trois degrés et comprennent dix manifestations avec la *Suprématie*. De ces dix manifestations, une est la source ou la *Couronne* et neuf en émanent. De plus, parmi ces dix manifestations, les trois premières sont purement intellectuelles et sont distinguées des sept autres qu'on peut appeler les émanations de la construction, parce qu'elles servent immédiatement à l'édification du monde (2). La division la plus nette et la plus tranchée

(1) La Suprématie ou la présence réelle des *trois* attributs divins, c'est-à-dire de la *Sagesse*, de la *Beauté* et de la *Force*, au milieu de la création, est figuré en Angleterre dans les grades de Royal-Arche par *trois* personnes, par un prophète (image de la Sagesse), par un grand-prêtre (image de la puissance morale ou de la Justice), par un prince (image du pouvoir matériel ou de la Force). — Au surplus, nous croyons devoir faire remarquer que les Francs-Maçons se servent de différents termes pour qualifier les bases de la Franc-Maçonnerie, spécialement la *Sagesse*, la *Beauté* et la *Force*. C'est ainsi que Fessler, dans ses *Écrits sur la Franc-Maçonnerie*, p. 81, les nomme *Religion* (puissance religieuse), *Droit* (puissance sociale) et *Loi* (loi naturelle ou puissance dynamique).

(2) Dans les réceptions pour les grades écossais d'Architecte ou de Saint-André, les dix manifestations célestes (symbolisées dans d'autres grades par l'échelle mystique) sont représentées, les trois premières par une gloire, c'est-à-dire par un triangle lumineux, ou par une étoile lumineuse, et les sept autres, par sept têtes d'anges ou par sept étoiles. Le récipiendaire reçoit par rapport à ces étoiles l'explication suivante : « Vous voyez autour d'elle (l'étoile lumineuse) sept autres étoiles qui ont une signification multiple. Sous un rapport elles vous indiquent la même chose que les neuf étoiles que vous avez remarquées sur le tapis d'apprenti. Sous un autre point de vue, elles ont une autre signification et d'autres caractères : l'étoile lumineuse peut se passer d'elles, aussi longtemps qu'elle brille au firmament et qu'elle sert ainsi à éclairer tout l'univers ; mais dès que nous la

dans les trois classes de manifestations de la Divinité est celle qui les partage en deux parties : la première, qui comprend la 1^{re} et la 2^e classe ou les manifestations intellectuelles et morales ou sociales, et la seconde, qui renferme la 3^e classe ou les émanations dynamiques et matérielles (1). Quant aux symboles destinés à représenter les émanations divines, comme celles-ci sont de différentes espèces, il y a aussi différentes espèces de symboles pour les figurer. Parmi ces symboles se trouvent, de même que chez les Gnostiques, des figures de géométrie (notamment le triangle, le carré long, le pentagone, l'heptagone), des chiffres (spécialement 3, 4, 5, 7, 9,), les trois lignes appelées colonnes (dont on a fait des colonnes du temple), ou les symboles intellectuels ; ensuite la lumière, le soleil, la lune, les étoiles, ou les symboles matériels (2). A la Divinité ou à la lumière, et en général aux esprits bienfaisants, sont opposés la nature mauvaise, le génie du mal, les ténèbres, ou les esprits malfaisants. — En comprenant la Divinité, ou la nature par excellence et la nature mauvaise, comme nous venons de les faire connaître, les Francs-Maçons doivent nécessairement voir et voient en effet dans les différents

choisissons comme le guide qui doit nous montrer le chemin vers le sanctuaire et éclairer notre *travail*, les sept étoiles sont nécessaires pour obtenir plus de clarté et de perfection. » Nous verrons plus loin quel est le *travail* ou plutôt le but que se proposent les Francs-Maçons. Ce travail ou ce but consiste à modeler la société sur la Divinité de la Franc-Maçonnerie, surtout sur la partie de la Divinité qui est le monde visible et auquel président spécialement les sept émanations dites de la construction.

(1) Les trois classes dans lesquelles la Divinité est partagée, donnent lieu à un nombre plus ou moins grand de degrés, de subdivisions ou d'émanations célestes, selon les différents rites ou systèmes des Francs-Maçons.

(2) Ces différents symboles jouent un grand rôle dans les temples maçonniques. Les rituels et les décorations des loges les rappellent fréquemment.

êtres soit des développements de la Divinité ou de la lumière, soumis à la même loi, à la même progression ou à la même échelle que celle-ci ; soit des développements de la nature mauvaise ou des ténèbres. Les conséquences de ce système sont surtout importantes en ce qui concerne les hommes (1). Ceux-ci, pour autant qu'ils soient *des enfants* ou des serviteurs de la lumière, comme la Divinité même, sont partagés en deux divisions bien distinctes. Les uns sont initiés à la pure lumière ou à l'esprit divin et à la justice divine et, par suite, sont revêtus de grades supérieurs et constituent la Franc-Maçonnerie intérieure. Les autres, plus matériels et occupant les degrés inférieurs, sont réputés ne pas pouvoir s'élever à la pure lumière et sont rejetés par ce motif dans la Franc-Maçonnerie extérieure ou symbolique (2). Quant aux hommes qui ne sont pas des serviteurs ou des enfants de la lumière, et c'est là de beaucoup le plus grand nombre, ils sont considérés comme des produits de la nature mauvaise, de l'esprit du mal ou des ténèbres, et portent le nom d'*enfants des ténèbres* ou de profanes.

Cette double division du genre humain en deux parties bien tranchées, et notamment le plus haut rang accordé à la franc-maçonnerie supérieure, qui est censée être l'expression la plus élevée et la plus pure de la Divinité, ou l'esprit divin incarné et

(1) Pour les Francs-Maçons, les hommes, quels qu'ils soient, sont ou des enfants de la lumière, c'est-à-dire des initiés à la franc-maçonnerie, ou des enfants des ténèbres, des profanes placés en dehors de la franc-maçonnerie. Cette division est d'une grande importance au point de vue des conséquences qu'elle produit.

(2) Cette distinction est la base de la division en deux parties des sociétés secrètes ou des mystères des Francs-Maçons, dont nous parlerons ci-après.

mis à la portée de l'humanité, expliquent les écrits des Francs-Maçons, qui ne tarissent pas d'éloges sur la Franc-Maçonnerie et vont jusqu'à diviniser la science maçonnique dans les termes suivants : « La Franc-Maçonnerie est un phare où brûle un feu divin d'où s'échappe la vraie lumière qui doit un jour éclairer et moraliser le monde (1). » « Le véritable Maçon scrute la nature, porte ses investigations jusque dans les secrets les plus intimes et d'une main hardie il écarte, à force de travail, le voile qui la couvre et la dérobe au vulgaire ignorant; il commande à la nature, anime ou crée à son tour et remplit sa glorieuse mission. Initié aux sublimes mystères, rien ne résiste plus à sa volonté (2). » « La Franc-Maçonnerie est le résumé de la sagesse divine et humaine, la morale universelle qui ne reçoit pas la loi, mais qui la donne et qui affranchit tous ses religieux des préjugés de leur pays ou des erreurs de la religion de leurs pères(3). » « La Franc-Maçonnerie est un flambeau lumineux placé au milieu des populations profanes pour les éclairer (4). » « La Franc-Maçonnerie est une étoile flamboyante qui, resplendissant de feux au faite du temple éternel, verse des torrents de lumière sur la société (5). » « Une institution céleste que Dieu créa comme un soleil moral pour éclairer les mortels assez heureux pour s'abriter sous elle (6). » « Le vrai temple de la lumière, placé sur la cime de la montagne sa-

(1) *Le Franc-Maçon*, mars 1857, p. 22.

(2) *Le Globe*, t. III, p. 111. *Discours de Esdocéca*.

(3) Ragon. *Cours philosophique*. — *Le Globe*, t. III, p. 175.

(4) *Le Globe*, t. I, p. 105.

(5) *Le Globe*, t. I, p. 104.

(6) *Le Franc-Maçon*, septembre 1857, p. 177.

créée, où se trouvent le génie de la vérité et dont l'autel est la vertu (1). » « Un phare lumineux, un signe d'appel et de ralliement, qui saisira l'idée démocratique de notre époque, pour emporter l'humanité vers ses sublimes et merveilleuses destinées (2). » « Un vénérable débris de l'antiquité, source cachée de tous les progrès qui se sont opérés depuis cent ans dans le monde (3). » « S'il m'était permis d'ouvrir à vos yeux les archives du monde et d'en dévoiler les mystères, pour y chercher l'institution de notre art, vous y verriez son origine, antérieure même aux siècles, comme dépôt dans les décrets éternels du grand Architecte de l'univers; vous y verriez la puissance de cet art agissant sur le ténébreux chaos, en tirer la lumière, diviser les éléments, former cette immense quantité de sphères, en régler les ressorts et les cours pour en fixer l'immuable harmonie; de là, dans l'enfance de la nature, passant à l'homme comme le premier apanage de son être, faire la gloire du sage Salomon, le bonheur et la science de tous ceux à qui il a été permis, comme à vous, d'en sonder la profondeur (4). » — Nous ajoutons que les Francs-Maçons agissent envers les Écritures saintes comme ils agissent envers les autres religions, en les faisant rentrer forcément dans leur système de panthéisme matérialiste. Il y a cependant cette différence avec les autres religions, qu'à l'imitation des Kabbalistes, ils s'attachent surtout aux traditions, dénominations et personnages des Hébreux, et par

(1) *Annales maçonniques*, t. IV, p. 339.

(2) Discours du 13 décembre 1845, du Franc-Maçon Grisar.

(3) *Le Globe*, t. IV, p. 195.

(4) *Le Globe*, t. IV, p. 383.

suite à l'Ancien Testament. De là vient que la science maçonnique a l'enveloppe et l'extérieur du Judaïsme et parle, par exemple, de Jéhovah, de l'arche d'alliance, du chandelier à sept branches, d'Adam, d'Ève, de Caïn, d'Abel, du jardin d'Éden, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, des patriarches en général, de Salomon, de l'autel des holocaustes, des coutumes juives. — Tels sont les principes fondamentaux de la franc-maçonnerie qu'on peut appeler théorique, principes qui, semblables aux principes fondamentaux de la science des Gnostiques, spécialement des Kabbalistes, reflètent les données des systèmes philosophiques et religieux, de manière à présenter les apparences d'une religion universelle et de l'union de la philosophie et de la religion. La Franc-Maçonnerie théorique a pour complément la Franc-Maçonnerie pratique, qui a la prétention, ou bien d'opérer des prodiges au moyen de la connaissance de la Divinité et de certaines pratiques; ou bien de mettre en application dans le monde les principes de la Franc-Maçonnerie. Ces deux sortes de Franc-Maçonnerie ont servi de fondement aux doctrines maçonniques qui ont apparu au siècle dernier et dans notre siècle. Ces doctrines peuvent se diviser en deux catégories, celles qui se sont tenues surtout aux pratiques superstitieuses, et celles qui ont préféré surtout les pratiques sociales ou politiques. — Dans la première catégorie il faut ranger Joseph Balsamo ou Cagliostro, Schropffer, le comte de Saint-Germain et Swedenborg (1). Joseph Balsamo ou Cagliostro, qui avait de grandes prétentions

(1) Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*; Michaux, *Biographie universelle*.

à la bienfaisance, parvint à inspirer un enthousiasme extraordinaire pour sa personne et à mener une vie princière, grâce aux secours qu'il recevait, paraît-il, des loges. Il sut faire accroire qu'il avait guéri plus de 15000 malades (bien que ses connaissances en médecine fussent extrêmement bornées), et qu'il était âgé de plusieurs mille années. Pour opérer ses prétendus prodiges il se servait d'un enfant à l'état d'innocence (appelé pupille ou colombe) placé devant une carafe et abrité d'un paravent. Par l'imposition des mains de Cagliostro, cet enfant correspondait, disait-on, avec les esprits ou les anges et recevait le don de voir dans la carafe tout ce qu'on voulait qu'il vit. Le 7 avril 1791, Cagliostro fut condamné à Rome pour avoir pratiqué la Franc-Maçonnerie. En France, il fut le fondateur de la Franc-Maçonnerie de dames, dite *d'adoption*.

Pour Schropffer, la Franc-Maçonnerie se confondait avec la magie. Il avait dans sa maison une loge où il faisait voir des revenants. Il se brûla la cervelle en promettant à ses adeptes qu'il ressusciterait. Inutile de dire qu'il ne ressuscita point. Le comte de Saint-Germain, autre aventurier, dont on ne connut jamais le véritable nom de famille, sut gagner les bonnes grâces de Louis XV par l'intermédiaire de Madame de Pompadour. Il prenait avec les personnages les plus considérables et les plus instruits un ton de supériorité dédaigneuse qui lui réussissait presque toujours. Cet homme qui, paraît-il, servit d'espion à plusieurs ministres, disait avoir été témoin de faits passés sous Charles-Quint, François I et Henri VIII, et prétendait avoir soupé avec les Pères du concile de Trente et avoir vécu du temps de Jésus-Christ. Swedenborg, après avoir publié différents ouvrages

sur les sciences naturelles, se crut ou feignit de se croire en possession d'une science supérieure au moyen de laquelle il communiquait avec les êtres purement spirituels et Dieu. Il fit des révélations sur le culte et les Ecritures, et parla en témoin oculaire des faits qu'il rapportait et qui étaient relatifs à des conversations avec Dieu et les anges. Tantôt il assistait à une conférence dans le temple de la Sagesse; tantôt il s'entretenait dans le monde spirituel avec Pythagore, Socrate, Xénophon, Luther, Calvin, Sixte V, Louis XIV, Newton, etc. Il terminait tous les chapitres de ses ouvrages par une vision céleste, qualifiée de *memorabilia*, où il racontait, avec autant de détails que d'assurance, ce qu'il avait vu et entendu dans les cieux en présence du Seigneur et dans la société des anges. Quand on allait le visiter, il fallait attendre longtemps avant d'être admis. Quelquefois le docteur illuminé était livré à une méditation profonde qu'on craignait, disait-on, de troubler; d'autres fois il conversait avec des morts illustres qu'il ne pouvait quitter brusquement. On sut, par ses sectateurs, que les richesses qu'il distribuait, lui étaient fournies par un homme d'une basse extraction qui était parvenu à acquérir une fortune colossale et avait écrit un livre sur le *grand œuvre*. Le fond du système de Swedenborg fut emprunté au système des Gnostiques, spécialement des Kabbalistes et n'en différait que par les dénominations et l'identification de Jéhovah et de Jésus-Christ. Comme les Kabbalistes, Swedenborg considérait Dieu comme la source de la lumière et des autres éléments; il admettait dans la Divinité trois classes de manifestations et les deux sexes, dans l'homme trois classes pareilles, et dans les Ecritures différents sens. — Dans la se-

conde catégorie des Francs-Maçons il faut placer les autres sectes maçonniques. Cette seconde catégorie peut se diviser également en deux espèces de sectaires. Les premiers, qui, surtout en matière sociale ou politique et à l'égard du monde profane, tirent immédiatement des doctrines du panthéisme (notamment de la notion de la Divinité et du principe que l'esprit des Francs-Maçons est une partie de l'esprit divin ou de ce qui excelle dans la nature) des conséquences logiques et rigoureuses; les seconds, qui repoussent ces conséquences. Les premiers ne veulent pas de transaction ni de composition avec les lois et les usages établis, demandent, par rapport à ces usages et à ces lois, la liberté complète et immédiate, et méprisent toutes les lois qui ne sont pas les leurs, comme étant l'œuvre de puissances subalternes qui ne les valent pas. Tels sont les novateurs avoués, parmi lesquels il faut comprendre les Jacobins et ceux qu'on qualifie actuellement de jeunes, de progressifs ou de parti démocratique de la franc-maçonnerie (1). Les seconds cherchent au contraire à ménager les apparences, à ne pas heurter de front et trop ouvertement les lois et les usages des peuples, et surtout à ne pas compromettre la domination aristocratique des hauts grades des loges. Tels sont les Francs-Maçons qu'on qualifie d'ordinaire d'anciens, de doctrinaires ou de parti aristocratique de la franc-maçonnerie. Ils respectent en apparence les lois civiles et religieuses. Ils se conforment aux pratiques du culte chrétien et se font même appeler Chrétiens (2).

- (1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*; Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*.

(2) Un ancien document de la franc-maçonnerie, la charte de Cologne

Au surplus, chez les Francs-Maçons, comme chez les Gnostiques, on trouve des cérémonies du culte semblables en apparence à celle des Chrétiens, spécialement le baptême, la confirmation, la confession, la cène (1).

Les doctrines maçonniques dont nous venons de parler et qui concernent la Divinité ou la nature par excellence, c'est-à-dire le corps de la Divinité ou les éléments, la partie intellectuelle, morale et dynamique ou matérielle de la Divinité ou de la nature par excellence, ou la *Sagesse*, la *Beauté* et la *Force* (dont nous traiterons plus en détail au livre II), et les parties de la Divinité ou de cette nature unies au corps humain, ou l'esprit et l'âme de l'homme, sont tenues secrètes avec soin. Elles ne sont révélées aux profanes et même aux initiés de la catégorie inférieure que par des symboles, des mots ou des explications incomplètes, par la tolérance des différentes philosophies et des différents cultes, et forment le fond secret des sociétés secrètes et religieuses ou des mystères des Francs-Maçons.

Ces mystères, qui rappellent complètement ceux des Gnostiques et d'où l'on tient soigneusement éloignés les profanes non

de 1535, appela les prédécesseurs des Francs-Maçons ou des Gnostiques « de vrais Chrétiens. » Les catéchismes maçonniques parlent de la Bible, de la sainte Écriture, de l'Évangile. — L'art. 2 du règlement de la Franc-Maçonnerie porte : « Dans la sphère élevée où elle se place, la Franc-Maçonnerie représente la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres ; mais elle interdit formellement à ses assemblées toute discussion en matière religieuse ou politique, qui aurait pour objet la controverse sur les différentes religions, soit la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement. » Nous aurons l'occasion plus loin, au livre II, de revenir sur cette dénomination et sur la portée dudit article, et de les apprécier à leur juste valeur.

(1) Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 139 et suiv.

initiés ou les enfants des ténèbres, au point de vue de leur organisation ou des sociétés qu'ils forment, sont partagés, comme la Divinité ou la nature, en deux grandes divisions : l'une, qui est intérieure ou mystérieuse et dont les doctrines et les actes sont cachés; l'autre, qui est extérieure, ouverte aux adeptes des différentes religions et philosophies moyennant certaines conditions, et qui par là se trouve en contact avec le monde profane (1). Ces deux grandes divisions se subdivisent et donnent lieu à des classes et à des degrés ou des grades. Les degrés ou les grades sont variables (2). Mais les classes qui sont au nombre de trois (non compris l'autorité suprême ou celle qui les résume et les représente toutes les trois) sont invariables, à l'imitation des trois classes contenues dans la Divinité ou la nature par excellence (3). Dans la dernière classe ou la classe in-

(1) La première est nommée d'ordinaire la Franc-Maçonnerie écossaise, chapitrale ou rouge, et la seconde, la Franc-Maçonnerie symbolique, de Saint-Jean ou bleue (Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 27, note).

(2) Le nombre des degrés dépend des différentes époques et des différents rites. En France, au siècle dernier (*Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, 1787), la Maçonnerie extérieure comprenait quatre degrés (apprenti, compagnon, maître et maître parfait), et la Maçonnerie intérieure, abstraction faite de l'autorité suprême, comprenait huit degrés. Aujourd'hui le nombre des degrés est porté à trente-trois. Le rite Misraïm est encore plus riche en degrés et en compte quatre-vingt-dix. Dans les différents rites il y a au moins huit cents degrés. Le nombre des degrés est en rapport avec les distinctions ou les émanations que les systèmes maçonniques parviennent à mettre en relief dans les trois classes de manifestations divines. La multiplication du nombre de degrés est avantageuse en ce sens, qu'elle est de nature à satisfaire l'ambition des initiés, et à détourner ceux qui cherchent à découvrir les secrets de la Franc-Maçonnerie.

(3) Quel que soit le nombre des degrés des différents rites, on y retrouve toujours les trois classes en question.

férieure qui constitue la division extérieure ou l'ordre extérieur et qui a pour chef un Grand-Maitre avec des Conseils, l'enseignement est symbolique ou matériel ou préparatoire (1). Il en est autrement dans les deux autres classes qui forment la division intérieure ou l'ordre intérieur. Dans l'une, on s'occupe principalement de la *Beauté*, c'est-à-dire de ce qui est le résultat de la puissance de la volonté, ou de la puissance morale et de la puissance sociale ou politique, ou de la justice, telle que la comprendraient les anciens, ou de la *vengeance*, et aussi de la *miséricorde* ou de la grâce. Dans l'autre, il s'agit surtout de la *Sagesse* ou de la puissance spirituelle, religieuse et scientifique. Dans l'une, l'attribut est l'épée ainsi que le poignard ; dans l'autre, l'attribut est la croix \times ou la croix de Saint-André ou un autre symbole religieux. Au sommet de la hiérarchie de la Franc-Maçonnerie, et comme formant une quatrième classe qui domine et comprend les trois classes susdites est le chef suprême de l'Ordre avec des conseils ou comités. Ils sont en possession de tous les secrets politiques et religieux des associations maçonniques, réunissent tous les pouvoirs et sont investis de la domination suprême (2). Les rituels et les cérémonies de réception varient

(1) Voir les rituels et les catéchismes maçonniques. Alexandre de Saint-Albin, *Les Francs-Maçons*, p. 92 et suiv.

(2) Les différents grades supérieurs rappellent, comme dans les mystères anciens, les deux castes supérieures des peuples orientaux, celle des guerriers et celle des prêtres, et par suite se rapportent ou à la puissance sociale ou guerrière, ou à la sagesse et la religion. Parmi les grades de la première espèce sont les grades d'écossais ou d'élu, de chevalier, de grand commandeur, de prince, de souverain. Parmi ceux de la seconde se trouvent les grades de Saint-André et d'architecte. — Dans les grades d'élu tout respire la mort et la vengeance. D'après le *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite*, les Francs-Maçons y sont habillés en noir et portent

d'après les grades. Dans les grades inférieurs il y a des épreuves par les éléments et des épreuves intellectuelles, morales et sociales. Les premières consistent à purifier le récipiendaire par la terre, par l'air, par l'eau, par le feu. A cet effet, on introduit le récipiendaire dans des lieux obscurs qui sont censés être souterrains (purification par la terre); on le place sur une machine qui l'élève à une certaine hauteur et d'où il doit se précipiter (purification par l'air); on lui fait boire de l'eau et puis un breuvage amer (purification par l'eau); sur l'ordre du Maître ou Vénérable qui dit « qu'il passe par les flammes purificatoires, » on lui fait passer sous la figure des flammes (purification par le feu). Parmi les secondes épreuves il y a celles de la réflexion. A cet effet on mène le récipiendaire dans une chambre solitaire où on l'abandonne quelque temps à ses pensées. Les cérémonies de réception consistent notamment dans les suivantes : on ôte en partie au récipiendaire ses vêtements; on lui met à nu le côté gauche et le genou droit; on lui fait mettre son soulier en pantoufle; on lui enlève son chapeau et son épée,

un plastron sur lequel est brodé une tête de mort avec un os et un poignard en sautoir, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*. Ils portent aussi un grand cordon noir avec la même devise *vaincre ou mourir*. Au bas du cordon pend un poignard. Le mot de *vengeance* figure différentes fois dans les rituels des grades d'élu. Dans les grades de chevalier de l'épée ou de chevalier d'Orient, il s'agit de la *miséricorde* ou de la grâce à obtenir pour les frères qui sont censés être en servitude. — Dans les grades de Saint-André ou d'architecte, il est question spécialement de l'ordre spirituel ou de la religion; les emblèmes principaux y sont la croix de Saint-André, le triangle ou l'étoile flamboyante et des étoiles ou des têtes d'anges. — Voir aussi Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 193. Le Chef suprême, placé à la tête de tout l'ordre, est à celui-ci ce que le Grand-Maître est à l'ordre extérieur.

ainsi que tout son métal (argent); on lui bande les yeux et on le conduit jusqu'aux portes du temple où il est annoncé au moyen de trois grands coups. On le mène près du Maître ou Vénérable en lui mettant la pointe d'une épée sur la poitrine; on lui lit différentes sentences; on lui fait des questions et on le fait passer entre les deux colonnes du temple, après quoi vient la prestation de serment de foi et de silence (1).

Pour le grade de Maître ou de Vénérable qui correspond à celui de Melanophoros des mystères égyptiens, les épreuves sont des plus lugubres : le candidat est introduit dans un appartement décoré en noir où se trouve, dans un cercueil, un mannequin représentant un mort et où les frères maçons sont habillés en noir; le candidat est examiné et questionné, puis renversé dans le cercueil d'où l'on a retiré le mannequin, et traité comme un mort (2). Quant aux grades supérieurs, ceux où l'on fait appel à la puissance de la volonté, à la puissance sociale ou politique, à la justice ou plutôt à la vengeance, il y avait, au siècle dernier, les épreuves suivantes : pour un de ces grades, le candidat était conduit dans l'assemblée des frères où était censé se trouver le monarque et où le Maître ou Vénérable avait le front ceint d'une couronne. Là il était demandé vengeance de la mort de l'architecte du temple ou de la mort d'Adonhiram. Le candidat recevait des gants ensanglantés, et après avoir prêté serment il était obligé de tirer vengeance de la mort d'Adonhiram. Il était conduit dans une chambre faiblement éclairée.

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 28 et suiv. et en général les recueils maçonniques.

(2) *Idem*, t. I, p. 52 et suiv.

Dans cette chambre il y avait une caverne où était assis un fantôme, et près de là un transparent avec le mot de *Vengeance*, ainsi qu'une table sur laquelle étaient placés une lampe et un poignard. Le candidat recevait l'ordre de prendre la lampe, de s'armer du poignard, d'entrer dans la caverne, de frapper tout ce qui lui résisterait, de se défendre, de venger le Maître et de se rendre digne d'être élu. Après que le candidat avait frappé le fantôme, il était tenu de prendre par les cheveux la tête abattue et, les mains teintes de sang, de se rendre dans l'assemblée des frères où il était complimenté sur son zèle et sa fermeté et recevait le grade d'élu. — Pour un autre de ces grades, il y avait dans la loge trois squelettes, le récipiendaire portait deux têtes de mort et un poignard. Après avoir puni un des traîtres, il était censé avoir été à la recherche de deux autres traîtres (1). La tradition ou la donnée historique qui sert de base aux associations secrètes et religieuses ou aux mystères des Francs-Maçons, conformes d'ailleurs aux mystères d'Osiris des Égyptiens, est l'histoire d'Adonhiram ou plutôt l'histoire du dieu Osiris. Voici cette histoire accommodée aux institutions maçonniques, spécialement au langage maçonnique qui fait de Dieu un *architecte* et du monde *le temple de Salomon*, et à l'esprit des siècles modernes qui n'aime pas les expressions trop libres et trop crues. L'architecte Adonhiram, choisi par Salomon, présidait au paye-

(1) *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite* (1787), grades d'élus. On remarquera que les épreuves, telles qu'elles étaient suivies à cette époque pour les grades d'élus, étaient conformes aux épreuves, telles qu'elles étaient usitées dans les anciens mystères égyptiens, et par suite conformes à ce qui fait l'âme de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire les traditions païennes.

ment des ouvriers qui bâtissaient le temple. Pour donner à chacun le salaire qui lui revenait, Adonhiram les divisa en trois classes, les apprentis, les compagnons et les maîtres (1). Il donna, à chacune de ces classes un mot de guet, des signes propres et la manière dont les frères devaient se toucher pour être reconnus. Chaque classe devait tenir ses signes et son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulurent se procurer le mot, et par là, le salaire des maîtres. Ils se cachèrent dans le temple et se portèrent chacun à une porte différente. Au moment où Adonhiram, conformément à son habitude, allait fermer le temple, le premier compagnon qui le rencontra lui demanda la parole du maître. Adonhiram refusa et reçut sur la tête un grand coup de bâton. Il voulut fuir par une autre porte, même rencontre, même demande et même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tua pour le même refus. Les assassins l'enterrèrent sous un tas de pierres au-dessus duquel ils mirent une branche d'accacia pour reconnaître la place où avait été mis le cadavre. L'absence d'Adonhiram désespéra Salomon et les maîtres; on le chercha partout; enfin un des maîtres découvrit son cadavre. Dans la crainte qu'Adonhiram n'eût révélé le mot du guet appelé la parole, tous les maîtres convin-

(1) Dans l'histoire d'Adonhiram, qui est racontée dans le grade de maître ou de vénérable, c'est-à-dire dans le *troisième grade* de la Franc-Maçonnerie symbolique ou extérieure, pour ne pas divulguer la Franc-Maçonnerie secrète ou intérieure, et laisser voir que celle-ci renferme les *deux classes les plus élevées*, tandis que la Franc-Maçonnerie symbolique comprend la *classe la plus basse*, on a appliqué la dénomination de *classes* aux *trois degrés* de la Maçonnerie symbolique, de manière à laisser croire que toute la Franc-Maçonnerie y était contenue.

rent de le changer (1). Cette parole ou le mot Jéhovah fut retrouvé par les Templiers. Il incombe à la Franc-Maçonnerie de venger la mort de son architecte ou de son maître Adonhi-

(1) L'histoire de l'architecte Adonhiram est semblable à celle de la divinité que les Égyptiens appelaient Osiris. Adonhiram assassiné par trois personnes tout comme Osiris, est, comme ce dieu, l'objet de la vengeance. Et comme lui, il est retrouvé après bien des recherches, mais il n'est pas retrouvé en entier, en ce sens que la parole du maître (*Jéhovah*) fut perdue. On comprend que les Francs-Maçons aient parlé de *parole perdue*, plutôt que de *membre viril* perdu, par suite des exigences de l'esprit du siècle ou de la civilisation chrétienne. D'ailleurs ces deux expressions, le mot de guet Jéhovah et les parties génitales de l'homme, au point de vue du langage symbolique des religions anciennes, désignent une force ou une puissance secrète, et par suite atteignent le même but, celui de faire allusion à la perte de cette puissance ou de cette force. Il est à remarquer en outre que le mot *parole*, employé pour désigner le nom de la divinité ou la puissance divine secrète, était un terme consacré par la religion des Perses ou la religion des enfants de la lumière. Dans les Jeschts-Sadis, XXX (Anquetil, *Zend-Avesta*, t. II, p. 144), on lit : « Zoroastre consulta Ormuzd en lui disant : O Ormuzd, quelle est la *parole* excellente et élevée ? Quelle est la *parole* victorieuse ? Quelle est la *parole* source de lumière ? Quelle est la *parole* principe d'action ? Quelle est la *parole* qui frappe et qui triomphe ? Quelle est la *parole* qui donne la santé, qui rend malade et vainct les deus (démons) hommes ? Quelle est la *parole* qui dans tout le monde remplit les désirs ? Quelle est la *parole* qui dans tout le monde éloigne et détruit ce qui est contraire au bien ? — Alors Ormuzd dit : mon nom, ô Zoroastre, nom immortel, nom excellent, voilà la *parole* excellente et élevée, la *parole* victorieuse, la *parole* source de lumière, la *parole* principe d'action, la *parole* qui frappe et triomphe, la *parole* qui donne la santé, la *parole* qui rend malade et vainct les deus hommes, la *parole* qui dans tout le monde fait obtenir ce qu'on désire, la *parole* qui dans tout le monde éloigne et détruit ce qui est contraire au bien... Mon nom est le principe et le centre de tout ce qui existe, celui qui peut tout, l'intelligence, la science, le roi, le juste juge, le souverain roi... Mon nom est l'auteur de tout, mon nom est celui qui est tout (ou le Jéhovah des Kabbalistes). » — Enfin l'identité entre Adonhiram et le dieu qui portait différents noms chez les différents peuples, et était nommé Osiris chez les Égyptiens, Ormuzd chez les Perses et Jéhovah chez les Juifs, est reconnue par les Francs-Maçons eux-mêmes (V. *L'Astrée*, 1837, ainsi que Alexandre de Saint-Albin, *Les Francs-Maçons*, p. 222.).

ram (1). Comme les associations secrètes ou les mystères des Égyptiens et en général des anciens, les associations secrètes ou les mystères des Francs-Maçons sont accessibles à des hommes et à des femmes, en ce sens qu'il y a non-seulement la Franc-Maçonnerie pour hommes, mais encore la Franc-Maçonnerie pour femmes, dont les loges s'appellent *loges d'adoption* (2). — Entre Francs-Maçons il y a, en dehors du récit, trois moyens de se reconnaître, ceux de la bouche, de la poitrine et de la main (la parole, les signes, l'attouchement), et en dehors de la tradition verbale, trois sortes d'écritures y compris l'écriture ordinaire (3). Parmi les fêtes il y a celles du repos de la nature ou de la mort d'Osiris chez les Égyptiens, de la régénération de la lumière et du retour du soleil ou de la découverte du corps d'Osiris chez les Égyptiens, du réveil de la nature ou du réveil du Nil chez les Égyptiens (4).

Il est d'une haute importance de faire remarquer, d'abord, qu'à l'organisation et à l'histoire des sociétés secrètes et religieuses ou des mystères de la Franc-Maçonnerie est attachée une quadruple interprétation: intellectuelle ou religieuse ou mystique et scientifique, morale et sociale ou politique, matérielle ou symbolique, historique; ensuite, que les personnes initiées aux mystères de la Franc-Maçonnerie recourent à tous les moyens possibles pour cacher les secrets des associations maçonniques (5). — Tels

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'hist. du Jacobinisme*, t. I, p. 211 et s.

(2) Voir, par exemple. *La vraie Franc-Maçonnerie d'adoption* (1787).

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 36, 46, 384, et la planche intitulée : « Alphabets et hiéroglyphes maçonniques. »

(4) Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. II.

(5) Ces quatre interprétations correspondent aux trois classes et à la

sont les traits principaux des associations secrètes ou des mystères de la Franc-Maçonnerie. On peut ajouter qu'à l'imitation des Gnostiques manichéens, les Francs-Maçons sont divisés en *loges* pour ce qui regarde le gouvernement extérieur de leurs associations, et se servent du mot *travailler* pour désigner le fait de se réunir en loge. Comme les Gnostiques manichéens, lorsqu'ils s'assemblent, les Francs-Maçons ont soin avant tout de fermer soigneusement les portes et de placer des sentinelles pour veiller à ce qu'aucun profane ne vienne surprendre les secrets de l'association. C'est ce qu'on appelle *couvrir le temple*, en souvenir de ce que, anciennement, du temps des Gnostiques manichéens, des sentinelles étaient placées au sommet du lieu de réunion ou du temple. De plus, comme les Gnostiques manichéens, les Francs-Maçons prennent les noms de *enfants de la veuve* et appellent l'univers le *temple de Salomon*. L'œuvre de la Franc-Maçonnerie consiste à reconstruire ce temple d'après les

suprémacie (espèce de résumé des trois classes ou de quatrième classe) contenues dans la divinité ou la nature, ainsi qu'aux trois classes et à l'autorité suprême (espèce de résumé ou de quatrième classe) comprises dans les mystères. Les auteurs francs-maçons et parmi eux, M. Ragon, dans son *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, ont mis volontiers en relief les interprétations historiques, morales et symboliques, en passant prudemment sous silence notamment l'interprétation sociale ou politique qui se rattache à la puissance ou au pouvoir de la Franc-Maçonnerie. Cette interprétation est une des plus significatives et constitue la partie la plus importante des secrets de la Franc-Maçonnerie et sa principale raison d'être comme société secrète et puissamment organisée. Nous aurons l'occasion plus loin de revenir en détail sur la signification politique de la Franc-Maçonnerie. C'est surtout pour cacher cette signification et pour pouvoir plus sûrement atteindre le but politique qu'elle se propose, que la Franc-Maçonnerie, à l'imitation des Gnostiques, met tout en œuvre pour faire croire qu'elle n'a pas de signification politique.

doctrines maçonniques (1). Nous devons faire observer en outre qu'on retrouve dans les mystères des Francs-Maçons, comme dans les mystères des Gnostiques, des emblèmes sacrés et les nombres sacrés 3, 4, 5, 7, 9, 10 qui correspondent à des figures géométriques sacrées. Le trois rappelle la trinité suprême et est figuré par un triangle \triangle . La puissance masculine qui a pour symbole un angle \wedge et la puissance féminine qui a pour symbole le même angle, mais renversé \vee , forment ensemble la figure \times ou la croix de Saint-André. Le quatre ou l'univers est représenté par quatre angles joints, ou les quatre éléments, ou les quatre parties du monde, en forme de carré long \square . Le cinq ou trois éléments et les deux puissances sexuelles, ou bien les cinq éléments y compris la lumière, a pour image le pentagone ou l'étoile à cinq pointes, appelée étoile flamboyante. Le sept figure les sept émanations divines qui concourent directement à l'édification du monde et correspond à l'heptagone ou à l'étoile flamboyante à sept pointes; il répond aussi aux sept planètes, aux sept métaux. Le neuf est honoré comme la divinité ou l'univers qui est censé partagé en trois parties, et chaque partie en trois degrés. Le dix est le nombre parfait, parce qu'il représente les émanations précédentes et la trinité suprême. Enfin on retrouve dans les mystères des Maçons, comme dans ceux des Gnostiques, jusqu'aux emblèmes des organes de la génération des sexes masculin et féminin, les grenades et les lis qui sont censés décorer les deux colonnes des temples et dont il est question dans le catéchisme de compagnon (2).

(1) Voir les rituels et les catéchismes de la Franc-Maçonnerie.

(2) Eckert et Gyr, t. 1, p. 47.

Pour compléter le parallèle que nous établissons entre la Franc-Maçonnerie et le Gnosticisme, nous devons dire encore qu'à l'imitation des Gnostiques du moyen âge, principalement de Raymond Lulle, les Francs-Maçons qualifient le Gnosticisme de la Franc-Maçonnerie de grand art ou de *art royal*, et, à l'exemple des Templiers, donnent à leurs associations le nom de *Ordre*. Enfin, parmi les Francs-Maçons il y a encore de nos jours, chez une fraction d'entre eux qui a conservé les noms de *Ordre du Temple*, les formes, les rites et jusqu'au costume des templiers (1).

(1) Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. II.

CHAPITRE III.

LE SYSTÈME D'ORGANISATION OU LA CLEF DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET RELIGIEUSES OU MYSTIQUES, OU DES MYSTÈRES DES GNOSTIQUES ET DES FRANCS-MAÇONS.

« Ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible à l'image d'un homme corruptible ainsi qu'à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de reptiles. »

Pour connaître le système d'organisation ou avoir la clef des sociétés secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons, il faut remonter au système d'organisation religieuse ou mystique des États anciens, qui donnèrent le jour à ces mystères, à savoir de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte.

Dans ces contrées, et en général dans les pays de l'Orient, les prêtres étaient considérés comme les émanations les plus pures de la Divinité, ou l'expression la plus haute et la plus sublime de Dieu ou de ce qu'on considérait comme la nature par excellence, ou la sagesse et la puissance divines incarnées. Dans l'Inde, le brahmane était sans pareil sur la terre : « il était le seigneur de la création, parce qu'il tirait son origine de la partie la plus pure, la bouche, parce qu'il était né le premier et

parce qu'il possédait la sainte Écriture (1). » « Tout ce que le monde renferme, est la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance éminente il a droit à tout ce qui existe; c'est par la générosité du brahmane, que les autres hommes jouissent des biens de ce monde (2). » « C'est par sa faveur qu'ils vivent (3). » « Instruit ou ignorant, le brahmane est une puissante divinité (4). » « Les brahmanes ont créé le feu qui dévore tout, l'océan avec ses eaux amères et la lune dont la lumière s'éteint et se ranime tour à tour. Ils ont le pouvoir de former d'autres mondes et d'autres régents des mondes et de changer les dieux en mortels; ce n'est que par leurs oblations que le monde et les dieux subsistent (5). » « Le dieu Vischnou lui-même porte sur ses aigrettes la poussière pure des pieds des brahmanes (6). » — En Perse, les prêtres d'Ormuzd se trouvaient également au sommet de l'échelle sociale ou des différentes classes dans lesquelles le peuple était divisé. Ils passaient pour la manifestation la plus sublime de la Divinité et comme les plus dignes représentants de celle-ci sur la terre (7). — En Égypte, la caste ou la classe sacerdotale occupait le même rang, et le grand prêtre représentait le Créateur lui-même et était la plus haute personnification de tous les pouvoirs religieux et politiques. En cette qualité, il faisait connaître au roi et au peu-

(1) Lois de Manou, I, 92, 93.

(2) Lois de Manou, I, 100, 101.

(3) Bhagarata Purana, IV, 22, 46.

(4) Lois de Manou, IX, 317.

(5) Lois de Manou, IX, 314-316.

(6) Bhagarata Purana, III, 15 et 16.

(7) Eckert, *Die Geheime* etc., p. 94. Michaux, *Biographie universelle*, partie mythologique, v° *Mithras*.

ple la volonté divine, prononçait les sentences judiciaires et portait un habillement d'azur et d'or avec des étoiles (1).

Sous l'influence de cette idée qui faisait de la caste ou de la classe des prêtres des images de la divinité ou de la nature par excellence, les sociétés secrètes et religieuses ou mystiques, ou les mystères fondés par ces prêtres, et qui étaient censés émaner de la divinité elle-même ou de la nature par excellence, furent nécessairement être également l'image de celle-ci et la refléter de toutes les manières, dans leur organisation, dans l'histoire sur laquelle ils s'appuyaient, dans les pouvoirs qu'ils s'attribuaient, dans les différents sens ou les différentes interprétations qu'on pouvait y rattacher.

C'est dans ces considérations que se trouve la clef de toutes les associations secrètes et religieuses ou mystiques, ou des mystères anciens et modernes (2), spécialement de ceux des Égyptiens et de ceux des Gnostiques et des Francs-Maçons qui ont suivi surtout les traditions relatives aux mystères égyptiens. C'est ce qui explique comment il se fait que, dans les rituels maçonniques, l'origine céleste du maître de la Franc-Maçonne-

(1) Eckert, p. 116, 117.

(2) C'est pour ces motifs que dans l'Inde, en Perse, en Égypte, toutes les personnes qui n'étaient pas censées émaner de la divinité, ou celles qui n'étaient pas initiées, étaient rigoureusement exclues des mystères. C'est pour ces motifs encore que, dans ces pays, dans les mystères comme dans la caste des prêtres, on remarquait d'abord deux divisions, l'une intérieure ou secrète, nommée le temple, et l'autre extérieure et ouverte aux autres castes, et qui était appelée l'avant-cour ou l'avant-jardin du temple, et puis trois classes principales. Dans l'Inde, en Perse et en Égypte, et en général en Orient, dans la divinité on distinguait deux parties, une partie mystérieuse ou secrète et une partie qui tombait sous les sens, et puis trois classes, à savoir les dieux supérieurs, moyens, inférieurs, ou l'éther, le ciel et la terre, ou Brahma, Vischnou, Civa, ou Osiris, Isis, Orus.

rie est indiquée par un habillement de couleur céleste, d'azur et d'or (catéchisme de compagnon), et par une coiffure avec des emblèmes célestes, c'est-à-dire un chapeau avec des étoiles d'azur (grades d'apprenti et de compagnon écossais) (1).

Au surplus, les développements suivants confirment complètement ce que nous venons de dire quant aux Gnostiques et aux Francs-Maçons.

En premier lieu, pour ce qui regarde l'organisation de leurs mystères, cette organisation rappelle en tout la Divinité ou la nature par excellence, telle que les Gnostiques et les Francs-Maçons la conçoivent.

Leur dieu ou la lumière exclut les ténèbres ou ce qui n'est pas la lumière. De même les Francs-Maçons ou les enfants de la lumière excluent, dans leurs mystères, ceux qu'ils appellent les enfants des ténèbres ou du mauvais principe ou du mal, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas initiés à la lumière de la Franc-Maçonnerie.

Leur dieu vivant, Jéhovah, la lumière ou ce qui est pour eux la nature par excellence, comprend dans sa forme extérieure ou apparente, tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera, et par suite, toutes les manifestations de l'esprit ou tous les systèmes philosophiques et religieux des enfants de la lumière. De même, leurs associations secrètes admettent, dans leur Ordre extérieur ou apparent, les différentes philosophies et les différentes religions des enfants de la lumière et en protègent les adeptes et les sectateurs.

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 51, 68.

On trouve dans les temples maçonniques de l'Ordre extérieur des symboles de Pythagore, de Platon, des matérialistes, des panthéistes; et l'on voit dans ces temples des matérialistes, aussi bien que des idéalistes et des incroyables ou des impies, comme des croyants ou ceux qui suivent un culte déterminé.

Leur dieu, ou ce qui est pour eux la nature par excellence, est divisé en deux grandes parties, une secrète ou cachée et une autre qui tombe sous les sens, qui est apparente et plutôt matérielle. De même, leurs mystères contiennent deux grandes divisions, une secrète ou intérieure et une autre qui n'est pas cachée, qui est apparente et est ouverte au public moyennant certaines conditions.

Leur dieu, ou ce qui est pour eux la nature par excellence, est appuyé sur trois bases, la Sagesse, la Beauté et la Force, et donne lieu à trois classes, celle de la Sagesse ou de la puissance spirituelle, religieuse ou mystique et scientifique; celle de la Beauté ou de la puissance de la volonté ou de la puissance morale qui donne la vie et la mort, ou de la puissance sociale; celle de la Force ou de la puissance matérielle, dynamique ou numérique. De même, leurs mystères reposent sur les trois mêmes bases, la Sagesse, la Beauté et la Force, et forment trois classes, celle de la Sagesse ou du pouvoir intellectuel, religieux ou mystique et scientifique; celle de la Beauté ou du pouvoir moral et de celui qui donne la vie et la mort, ou du pouvoir social; celle de la Force ou du pouvoir matériel dynamique ou numérique et qui est appelée la classe symbolique.

Leur dieu, ou ce qu'ils regardent comme la nature par excellence, est appuyé sur trois bases ou divisé en trois classes qui

sont étroitement unies et émanent l'une de l'autre. De même, les trois classes de leurs mystères sont intimement unies par le lien de la fraternité, de manière à faire des Gnostiques ou des Francs-Maçons des associations de frères, à l'exclusion des profanes ou des enfants des ténèbres qui ne sont rien moins que des frères.

Leur dieu, ou ce qu'ils regardent comme la nature par excellence, comprend les quatre éléments qui constituent en quelque sorte son corps et, de cette manière, font partie intégrante de son être, et deviennent sacrés. De même, les quatre éléments sont sanctifiés dans leurs mystères et servent, dans les épreuves, à purifier les récipiendaires. Et comme leur dieu, ou la nature par excellence, renferme non-seulement la puissance matérielle ou les éléments, mais encore la puissance morale et sociale et la puissance intellectuelle, de même les épreuves des récipiendaires consistent non-seulement en épreuves matérielles ou par les éléments, mais encore en épreuves morales et sociales et intellectuelles. Et ces dernières épreuves sont exclusivement employées dans les deux classes supérieures, qui sont censées représenter la puissance morale et sociale et la puissance intellectuelle de Jéhovah.

Leur dieu, ou ce qu'il regardent comme la nature par excellence, est non-seulement appuyé sur *trois* bases, la Sagesse, la Beauté et la Force et comprend les *quatre* éléments, mais chacune de ces bases se subdivise également en trois degrés, de manière à former *neuf* degrés, sans une sorte de quatrième classe ou de degré qu'on peut appeler la Suprématie, ou dix degrés, y compris la Suprématie; et parmi ces dix degrés, les *trois*

premiers constituent les émanations supérieures, et les *sept* autres les émanations inférieures ; de plus, aux quatre éléments vient se joindre un *cinquième* qui est la lumière. De même, dans les mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons ces *trois* bases, ces *quatre* éléments, ces *neuf* degrés, ces *trois* émanations supérieures, ces *sept* émanations inférieures, ces *cing* éléments reçoivent une consécration spéciale dans les cérémonies, dans les rituels, dans les catéchismes, dans les moyens de se reconnaître entre affiliés, dans les différentes écritures, et sont mis en relief dans les nombres 3, 4, 9, 7, 5 ou dans les figures de géométrie les triangles, le carré long, l'heptagone, le pentagone ou l'étoile flamboyante.

Leur dieu, ou ce qu'ils regardent comme la nature par excellence, est le grand Architecte ou le grand Ouvrier de l'univers qualifié de temple de la Sagesse ou de Salomon. De même, les Gnostiques et les Francs-Maçons, dans leurs mystères, sont des architectes ou des ouvriers destinés à reconstruire le temple de Salomon, à réformer l'univers d'après leur grand Architecte qui leur sert de modèle et de guide.

En second lieu, pour ce qui regarde l'histoire sur laquelle s'appuient, dans leurs mystères, les Gnostiques et les Francs-Maçons, elle rappelle également la divinité du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie ou ce que ceux-ci considèrent comme la nature par excellence.

A l'imitation de ce qui se pratiquait partout dans les mystères anciens, les Gnostiques, spécialement les Manichéens, fondaient leurs mystères sur l'histoire de la divinité à laquelle lesdits mystères se liaient étroitement et qui n'était que le résumé de

la domination, de la suprématie ou de la souveraineté de cette divinité. Il en est de même des Francs-Maçons, qui ont rattaché leurs mystères à l'histoire de leur architecte Adonhiram, ou plutôt de leur dieu Jéhovah ou du grand prêtre nommé chez les Égyptiens Osiris. Nous avons déjà fait remarquer ci-dessus que l'histoire de l'architecte Adonhiram est semblable à celle du dieu ou du grand prêtre Osiris. Il s'agit, en effet, dans les deux histoires, de l'assassinat d'Adonhiram, comme de l'assassinat d'Osiris par trois personnes; de la recherche et de la découverte du corps d'Adonhiram, comme de la recherche et de la découverte du corps d'Osiris; et de la découverte de ce corps, non pas dans sa totalité et avec les signes de sa puissance secrète, puisque chez le premier la parole ou la puissance de Jéhovah fut perdue, et que chez le second on ne parvint pas à retrouver l'attribut de la puissance virile; enfin, de la vengeance que provoque la mort d'Adonhiram, comme de la vengeance à laquelle donne lieu la mort d'Osiris. Nous avons fait remarquer aussi que, d'après les Francs-Maçons eux-mêmes, l'architecte Adonhiram n'est autre que la divinité qui portait différents noms chez les peuples anciens et qui, chez les Égyptiens était nommé Osiris.

En troisième lieu, pour ce qui regarde les pouvoirs ou les puissances que s'attribuent les Gnostiques et les Francs-Maçons, ils rappellent également les différents pouvoirs ou les différentes puissances de leur divinité ou de ce qu'ils envisagent comme la nature par excellence.

Celle-ci renferme d'abord trois classes, la Sagesse ou la puissance intellectuelle, religieuse ou mystique et scientifique, la

Beauté ou la puissance de la volonté en morale et en politique, la Force ou la puissance dynamique ou matérielle ou numérique, et ensuite une sorte de quatrième classe qu'on peut nommer la suprématie ou la domination et qui n'est que le résumé des trois premières puissances et l'expression de leur domination absolue sur le monde. De même, dans les mystères des Francs-Maçons, on voit ces quatre puissances réunies et personnifiées dans les chefs de loges qui, d'après les classes, sont censés être *très sages* dans les grades de maître parfait et de Rose-Croix (personnification de la puissance religieuse ou mystique et scientifique) ; *parfaits* ou *très puissants* et *souverains avec sceptre* dans les grades de maître parfait et dans les grades supérieurs écossais et de chevalier de l'aigle (personnification de la puissance morale et sociale ou politique) ; *maîtres* ou *vénérables* dans les grades symboliques (personnification de la puissance matérielle ou numérique) ; *prophètes*, *grands prêtres* et *princes couronnés* dans le grade de Royal-Arche en Angleterre (personnification des puissances réunies). Cette personnification des puissances divines dans la Franc-Maçonnerie ou l'identité entre les différentes puissances divines et les différentes puissances maçonniques est d'autant plus significative que les chefs de la maçonnerie, dans les loges où ils président, sont assis sur un trône qui est censé être celui du monde, puisque les loges figurent le monde (1). De plus, elle explique comment il se fait que des auteurs Francs-Maçons aient écrit, par exemple, ce qui suit : « La Franc-Maçonnerie est un phare où brûle un feu divin d'où s'échappe la

(1) Eckert et Gyr, t. I, p. 48 ; Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirehe*, p. 163, 214, 215, 216.

vraie lumière qui doit un jour éclairer et moraliser le monde (1). »
 « Notre dieu, notre religion à nous, c'est la maçonnerie ; notre autel, c'est notre grand Orient. Grâce à toi divine maçonnerie (2). » « Le véritable maçon scrute la nature, porte ses investigations jusque dans les secrets les plus intimes, et d'une main hardie il écarte, à force de travail, le voile qui la couvre et la dérobe au vulgaire ignorant ; il commande à la nature, anime ou crée à son tour et remplit sa glorieuse mission. Initié aux sublimes mystères, rien ne résiste plus à sa volonté (3) » (personnification de la puissance divine, religieuse ou mystique et scientifique). La Franc-Maçonnerie est une institution céleste que Dieu créa comme un soleil moral pour éclairer les mortels assez heureux pour s'abriter sous elle (4). » « La Franc-Maçonnerie est le Code abrégé de la morale universelle, et dont les doctrines sont si pures qu'on ne peut les faire filtrer que petit à petit dans le cloaque impur où croupissent tant d'intelligences (5). » « Un phare lumineux, un signe d'appel et de ralliement, qui saisira l'idée démocratique de notre époque, pour emporter l'humanité vers ses sublimes et merveilleuses destinées (6) » « Quand, dans tout l'univers, brillera le temple maçonnique, que l'azur des cieux sera son toit, les pôles ses murailles, le trône et l'Église ses colonnes, alors les puissants de la terre devront

(1) *Le Franc-Maçon*, mars 1857, p. 22.

(2) *Le Globe*, t. IV, p. 383.

(3) *Le Globe*, t. III, p. 111.

(4) *Le Franc-Maçon*, septembre 1857, p. 177.

(5) Discours du 2 juillet 1846 du vénérable de la loge *la Fidélité*, de Gand.

(6) Discours du 13 décembre 1845 de l'orateur adjoint de la loge *la Persévérance* d'Anvers.

eux-mêmes s'incliner, abandonner à nos mains la domination du monde et laisser aux peuples la liberté que nous leur aurons préparée. Que le maître du monde nous accorde encore un seul siècle, et nous aurons atteint le but si ardemment désiré, et les peuples ne chercheront plus leurs princes, que parmi les initiés (1) » (personnification de la puissance morale et sociale ou politique). « La Franc-Maçonnerie est une institution cosmopolite (2) » (personnification de la puissance numérique ou matérielle). « S'il était permis d'ouvrir à vos yeux les archives du monde et d'en dérouler les mystères pour y chercher l'institution de notre art, vous y verriez son origine, antérieure même aux siècles, comme dépôt dans les décrets éternels du grand Architecte de l'univers; vous y verriez la puissance de cet art agissant sur le ténébreux chaos, en tirer la lumière, diviser les éléments, former cette immense quantité de sphères, en régler les ressorts et les cours pour en fixer l'immuable harmonie; de là, dans l'enfance de la nature, passant à l'homme comme le premier apanage de son être, faire la gloire du sage Salomon, le bonheur et la science de tous ceux à qui il a été permis, comme à nous, d'en sonder la profondeur (3) » (personnification ou résumé de toutes les puissances). Nous tenons à ajouter que la personnification des différentes puissances de la Franc-Maçonnerie, considérée comme la société par excellence, est conforme aux traditions invariables des prédécesseurs des Francs-Maçons

(1) Discours du 2 novembre 1820 de Blumenhagen, Vénérable (*Revue maçonnique*, manuscrit pour les frères, 1828, p. 320).

(2) Tracé de la fête du grand Orient de Bruxelles, du 24 juin 1854.

(3) *Le Globe*, t. II, p. 319.

ou plutôt de ceux qui leur ont servi de modèles, à savoir des Gnostiques et des sociétés orientales (1). Les Gnostiques, spécialement les Manichéens, confondaient en eux-mêmes les puissances spirituelle et temporelle (2). Dans les sociétés orientales, cette même confusion existait au profit des deux castes ou classes supérieures, celles des prêtres et des guerriers, c'est-à-dire précisément au profit des deux classes qui répondent à la franc-maçonnerie intérieure ou proprement dite, ou aux deux classes supérieures de la franc-maçonnerie, celle de la puissance religieuse ou mystique, scientifique et spirituelle, et celle de la puissance morale et sociale et de la vengeance. Chez les Égyptiens, par exemple, les pouvoirs spirituels et temporels étaient l'apanage exclusif des deux castes ou classes des prêtres et des guerriers (3). Dans l'Inde, les livres sacrés consacrent ce cumul ou ce monopole tout en subordonnant, de la manière la plus significative, les guerriers aux prêtres : « Les guerriers ne peuvent pas prospérer sans les Brahmanes ; les Brahmanes ne peuvent pas s'élever sans les guerriers ; en s'associant, la classe sacerdotale et la classe militaire dominant dans ce monde et dans l'autre (4). » « Brahma a créé le guerrier pour protéger le Brahmane ; le Brahmane est le cœur de Dieu, le guerrier son corps ; aussi le Brahmane et le guerrier se protègent l'un l'autre (5). »

« Un Brahmane âgé de dix ans et un guerrier parvenu à l'âge

(1) On ne peut pas oublier que la Franc-Maçonnerie et le Gnosticisme sont fondés principalement sur les traditions orientales.

(2) Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. I, p. 135.

(3) Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, 1848, t. III, p. 645-652.

(4) Lois de Manou, IX, 322.

(5) Bhagarata Purana, III, 22.

de cent ans doivent être considérés comme le père et le fils, et des deux c'est le Brahmane qui est le père et qui doit être respecté comme tel (1). » « La puissance du guerrier n'est qu'un vain songe; l'empire est au Brahmane, au Brahmane seul (2). »

— Au surplus nous reviendrons plus loin en détail sur les pouvoirs que les Gnostiques et spécialement les Francs-Maçons s'attribuent, pouvoirs qui se confondent avec les pouvoirs de la divinité ou de la nature, forment les bases ou les appuis du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie et, en style gnostique ou maçonnique, sont appelés les colonnes du temple de Salomon.

En quatrième lieu, pour ce qui regarde les différents sens ou les différentes interprétations qu'on peut rattacher à l'organisation des mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons et à l'histoire qui sert de fondement à ces mystères, elles rappellent également leur divinité ou la nature dans ses caractères principaux.

Cette organisation, en effet, comme nous l'avons vu, comprend trois classes bien distinctes : la Sagesse, ou la puissance intellectuelle, religieuse ou mystique et scientifique ; la Beauté, ou la puissance morale et sociale ou politique ; la Force, ou la puissance matérielle ou dynamique. A ces trois classes ou catégories, qui sont religion et science, morale et politique, et matière, vient se joindre le résumé de la domination de la divinité ou l'histoire de sa suprématie, de manière à former quatre catégories principales. De même, les mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons, donnent lieu aux quatre catégories d'interpré-

(1) Lois de Manou, IX, 314-316.

(2) Ramayana, I, 51, 60.

tation, répondant à ces quatre catégories comprises dans la divinité ou la nature, l'interprétation intellectuelle, religieuse ou mystique et scientifique, l'interprétation morale et sociale ou politique, l'interprétation matérielle ou symbolique, l'interprétation historique. Ces quatre catégories d'interprétations s'appliquent à l'organisation des mystères et à leur histoire, y compris la définition de la franc-maçonnerie, ses bases ainsi que ses symboles, comme on peut s'en convaincre par les exemples suivants (1). *Définition* : la franc-maçonnerie est une religion, elle est une science (interprétation intellectuelle, religieuse ou mystique et scientifique); elle est un art ou l'art de se conduire et de conduire ou de dominer les hommes (interprétation morale et sociale ou politique); elle est franc ou franche, c'est-à-dire affranchie de toute autre puissance (interprétation matérielle); elle est fondée sur la tradition (interprétation historique). — *Bases ou Sagesse, Beauté, Force, Domination ou Suprématie* : tels sont les attributs de la divinité, qui est au-dessus de tout par sa sagesse, la beauté de ses œuvres, sa force et sa puissance; tels sont les attributs de la nature qui domine tout (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mysti-

(1) Le *Rituel de la loge-mère les Trois Globes de l'Allemagne* (Leipzig, Lauffer, 1825), en parlant des symboles de l'Ordre, dit : Le maçon novice ne doit jamais oublier que chaque symbole de l'Ordre (interprétation matérielle) a une double signification, l'une morale (interprétation morale) et l'autre mystique... La signification mystique concerne, en partie l'intérieur de l'Ordre (la Sagesse, la Beauté et les interprétations qui y sont relatives), en partie son histoire (interprétation historique). On ne donne à l'apprenti que des insinuations, jamais une explication complète, parce que le plus petit point ne saurait être entièrement expliqué et compris sans faire saisir tout l'ensemble.

ques et scientifiques); ces attributs sont indispensables à l'homme qui sans eux ne peut parvenir et faire quelque chose de bon; le pouvoir social doit s'appliquer à les réaliser, à y recourir, et de cette manière arriver à la domination (exemples d'interprétations morales et sociales ou politiques); la Sagesse, la Beauté, la Force, sont les colonnes du temple que surmonte la couronne (exemple d'interprétations matérielles ou symboliques); ces attributs, y compris la couronne ou le symbole de la domination ou de la suprématie, ont été de tout temps les attributs des mystères (exemples d'interprétations historiques). — *Organisation* : Les mystères ou les associations des enfants de la lumière et du bien, sont profondément séparés du monde profane et du monde des ténèbres ou du mal spécialement, parce que le dieu de la lumière ou du bien est profondément séparé de l'esprit des ténèbres ou du mal (1); parce que la lumière ou la science de la nature propre aux Gnostiques et aux Francs-Maçons est ennemie des ténèbres ou de la science des profanes (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); parce que le bien ou la vertu a horreur du mal et se venge du mal, soit qu'il s'agisse de l'individu ou de la

(1) D'après les développements qui seront donnés plus loin, livre II, on verra clairement que, dans la franc-maçonnerie intérieure, les mots Dieu, sagesse, lumière, ténèbres, vertu, vice, bien, mal, progrès, etc., ne sont que des apparences ou des faux-semblants, des mots qui ont une signification opposée à celle qu'y attachent la civilisation chrétienne et le bon sens des peuples; de manière, par exemple, que ce que la franc-maçonnerie appelle Dieu, lumière, bien ou vertu est, pour les chrétiens, matière, ténèbres, mal ou vice. C'est ce qui explique comment la franc-maçonnerie se sert d'un argot ou vocabulaire où les mots sont détournés de leur signification ordinaire et consacré par l'usage des nations chrétiennes.

morale privée, soit qu'il s'agisse du corps social ou politique, c'est-à-dire de la morale publique ou de la politique (exemples d'interprétations morales et sociales ou politiques); parce que la lumière est opposée aux ténèbres, que la lumière, symbole de la franc-maçonnerie, est opposée aux ténèbres, symboles des profanes (exemples d'interprétations matérielles ou symboliques) (1); parce que, chez les anciens, les peuples étaient divisés en castes ou classes ou en cités, et que ces castes, classes ou cités excluaient ceux qui n'appartenaient pas à ces castes ou classes, ou qui ne faisaient point partie de ces cités et qui étaient appelés parias, esclaves, barbares ou ennemis (exemple d'interprétations historiques). — Ces mystères ou associations, dans leur Ordre extérieur ou apparent, comprennent toutes les manifestations de l'esprit des enfants de la lumière ou leurs différentes religions ou philosophies et sciences, parce que la lumière, la divinité ou Jehovah, dans sa forme extérieure ou apparente, comprend le passé, le présent et l'avenir, c'est-à-dire toutes les manifestations de l'intelligence des enfants de la lumière; parce que tout ce qui est lumière ou science naturelle, propre aux enfants de la lumière ou aux Gnostiques et aux Francs-Maçons, doit être accueilli (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); parce que les différentes manifestations de l'intelligence de ces enfants ou des Gnostiques et des Francs-Maçons constituent une puissance sociale pour un corps politique, comme une puissance morale pour chacun de

(1) Dans les loges, le soleil, la lune et les étoiles sont des symboles de la lumière.

ces enfants en particulier (exemple d'interprétations sociales ou politiques et morales); parce que tout ce qui est lumière doit être recherché et admis, que tel est le sens du pavé mosaïque, qui représente le seuil du grand portique de la loge du temple et qui constitue un symbole maçonnique (1) (exemples d'interprétations matérielles et symboliques); parce que, dans l'ancien temple de Salomon, tous les cultes étaient également protégés et que chaque culte pouvait s'y exercer librement, du moins à l'extérieur du temple (exemple d'interprétations historiques).

— Ces mystères ou associations sont divisés en deux grandes parties, l'une secrète et cachée, l'autre qui tombe sous les sens et est apparente, parce que la divinité est pareillement partagée en deux grandes parties, l'une secrète ou mystérieuse, et l'autre visible ou apparente; parce que, dans la nature, il y a une partie mystérieuse ou secrète et une partie qui est apparente et tombe sous les sens (exemple d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); parce qu'un corps social, comme un particulier, ne peut réussir et atteindre sûrement son but, qu'au moyen d'une volonté mystérieuse ou secrète et d'actes extérieurs ou apparents qui réalisent cette volonté (exemple d'interprétations sociales ou politiques et morales); parce que la franc-maçonnerie doit s'envelopper de mystère et exiger le secret, notamment par la prestation de serments (2), (exemple d'interprétations matérielles); parce que, dans les mystères anciens, il y avait une partie mystérieuse ou secrète et une

(1) Le pavé mosaïque est le symbole maçonnique des œuvres différentes de la divinité ou de la nature.

(2) Pour les serments maçonniques, on peut consulter Eckert et Gyr, *La*

partie divulguée au public (exemple d'interprétations historiques). — Ces mystères ou associations sont appuyées sur trois bases, la Sagesse ou la puissance religieuse et scientifique, la Beauté ou la puissance morale et sociale ou politique, la Force ou la puissance matérielle, dynamique ou numérique, et ce, entre autres motifs, parce que la Divinité est appuyée sur ces trois

Franc-Maçonnerie, tome I, pag. 33, 53, 70, 71, 73, 87, 89, 93, 101, 115.

Nous y voyons que les serments sont notamment :

Pour le grade d'*apprenti* : « Je jure, au nom de l'architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des Francs-Maçons et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et jure à Dieu de ne jamais rien trahir, ni par la plume, ni par les signes, ni par les paroles, ni par gestes, de n'en jamais faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer, de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et me sou mets à la peine suivante si je manque à ma parole : Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, etc. »

Pour le grade de *mattre*, on exige du récipiendaire le serment de ne rien révéler à des frères inférieurs ou à des profanes.

Pour les grades *écossais* inférieurs, le récipiendaire doit prêter plusieurs serments, parmi lesquels celui de défendre la Maçonnerie et, s'il en est besoin, de l'appuyer de la vie et du sang, de vaincre et de mourir, et de venger l'oppression à laquelle la Maçonnerie et les frères pourraient être en proie, ainsi que le serment suivant : « Je jure et promets dans le saint des saints du temple, en face de la divinité et en présence de la maîtrise écossaise réunie, de ne jamais dévoiler aux frères des grades inférieurs et moins encore aux profanes, les secrets qui me seront révélés tantôt et plus tard, de ne jamais conférer pour moi individuellement le grade qu'on m'accordera, de ne jamais confier les secrets qu'on me dévoilera à un frère des grades inférieurs. Je le promets de la manière la plus sacrée et la plus solennelle. Si je ne suis pas fidèle à mes engagements, je veux que la malédiction s'attache à mon âme, de telle sorte que celle-ci ne puisse ni reverdir, ni regermer. Enfin, je fais le vœu d'aimer de tout mon cœur tous mes frères et particulièrement les frères écossais ; de les aider par mes conseils et par mes actes, et si cela est nécessaire, au préjudice de mon propre honneur, de mes biens et de mon sang, etc. »

Pour le grade de *mattre écossais* il y a également plusieurs serments à

bases, parce que la nature est soutenue par les dites basse (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); parce que, pour les individus, comme pour les corps sociaux, la puissance intellectuelle, religieuse et scientifique est incomplète sans la puissance morale ou politique et sans la puissance matérielle, dynamique ou numérique (exemple d'in-

prêter, et, parmi ces serments, le suivant : « Je m'engage à étendre selon mon pouvoir les connaissances des Francs-Maçons, à défendre les règles de notre Ordre, à encourager les ouvriers au travail, à instruire les maçons dans l'art de la maçonnerie, à tâcher de procurer de toutes les parties du monde des instruments et des travaux propres à faire avancer l'édification du temple; je jure de ne jamais me laisser arrêter, ni par le feu, ni par la flamme, ni par l'oppression ou les persécutions dont mes frères et moi pourrions être l'objet, de défendre avec persévérance la pureté, le développement et l'honneur de l'Ordre; de combattre à cet effet où et quand besoin sera, et ainsi de m'acquitter par tous les moyens possibles de l'obligation qui incombe à tout maître écossais, etc. »

Pour le grade de *chevalier de Saint-André*, le serment du récipiendaire est : « Je promets et je jure solennellement de conserver cachés de la manière la plus rigoureuse, les secrets auxquels j'arrive maintenant, ainsi que mon opinion personnelle sur leur compte; je jure et promets de ne jamais dévoiler la moindre chose à personne, pas même au maître de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une haute loge écossaise, ou que mes chefs de cette loge ne me l'auraient pas fait reconnaître comme tel. Je promets de rester fidèle à l'Ordre et à ses statuts, de n'en rien publier ni par écrit, ni par signe, ni par image, sans avoir été autorisé par mes supérieurs et sans avoir de plus toute garantie contre la trahison; de n'en jamais parler, à moins que ce soit avec un frère sincère et discret et après m'être entouré de toutes les précautions; je promets de plus de ne jamais entrer dans aucun autre Ordre sans la permission de mes supérieurs, et, malgré leur permission, de rester tellement fidèle à l'Ordre, que je n'en révélerai jamais ni les secrets, ni les symboles, ni les usages, et que je ne les emploierai jamais à l'avantage des autres. Je fais le vœu de rester fidèle à la sainte foi jusqu'au dernier souffle, etc. »

Pour le grade de *grand-croix de Saint-Jean*, le récipiendaire jure spécialement de ne jamais révéler aux frères du premier jusqu'au sixième grade inclusivement, les secrets qui lui seront confiés.

terprétations morales et sociales ou politiques); parce que les trois colonnes du temple sont comprises parmi les symboles de la Franc-Maçonnerie (exemple d'interprétations symboliques ou matérielles (1)); parce que, dans les anciens mystères, le monde et les dieux étaient divisés en trois parties répondant à l'éther, au ciel, à la terre, ou aux dieux supérieurs, moyens, inférieurs (exemple d'interprétations historiques). — Dans ces mystères ou associations, les trois classes sont unies par le lien de la fraternité, et les différents membres qui y sont compris, sont censés être des frères, et ce, entre autres motifs, parce que, chez la Divinité, les trois classes qui y sont renfermées sont unies de la manière la plus étroite; parce que, dans la nature, tout se tient et forme en quelque sorte une chaîne (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); parce que la liaison intime, ou la fraternité entre maçons constitue une puissance morale et sociale ou politique pour la franc-maçonnerie (exemple d'interprétations morales et sociales ou politiques); parce que parmi les symboles de la franc-maçonnerie, figure l'union ou la houppe dentelée (2), (exemple d'inter-

(1) Dans la Franc-Maçonnerie, les trois puissances sont symbolisées par les trois colonnes du temple de Salomon et aussi par l'évangile (de Saint-Jean qui est transformé en Gnostique par les Francs-Maçons), symbole de la sagesse; le *compas* et la *règle*, symboles de la beauté morale ou de la justice sociale et du pouvoir régulateur; le *maillet* ou marteau, symbole de la force matérielle. Il faut ajouter à ces symboles la *couronne*, qui représente la domination ou la suprématie et qui résume les trois puissances qui précèdent.

(2) La houppe dentelée consiste en un lien terminé à chacun des deux bouts par une houppe. Ce symbole figure le lien étroit entre les émanations divines ou naturelles. Elle rappelle le *costi* des Perses.

prétations symboliques ou matérielles); parce que la fraternité était en usage dans les anciens mystères, spécialement dans les mystères de Mithras où les initiés portaient le nom de frères d'armes ou systratiotes (exemple d'interprétations historiques) (1).
— Ces mystères ou associations s'appuient sur l'histoire d'Adon-

(1) Des interprétations morales et matérielles sont spécialement employées dans la classe inférieure, extérieure ou symbolique de la Franc-Maçonnerie, tandis que des interprétations sociales ou politiques, religieuses ou mystiques et scientifiques, sont spécialement en usage dans les deux classes supérieures, intérieures ou chapitrales. C'est ce qui résulte des rituels et catéchismes mêmes des Francs-Maçons. Ainsi, dans le catéchisme du grade symbolique d'apprenti, il se trouve : « Je veux apprendre à diriger ma volonté, à vaincre mes passions. » « Le premier pas pour acquérir la vertu est insuffisant. » « Nous devons montrer du zèle dans le chemin vers celui qui nous éclaire. » « Un Maçon doit être humble. » « Le cœur d'un Maçon doit être constamment ouvert et juste. » « Le tablier est le symbole de l'activité dans le travail ; la couleur blanche signifie la pureté du cœur et des mœurs. » « Un Maçon ne doit jamais souiller ses mains par de mauvaises actions. » « L'initié doit aimer son épouse, et il ne peut, sans être injuste, l'oublier un instant. » « L'homme vertueux doit se mettre au-dessus de tous les préjugés. » « Je me ferai plutôt couper le cou, que de révéler aux profanes les mystères des Maçons » (interprétations morales). « Je me suis fait Maçon, parce que j'étais dans les ténèbres et que j'aimais de voir la lumière. » « Quand la loge fut entièrement éclairée, je vis trois grandes lumières disposées en équerre » (interprétations matérielles).

Dans le catéchisme des grades symboliques de compagnon, nous lisons : « Le pavé mosaïque composé de différentes pierres jointes ensemble avec du ciment, signifie l'union étroite des Maçons qui sont liés entre eux par la vertu ; la houppe dentelée est le symbole de l'ornement extérieur que la loge reçoit des mœurs des frères, et l'étoile flamboyante est le symbole du soleil du monde. » « L'équerre nous apprend que toutes nos actions doivent être réglées sur l'équité ; le niveau hydraulique nous apprend que tous les hommes sont égaux et qu'une union parfaite doit régner parmi les frères ; le niveau à plomb figure la solidité de notre Ordre puisqu'il est fondé sur la vertu. » « Les Maçons théoriques bâtissent des temples à la vertu et des cachots au vice. » « La Maçonnerie théorique sert à purifier nos mœurs par ses maximes et sa morale sublime, et à nous mettre à même d'être utiles à l'humanité et à l'État. » « Les lois de la Maçonnerie

hiram, chef de travaux, ou d'Osiris, le dieu de la lumière, mis, à mort par trois personnes, et sur l'histoire de la perte de la puissance secrète, de la découverte du corps de ce dieu, et cela parce que le dieu de la lumière ou le Jéhovah des Gnostiques et des Francs-Maçons fut vaincu par le dieu des chrétiens aidé

sont de punir le vice et d'honorer la vertu. » « Le Maçon doit éviter la calomnie et l'intempérance, il doit pratiquer le silence, la prudence et la charité » (interprétations morales). « Le pavé mosaïque représente le seuil du grand portique de la loge du temple, la houppe dentelée les ornements extérieurs, l'étoile flamboyante le foyer d'où jaillit la vraie lumière, l'équerre sert à former des carrés parfaits, avec le niveau hydraulique on nivelle les surfaces, et avec le plomb on élève des édifices droits sur leurs bases » (interprétations matérielles). — Au contraire, dans les grades supérieurs et écossais, où tout rappelle la victoire et la vengeance, le récipiendaire est appelé « à défendre la Maçonnerie et, s'il est besoin, à appuyer de sa vie, de son sang, à vaincre ou à mourir et à venger l'oppression à laquelle elle et les frères pourraient être en proie, à être prêt au premier signal donné par les frères, à annoncer sans délai ce qu'il rencontrerait d'hostile à l'Ordre... à unir les instruments de la guerre aux outils du travail, l'épée dans une main, et les outils maçonniques dans l'autre... à vaincre et à défendre la couronne de la vie » (interprétations sociales ou politiques). Dans les grades d'architecte ou de Saint-André, où les emblèmes religieux sont mis en relief, on explique spécialement ces emblèmes tels que l'étoile à cinq pointes ou l'étoile flamboyante, les sept étoiles qui entourent l'étoile flamboyante ou les sept têtes d'anges qui accompagnent le triangle ou la gloire céleste, etc. (interprétations religieuses ou mystiques et scientifiques). Ce sont les interprétations des grades supérieurs, et surtout celles des grades suprêmes, qui forment la doctrine secrète de l'Ordre dont M. Ragon, dans son *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, p. 104, a dit : « L'apprenti qui désire obtenir le compagnonnage, doit connaître tout ce qui constitue le premier grade ; il doit, en quelque sorte, être en état de l'expliquer lui-même, *non dans l'interprétation secrète*, mais dans le sens exotérique. Car, remarquez bien, mon frère, que dans tous les mystères, il y eut une double doctrine : on la retrouve partout, à Memphis, à Samothrace, à Éleusis, chez les mages et les brachmanes de l'Orient, comme chez les druides de la Germanie et des Gaules ; dans les mystères des sectes juives et des premiers chrétiens, comme dans ceux de la bonne déesse. »

par des puissances monarchique et matérielle ; parce que sa puissance secrète ou religieuse fut perdue et qu'il ne resta plus de son temple, qualifié de temple de Salomon, que des débris et des ruines ; parce qu'il est arrivé que la lumière, ou la science des Gnostiques ou des Francs-Maçons, a été éclipsée par les ténèbres des profanes (exemple d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques) (1) ; parce que, par la perte de la puissance religieuse de Jéhovah, la puissance morale et sociale du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie fut également perdue (exemple d'interprétation morales et sociales ou politiques) (2) ; parce que l'histoire d'Adonhiram, chef de travaux, constitue la tradition de la Franc-Maçonnerie, (exemple d'interprétation matérielles ou symboliques) ; parce que d'après les traditions des religions païennes, le bon principe, Osiris, Athys, Mithras, Ormuzd ou Adonis, fut subjugué par le

(1) Dans le grade de Rose-Croix où il s'agit de Jésus-Christ, la ruine du temple de Salomon est représentée par des colonnes brisées. A l'ouverture de la loge, le maître interroge le premier surveillant et lui demande quelle heure il est. Il reçoit pour réponse : « Il est la première heure du jour, l'instant où le voile du temple se déchira, où les ténèbres et la consternation se répandirent sur la surface de la terre, où la lumière s'obscurcit, où les outils de la maçonnerie se brisèrent, où l'étoile flamboyante disparut, où la pierre cubique fut brisée, où la parole (Jéhovah) fut perdue. » Il est à remarquer que le jour où la parole ou la puissance mystérieuse de Jéhovah fut perdue, est précisément celui où Jésus-Christ mourut pour le salut des hommes et détruisit toute autre religion (Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 336 et suiv.).

(2) La perte de la puissance du dieu de la lumière ou du dieu nature est représentée, dans le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie, d'abord par la mort d'un homme qui a le titre de chef, c'est-à-dire par la destruction d'une puissance, non-seulement intellectuelle et morale, mais encore sociale ; ensuite, par la ruine d'un temple ou par la destruction d'un monument religieux ou d'une puissance religieuse.

mauvais principe avec l'aide de puissances monarchique et matérielle, que d'ailleurs, dans des époques postérieures, le fondateur de la religion des Manichéens ou Manès, et le chef de l'Ordre du Temple ou Jacques de Molay furent vaincus par des puissances hostiles, représentées par une religion, par une royauté et par une force matérielle ennemies (exemple d'interprétations historiques). A l'histoire de la mort d'Adonhiram, ou du dieu de la lumière, ou de Jéhovah et de la ruine de son temple, ou de Salomon, se lieut étroitement, chez les Gnostiques et les Francs-Maçons, le but important qu'ils se proposent et vers lequel tendent tous leurs efforts, à savoir le rétablissement de Jéhovah dans toute sa splendeur, ou la reconstruction du temple de Salomon et la vengeance à tirer des assassins d'Adonhiram ou de Jéhovah. Ici encore nous nous trouvons en présence de quatre catégories d'interprétations ou de quatre sortes de sens, pour ce qui regarde la reconstruction du temple de Salomon et la vengeance à tirer des assassins du dieu. — Et d'abord, quant à la reconstruction du temple de Salomon ou du temple de l'univers, elle signifie : que la puissance religieuse du dieu des Gnostiques et des Francs-Maçons ou des sociétés secrètes de ceux-ci, doit être rétablie dans tout l'univers ; que la Sagesse ou la science de la nature propre aux Gnostiques et aux Francs-Maçons doit être répandue partout (exemple d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques) ; que la puissance morale et sociale ou politique du dieu des Gnostiques et des Francs-Maçons ou des sociétés secrètes fondées par ceux-ci, doit être reconstituée dans l'univers entier (exemple d'interprétations morales et sociales ou politiques) ; que le temple de Salomon doit

être reconstruit (exemple d'interprétations symboliques et matérielles) (1); qu'on doit remettre en honneur, dans le monde, l'état des choses qui existait sous les anciens mystères, qu'il faut imiter les Manichéens ou les enfants de la veuve et les Templiers qui furent fidèles à ces traditions (exemples d'interprétations historiques). — Ensuite, quant à la vengeance à tirer des trois assassins du dieu des Gnostiques et des Francs-Maçons ou des trois puissances qui ont renversé le temple de Salomon, elle signifie : qu'il faut se venger de la puissance religieuse ou de la religion chrétienne qui a triomphé jadis de la puissance religieuse des Gnostiques et veut triompher encore de la puissance religieuse des Francs-Maçons; qu'il faut détruire la science des Chrétiens, qui a chassé la science de la nature propre au Gnosticisme et à la Franc-Maçonnerie (exemples d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques ou scientifiques); qu'il faut se venger de la puissance du mal et de la royauté qui a servi et sert encore

(1) Les instruments symboliques de la reconstruction du temple de Salomon sont : l'équerre ou l'instrument à angle droit, image du dieu-nature qui est représenté par des angles; le niveau hydraulique ou l'instrument destiné à niveler, et qui figure surtout la puissance morale et sociale ou le nivellement de toutes les puissances autres que la puissance des mystères; et le niveau à plomb ou l'instrument destiné à élever des bâtiments droits sur leur base. — Lors de la réception d'un maître écossais (Eckert et Gyr, t. I, p. 97), le grand-maître dit au récipiendaire : « Le globe terrestre que vous voyez est le symbole de toute la terre sur laquelle se partagent et se dispersent nos autres maîtres-écossais. Aussi longtemps que de nouveaux architectes parfaits seront réunis dans un endroit quelconque de la terre, on les verra, par leur activité et leur énergie, attirer de tous les côtés des ouvriers et des constructeurs, veiller le jour et la nuit, et poursuivre la réédification du temple avec le secours de leurs fidèles auxiliaires. Ils continueront ainsi jusqu'à ce que le temple soit achevé et les portes ouvertes. »

d'instrument à la religion chrétienne (exemple d'interprétations morales et sociales ou politiques); qu'il faut se venger de la puissance matérielle ennemie (exemple d'interprétations matérielles) (1); qu'il faut se venger du mal que le christianisme, la royauté et la puissance matérielle ont fait éprouver aux Gnostiques et aux Francs-Maçons, spécialement à Manès et à Jacques de Molay (exemple d'interprétation historique) (2). — *Symboles*: parmi les représentations symboliques, une des plus importan-

(1) Le catéchisme de grand-maître écossais (Eckert et Gyr, t. I, p. 111), porte entre autres :

D. Par qui le temple a-t-il été ravagé? *R.* Par la main des sacrilèges et par les crimes des esclaves des rois. *D.* Qu'y avez-vous remarqué? *R.* Les pierres jetées çà et là, les débris des colonnes placées à la croix, le tombeau de notre maître assassiné, le monticule avec l'accacia, mais aussi l'étoile flamboyante entourée de sept autres et tous les trésors du ciel. — Dans le grade de Rose-Croix, Jésus-Christ est représenté comme un *Juif de Nazareth*, conduit par *Raphaël en Judée (INRI)*, pour être puni de ses crimes (Eckert et Gyr, t. I, p. 337). — Dans le grade de chevalier Kadosch, le *pape*, le *roi* et la *puissance matérielle* ou l'armée, sont figurés par un serpent à trois têtes et qualifiés de triple abus. Il arrive même que le récipiendaire doive trancher la tête à des mannequins représentant le pape, le roi et la puissance matérielle ou l'armée (Eckert et Gyr, t. I, p. 332, 333.). Cette exécution en effigie, quelque atroce qu'elle puisse paraître, n'est que la conséquence de la qualification d'abus donnée à la papauté, à la royauté et à l'armée ou à la puissance matérielle, et du principe maçonnique de la *vengeance*. Elle est d'ailleurs l'application de ce qui, conformément aux anciennes traditions, avait lieu au siècle dernier dans les grades inférieurs d'élu ou d'écossais, où le récipiendaire devait venger la mort d'Adonhiram en frappant ses *trois* assassins, et où il était obligé de se présenter avec *trois* têtes de mort, dans la loge où se trouvaient *trois* squelettes (*Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, grades de premier et de troisième élu; *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, par Barruel.).

(2) Dans les loges, les instruments symboliques de la vengeance sont : la lanterne destinée à éclairer, la clochette destinée à donner des signaux, l'épée et le poignard destinés à frapper. Dans les instructions des grades inférieurs écossais, il est dit : « Les trois glaives, dont l'un est posé sur

tes consiste à dépouiller le candidat de tout son argent. Ce fait, comme tout symbole maçonnique, est également susceptible de quatre sortes d'interprétations parmi lesquelles on peut citer les suivantes : chez les émanations divines ou dans l'état de nature, tout doit être commun, de manière à faire disparaître la propriété individuelle (exemple d'interprétations intellectuelles, religieuses ou mystiques et scientifiques); la vertu n'a besoin ni du faste ni des richesses; ce n'est que par le socialisme ou la faculté de disposer de tous les biens, qu'une société peut parvenir à la toute-puissance (exemple d'interprétations morales et sociales ou politiques); chez les maçons, l'homme se dépouille de tout ce qui est profane, un vrai maçon ne doit rien posséder en propre (1) (exemple d'interprétations matérielles); dans les anciens mystères, spécialement chez les Égyptiens, existait le même cérémonial (exemple d'interprétations historiques). De tous

l'autel et les deux autres placés en sautoir sur la table, sont les signes caractéristiques et les emblèmes de ce grade. Ils nous rappellent les Israélites qui, lors de la construction du temple, tenaient leurs instruments maçonniques d'une main et l'épée de l'autre. Ces armes vous rappellent aussi que vous vous trouvez dans un ordre militant qui ne peut parvenir aux portes de la nouvelle Jérusalem qu'en se frayant un chemin à travers l'armée ennemie. La clochette est l'instrument par lequel vous obtenez l'entrée du temple, et la lanterne sert à vous éclairer. » Dans le catéchisme des grades inférieurs écossais, on voit que le récipiendaire reçoit un poignard et une lanterne « pour défendre le temple et pour mourir plutôt que d'être parjure, pour vaincre et défendre la couronne de Salomon » et qu'il achève le travail « en unissant les instruments de la guerre aux outils du travail, l'épée dans une main et les outils maçonniques dans l'autre. »

(1) Cette dernière interprétation, qui est des plus significatives, est empruntée au rituel des loges et spécialement de la grande loge d'Allemagne (Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 37, 163.).

les symboles maçonniques, les plus significatifs sont le marteau ou maillet et l'épée, ainsi que le poignard. Ces symboles, empruntés à la force matérielle et destructive, distinguent surtout la franc-maçonnerie du christianisme. Bien qu'on leur ait également donné plusieurs sens, ils parlent assez par eux-mêmes. — Les différentes interprétations attachées à l'organisation de la franc-maçonnerie et à l'histoire d'Adonhiram, ainsi qu'au but de la franc-maçonnerie, permettent à celle-ci de cacher ses secrets, quant à son organisation et à son but intellectuel et social ou politique, non-seulement aux profanes, mais même à ses adeptes auxquels elle ne veut pas faire connaître ses mystères ou la portée, ou même l'existence de ses grades les plus élevés. Pouvant recourir à volonté aux interprétations les plus vagues, morales, matérielles ou symboliques, il lui est donné de passer facilement sous silence les interprétations intellectuelles et sociales ou politiques, ou l'existence des plus hauts grades, suivant les circonstances et les personnes auxquelles elle s'adresse, et même d'aller jusqu'à nier, ou bien que ces interprétations intellectuelles et sociales ou politiques existent et que la franc-maçonnerie s'occupe de l'ordre social ou de la politique, ou bien qu'il existe des grades élevés où elles s'en mêle (1). En admettant même

(1) On ne peut pas perdre de vue que la maxime fondamentale des pré-décenseurs et inspireurs des Francs-Maçons, c'est-à-dire des mystères des Gnostiques, était de jurer et de se parjurer plutôt que de révéler les secrets de la société secrète « *jura, perjura, secretum prodere noli* (Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 52, 53, 79.). Pour les initiés à ces mystères, la fin justifiait et innocentait les moyens. D'ailleurs, la loi suprême de tous les mystères ou de toutes les sociétés secrètes, a toujours été le secret. C'est pour sauvegarder le secret, que tous les mystères ont multiplié les ser-

que des initiés, tels que des grands seigneurs, des princes, des rois, parviennent à de hauts grades, on peut leur cacher le sens social ou politique de ces grades, ainsi que l'existence des grades les plus élevés où tous les secrets sont connus, y compris les différentes sortes d'interprétations, et appeler leur attention sur des sens ou des significations qu'il n'est pas dangereux, pour l'Ordre, de leur faire connaître. Aussi, le Franc-Maçon M. Louis Blanc dit, dans son *Histoire de la Révolution française*, au chapitre, *Révolutionnaires mystiques* : « Et toutefois, grâce au mécanisme habile de l'institution, la franc-maçonnerie trouva, dans les princes et les nobles, moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la franc-maçonnerie ce qu'on pouvait en montrer sans péril, et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs où le fond des doctrines ne

ments à prêter par les initiés, et ont comminé le plus souvent les peines les plus atroces contre ceux qui, sans autorisation, dévoileraient les secrets des mystères. Au surplus, d'après le *Procès des Templiers* (t. I, p. 115, 248, 167, 168, 169, 140), la maxime fondamentale des Templiers était la même que celle des Gnostiques. Il est à remarquer aussi que les Templiers avaient deux sortes de livres : ceux des statuts de l'Ordre, qu'ils montraient, et ceux qui étaient tenus secrets (t. I, p. 176.). On comprend comme il est facile de nos jours aux Francs-Maçons, de se conformer à ces traditions, et d'employer, par exemple, selon les circonstances, des cahiers d'initiation différents, parmi lesquels il s'en trouve où toutes les choses offensantes pour la religion et les gouvernements sont omises (Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 37, 38; Eckert, *Die Geheime Mysterien Gesellschaften*, Vorwort, s. 19-25), et de transmettre par la tradition verbale les secrets les plus importants et qu'on ne peut pas confier au papier.

perçait que confusément à travers l'allégorie et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières, la comédie touche au drame; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes, dirigées contre eux-mêmes (1). » Il est à noter encore que les écrivains francs-maçons parlent volontiers de significations morales, matérielles ou symboliques, mais qu'ils passent sous silence spécialement le sens et le but intellectuel et social ou politique, se conformant ainsi aux lois fondamentales de l'Ordre et aux serments maçonniques qui défendent de divulguer les mystères ou la partie secrète de la franc-maçonnerie. Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles et par là-même que la franc-maçonnerie ne peut pas toujours se tenir cachée, alors surtout qu'elle veut agir sur les esprits des membres de l'ordre inférieur et des profanes, et les pousser à un but déterminé, que la franc-maçonnerie se décide à lever un coin du voile qui la couvre et qui cache ses interprétations secrètes et son but intellectuel, ainsi que son but social ou politique; et alors encore ces interprétations et le but à atteindre sont présentés comme étant conformes à l'intérêt de l'humanité et complètement désintéressés.

Comme, par suite de leur importance, il convient d'entrer dans

(1) Voir aussi Ragon. *Cours philosophique etc.*, p. 118 (note).

des détails, quant aux bases du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, ou quant aux pouvoirs ou puissances qu'ils s'attribuent, et quant au but du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, ainsi que quant aux moyens employés pour parvenir au but proposé, nous en traiterons dans le livre suivant.



LIVRE II.

LES BASES ET LE BUT DU GNOTICISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE
AINSI QUE LES MOYENS
EMPLOYÉS POUR PARVENIR AU BUT PROPOSÉ.



CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS
SUR L'ENSEMBLE DU GNOTICISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE
OU SUR LES APPARENCES ET LA RÉALITÉ.

—
« Gardez-vous des faux-prophètes qui viennent à vous
vêtus comme des brebis, et qui au dedans sont des
loups ravissants. »

Nous avons dit plus haut que les Gnostiques et les Francs-Maçons sont des panthéistes matérialistes. De là vient que, pour eux, Dieu ou ce qu'ils qualifient Dieu, se confond avec la nature, avec le monde; que la lumière qui est, qui a été et qui sera, n'est que la forme *extérieure ou apparente* de ce qu'ils appellent la Divinité; que ce qu'ils tiennent comme bon dans les religions, les philosophies, les organisations sociales des peuples, ne constituent que des manifestations extérieures ou apparentes d'une même essence divine ou naturelle. De là vient aussi que, chez les différentes nations, dans les différents temps, les Gnostiques et les Francs-Maçons se sont conformés *extérieurement et en appa-*

rence aux religions et aux institutions du pays où ils se trouvaient ; qu'ils ont été extérieurement, en apparence, Juifs chez les Juifs, Chrétiens chez les Chrétiens, monarchistes sous les monarchies, républicains dans les républiques ; que, chez les chrétiens, ils se sont attachés *extérieurement et en apparence* aux principaux effets que, pour les chrétiens, Dieu produit dans l'intelligence et les mœurs des hommes, comme la sagesse, la vertu, le respect de la personnalité humaine et des pouvoirs, le progrès et la bien-faisance. En agissant ainsi, de même que pour ce qu'ils nomment Dieu, ils se sont attachés uniquement à des apparences, à des formes extérieures, à des mots, qui cachent en réalité le matérialisme et ses effets désastreux (1). Aussi, en fait de panthéisme matérialiste du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, il est d'une haute importance de ne pas confondre les apparences et la réalité, spécialement l'Ordre apparent ou extérieur du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie qui est en rapport avec le monde extérieur, et l'Ordre réel ou intérieur ou secret qui recourt à tous les moyens possibles pour soustraire ses secrets au public, ou, en d'autres termes, le drapeau apparent et le drapeau caché des Gnostiques et des Francs-Maçons.

Spécialement chez les Chrétiens, les Gnostiques et les Francs-Maçons ont fait briller, aux yeux des initiés de l'Ordre extérieur ou apparent et des profanes, un drapeau aux couleurs les plus séduisantes et portant les mots de :

Sagesse, Religion, Science ; Vérité démontrée par la raison

(1) En parlant des panthéistes, Fénelon disait : « Ce n'est pas là une secte de philosophes, mais de menteurs. »

succédant aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société; Pratique de la sagesse de la vie, dans un cercle de confidents;

Vertu, Morale, Loi naturelle;

Liberté, Égalité, Fraternité;

Respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, et surtout du christianisme et des monarchies;

Intérêt public et humanitaire; Progrès, Bienfaisance.

Déjà les Kabbalistes représentaient leur science comme étant descendue du ciel, apportée par des anges, pour enseigner au premier homme, après sa désobéissance, les moyens de reconquérir sa noblesse et sa félicité première (1), ou comme communiquée par Dieu à Moïse, pendant les quarante jours qu'il passa sur le mont Sinai, transmise aux soixante et dix vieillards avec lesquels il partagea le don de l'Esprit-Saint, et recueillie, au moyen de la tradition orale, par Esdras, qui la consigna par écrit, ainsi que la loi (2). Les Gnostiques proprement dits se vantaient d'avoir des connaissances ou des lumières extraordinaires qui les rendaient semblables à Dieu, et d'être des hommes choisis, doués d'une vertu à toute épreuve (3). Ils voulaient généralement la liberté la plus complète (4). Les Manichéens prétendaient être en possession de trésors de science, et proclamaient comme lois naturelles du monde entier la liberté, l'égalité et la fraternité. Ils affectaient d'être vertueux, semblaient admettre la liberté

(1) Reuchlin, *De arte cabalist.*, p. 9 et 10.

(2) Pic de la Mirandole, *Apolog.*, p. 116 et suiv.

(3) Pluquet, v° *Gnostiques*; Matter, t. II, p. 267.

(4) Matter, t. I, p. 323; t. II, p. 263.

des cultes et se conformaient extérieurement aux cérémonies religieuses du pays où ils se trouvaient (1). Les Templiers, au temps même qu'ils avaient les mœurs les plus licencieuses, et qu'en secret ils allaient jusqu'à renier Jésus-Christ et à cracher sur la croix, prenaient les dehors d'hommes vertueux et religieux (2). Les Francs-Maçons, ici comme ailleurs, n'ont fait que suivre la voie tracée par les Gnostiques en général. On peut s'en convaincre par les extraits suivants : « La recherche de la vérité est le noble désir de se rapprocher de la Divinité. C'est la plus sainte de toutes nos occupations dans nos mystères et dans ceux de la déesse, qui est honorée dans nos temples comme la plus sage. Voilà pourquoi notre temple est appelé Ision (de Isis, déesse de la sagesse chez les Égyptiens) (3). » « Hélas! c'est dans la pureté même de la maçonnerie, c'est dans son excellence, que réside la cause de ses maux. La maçonnerie ne vit que de vertus, et les vertus sont le supplice des méchants. La maçonnerie ne vit que de science, de lumière, de tolérance, et la tolérance, la lumière et la science sont le supplice des ignorants et des persécuteurs (4). » « Le but de la franc-maçonnerie est de faire succéder la vérité démontrée par la raison aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société.... Le but final de l'Ordre entier est d'apprendre, d'une manière précise, la sagesse de la vie et de contribuer à la faire pratiquer dans un cercle de

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 61, 62, 63, 59.

(2) *Procès des Templiers*, t. I et II.

(3) *Journal de la Franc-Maçonnerie de Vienne*, III, 4, p. 79.

(4) Discours prononcé le 17 janvier 1824, dans la loge des Trinosophes.

confidents (1) » « Notre institution est l'école de toutes les vertus (2) » « Il suffit de réfléchir pour trouver dans notre propre nature de bonnes raisons et des motifs plus puissants que ceux qu'offre la religion, pour vivre en honnête homme ; l'espoir des récompenses ne peut que diminuer le prix du bien que nous pouvons faire. De cette exposition découle naturellement l'excellence de la loi naturelle qui a posé à l'homme tous ses devoirs en ces trois mots : *conserve-toi, instruis-toi, modère-toi*. La loi naturelle n'émane pas de la pensée humaine, parce que l'ordre régulier et constant des faits de la nature lui impose l'obligation de s'y soumettre, et c'est seulement cet ordre immuable et inviolable qui constitue la bonté de la loi.... Si la loi naturelle était consultée sur la politique, elle rectifierait complètement les notions fausses que s'en forment les souverains et les sujets ; elle contribuerait bien plus que toutes les autres religions du monde à rendre les sociétés heureuses, puissantes et florissantes sous une autorité raisonnable (3). » « L'origine de notre institution remonte jusqu'aux premiers temps, où fuyant les disputes des différentes sectes du christianisme, quelques adeptes imbus d'une sage interprétation des vrais principes, des secrets de la philosophie morale, se séparèrent de la multitude. C'est à cette époque, que des hommes savants et éclairés, de vrais Chrétiens, qui n'étaient souillés d'aucune des erreurs du paganisme,

(1) Arrêté du Grand-Orient de Belgique de 1856 ; statuts de la loge des Trois-Globes.

(2) Allocution du 26 février 1852 du grand-maître de la Franc-Maçonnerie française.

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 284.

croyant voir la religion altérée et corrompue, propager les schismes et les horreurs de la guerre, au lieu de la paix, de la tolérance et de la charité, s'unirent et se lièrent par un serment sacré, afin de conserver, et plus sûrement et plus purs, les principes de la morale de cette religion, principes gravés dans le cœur des hommes ; ils s'y dévouèrent, afin que la lumière éclatant de plus en plus du sein des ténèbres, pût parvenir à bannir les superstitions, et à établir, par le culte de toutes les vertus humaines, la paix et le bonheur parmi les mortels (1). » « Puisque la religion renferme indirectement l'humanité, puisqu'il faut un certain degré d'instruction pour s'élever à l'idée sublime de l'humanité, puisque les hommes instruits eux-mêmes sont remplis de trop d'égoïsme pour avoir de cette notion une parfaite intelligence, il faut que les temples consacrés à l'humanité restent quelque temps encore ouverts à un petit nombre d'élus. Les hommes revêtus du pouvoir et chargés du gouvernement, ne comprennent pas encore, pour la plupart, combien le respect pour l'humanité est nécessaire à l'homme qui a la mission de former de bons citoyens. Les prêtres de la religion, au lieu de voir dans les prêtres de l'humanité des auxiliaires et des préparateurs utiles, n'y verront de longtemps encore que d'odieus rivaux (2). »

(1) Charte maçonnique de 1535 (Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 42.). Quelle que soit la valeur de cette charte et en la supposant même apocryphe, il n'en est pas moins vrai que le passage que nous venons de rapporter est le thème de la plupart des loges. Cela est si vrai que la plupart des loges ont cru devoir un certain temps se conformer extérieurement et en apparence au christianisme, et n'admettre que ceux qui portaient le nom de Chrétiens.

(2) *Revue maçonnique, Manuel pour les frères*, Altembourg, 1823, vol. I, liv. I, p. 92.

« La maçonnerie est une religion en ce sens qu'elle unit les hommes entre eux, qu'elle se consacre à la fraternité universelle et qu'elle s'efforce de rétablir l'union primitive de l'humanité. Elle n'exclut que ceux qui sont ou faibles ou corrompus, tout en s'efforçant de ranimer les premiers et de moraliser les seconds (1). » « Trois grands mots retentissent aujourd'hui dans le monde, liberté, égalité, fraternité. C'est par ces mots que le peuple d'où est partie l'impulsion, a résumé tous ses vœux... Mais, mes frères, n'est-ce pas l'esprit même de notre association qui se manifeste par ces mots? N'est-ce pas cette même liberté que le maçon prise au-dessus de tout? N'est-ce pas la liberté, n'est-ce pas la fraternité qui ont toujours régné dans nos loges? N'est-ce pas à cette liberté, à cette égalité, à cette fraternité, que la vie et les travaux de nos ateliers ont toujours été consacrés? (2) » « Rappelez-vous que les peuples qui ont levé en 1848 l'étendard de la révolution avaient écrit sur leur bannière victorieuse ces trois mots augustes : liberté, égalité, fraternité, mots sacrés que depuis longtemps nous prononçons avec émotion dans nos temples maçonniques (3). » La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'exercice de la bienfaisance. Elle a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine. Elle regarde la li-

(1) Lettre du comte de Fernig, vice grand-commandeur de l'ancien rite.

(2) Discours de Gieseler, prononcé en 1848 dans la loge du *Compas*, à Göttingue.

(3) Fisscher, *Revue maçonnique*, n° 2, 1851.

berté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'exclut personne pour ses croyances. Elle a pour devise : liberté, égalité, fraternité... Dans la sphère élevée où elle se place, la Franc-Maçonnerie représente la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres ; mais elle interdit formellement à ses assemblées toute discussion en matière religieuse ou politique, qui aurait pour objet soit la controverse sur les différentes religions, soit la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement. Elle rappelle à ses adeptes qu'un de leurs premiers devoirs, comme maçons et comme citoyens, est de respecter les lois du pays qu'ils habitent (1). »

« L'Ordre n'a pas pour but des opinions ou des actes dangereux pour l'État, la religion et les bonnes mœurs ; tous ses efforts ont pour but d'intéresser à l'amélioration morale des hommes ; d'inspirer des sentiments dignes de l'homme et favorables à la société ; d'empêcher l'exécution de projets criminels ; de secourir la vertu contre l'injustice qui l'opprime et la torture ; de faire suivre l'opinion d'hommes respectables, et surtout de répandre les connaissances utiles que l'on dérobe aujourd'hui au public... Celui qui ne ferme pas ses oreilles aux gémissements du malheureux, ni son cœur à la tendre compassion ; celui qui est l'ami et le frère de celui qui souffre ; celui qui aime toutes les créatures et n'écrase pas le ver qui rampe à ses pieds ; celui dont le cœur est sensible à l'amour et à l'amitié ; celui qui est ferme dans l'adversité, infatigable dans l'exécution d'un projet et calme

(1) Art. 1 et 2 du règlement général de la Franc-Maçonnerie symbolique. On peut ajouter que dans les banquets de la Franc-Maçonnerie symbolique le premier toast est porté au souverain.

dans la lutte contre les obstacles; celui qui ne méprise pas le faible; celui dont l'âme est capable de grands projets; celui qui désire ardemment s'élever au-dessus d'intérêts mesquins et de se distinguer par de grands bienfaits; celui qui évite l'oisiveté et ne considère comme inutile aucune des connaissances qu'il a l'occasion d'acquérir, mais qui fait de la connaissance de l'homme l'objet principal de ses études; celui qui, lorsqu'il s'agit de la vérité et de la vertu, se met au-dessus des applaudissements de la multitude et a le courage de suivre les inspirations de son cœur; celui-là est l'homme qu'il nous faut pour faire partie de notre association (1). » « La Franc-Maçonnerie représente la réunion de toutes les tendances religieuses, de toutes les nobles aspirations vers la perfection et l'amélioration du sort moral, intellectuel et physique de la grande famille humaine. La Franc-Maçonnerie en est le dépôt sacré (2). » « La Franc-Maçonnerie est l'idéal de la parfaite harmonie qui devrait lier les hommes entre eux dans la société humaine. Comme il n'y a qu'une religion, malgré les différentes sectes religieuses qui existent, de même la maçonnerie est une, en dépit des diverses fractions maçonniques qui la pratiquent de différentes manières, mais qui toutes tendent au même but, la réalisation de l'idéal que nous venons d'indiquer. Si nous nous servons du mot idéal, ce n'est pas que nous regardions comme une utopie la construction de l'édifice auquel travaillent les Francs-Maçons; mais que nous en consi-

(1) Extrait des statuts de l'Ordre des Francs-Maçons dits *Illuminés*, fondé par Weisshaupt.

(2) Discours du Franc-Maçon Grisar, prononcé à la loge *la Persévérance*, à Anvers, le 13 décembre 1845.

dérons l'achèvement comme impossible encore de nos jours, ou plutôt comme l'œuvre du progrès et des temps qui débayeront le terrain sur lequel les fondations en sont jetés, les obstacles qui en ont empêché jusqu'ici l'érection et la consolidation. C'est ainsi que, de tout temps, tous ces hommes qui se distinguaient en surpassant leurs contemporains et qui voulaient exécuter pour le salut de l'humanité les dessins sublimes qui vivaient dans leur pensée, ont eu le triste sort d'être méconnus et rangés de leur temps parmi les fous; c'est ainsi que nous voyons les plus sages parmi les génies humains, cacher leurs idées et leurs doctrines devant la foule (1). » « La Franc-Maçonnerie, c'est la philanthropie universelle (2). » « Gardons-nous de perdre de vue le but auquel nous tendons. Prêter l'oreille à tous les gémissements, de quelque part qu'ils se fassent entendre, offrir une main secourable à toutes les infortunes, soulager toutes les misères; quelle qu'en soit la source, en quelque lieu qu'on les rencontre; en un mot, verser des bienfaits sur l'humanité tout entière, voilà notre mission (3). » « Lisez l'histoire de notre Ordre, et vous y verrez partout des traits de compatissance pour tous ceux qui souffrent... l'Ordre acquitte les dettes des prisonniers et les rend à la liberté et à la famille; il rachète des captifs, il élève les enfants des pauvres, a des crèches et des écoles pour eux, fait apprendre des métiers aux fils des frères dans le malheur, dote de jeunes filles, répare ou prévient les revers du

(1) Rebold, *Histoire des trois grandes loges des Francs-Maçons en France*, p. 652 et suiv.

(2) *Le Globe*, t. IV, p. 204.

(3) *Le Franc-Maçon*, 3^e année, p. 111.

commerce, établit des asiles pour l'enfance et la vieillesse, crée des bibliothèques, des maisons de travail, fait des pensions, secourt l'infortune, fonde des prix de vertu et assure aux morts une sépulture honorable (1). » « La maçonnerie enseigne la bienfaisance et la pratique; elle perçoit la dime, mais c'est pour l'offrir aux malheureux qui tous les jours lui tendent les bras et jamais en vain; elle entoure ses actes de bienfaisance de mystère afin que la main droite ignore ce que fait la main gauche (2). » « J'en appelle aux infortunés de tous les pays de la terre! Interrogez-les, ils vous diront mieux que moi, ce qu'est la maçonnerie, quoique à peine ils en connaissent le nom, mais ils sont instruits par ses bienfaits (3). » « Essayer d'analyser, d'énumérer, d'apprécier ou d'évaluer, même approximativement, les dons et les secours collectifs ou particuliers des loges et des Maçons belges, serait une illusion. Ils furent innombrables! Tous les journaux en ont retenti, et l'observateur attentif demande sans cesse : que ferait-on dans les grandes villes s'il n'existait ni loges ni maçons? On pourrait répondre peut-être que la misère y serait double, les crimes triples et les malheurs progressifs, parce que le citoyen qui n'est que simplement charitable, devient philanthrope et bienfaiteur, s'il est un vrai Maçon (4). » « La Franc-Maçonnerie est une sœur de charité (5) » Je ne sais pourquoi la violette ne figure pas parmi les emblèmes maçonn-

(1) *Le Franc-Maçon*, 7^e année, p. 99.

(2) *L'Observateur belge*, 1 mars 1838.

(3) Tracé de la tenue de la loge *l'Espérance*, de Bruxelles, de 1817, p. 12.

(4) *Annales maçonniques des Pays-Bas*, t. V, p. 268.

(5) *Le Franc-Maçon*, 4^e année, p. 206.

ques; elle en serait cependant un des plus convenables, puisqu'elle en est un des plus fidèles. Modeste, cachée sous l'herbe, ce n'est point par l'éclat de ses brillantes couleurs, c'est par la douceur de ses parfums qu'elle trahit son asile. Parfaite et charmante image de notre Ordre! Couvert par le mystère, caché sous son voile, il ne veut révéler son existence que par le parfum de ses bienfaits (1). »

Nous pourrions multiplier les citations et faire voir, par bien d'autres extraits, que, lorsqu'il s'agit d'apparences, d'Ordre extérieur et du drapeau destiné à être exposé aux regards du public, les Gnostiques et les Francs-Maçons s'attribuent, avec une libéralité remarquable, toutes les qualités et le monopole de la sagesse, de la science, de la morale, de la loi naturelle, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, du respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, spécialement du christianisme et des souverains, de la sauvegarde de l'intérêt public et humanitaire, du progrès et de la bienfaisance. Mais par cela même qu'il s'agit de l'extérieur du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, de la partie apparente ou divulguée des mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons, on ne peut pas confondre cette partie extérieure, apparente et divulguée, avec la partie intérieure, cachée ou secrète qui forme le fond des mystères proprement dits, de la division ou de l'Ordre intérieur ou chapitral du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie. De tout temps il y a eu, dans les mystères, des doctrines et des pratiques divulguées et un enseignement symbolique ou élémentaire et en

(1) *Annales maçonniques des Pays-Bas*, t. III, p. 837.

quelque sorte matériel, propres à l'Ordre extérieur ou préparatoire des mystères, et des doctrines et des pratiques secrètes, ainsi qu'un enseignement plus complet, propres à l'Ordre intérieur ou guerrier et sacerdotal des mystères. C'est même en vertu de cette distinction fondamentale, que les Gnostiques n'étaient initiés et que les Francs-Maçons ne sont initiés que graduellement aux secrets du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, que lors de chaque initiation ou à chaque degré les candidats sont obligés de jurer de ne pas révéler ce qui leur est confié, et que dans les grades suprêmes seulement, on est mis complètement au courant de la nature de l'Ordre, de ses bases, de son but et des moyens employés pour atteindre le but proposé. Cette distinction au surplus constitue la raison d'être de tous les mystères passés et présents. Il n'y a de mystères ou d'associations mystérieuses ou secrètes possibles que pour autant qu'il y ait dans ces mystères ou ces associations une partie mystérieuse ou secrète. Toute la question est de savoir en quoi consiste cette partie mystérieuse ou secrète. Ici, moins que pour d'autres associations, on ne peut se contenter de mots ou de phrases, par cela même qu'on se trouve en présence d'associations pour lesquelles le secret est une question d'existence et qui, pour empêcher qu'on connût leur secret, ont recouru plus d'une fois aux expédients les moins avouables, et toujours aux dehors les plus séduisants et les mieux faits pour se concilier la faveur publique et fonder leur puissance. Ce n'est pas sans raison que Fichte (1), en parlant du mot *humanité*, et Struve, ainsi que Niebuhr

(1) Discours à la nation allemande, 1824, p. 101.

et Knigge (1), en traitant des sociétés secrètes, ont dit : « Le mot *humanité* est du nombre de ces mots fameux (2), dont on peut si facilement abuser pour masquer le perversissement de l'homme; par un son étrange, sublime et éclatant, ce mot éveille l'attention; mais dans le fond, il enveloppe celui qui l'écoute des ténèbres de l'ignorance. » « Le danger de détérioration n'est nulle part si fortement à redouter que dans les sociétés secrètes. » A toute association politique, digne de ce nom, il faut, comme à tout Ordre et à toute société un but, un centre d'union, une obligation déterminée, une direction, une réunion et des correspondances. Or, comme toute association n'existe qu'à cause de son but, considéré par elle comme son bien suprême, lorsqu'il s'agit d'employer les moyens, elle fait attention, non à leur moralité, mais à leur efficacité. Persuasion et mensonge, artifice et ruse, calomnie et violence, tout lui est bon. Une telle association ne peut subsister sans des chefs, à la direction desquels tous les membres doivent se soumettre aveuglément, sans qu'il leur soit permis de reculer, lorsque le but innocent dans le principe a dégénéré et s'est modifié par la direction que l'on a suivie. Une association dont le but serait le bouleversement de la constitution et des lois établies, ne serait pas simplement coupable, elle serait révolutionnaire.... Il rendrait un éminent service, l'historien qui, recueillant les opinions et les faits, prendrait à tâche d'examiner si le mépris qu'on affiche aujourd'hui pour la religion, n'a pas été répandue par la maçonnerie. La participation de l'Ordre à la

(1) Eckert et Gyr, t. I, p. 132, 130, 131, 133 et suiv.

(2) La remarque de Fichte s'applique à d'autres mots vagues dont se sert d'ordinaire la Franc-Maçonnerie.

révolution de 1789 est prouvée par des témoignages irréfragables. Celui qui redoute réellement l'influence des sociétés secrètes, doit travailler avant tout à dissoudre un Ordre qui, plus que tout autre, est capable d'entreprendre contre le bonheur des peuples l'exécution de plans désastreux. » « Les associations secrètes sont dangereuses et funestes, parce que ce qui se fait dans les ténèbres provoque des soupçons légitimes ; parce que ceux qui ont mission de veiller au bien de la société civile, sont par là même chargés du soin de s'enquérir du but de toute association, sans quoi, sous le voile des ténèbres, on pourrait cacher des plans dangereux et des doctrines funestes ; parce que les membres initiés ne sont pas tous instruits des intentions perverses que l'on prend souvent soin de masquer sous les plus belles apparences ; parce qu'il n'y a que des esprits médiocres qui se laissent enserrer dans cet étau, tandis que les hommes supérieurs ou reculent bientôt, ou sont abimés et dégèrent, ou prennent une direction oblique, ou enfin se saisissent de la domination aux dépens des autres ; parce que le plus souvent des chefs inconnus se tiennent derrière le rideau et qu'il est indigne d'un homme d'intelligence et de cœur de travailler à l'exécution d'un plan qu'il ignore, dont la bonté et l'importance ne lui sont garanties que par des hommes qu'il ne connaît nullement, envers qui il contracte des engagements sans réciprocité, sans savoir à qui s'en prendre, puisqu'il n'y a personne qui se pose comme caution ; parce que des intrigants et des gens sans aveu exploitent ces sociétés, s'imposent et entraînent les autres à partager leurs vues personnelles ; parce que chaque homme a des passions qu'il apporte avec lui dans l'association, où, à

l'ombre et sous le voile du secret, elles ont un champ plus libre qu'au grand jour...; parce que ces associations deviennent bientôt un lieu de réunion pour tous les aventuriers et les fainéants; parce qu'elles engendrent un dangereux esprit de corps et jettent les semences des plus grands maux; parce qu'elles sont l'occasion de cabales, de dissensions, de persécutions, d'intolérance et d'injustice.... Ne vous laissez pas aveugler par des apparences trompeuses, par des promesses séduisantes, par les plans les plus flatteurs pour le bien de l'humanité, par l'affectation avec laquelle on montrera extérieurement du désintéressement, de la sainteté dans les actes, de la pureté dans les intentions. C'est aux faits qu'il faut demander vos preuves; c'est l'ensemble qu'il faut envisager. » Quant au Gnosticisme et à la Franc-maçonnerie, on peut d'autant moins se contenter de mots et de phrases que, si l'on interroge les faits dans les pays où le Gnosticisme a dominé et où la Franc-Maçonnerie domine de nos jours depuis un certain temps, on voit qu'on y a été et qu'on y est toujours aux mots et aux phrases pour ce qui est du programme gnostique ou maçonnique apparent, et qu'il y a régné et qu'il y règne en réalité rien moins que ce qui figure dans ce programme, c'est-à-dire la sagesse, la science, la morale, la vertu, la vraie loi naturelle, la liberté, l'égalité, la fraternité, le respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, et surtout du christianisme et des monarchies, l'intérêt public et humanitaire, le progrès et la bienfaisance. Il importe en fait de Gnosticisme et de Franc-Maçonnerie, plus qu'en une autre matière, d'aller au fond des choses et de mettre au jour, aussi complètement que possible les doctrines et les pratiques essentielles ou plutôt les bases du

Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, ainsi que leur but et les moyens employés pour parvenir au but proposé, à propos desquels le duc de Brunswick, grand-maître de la Franc-Maçonnerie allemande, disait en 1794 : « Le but de la Franc-Maçonnerie est son premier secret ; son existence et ses moyens, son second. » Le travail qui va suivre n'est que la suite de celui que nous avons commencé dans le livre précédent et auquel il nous restait à donner des développements.

⊞

CHAPITRE II.

LES BASES DU GnosticISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Section première.

LA SAGESSE OU LA PUISSANCE INTELLECTUELLE, RELIGIEUSE OU MYSTIQUE ET SCIENTIFIQUE.

« Où sont les sages, où sont les doctes, où sont les savants du siècle? » — « Eux qui avaient mis le mensonge en la place de la vérité de Dieu et rendu à la créature le culte qui revient au créateur. »

Les mots de puissance intellectuelle ou de religion, de mysticisme, de science, et en général les termes dont se sont servis les Gnostiques et dont se servent encore les Francs-Maçons, sont des termes vagues dont le sens varie d'après les différents systèmes religieux ou philosophiques qu'on considère. Pour l'Indien qui croit en Brahma, Vischnou et Siva et se règle sur le panthéisme matérialiste, la puissance intellectuelle, la religion ou la science consiste à suivre les lois religieuses de Brahma, de Vischnou et de Siva, ainsi que l'enseignement du panthéisme. Pour le Perse qui se tient au Zend-Avesta et pareillement au panthéisme, il n'y a pas de sagesse, de religion en dehors du Zend-Avesta et de science autre que celle des panthéistes. Pour le Chrétien, la sagesse et la religion sont résumées dans l'enseignement spiritua-

liste de Jésus-Christ, dans les Évangiles, et toute science philosophique est subordonnée au spiritualisme. S'il en est ainsi, et cela n'est guère contestable, nous sommes en droit de demander aux Gnostiques et aux Francs-Maçons et de rechercher de quelle puissance intellectuelle ou de quelle sagesse, de quelle religion et de quelle science ils entendent parler. Ici, la réponse ne peut être douteuse et la recherche ne peut être difficile, en présence de notre travail précédent et de l'exposé que nous avons fait des doctrines religieuses et scientifiques des Gnostiques et des Francs-Maçons.

Comme ceux-ci sont des panthéistes matérialistes, comme le fond du panthéisme matérialiste est le matérialisme, il est clair que le fond de leur sagesse, de leur religion, de leur science, est le matérialisme.

Au surplus, nous avons vu aux chapitres I et II du livre I^{er}, que les Gnostiques et les Francs-Maçons se lient intimement, et se confondent par leurs doctrines, et que, pour celles-ci, les uns et les autres se laissèrent guider par les Gnostiques Kabbalistes dont ils adoptèrent les principes fondamentaux de la religion ou de la science. C'est donc aux Gnostiques Kabbalistes que nous devons nous adresser pour connaître le fond de la religion et de la science qui leur étaient propres. Le fond de celles-ci était Jéhovah ou le dieu-nature ou les forces naturelles déifiées. En examinant le système des Kabbalistes, on voit clairement qu'après avoir analysé et classé les forces naturelles, ils avaient, d'après cette analyse et cette classification, imaginé un dieu qui n'était autre que ces forces mêmes classées avec ordre. Aussi, retrouve-t-on dans le Jéhovah des Kabbalistes ce qui est dans la nature,

spécialement les deux sexes ou les sexes masculin et féminin ; les éléments ou la lumière, l'air, l'eau, le feu, la terre ; la puissance secrète ou mystérieuse ou celle des causes, et la puissance qui tombe sous les sens ; l'homme céleste ou Adam Kadmon dont le cerveau et le corps sont semblables au cerveau et au corps de l'homme terrestre ; les trente-deux paires de nerfs pareilles à celles du corps humain ; la distinction de trois classes d'êtres, à savoir les êtres supérieurs ou intellectuels, les êtres moyens ou doués de la puissance de la volonté ou de la puissance morale ou de celle qui donne la vie et la mort, les êtres inférieurs ou matériels, ou encore l'éther, le ciel, la terre ; la gradation ou l'échelle des êtres, à commencer par ceux doués d'intelligence, jusque et y compris ceux qui ne sont animés que d'une force dynamique et matérielle. En se conformant en réalité au matérialisme, tout en parlant de spiritualisme et spécialement d'intelligences célestes ou de la Divinité, et en attribuant à celle-ci ce qui ne devait être que le partage de la matière ou plutôt des forces matérielles, les Kabbalistes n'avaient fait qu'obéir à ce qui était l'âme de leur système, c'est-à-dire aux traditions religieuses des peuples de l'Orient et aussi à la nature même du panthéisme matérialiste, qui caractérise ces traditions. Et en effet, d'après les traditions des anciens peuples orientaux, semblables au fond aux traditions matérialistes des anciens peuples occidentaux, les puissances divines n'étaient en réalité que des puissances naturelles ou des forces naturelles, transformées en divinités. Aussi y avait-il, dans ces divinités, ce qu'il y avait dans la nature, notamment les deux sexes, ou les sexes masculin et féminin, formant partout l'objet d'une adoration spéciale sous la

forme des organes de la génération de l'homme et de la femme, ou de divinités dans une posture des plus indécentes (linguam ou phallus, Mithras, Osiris ou Priape); les différents éléments, soit au nombre de cinq, comme en Perse, soit au nombre de quatre, comme en Egypte; la puissance mystérieuse ou secrète appelée soit le destin ou l'espace ou le temps sans limites, comme en Perse, soit le dieu inconnu, comme en Égypte, et la puissance qui tombe sous les sens; les hommes célestes dont le cerveau et le corps sont semblables au cerveau et aux corps des hommes terrestres et appelés Brahma, Vischnou, Siva comme dans l'Inde, Ormuzd comme en Perse, Osiris et Orus comme en Egypte, Jupiter, Neptune, Pluton, etc., comme chez les Grecs et les Romains; la division en trois classes d'êtres, ou les êtres supérieurs, moyens, inférieurs appelés, tant en Occident qu'en Orient, les dieux supérieurs, moyens, inférieurs, ou l'éther, le ciel et la terre; la gradation ou l'échelle des êtres sous la forme d'intelligences ou de génies de différentes classes et de différents degrés. On peut ajouter que le panthéisme matérialiste, considéré en lui-même et dans sa nature propre, n'est en réalité qu'un matérialisme déguisé ou plutôt savant, où les forces matérielles sont analysées, classées et élevées au rang de divinités. Aussi, dans l'antiquité, dans les pays où dominait le panthéisme, comme dans ceux où régnait le matérialisme, les prêtres maintenaient dans le peuple le culte de la nature, des éléments ou même des animaux, et autorisaient le fétichisme, par cela même que la religion des prêtres, comme celle du peuple, s'adressait au même objet, à savoir la matière, et qu'elle ne différait de celle du peuple, qu'en ce qu'elle s'attachait aux forces de la matière et non

pas aux choses matérielles mêmes (1). Et à ce sujet, nous devons faire remarquer que la distinction entre la religion des prêtres et celle du vulgaire fut reproduite dans les associations des prêtres ou dans les mystères, tant modernes qu'anciens, et constitua, d'une part, les croyances de l'Ordre intérieur soigneusement tenues secrètes, et d'autre part, les croyances de l'Ordre extérieur, s'adressant à des objets matériels, nommés de nos jours symboles.

De ce qui précède il suit qu'à quelque point de vue qu'on considère la base de la sagesse ou de la religion ou de la science des Gnostiques Kabbalistes, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec les traditions de l'antiquité, soit dans la nature propre du panthéisme, qui caractérise cette sagesse, cette religion ou cette science, on est conduit invariablement et toujours au matérialisme.

Nous pourrions borner là notre démonstration et conclure de ce qui précède que les Gnostiques en général, ainsi que les Francs-Maçons, qui n'ont fait que reproduire les bases du système des Gnostiques Kabbalistes, ne sont au fond que des matérialistes. Mais nous tenons à faire un pas de plus et à démontrer par des faits incontestables qu'il est si vrai et si certain que le matérialisme est le fond du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, qu'à toutes les époques où ceux-ci ont vu le jour, ils ont abouti, même notoirement, en très peu de temps au matérialisme.

On sait que les écoles des Gnostiques proprement dits appa-

(1) Ce même culte de la matière est exalté par des dignitaires Francs-Maçons, tels que M. Renan, qui écrit : « Le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique... Le soleil est le dieu particulier de notre planète. » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1863.)

rurent vers l'année 120 de l'ère chrétienne et qu'elles eurent pour représentants les plus célèbres Basilide, Valentin et Carpocrate, qui donnèrent à leur doctrine les dehors du spiritualisme. Ces dehors ne se maintinrent pas longtemps. Les disciples immédiats de ces chefs d'école, y compris les fils de ces chefs, se livrèrent bientôt au matérialisme le plus net et prêchèrent, surtout par l'organe d'Épiphané, fils de Carpocrate, ce qu'ils appelaient les lois naturelles, et spécialement la communauté des biens et des femmes. Les Anticrates, les Bourbonniens, les Phibionistes, les Adamites, les Procidiens, les Agapètes ne firent que tirer des prétendues lois naturelles ou du matérialisme les mêmes conséquences, et proclamèrent cette communauté et le dédain de toutes les lois qui distinguent l'homme de l'animal ou de la matière et maintiennent dans l'espèce humaine les sentiments de pudeur, de famille, de société.

Au moyen âge, la réapparition des Gnostiques fut accompagnée de nouveau de la réapparition du matérialisme ou de ce qu'on nommait la loi naturelle. Les Begghards, par exemple, avaient la prétention de pouvoir parvenir à un tel degré de perfection ou de gnosticisme, qu'ils devenaient impeccables et, dans cet état, pouvaient librement accorder à leur corps tout ce qui lui était agréable; les Turlupins considéraient les passions comme naturelles et s'abandonnaient à tous les plaisirs des sens, pour ne pas méconnaître la voix du Créateur; les Templiers adoraient la puissance créatrice et génératrice de la nature sous la forme d'une tête barbue. Au siècle dernier et dans le siècle actuel, avec la réorganisation du Gnosticisme des Francs-Maçons ou de leurs mystères, on vit de nouveau remettre en honneur la doc-

trine gnostique de la loi naturelle ou du matérialisme. Nous ne ferons point ici l'analyse des systèmes qui, sous l'influence de la Franc-Maçonnerie, prirent pour base ce qu'ils nommaient la loi naturelle, spécialement de l'ouvrage de Morelly, intitulé le *Code de la Nature*, et de la *Théorie des quatre mouvements* de Fourier, surnommé *l'architecte du bonheur sur la terre*. Nous ne voulons que constater uniquement que la Franc-Maçonnerie, comme le Gnosticisme d'où elle découle et qu'elle ne fait que renouveler, se base en réalité sur le matérialisme ou sur la prétendue loi naturelle, et que si elle recourt extérieurement ou en public à l'invocation de la Divinité, ce n'est qu'en y attachant un sens autre qu'y attache le commun des hommes, et plutôt pour la forme ou pour ne pas heurter ouvertement les croyances dominantes de ceux qui croient encore en un être spirituel par excellence. Dans le grade qualifié au siècle dernier de Chevalier du soleil (1), le maître ou vénérable, qui prenait le nom d'Adam, disait à l'adepte : « Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que vous avez connus, tels que la Bible, le compas et l'équerre, ont un sens caché que vous ne connaissez pas. Par la Bible, il faut entendre que vous ne devez avoir d'autre loi que celle d'Adam, celle que l'Éternel avait gravée dans son

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. C'est ce que la Franc-Maçonnerie appelle la science qui rend les hommes semblables à des dieux. A cet égard, la *Revue maçonnique, Manuel pour les frères*, disait en juillet 1850, p. 216 : « La Maçonnerie possède la science intellectuelle la plus éminente, dans laquelle toutes les études scientifiques sont agrégées et coordonnées. Les frères qui, par l'investigation et les recherches, parviennent à l'innocence maçonnique et agissent d'une manière conforme à l'essence de notre Ordre, sont dignes d'être appelés les dieux de la terre. »

cœur. Cette loi est celle qu'on appelle *la loi naturelle*. Le compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes choses. Par l'équerre il nous est découvert que Dieu a fait toutes choses égales. La pierre cubique nous avertit que toutes nos actions doivent être égales. Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un Maçon doit avoir pour arriver au centre du souverain bien, je vous répondrai qu'il faut pour cela avoir écrasé la tête du serpent de l'ignorance mondaine, avoir secoué le joug des préjugés de l'enfance, concernant les mystères de la religion dominante du pays où on est né. *Tout culte religieux* n'a été inventé que par l'espoir de commander et d'occuper le premier rang parmi les hommes. Voila, mon cher frère, ce qu'il faut savoir combattre. Voila le monstre sous la figure du serpent à exterminer. *C'est la peinture fidèle de ce que l'imbécille vulgaire adore sous le nom de religion*. C'est le profane et le craintif Abiram qui, devenu par un zèle fanatique l'instrument du zèle monacal et religieux, porta le premier coup dans le sein de notre père Hiram, c'est-à-dire sapa les fondaments du céleste temple que l'Éternel lui-même avait élevé sur la terre à la sublime vertu. Le premier âge du monde a été témoin de ce que j'avance. *La plus simple loi de la nature* rendait nos pères les mortels les plus heureux. Le monstre de l'orgueil paraît sur la terre, il crie, il se fait entendre aux hommes et aux heureux de ce temps, il leur promet la béatitude et leur fait sentir par des paroles criminelles qu'il fallait rendre à l'Éternel un culte plus marqué et plus étendu que celui qu'on avait jusqu'alors pratiqué sur la terre. Cette hydre à cent têtes trompe encore continuellement les hommes qui sont soumis à son empire et les trompera jus-

qu'au moment où les vrais élus paraîtront pour la détruire entièrement. » Le Franc-Maçon Ragon dont les ouvrages ont obtenu l'approbation du Grand-Orient de France dit bien explicitement (1) : « Le culte de la nature est le but du Maçon. » A ce point de vue et en se tenant à la nature ou à la prétendue loi naturelle, on comprend que la Franc-Maçonnerie devait en arriver à considérer la divinité ou Jéhovah ou l'architecte des mondes, et en général les êtres spirituels, comme n'étant que des mots destinés à désigner les forces naturelles ou matérielles. Lancée dans cette voie, la Franc-Maçonnerie ne pouvait voir et n'a vu dans ce que nous nommons Dieu, esprit ou âme que le principe animant, commun à tous les êtres matériels organisés ou à la matière vivante, à la plante, à l'animal, à l'homme. C'est ce qui explique comment, dans le rituel de plusieurs grades, le matérialisme est considéré avec faveur (2); comment, le serment d'apprenti et de compagnon écossais parle de l'âme qui pourra *reverdier* ou *regermer* (3), et comment dans les éloges funèbres des dignitaires maçons ont dit (4) : « Nous n'avons pas

(1) *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes.* — Les mots *nature* et *culte de la nature* rappellent ce que la *Gazette des Tribunaux* du 14 juillet 1841, et le *Journal des Débats* de la même date ont rapporté de la saisie faite, à la pointe nord de l'île de Chandeleur, dans le golfe du Mexique, d'une goélette appartenant à une société de pirates formée par des *enfants de la nature* contre ceux qui possèdent une *surabondance de biens qui appartiennent à tous*. On a trouvé à bord la constitution de cette société qui se déclare *en guerre à mort* avec la civilisation actuelle ou celle qui est issue du christianisme.

(2) Alexandre de Saint-Albin, *Les Francs-Maçons*, pages 104, 245 et suiv.

(3) Eckert et Gyr, t. I, p. 71.

(4) Discours du franc-maçon Destriveaux vénérable ; *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 257 ; *Annales maçonniques des Pays-Bas*,

l'insolente prétention d'effacer le mal par une magique parole; des purifications emblématiques nous avertissent que le *feu créateur est l'unique purification dans la nature*. C'est dégagé de son enveloppe matérielle que notre intelligence va se joindre à l'intelligence suprême répandue dans tout l'univers, intelligence résidant partout, dans une plante comme dans un astre, toujours divisée et toujours entière, existant sous toutes les formes et n'en ayant aucune. » « Père éternel et immuable dont la présence remplit l'immensité, ta toute-puissance, en agissant sur toutes les parties de l'univers, opère dans la nature des changements sans nombre, en variant la forme des objets; mais rien ne se perd, aucune chose n'est réellement anéantie et chaque atome est conservé pour faire partie du grand tout.... Nos âmes ne sont pas plus sujettes à l'anéantissement, que nos corps dont la nature ne décompose la substance, après la mort, que pour les remettre dans leur état primitif. » Dans le siècle actuel, le matérialisme en est déjà venu jusqu'à avoir les coudées franches et le verbe haut dans bien des loges, c'est-à-dire dans des temples maçonniques, et qui plus est, dans des temples de la maçonnerie extérieure, ou de celle qui est en contact avec les profanes et qui, par suite, doit être beaucoup plus prudente et plus circonspecte que la maçonnerie intérieure ou secrète. On y a entendu discuter, à l'occasion de la réunion des chefs de la maçonnerie ou de la tenue de couvents maçonniques, jusqu'à l'existence de la Divinité.

t. VI, p. 507 et suiv. ; Invocation des vénérables lors des cérémonies funèbres, Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 161.

Nous croyons utile, à titre d'exemples, de mettre sous les yeux de nos lecteurs un discours prononcé dans la loge de Liège, et un compte rendu des discussions que provoqua, dans les couvents de la Franc-Maçonnerie française, en 1865 et 1867, la croyance en un Être suprême. L'orateur de Liège s'exprima comme suit (1) : « Peut-être ai-je trop présumé de mes forces en abordant une question aussi grave; peut-être n'ai-je pas donné de ce sujet une solution convenable; au moins ai-je tâché de le faire, et j'ai l'espérance que vous voudrez bien prendre cette bonne volonté pour du zèle et pour le talent qui m'aura manqué. Montesquieu a dit avec raison que tous les êtres avaient leurs lois, la divinité comme le monde, le monde comme les hommes, les hommes comme les autres espèces d'êtres animés. Lorsque l'homme considère que lui seul de toutes les créatures a été doué d'intelligence pour découvrir la perfection des œuvres de la nature, que cette intelligence le rend capable de jouir d'une félicité plus durable et plus éminente que celle des autres animaux, lui est-il possible de douter que cette intelligence lui ait été accordée pour se livrer entièrement aux plaisirs qui lui sont communs avec la bête? Que l'homme cesse de *chercher hors du monde qu'il habite* des êtres qui lui procurent un bonheur que sa nature lui refuse; qu'il étudie cette nature, qu'il apprenne ses lois, qu'il contemple son énergie et la façon immuable dont elle agit; qu'il applique ses découvertes à sa propre félicité et qu'il se soumette aux lois auxquelles rien ne peut le soustraire; *qu'il consente à ignorer les causes entourées pour lui*

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 277 et suiv.

d'un voile impénétrable; qu'il subisse sans murmurer les arrêts d'une *force universelle* qui ne peut revenir sur ses pas. Il était donc naturel aux hommes de s'arrêter où les effets semblaient finir et où l'être prend un caractère différent de celui qu'ont tous ceux qui lui sont subordonnés. *Cet être était la Nature*. Il était nécessaire de remonter jusqu'à l'arbre pour y chercher les causes du fruit. Mais la série des reproductions s'arrêtant à la terre, là finirent les recherches de l'homme sur la progression des causes. Il fallait enfin s'arrêter quelque part et la nature semblait avoir fixé ce point dans son propre sein. Les actions de chaque être, étant soumises à des règles constantes et générales dont la violation intervertirait et troublerait l'ordre social, on a appelé cette règle immuable *Loi naturelle*. En effet, c'est par une loi de la nature que le soleil éclaire la terre; que le feu désorganise les végétaux et les animaux; que la fumée, produisant des vapeurs qui se conduisent au-dessus de nos têtes, s'élève et finit par retomber en pluie ou en frimas. Tous ces faits étant constants et réguliers, comme émanations de la nature elle-même, il faut donc que l'homme se conforme à ces règles invariables qui découlent de ces faits. L'observation et la pratique de ces règles dans les rapports qu'elles ont avec l'homme, lui conservent l'existence, et la rendent aussi heureuse que possible, et comme elles ont pour but le bonheur et la conservation de l'espèce humaine, on forma de ces règles une loi qu'on nomma loi, naturelle. Le code immuable de la vie de l'homme a sur toutes les autres religions l'avantage d'être *antérieur* à toute autre loi et d'ailleurs toutes celles offertes aux peuples n'en ont été que de pâles imitations. Il est *universel*, parce que,

large dans ses bases, il convient à toutes les nations de la terre et que l'auteur suprême de la nature l'a gravé au cœur de tous les êtres raisonnables. Il est *évident*, parce que sa création repose sur des faits sans cesse patents à nos yeux et à nos sens. Il est encore *équitable*, parce que les peines qu'il commine ne sont que la juste punition des infractions aux règles qui y sont posées. Il enseigne enfin aux hommes à être justes, tolérants, raisonnables et suffit seul à les rendre heureux et meilleurs, parce que seul il contient tout ce que les autres lois contiennent de bon et d'utile. *La religion* ou la loi naturelle émane-t-elle de la pensée humaine? Il n'est pas possible de considérer l'étendue, la variété, l'harmonie et la beauté de l'univers sans conclure que c'est l'ouvrage d'un Être infiniment puissant. Tout nous prouve donc que ce n'est point hors de la nature que nous devons chercher la Divinité. Quand nous voudrions en avoir une idée, disons que LA NATURE EST DIEU (1), disons que cette nature renferme tout ce que nous pouvons connaître, puisqu'elle est l'assemblage de tous les êtres capables d'agir sur nous et qui peuvent par conséquent nous intéresser.... L'esprit humain, aveuglé par la théologie, n'a fait aucun pas en avant. La superstition influa sur tout et servit à tout corrompre. La philosophie, guidée par elle, ne fut qu'une science imaginaire. Dans toutes les difficultés on fit

(1) C'est dans cette affirmation ou dans l'identification de la nature et de Dieu, ou de l'effet et de la cause, ou de la création et du créateur, que consiste le principe fondamental du matérialisme. Les spiritualistes, et à leur tête les Chrétiens, sont plus logiques et distinguent l'effet et la cause, ou la nature et Dieu, ou la création et le créateur. Voir à ce sujet, et surtout pour les conséquences importantes que produisent ces deux données fondamentales, notre ouvrage : *La libre pensée et le christianisme*.

intervenir la Divinité, et dès lors les choses ne firent que s'embrouiller de plus en plus ; rien ne put les éclaircir. De là les schismes en théologie, en philosophie (1) ; de là les religions inventées par des imposteurs plus ou moins habiles. Si la religion chrétienne était prouvée venir de Dieu ou de la nature (PUISQUE CES MOTS SIGNIFIENT LE MÊME AGENT), il faudrait l'admettre avec soumission, et d'ailleurs elle se trouverait parfaitement en rapport avec notre organisation et avec la nature, puisqu'elle en proviendrait. Permettez-moi, mes frères, de vous entretenir un instant sur ce sujet. La naissance et le progrès de cette religion montrent son humanité ; l'examen des dogmes et de la morale qu'elle enseigne, décèle suffisamment son auteur ; puisque ce qu'elle a de bon est pillé chez les auteurs païens et que, dans ce qu'elle a de singulier à son institution, elle ne vaut rien (2). Avant que de prouver la divinité de la religion, il faudrait prouver l'existence de Dieu, de ce Dieu qui a parlé aux hommes et qui leur a dit exactement les mêmes choses que l'on nous propose comme articles de foi, et en rapporter les termes ; si la révélation se fût faite par écrit, montrer les originaux, les produire en caractères ineffaçables, intelligibles à tous et revêtus du sceau de la Divinité de qui on les tiendrait. Et quant à ses ministres, la mauvaise conduite du sacerdoce en général et la scélératesse d'un grand nombre de particuliers qui le composent, dégradent la majesté du premier Être qu'on suppose, et anéantissent le

(1) Comme si, en ne parlant pas de la cause première de tout ou de Dieu, on pouvait parvenir à supprimer cette cause première et arrêter les discussions théologiques et philosophiques.

(2) Pour la réfutation de ce passage et des passages suivants, voir notre ouvrage précité.

respect què le préjugé lui dévoue. On ne se persuade pas assez qu'une source aussi pure puisse produire autant de saletés, et la conséquence que des esprits attentifs ont tirée de la contradiction qui est entre le caractère des prêtres et leur conduite générale et particulière, est le grand principe du discrédit dont ils sont couverts. En second lieu, ce sont les décisions de ces gens, en partie peu respectables, qui fixent la croyance. L'accession à leurs décisions ne suffit pas ; il faut encore en admettre, d'esprit et de cœur, la véracité, la sagacité, la justice. Ils n'ont pas tous le glaive en main pour tuer le corps, mais ils ont le pouvoir de perdre l'âme. Le vulgaire, prévenu de leur puissance spirituelle, est contraint de leur obéir, et il le fait sans examen, parce qu'en effet toute discussion des lois proposées par le sacerdoce est un crime, puisqu'elles sont réputées émaner directement de la Divinité. On a même vu dans tous les siècles du christianisme, même encore dans celui-ci (honte à notre époque), des personnes qui avaient plus de lumières qu'il ne leur en fallait pour sentir le faux ou l'injuste que leur prescrivaient les prêtres, s'y soumettre néanmoins dans la crainte de déplaire au souverain Être, se persuadant que ce doute n'était qu'une suggestion du malin esprit.... Quand la religion chrétienne serait encore dégagée de ce sacerdoce brutal, de ces plates momeries et de son inquisition scandaleuse, comme elle n'en serait pas plus vraie, elle ne serait point de rigueur. *Les gens instruits ne lui devraient jamais que le respect extérieur*, et laisseraient au vulgaire ces bas motifs d'être vertueux, ces peines et récompenses et cette éternité chimérique de bonheur et de malheur.... *Cette loi (naturelle), ses dogmes, ses principes sont vos principes, vos dogmes,*

notre loi; c'est à leur propagation que vous avez engagé votre foi en faisant partie de l'Art Royal (la Franc-Maçonnerie). »

Le 6 juin 1865, fut portée devant le couvent maçonnique de France la question de savoir si l'on supprimerait dans la constitution de la Franc-Maçonnerie la croyance en Dieu. Le Franc-Maçon Massol opina pour l'affirmative. Il déclara que la Maçonnerie ne serait rien si elle ne se plaçait pas à la tête du monde intellectuel par l'affirmation d'une idée qui lui fut propre et à laquelle appartenait l'avenir. Il expliqua ce qu'il entendait par la morale indépendante, comment il la basait sur l'inviolabilité de la personne humaine et comment elle se trouvait complètement résumée dans la devise maçonnique: liberté, égalité, fraternité. Il demanda, au nom de ce qu'il appelait la liberté de conscience, la suppression de toutes les affirmations religieuses qui avaient trouvé place dans la constitution maçonnique. Cette opinion fut combattue par les Francs-Maçons Buisson et Hermitte, de Bordeaux, Ducarre, de Lyon, et Duclos, de Cofolens. Elle fut soutenue par les Francs-Maçons Levaud-Landrau, de Lyon, et Ratier, de Brest.

Le 13 Juin 1867, la question fut discutée dans l'assemblée du Grand-Orient de France. Le *Monde maçonnique* (1) parle de cette discussion dans les termes suivants: « Le Grand-Maitre demande l'opinion des bureaux. Le 1^{er} déclare vouloir conserver la formule: *A la gloire du grand architecte de l'univers*, seulement pour les planches officielles. Le 2^e, 3^e et 4^e demandent le maintien pur et simple de la formule; le 5^e conclut à la li-

(1) Juin 1867, p. 79 et suiv.

berté; les 6^e 7^e et 8^e demandent le maintien; le 9^e déclare, comme le 1^{er} bureau, ne vouloir conserver la formule que pour les planches officielles. Le 6^e bureau déclare toutefois que son vote n'aliène pas la liberté de conscience inscrite comme un droit à l'art. 1^{er} de la constitution. Le F. : Rousselle propose l'amendement suivant: « La formule sera inscrite en tête des planches, quel qu'en soit l'objet, sauf avis contraire de l'Atel. » L'assemblée interrompt la lecture de cet amendement. Le F. : Rousselle demande à le développer. Il déclare ne pas être athée, mais vouloir que les athées soient respectés dans la maçonnerie au même titre que les croyants. En cela il ne fait ni théologie ni métaphysique, il ne fait que de la liberté de conscience; il ne s'occupe pas des conséquences de ce qu'il propose, mais seulement du principe. Le F. : Mellinet interrompt le F. : Rousselle. « Il y a 54 ans que je suis Maçon et j'ai toujours vu la devise: *A la gloire du grand architecte de l'univers.* » Il est attristé de ce qu'il vient d'entendre. Le F. : Rousselle prend l'assemblée à témoin qu'il n'a rien dit qui pût attrister le Grand-Maître. Le F. : Brémont prend la parole pour un rappel à la constitution; le principe de la maçonnerie est la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme, et on ne peut contredire ce principe. Le F. : Garriçon (de Montauban) a la parole; il s'exprime à peu près en ces termes: « La maçonnerie et le monde profane » attendent avec émotion la solution de la question qui nous » occupe; si nous supprimons la vieille formule de la maç. : » notre vote sera pour le monde profane une déclaration » d'athéisme et nous créerons une situation impossible à nos » modestes ateliers de province qui, entourés de populations

» hostiles, ont à subir constamment des attaques trop souvent
 » encouragées. Noyés dans des masses ennemies, nous aurons
 » de plus à combattre dans le propre foyer de chacun de nous,
 » car nous n'avons pas encore su conquérir les femmes; peut-
 » être serons-nous obligés de fermer nos loges. Ah! s'il s'agis-
 » sait d'affirmer la tolérance et de défendre un des grands
 » principes qui font notre gloire, nous dirions: Risquons tout et
 » adviene que pourra. Mais la tolérance n'existe-t-elle pas
 » dans la maçonnerie? Est-ce que Proudhon, un des plus
 » grands esprits de ce siècle, n'a pas été Maçon? Est-ce que les
 » jeunes gens du congrès de Liège n'ont pas été reçus Maçons?
 » Nous leur avons tendu la main et nous leur avons dit: tra-
 » vaillez avec nous. » Le F. . Parrot ne nie pas Dieu, mais il
 affirme la liberté de conscience, supérieure à toutes les croyan-
 ces religieuses (1). Le F. . Parrot, après avoir été interrompu,
 termine ainsi: « Je suis un homme libre et honnête, j'ai été
 » reçu Maçon à ce titre et nul ne peut me demander compte
 » de ma croyance; la morale n'a pas besoin de s'appuyer sur
 » Dieu et l'immortalité de l'âme pour exister; elle est indépen-
 » dante et universelle (2). Je pense comme vous que Dieu et l'im-
 » mortalité de l'âme sont admis par la majorité des Maçons (de
 » l'ordre extérieur), mais la liberté de conscience est aussi dans

(1) Autant vaudrait dire que l'homme est supérieur à Dieu ou que Dieu est subordonné à l'homme. Il est facile de comprendre qu'au fond le frère Parrot ne croit pas en Dieu.

(2) On verra plus loin des traits de morale indépendante; empruntés à l'antiquité, au Gnosticisme et à la Maçonnerie elle-même, lorsque nous parlerons de la *Beauté*, de la *Force* et de la *Royauté*, et des *apparences*, ainsi que des *réalités* en fait de Gnosticisme et de Maçonnerie.

» le cœur de tous. Croyez si vous voulez, mais ne fermez pas » votre porte aux hommes qui refusent de croire. » Le F. . Duclaud (de Confolens) déclare qu'il a personnellement des principes religieux, mais qu'il ne veut pas les imposer. Il trouve que l'assemblée fait en ce moment de la controverse religieuse et que c'est là une mauvaise discussion. S'adressant à ceux qui veulent exclure de la maçonnerie les non-croyants, il leur demande ce qu'ils feront si un homme convaincu vient à eux et leur dit: « Je ne crois ni en Dieu ni à l'immortalité de l'âme, » mais je crois à la solidarité humaine, et je veux que tous » mes actes tendent à la réaliser. » Le refuseront-ils? Et à côté de cela, admettront-ils un homme qui, ne parlant jamais qu'à la plus grande gloire de Dieu, déclarera cependant, avec son froid égoïsme, que la solidarité n'est qu'un vain mot (1)? On a parlé du besoin que nous avons d'amener la femme à nous; mais qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sera jamais par des formules surannées, que nous ferons cette conquête; c'est par l'amour et par l'exemple. Soyons logiques et léguons à nos neveux la liberté de conscience, puisque nous ne pouvons pas leur léguer d'autre liberté. Le F. . Hermitte (de Bordeaux) pense que si l'on pouvait recevoir des athées dans la maçonnerie, on ferait le procès à

(1) Ce sont là des hypothèses ou des exceptions mises en avant pour produire de l'effet sur des gens qui ne raisonnent pas, rendre acceptables les croyances matérialistes et faire repousser le spiritualisme. En règle générale, le matérialiste ou celui qui nie ses devoirs envers Dieu, le principe et la source de tout, niera à plus forte raison ses devoirs envers ses semblables ou la solidarité humaine, et se fera de ses devoirs un pur instrument pour mieux parvenir à ses fins; le spiritualiste, au contraire, qui croit à des devoirs envers Dieu et à la loi morale émanée de la Divinité, croira également à des devoirs envers les autres hommes.

l'art 1^{er} de la constitution. Il veut défendre son opinion sans croire pour cela agir contre la liberté. Il trouve que Voltaire dont on veut faire le patron de la morale indépendante, a sagement fait en réunissant le mot Dieu à celui de liberté. « Com- » prenez-vous, dit le F. : Hermitte, l'humanité, la philosophie » et la morale sans Dieu? Etes-vous quelque chose par vous- » mêmes? Si vous êtes frères dans l'humanité, n'est-ce pas » parce que vous avez au-dessus de vous une autorité qui vous » y contraint? Est-ce que votre existence ne dépend pas d'une » autorité supérieure. » Il conjure la maçonnerie de ne pas se découronner, et il affirme que tous les hommes du XVIII^e siècle qui ont marché en avant, étaient des croyants. (Interruption. — Et Lalande? — Et Proudhon?) Eux aussi continue le F. : Hermitte. Proudhon a dit que l'hypothèse de Dieu était absolument nécessaire. — *Une Voix*. Proudhon n'a pas dit cela. — Le F. : Pelletan ne faisait pas partie du couvent constituant ; il n'a donc pas voté l'art. 1^{er} de la constitution, mais il croit qu'en inscrivant la liberté de conscience dans cet article, la maçonnerie a compris, avec son sentiment du progrès, le vague de l'idée de Dieu ; elle a compris qu'en affirmant exclusivement cette idée, elle passerait à l'état d'Église et qu'elle créerait une religion en face d'une autre religion.

Le F. : Pelletan se déclare déiste, il ne comprend pas le monde sans Dieu, il se sent grandi par cette idée, mais cela ne l'empêche pas de se demander de quel Dieu la maçonnerie (extérieure) prétend affirmer l'existence, si c'est du Dieu personnel, du Dieu impersonnel, du Dieu incarné, ou bien si la maçonnerie veut créer une sorte de Panthéon dans lequel elle admettra tous les

dieux les plus différents. A son avis, la maçonnerie doit donner une définition de Dieu ou ne plus en parler; car admettre tous les dieux, c'est une négation. Répondant au F. : Hermitte, il rappelle que Laplace répondit à Napoléon qui l'interrogeait : « Dieu est une hypothèse dont je puis me passer et dont je me » passe. » Il rappelle également que Byron, un des plus beaux (et des plus orgueilleux) génies de l'Angleterre, lorsqu'il gravit le mont Saint-Bernard, écrivit sur le registre des religieux le mot : *Atheos*, et que pourtant cet athée est allé mourir sur les plages grecques, en contribuant à l'indépendance d'un peuple. Il ne croit pas qu'il ait jamais pu se trouver et qu'il puisse se trouver encore une loge maçonnique, capable de répondre à Byron athée : « Vous ne croyez pas à notre Dieu indéfini, donc » vous ne serez pas reçu. » — « Toutes les vieilles formules » ont disparu, contene le F. : Pelletan; jadis les actes diplomatiques commençaient par les mots : *Au nom de la Très-Sainte Trinité*, et les actes notariés : *Au nom de Dieu*. Toutes » ces formules ne signifient rien. Nous avons sur Dieu les idées » et les formules les plus différentes.... Le grand principe sur » lequel nous sommes tous d'accord, c'est l'amélioration de tous » par tous (1); vivons de plus en plus de cette vie qui est le » progrès, sans nous inquiéter de religion etc. » De longs applaudissements que nous pouvons dire unanimes accueillent le discours du F. : Pelletan.... Le F. : Ducarre déclare parler au nom des loges de Lyon. Il dit que les déistes ont été provoqués,

(1) On verra par ce qui suit, comment la Franc-Maçonnerie comprend l'amélioration de tous par tous, ou plutôt ce que signifie cette formule ou cette apparence.

qu'on a écrit qu'ils se couvriraient de honte en votant le maintien de la formule en discussion, et qu'il est prêt pour la lutte qu'on a engagée. Il veut que la maçonnerie sache à quoi s'en tenir. Il remercie le F. . Garrison d'avoir montré la lutte que le Maçon avait à soutenir dans son propre foyer. Il s'exprime à peu près en ces termes : « Lorsque nos pères marchant à la con-
» quête de la civilisation ont rencontré des cadavres amoncelés
» par les luttes religieuses, ils n'ont pas pour ce fait rejeté tou-
» tes les religions, ils se sont bornés à proclamer une religion
» épurée.... Vous avez à décider si vous voulez cesser de dire :
» au-dessus de toutes les formules religieuses domine la for-
» mule de la maç. . qui a la prétention de pouvoir grouper sous
» sa bannière les 2800 manières de comprendre Dieu. Il faut
» encore bâtir, il faut encore maçonner, il faut encore que sa
» truelle passe sur bien des inégalités, mais il ne faut pas
» qu'elle détruise notre plan primitif (Applaudissements). »
— On demande la clôture.... Un dernier amendement demande le rejet pur et simple de la formule : *à la gloire du grand architecte de l'univers*. Le F. . Brémont conclut contre. Le F. . Mellinet annonce que 20 à 30 FF. . d'opinions différentes ont demandé l'appel nominal. Il est procédé à cet appel par ordre alphabétique ; 246 membres sont appelés ; 178 demandent le maintien, 67 la suppression, 1 s'abstient. En conséquence, la formule : *à la gloire du grand architecte de l'univers*, devra désormais figurer sur toutes les pl. . quelles qu'elles soient. » Ce qui précède démontre clairement que la Franc-Maçonnerie tend à aboutir, même ouvertement et publiquement, au matérialisme et que celui-ci, surtout son prétexte de liberté de conscience ou

d'intérêt individuel, vise à détrôner la Divinité elle-même et à subordonner Dieu à l'homme. Nous tenons à ajouter que les citations que nous venons de reproduire ne sont que des conséquences logiques, immédiates et rigoureuses du panthéisme matérialiste ou du matérialisme de la Franc-Maçonnerie intérieure ou de la haute Franc-Maçonnerie, qui descendent dans la Franc-Maçonnerie extérieure ou symbolique et dans le monde profane. Dans ce système, en effet, comme nous l'avons vu, ce qu'on appelle Dieu, n'est autre chose que la nature déifiée ou des forces, des puissances naturelles élevées au rang de Divinité, ou encore la conception abstraite de ces forces. Pour les panthéistes matérialistes qui sont logiques et qui vont au fond des choses, la Divinité est en définitive une superfétation, un être inutile, un mot vide de sens, puisque elle fait double emploi avec les forces ou les puissances de la nature, ou ce qui revient au même, avec les lois naturelles. Aussi, dans tous les temps et chez tous les peuples où le panthéisme matérialiste a dominé, on a vu dominer également le matérialisme pur. Chez les Gnostiques et les Templiers, le matérialisme a fait tomber en très peu de temps une Divinité devenue inutile et a pris la place réservée à celle-ci ; dans notre siècle encore, le matérialisme a ses libres entrées dans les temples maçonniques et vise, sous le nom de progrès, à devenir la puissance du jour et à s'intituler : sagesse, philosophie, science, loi naturelle. Il y a plus : des dignitaires Maçons, tels que M. Renan, ont osé aller jusqu'à écrire et à publier : « Dieu, providence, âme, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans des sens de plus en plus raffinés... Dieu a pour lui une longue

prescription ; le supprimer serait déroûter l'humanité et se séparer, par le langage, des simples qui adorent si bien à leur manière.... Les sciences supposent qu'il n'y a pas d'être libre, supérieur à l'homme, auquel on puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, pas plus que dans la conduite matérielle de l'univers. Toutes les facultés que le déisme vulgaire attribue à Dieu, n'ont jamais existé que dans un cerveau. Il n'y a jamais de prévoyance, de perception des objets extérieurs, de conscience enfin, sans un système nerveux. Il n'y a pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme. Les sciences (maçonniques) supposent qu'aucun agent surnaturel ne vient troubler la marche de l'humanité, que cette marche est la résultante immédiate de la liberté qui est dans l'homme et de la fatalité qui est dans la nature. L'expérience a banni définitivement du monde des faits les agents intentionnels et les volontés libres, autres que celle de l'homme.... Quand l'homme apparut sur le sol encore créateur sans être allaité par une femme, songe-t-on aux faits étranges qui durent se passer dans son intelligence à la vue de cette nature féconde dont il commençait à se séparer. L'homme et la nature créèrent, tant qu'il y eut un vide dans le plan des choses. Ils oublièrent de créer, sitôt qu'aucune nécessité intérieure ne les y força. Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui s'est passé dans le monde des phénomènes a été le développement régulier des lois de l'être, lois qui ne constituent qu'un seul ordre de gouvernement, qui est la nature. Qui dit au-dessus ou en dehors de la nature, dans l'ordre des faits, dit une contradiction, comme qui dirait surdivin dans l'ordre des substances. Qu'est-ce que Dieu pour

l'humanité, si ce n'est le résumé transcendant de ses besoins suprasensibles, la catégorie de l'idéal, c'est-à-dire la forme sous laquelle nous concevons l'idéal, comme l'espace et le temps sont les catégories des corps, c'est-à-dire les formes sous lesquelles nous concevons les corps.... La nature humaine, source éternelle de beauté, vivra à jamais dans ce nom sublime (le nom du Christ), comme tous ceux que l'humanité a consacrés, pour rappeler ce qu'elle est et s'enthousiasmer de sa propre image. Voilà le Dieu vivant, voilà celui qu'il faut adorer.... L'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité. Envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une abstraction; envisagé dans l'humanité, il est une réalité. La vraie théologie, c'est la science de la nature et de l'humanité, la science de l'universel devenir. Philosopher, c'est connaître l'univers.... L'humanité fait du divin, comme l'araignée fait sa toile. »

En résumant ce qui précède, on voit que la sagesse ou la puissance intellectuelle, religieuse ou mystique et scientifique du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, se réduit au fond au matérialisme.

Section II.

LA BEAUTÉ OU LA PUISSANCE MORALE ET SOCIALE OU POLITIQUE.

« Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur, aux vices de l'impureté. » — « La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit. »

La morale privée ou les règles de conduite des individus, et la morale sociale ou les règles de conduite des États ou la politique, dépendent évidemment du système auquel on rattache

la morale privée et sociale ou la politique. Ainsi, le spiritualisme produit une morale et une politique spiritualistes, tandis que le matérialisme conduit à une morale et à une politique matérialistes. Dans le premier cas, la morale et la politique s'inspirent de ce qu'il y a de plus élevé dans les idées, de plus pur et de plus désintéressé dans les sentiments des hommes, et se relie étroitement à Dieu, source suprême de toute élévation, de toute pureté et de tout désintéressement. Dans le second cas, la morale et la politique consultent la matière et ses sollicitations, l'intérêt, l'égoïsme, et se trouvent rivées étroitement à la nature matérielle.

Nous pourrions nous arrêter ici et conclure de ce qui précède que, puisque le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie s'appuient sur le matérialisme, la morale et la politique des Gnostiques et des Francs-Maçons se basent en réalité sur la satisfaction des passions, sur l'intérêt ou sur l'égoïsme. Mais nous tenons à fournir une démonstration plus complète et à invoquer des faits des plus concluants. Cette démonstration est des plus utiles en présence des couleurs trompeuses ou des faux-semblants dont le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie sont habitués à se couvrir.

Et d'abord, quels que soient les termes dont on se serve et les apparences auxquelles on recoure pour déguiser le panthéisme matérialiste ou le matérialisme, en allant au fond des choses on retrouve toujours derrière ces termes et ces apparences l'impureté et l'intérêt ou l'égoïsme, et cela non pas momentanément, mais continuellement et d'une manière systématique. Quel que soit le système panthéiste ou matérialiste qu'on

envisage dans l'histoire de l'humanité au point de vue de ses applications à la morale individuelle et à la morale sociale ou à la politique, on voit qu'il a maintenu systématiquement les peuples dans l'impureté, et qu'il n'a eu systématiquement pour règle de conduite sociale ou pour politique que l'intérêt ou la domination, et encore la domination la plus redoutable.

C'est un fait incontestable que, par une conséquence nécessaire du panthéisme matérialiste ou du matérialisme, dans tous les pays païens de l'Occident et de l'Orient, les organes de la génération étaient regardés comme des divinités et formaient un des principaux objets de l'adoration des peuples. Dans l'Inde, des filles de joie, connues sous le nom de bayadères, étaient transformées en prêtresses ; les temples ou pagodes étaient modelés sur le phallus ou l'organe de la génération du sexe masculin ; des colonnes gigantesques de pierre et ayant la forme du phallus servaient à abriter les images des dieux et donnèrent lieu, chez les Grecs, aux petits temples portatifs qu'on nommait des *Hermès*. En Perse, le dieu Mithras qui était l'intermédiaire entre Ormuzd et Adriman et le dieu le plus en faveur, était représenté dans des postures les plus licencieuses. En Égypte, Osiris, le dieu par excellence, était figuré par un homme ayant le membre viril en érection. Dans tous les pays, on voyait porter dans les processions les images des organes de la génération de l'homme et de la femme et s'étaler au grand jour l'immoralité la plus repoussante. Ce matérialisme systématique ou cette déification des organes de la génération fut, pour tous les peuples païens, la cause directe des derniers dérèglements et de l'oubli de toute

pudeur. *Le Livre des Rois* (1), rapporte que les femmes phéniciennes avaient des réduits dans les temples où elles se prostituaient au premier venu. Elles parcouraient en troupes le pays en se donnant à prix d'argent dans les rues et les places publiques, et faisaient présent aux prêtres de l'argent qu'elles avaient ainsi recueilli. Les femmes égyptiennes qui paraissaient devant le bœuf Apis, étaient obligées de lever leurs vêtements et de lui présenter leurs parties sexuelles. Il y avait aussi des femmes qui étaient tenues de se prostituer en public à des boucs sacrés (2). En Phénicie, les jeunes filles, avant leur mariage, devaient se prostituer dans le temple de Vénus Archera (3). A Rome même, il existait une pareille prostitution, mais à une idole ou à un Priape (4). Ces coutumes matérialistes ont laissé des traces si durables que, dans les temps modernes encore, notamment en Perse et en Turquie, on livre les filles aux chefs et aux maîtres sans qu'elles soient déshonorées (5). Une épitaphe attribuée à Sardanapale (6) résume fort bien la pensée dominante et la corruption profonde des peuples asiatiques : « Passant, souviens-

(1) Livre II, 23, 7.

(2) Hérodote, II, 46 ; Strabon, 802 ; Eckert et Gyr, *Die Geheime*, etc., p. 134.

(3) Eckert, *Die Geheime* etc., p. 171.

(4) Johannis Rosini, *Romanorum antiquitatum corpus*, p. 429.

(5) Buffon, *Matières générales : de l'homme et de la puberté*. D'après cet auteur, au royaume d'Arcan, un homme se croirait déshonoré s'il épousait une fille qui n'ait pas été déflorée par un autre et ce n'est qu'à prix d'argent qu'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. A Madagascar et dans quelques autres pays, les filles les plus libertines et les plus débauchées sont celles qui sont le plus vite mariées. Il en est de même chez les peuples du Liban, dans les royaumes de Cochin et de Congo, à Calicut, etc.

(6) Diodore, II, 23.

toi que tu es mortel, ouvre ton âme au plaisir et à la joie ; il n'y a plus de jouissance pour celui qui est mort. Je ne suis plus que de la cendre, moi jadis roi de la grande Ninive ; mais je possède tout ce que j'ai mangé, tout ce qui m'a diverti, ainsi que les plaisirs que l'amour m'a procurés. » Sous les républiques grecques et sous l'empire romain, les mystères, notamment ceux d'Éleusis, sous le couvert de la religion et dans l'intérieur des temples, consacraient les représentations les plus dégoûtantes et même la sodomie, autorisée au surplus par les lois d'Athènes (1).

Les mystères de Bacchus qui répond à l'Osiris des Égyptiens, ont fait dire à un auteur romain (2) : « Ces mystères étaient d'abord peu fréquentés et par la suite davantage. On s'adressait aux plaisirs de la table et au vin. Et quand le vin eut enflammé le sang et que la nuit fut venue, toute distinction de sexe était effacée et toute pudeur disparaissait. Là se commettaient toutes les impuretés, même celles qui étaient les plus contraires à la nature. » En présence des exemples de corruption donnés par la religion elle-même, il ne faut pas s'étonner que le paganisme se fit remarquer par sa corruption excessive et qu'à Rome on en vint à placer dans les jardins des Priapes et à violer sur les théâtres des femmes. C'est ce qu'on appelait imiter la nature ou la loi naturelle, ou se conformer aux sollicitations de la nature. Par suite de ces idées et de ces principes, des hommes très-distingués et jusqu'à des sages se livraient, de

(1) Eckert, *Die Geheime* etc., p. 199, 204.

(2) Livius, XXXIX.

notoriété publique, à la sodomie qu'ils considéraient comme très-naturelle et qui avait sa place dans des traités, tels que ceux de l'*Amour* de Plutarque, où cet auteur parle avec complaisance et sans honte de l'amour des hommes pour les jeunes garçons et cite, à propos de cet amour, Solon, Éschyle, Épaminondas, Archelaüs, Périandre, Euripide, Bion. La seule puissance morale qui eut du crédit chez les anciens, fut la puissance de la volonté, ou l'audace du citoyen à l'égard de l'ennemi ou de l'initié à l'égard du profane, et la soumission complète à la cité ou aux mystères. — Le matérialisme sans frein qui pesait sur les mœurs et la conduite des individus, pesait aussi sur les mœurs et la conduite des États et se traduisait en un système d'égoïsme, d'intérêt ou de despotisme le plus prononcé ou de gouvernement des plus absolus. Non content d'avoir divinisé les sexes ou l'amour charnel, le paganisme divinisa aussi le pouvoir de manière à le rendre irresponsable et sans contrôle, et transforma les puissances terrestres en divinités. Les prêtres païens commencèrent par s'arroger la toute-puissance et confondirent dans leur personne tous les pouvoirs en se basant sur la prééminence de leur origine céleste. Chez les Indiens, les lois de Manou (1) disaient que « tout ce que le monde renferme est la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance éminente il a droit à-tout ce qui existe; c'est par la générosité du brahmane que les autres hommes jouissent des biens de ce monde. » Chez les Égyptiens et dans les autres pays de l'Orient, par suite de sa prétendue ori-

(1) I, 100, 101.

gine divine, le sacerdoce fut également, dans le principe, la seule puissance terrestre. Et quand, dans la suite, il dut partager l'empire avec les chefs des guerriers ou les monarques, il continua à tenir ceux-ci sous sa tutelle, principalement au moyen des associations secrètes ou religieuses ou des mystères, dont les deux classes dominantes, celles des prêtres et des guerriers, se confondaient avec les deux mêmes castes qui étaient les principales dans l'organisation sociale, et dont la puissance occulte était des plus grandes. C'est à l'alliance des prêtres et des rois ou des chefs des guerriers, ou plutôt à la subordination acceptée par ceux-ci, et dont parlaient notamment les lois de Manou (1), qu'il faut attribuer la protection accordée par les prêtres à la royauté et la déification des rois par les lois religieuses. Dans l'Inde, les lois de Manou représentaient les rois comme des dieux (2), et portaient : « On ne doit pas mépriser un monarque encore dans l'enfance en disant qu'il est un simple mortel ; car c'est une grande divinité qui réside sous cette forme humaine... C'est parce qu'un roi a été formé de particules tirées de l'essence des principaux dieux, qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels. » En Égypte (3), la confusion de la royauté et de la divinité était un trait caractéristique de la religion et de la société égyptiennes, et les mêmes symboles hiéroglyphiques

(1) IX, 322 ; II, 435. Voir notamment, quant à la subordination des rois, et en général des hauts fonctionnaires publics à la caste des prêtres au moyen des mystères, Eckert, *Die Geheime*, etc., p. 87 et suiv., 93 et suiv., 114 et suiv.

(2) VII, 8, 5.

(3) Ampère, *Voyage et Recherches en Égypte et en Nubie*, *Revue des Deux-Mondes*, 1849, t. I, p. 95 et suiv. ; Rosellini, *Monumenti storici dell' Egipto*, t. III, p. 80 et suiv.

désignaient la divinité et la royauté. A Ninive, les rois avaient un caractère sacré (1). En Perse, le monarque se faisait appeler seigneur et Dieu, et était considéré comme l'image du Dieu qui conserve toutes choses (2). Dans l'Orient entier, on pouvait dire des rois (3) : « Voici comment vous traitera le roi qui régnera sur vous : il prendra vos fils et les mettra sur ses chariots et parmi ses gens de cheval, et ils devront courir devant son char. Il les prendra aussi pour les établir gouverneurs sur des milliers et gouverneurs sur des cinquantaines, pour labourer ses champs, pour faire sa moisson et les instruments de guerre et tout l'attirail de ses chariots. Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères. Il prendra aussi vos champs, vos vignes et vos bons oliviers et il les donnera à ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs et vos servantes et l'élite de vos jeunes gens et vos ânes et les emploiera à ses ouvrages. Il dimera ce que vous avez semé et ce que vous avez vendangé. Il dimera vos troupeaux et vous serez ses esclaves. » Ces traditions despotiques passèrent aux Grecs et aux Romains et devinrent les traditions des cités ou plutôt des hommes qualifiés des esprits supérieurs, qui dirigeaient les cités, ainsi que des empereurs romains. Aristote a fort bien résumé à cet égard les idées des anciens peuples de l'Occident en disant : « Si des individus sont par leur mérite au-dessus des autres, la loi n'est pas faite pour ces êtres supérieurs, ils sont eux-mêmes la loi. » Quant aux empereurs romains, ils suivi-

(1) Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 267.

(2) Aristote, *De mundo*, c. 6; Plutarque, *Themist.*, c. 27.

(3) Samuel, VIII, 11-17.

rent l'exemple des monarques de l'Orient et voulurent également être élevés au rang de divinités terrestres. A partir de Dioclétien (1), ils introduisirent dans l'empire le cérémonial oriental qui consistait pour les sujets de tout rang, alors qu'ils étaient admis en la présence de l'empereur, à se prosterner contre terre et à adorer la divinité de leur Seigneur et Maître.

Chez les Gnostiques, qui, malgré leurs prétentions à la vertu et à la liberté, ne furent que des imitateurs du monde ancien ou du paganisme à son déclin, le même fond de croyances religieuses et les mêmes principes produisirent immédiatement des effets analogues. Dans le domaine de la morale, la nature divinisée ou seule mise en relief, spécialement les puissances sexuelles, élevées au rang de puissances divines ou exaltées outre mesure, devaient nécessairement donner lieu en très-peu de temps à l'irresponsabilité des actions humaines, devenues indépendantes, ou au culte des organes de la génération, et dans les deux cas, à la dépravation la plus grande. Les Basilidiens ou les disciples de Basilide (2) se croyaient prédestinés par le privilège de leur nature divine, et sûrs d'être sauvés quand même ils pécheraient. D'après eux (3), les fidèles ou les Gnostiques ne pouvaient pas pécher, ou s'ils commettaient un péché, celui-ci était accident, un phénomène de leur nature inférieure dont ils n'étaient nullement responsables. La corruption ne pouvait souiller ce qu'il y avait de divin en eux, pas plus que la boue ne

(1) Gibbon, t. II, p. 365.

(2) Clément d'Alexandrie, *Strom.* III, 2, 3, 4, p. 510-529.

(3) *Habere autem et reliquarum operationum usum indifferentem et universæ libidinis* (Iron., *contra Hær.*, I, 24, p. 102.).

saurait ternir l'éclat de l'or. Pour eux, les actions étaient toutes indifférentes et ils pouvaient, sans rien perdre de leur sainteté, s'abandonner à toutes sortes de mauvaises passions. Les Manichéens considéraient le mariage comme une institution contre nature et la libre satisfaction des désirs de la chair comme conforme à la nature (1). Simon le Magicien, dont saint Irénée a flétri l'impureté des mœurs, avait poussé l'audace jusqu'à s'associer la prostituée Hélène et à la faire passer pour une divinité; il a fait dire de sa secte (2): « Ceux qui, depuis son temps, ont fait profession de sa secte, ont toujours imité à l'extérieur la modestie et la pureté qui rendent les Chrétiens si recommandables, et n'ont pas laissé de retomber dans les superstitions de l'idolâtrie, en se prosternant devant ses images et ses statues et celles d'Hélène, en leur présentant de l'encens et des sacrifices et en observant d'autres cérémonies secrètes dont l'extravagance et l'impiété donnent de l'étonnement. Bien loin de vouloir écrire ces abominables ordures, je n'estime pas qu'aucune personne puisse en parler pour peu qu'elle ait de la pudeur, n'y ayant rien de si infâme que cette secte exécrationnelle ne fasse avec des femmes perdues. » Marc (3) recourait à des breuvages pour rendre les femmes favorables à ses passions. Carpocrate (4) se déclarait contre toutes les lois positives et ne reconnaissait qu'une loi, celle qu'il appelait la loi naturelle. Épiphane, fils de Carpocrate, dans son ouvrage de *la justice*, voulait renverser toute doctrine

(1) Leon. Pap., *Serm. XV*; August., *Hæres.* 46; Cyrill., Hieron., *Catech.* 6.

(2) Eusèbe, *Histoire des trois premiers siècles de l'Église.*

(3) Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*, v^o Marc.

(4) Matter, t. II. p. 261 et suiv.; Pluquet, v^o *Épiphane.*

positive et toute morale, et se faisait le promoteur des folies les plus déréglées et des égarements les plus coupables. La grande erreur d'Épiphanes fut l'erreur de ceux dont il s'inspira et de ceux qui, par la suite, s'inspirèrent de ses doctrines. Homme des sens, il ne comprit que le matérialisme ou ce qu'on nommait la loi naturelle et qui n'est autre que la loi animale, et par suite ne vit dans l'homme que le côté animal. Il appliquait à l'homme comme à l'animal le régime de la communauté et disait : « Le soleil se lève également pour tous les animaux ; la terre offre indistinctement à tous ses habitants ses productions et ses bienfaits ; tous peuvent également satisfaire leurs besoins. C'est l'ignorance, ce sont les passions qui, en rompant l'égalité et la communauté, ont introduit le mal dans le monde. Les idées de propriété exclusive n'entrent pas dans le plan de l'intelligence suprême, elles sont l'ouvrage des hommes. » Des Carpocratien (1) donnaient à des actes infâmes la couleur de la vertu, en prétendant que les plaisirs les plus honteux constituaient une contribution que l'âme devait aux anges créateurs et que ce n'était qu'en acquittant cette dette, que l'âme pouvait recouvrer sa liberté originelle. Le Carpocratisme et les autres systèmes des Gnostiques firent naître une multitude de sectes qui proclamèrent, en majeure partie, l'excellence de la communauté des biens et des femmes et se distinguèrent par le dédain de toute législation morale. Ces sectes reparurent au moyen âge sous différents noms (2) et renouvelèrent l'impecca-

(1) Pluquet, v^o *Carpocratien*.

(2) Hahn, *Geschichte der Ketzer im Mittelalter*; *Errores secte hominum intelligentiæ et processus factus contra patrem Wilhelmum de Hildernissen*

bilité des Basilidiens, surtout sous le nom de Begghards, la licence effrénée des Carpocrates, principalement sous le nom de Turlupins, d'Esprits libres ou d'hommes d'intelligence, et le communisme de beaucoup de Gnostiques, notamment sous le nom d'Apostoliques et de Dulcinistes. Aux sectes Gnostiques du moyen âge viennent se rattacher les Templiers dont on ne peut plus mettre en doute de nos jours la morale relâchée à l'excès et d'après des vues arrêtées. M. Michelet, en publiant les documents inédits de l'histoire de France, intitulés *Procès des Templiers*, dit dans la préface du premier volume : « Nous publions dans ce volume et dans les premières feuilles du suivant l'acte le plus important du procès des Templiers. C'est l'interrogatoire que le grand-maître et deux cent trente-un chevaliers ou frères servants subirent à Paris par devant les commissaires pontificaux. Cet interrogatoire fut conduit lentement et avec beaucoup de ménagement et de douceur, par de hauts dignitaires ecclésiastiques, un archevêque, plusieurs évêques, etc. Les dépositions obtenues ainsi méritent plus de confiance que les aveux, d'ailleurs très brefs, uniformes et peu instructifs, que les inquisiteurs et les gens du roi avaient arrachés par la torture, immédiatement après l'arrestation..... Si ce monument de scandale était resté enfoui au trésor de Notre-Dame, ce n'est pas nous qui l'en aurions fait sortir. Mais il en a été tiré depuis longtemps ; et il est connu par de courts extraits, par des citations partielles, choisies selon des vues différentes. » Dans l'avertisse-

ordinis B. Mariæ de Monte Carmeli per Petrum de Alliaco, episcopum Cameriniensem, anno Christi MCCCCXI; Pluquet, v° Apostoliques.

ment du second volume, M. Michelet dit : « Celles (les pièces) qu'on va lire et qui ne nous étaient connues jusqu'ici qu'imparfaitement, sont de nature à modifier sous plusieurs rapports les hypothèses que nous avons émises au tome 3 de notre *Histoire de France* en faveur de l'Ordre du Temple.... Il suffit de remarquer, dans les interrogatoires que nous publions, que *les dénégations* sont presque toutes identiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire commun ; qu'au contraire *les aveux* sont tous différents, variés de circonstances spéciales, souvent très-naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité. » Il résulte de ces aveux, entourés des meilleures garanties de vérité (1), que chez les Templiers, le dévergondage et les actes contre nature étaient froidement raisonnés, que lors des réceptions il y avait des embrassements en des endroits qu'il nous répugne de nommer et qu'on disait au récipiendaire que si, chez lui, la chaleur naturelle devenait trop forte, il lui était permis d'avoir des relations charnelles avec les frères de l'Ordre. Il paraît même que, des grands-maîtres ne reculaient par devant la sodomie avec leurs valets. Ces turpitudes étaient tenues dans le plus profond secret par suite du serment que les initiés étaient tenu de prêter de ne pas révéler les arcanes ou les mystères de l'Ordre (2). La seule puissance morale qui exerça une grande

(1) Chaque interrogatoire était invariablement accompagné de la formule suivante : « *Requisitus si prece, vel pretio precepto, timore, odio vel amore aut aliquo commodo temporali doctus vel instructus ut sic deponeret, et si aliquid fuit sibi datum vel promissum ut sic deponeret.* »

(2) *Procès des Templiers*. Voir la plupart des déclarations et spécialement celles du t. I, p. 255 et du t. II, p. 208. Au surplus, chacun connaît le dicton populaire : « boire comme un Templier. » En Angleterre, il y en

influence chez les Gnostiques, fut la puissance de la volonté ou plutôt l'audace de l'initié, et sa soumission complète aux lois des mystères. — Comme les païens, les Gnostiques, dans leur associations secrètes, firent leur dieu du pouvoir et cherchèrent, par tous moyens, à le rendre dépendant de leurs associations secrètes.

Les Manichéens, qui finirent par avoir la prépondérance sur les autres Gnostiques et par dominer sur tous, aspirèrent, déjà sous leur fondateur Manès, à s'emparer du pouvoir royal et à faire des souverains des instruments du gnosticisme. La tentative de Manès à l'effet de détrôner le roi de Perse, n'aboutit qu'à un échec et à la peine cruelle, prononcée par les lois persanes contre ceux qui se rendaient coupables de haute trahison (1). Les successeurs de Manès furent plus adroits en n'attaquant pas ostensiblement la puissance souveraine et en général les grands ou ceux qui se distinguaient par la force sociale et guerrière ou par la puissance religieuse ou scientifique, et en tâchant de les gagner à leur cause, de se les rendre favorables, de les initier à leurs associations secrètes et de cette manière, comme anciennement en Orient, de maintenir, dans les mystères, les deux castes dominantes des peuples orientaux, celle des guerriers et celles des prêtres, de faire tourner au profit des mystères le pouvoir absolu et en général la puissance des personnes haut placées, de gouverner les peuples par l'intermédiaire de frères couronnés ou puissants, dont la docilité

avait encore un autre, que voici : « *Dum erit juvenis sæcularis, omnes pueri clamabant publice et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vobis ab osculo Templariorum.* » (Concil. Britann., p. 360, Testis 24.)

(1) Eckert, *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 36.

était en raison directe de l'appui que semblait leur prêter les associations secrètes dont ils faisaient partie et qu'ils protégeaient. Les Manichéens parvinrent de cette manière à gagner l'empereur Anastase, l'impératrice Théodora et Constantin Copronyme. Ils passèrent par toutes sortes d'alliance pour parvenir à leur but et à une domination d'autant plus redoutable qu'elle était irresponsable et sans contrôle. Ils se joignirent aux Sarrasins pour conquérir l'empire grec et mirent tout en œuvre pour fomenter des troubles et des désordres dans cet empire, tandis qu'en apparence ils étaient les serviteurs très-humbles de l'empereur (1). D'après Pierre de Sicile (2) qui, au X^e siècle, parcourut l'Arménie et étudia l'organisation et les plans des Manichéens, ceux-ci avaient formé le projet de s'étendre de plus en plus et de venir de la Bulgarie dans l'Italie supérieure. Au XII^e siècle, ce plan avait été réalisé et les Manichéens avaient pénétré en Italie sous le nom de Cathares ou de purs. En Égypte, en Syrie, en Palestine, Drusus, apôtre manichéen, fit de nombreux prosélytes et parmi eux le roi d'Égypte, Hakem, par la protection duquel il put librement prêcher sa doctrine dans tout le pays. En Espagne, les Manichéens parurent sous le nom de Priscillianistes (3). Les Templiers suivirent les mêmes errements et visèrent avant tout au pouvoir et à la suprématie de l'Ordre du Temple sur les différentes puissances. Ils ne reconnaissaient qu'une loi, celle qui émanait du grand-maître et du conseil supérieur ou Couvent, et

(1) Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 57.

(2) Petrus Siculus, *Hist. Manich.*

(3) Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 57.

n'avaient à cœur que l'intérêt de l'Ordre (1). La soif du pouvoir et cet intérêt les poussèrent jusqu'à faire la guerre aux Chrétiens qu'ils étaient appelés à défendre, et notamment au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils arrachèrent la couronne à Henri II, roi de Jérusalem, et au duc de Croatie, et ravagèrent la Thrace et la Grèce. Ils trahirent les Chrétiens en plus d'une circonstance, se lièrent avec les Infidèles et furent notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie. Ils accueillirent le Soudan dans leurs maisons, permirent le culte mahométan, avertirent les ennemis des Chrétiens de l'arrivée de Frédéric II et lancèrent des flèches dans le Saint-Sépulcre. Il paraît qu'ils allèrent jusqu'à tuer un chef musulman qui voulait se faire Chrétien pour ne pas payer de tribut.

Les Francs-Maçons, en divinisant la nature, tout comme ceux qu'ils ont imités, les païens et les Gnostiques, divinèrent par cela même, tout comme ceux-ci, les forces génératrices de la nature ou les organes de la génération, et élevèrent ces forces ou ces organes à la hauteur de divinités. La déification de ces organes joue un rôle très-important dans la Franc-Maçonnerie, puisqu'elle figure jusque dans les catéchismes maçonniques où les emblèmes des puissances divines ou les colonnes du Temple sont surmontés de grenades et de lis, ou des emblèmes des parties sexuelles de l'homme et de la femme. Aussi, ne doit-on pas s'étonner que, dans des mystères modernes proprement dits, c'est-à-dire dans l'Ordre intérieur et caché de ces mystères, ou celui qui ne doit pas craindre les regards et le blâme des

(1) *Procès des Templiers*, t. I, p. 265, 94, 227, 255.

Chrétiens, on ait pu constater, comme dans les mystères anciens, de grands excès là où ces excès sont parvenus à se dérober au secret et à franchir le seuil mystérieux pour être portés à la connaissance du monde profane.

Déjà au siècle dernier, le savant P. Rouher de l'Oratoire, qui était bibliothécaire public à Lyon, montra à M. Portalis, peu de mois avant sa mort funeste, arrivée en 1793, un procès-verbal contenant les détails et la preuve de mystères abominables qui se célébraient dans des assemblées nocturnes et périodiques, mystères plus horribles que tous ceux dont le souvenir nous a été conservé dans l'histoire du paganisme le plus grossier et le plus déhonté (1). Dans le même siècle, le hasard fit connaître au public les menées secrètes d'une secte maçonnique, celle de Weisshaupt ou des Illuminés, et conduisit, le 12 octobre 1786, à la suite de visites domiciliaires, faites chez Zwack, l'un des principaux affidés de Weisshaupt, à la découverte d'une cassette enfouie dans la cave et contenant une partie des archives de la secte et plusieurs lettres originales de Weisshaupt. D'autres documents furent également découverts. Le tout fut publié par ordre du gouvernement de Bavière, sous le nom de *originalschriften* ou écrits originaux. Parmi ces écrits s'en trouvent qui caractérisent parfaitement la profonde immoralité des chefs de la secte maçonnique des Illuminés, et entre autres un projet de Zwack, relatif à des loges de femmes et une lettre de

(1) Voir aussi Alexandre de Saint-Albin, *Les Francs-Maçons*, p. 187, 193. Le même auteur rapporte, à la page 12 de la préface, que Joseph II laissa entendre qu'il était à sa propre connaissance que plusieurs loges avaient donné occasion à quantité d'indécences. Voir également Labis, *Le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique*, p. 72 et suiv.

Weisshaupt même. Zwack voulait que les loges de femmes contiennent deux catégories, la première composée de femmes vertueuses auxquelles on donnait à lire de bons livres, et la seconde composée de femmes légères qu'il fallait former à l'art de satisfaire secrètement leurs passions ainsi que les passions, des frères qui avaient du penchant pour les plaisirs. Ces loges avaient encore un autre but, celui de procurer de l'argent à la secte. La lettre de Weisshaupt portait : « Mon cœur se trouve dans une inquiétude qui m'enlève tout repos et peut me pousser à toute extrémité. Je suis menacé de perdre mon honneur et ma réputation, par lesquels j'étais si puissant sur nos gens. Ma belle-sœur est enceinte ; déjà nous avons tenté toutes sortes de moyens pour arracher l'enfant ; elle était aussi elle-même résolue à tout. Mais Euriphon est trop timide ; et pourtant je ne vois pas d'autre expédient ; si je pouvais être certain du silence de Bader (professeur à Munich), celui-là pourrait me tirer d'embarras, comme il me l'a promis il y a trois ans. Parlez-lui-en, si vous pensez qu'il y a quelque chose à faire dans cette conjoncture. Tout le monde ignore la chose, excepté nous et Euriphon. Il serait encore temps d'essayer quelque chose, car elle n'en est qu'au quatrième mois. Ce qu'il y a de plus désolant, c'est que le cas est criminel ; cette considération doit nous engager à faire un effort désespéré et à prendre une résolution énergique. » Pour être édifié davantage sur la secte maçonnique des Illuminés, il importe de noter, qu'à l'imitation de ce que les mystères anciens ont toujours pratiqué et de ce que les mystères modernes font encore, comme on le verra clairement par la suite, la secte, pour éblouir et tromper les profanes et les initiés de

l'Ordre extérieur, prenait le masque du désintéressement et de la morale et inscrivait notamment dans ses statuts : « L'Ordre n'a pas pour but des actes dangereux pour l'État, la religion et les bonnes mœurs ; tous ses efforts ont pour but d'intéresser à l'amélioration morale des hommes, d'inspirer des sentiments dignes de l'homme et favorables à la société, d'empêcher l'exécution de projets criminels, de secourir la vertu contre l'injustice qui l'opprime et la torture, de faire suivre l'opinion d'hommes respectables, et surtout de répandre les connaissances utiles qu'on dérober aujourd'hui au public. » Dans le siècle actuel, il faut que le mal moral soit devenu bien grand pour qu'il soit passé notoirement dans une partie de la Franc-Maçonnerie extérieure, c'est-à-dire dans celle qui se trouve sous les regards du public et qui est obligée, pour conserver son influence, de ménager les apparences dont elle se décore, et pour que des Francs-Maçons eux-mêmes aient cru devoir faire connaître, par la presse, des désordres certains de la Franc-Maçonnerie et aient dit avec le Franc-Maçon Blumenhagen (1) : « Nous ne devons pas dans notre orgueil nous en imposer à nous-mêmes. Nous ne devons pas nous cacher les inconvénients de notre propre association, quoiqu'il soit très avantageux de les dérober aux yeux du monde par le voile du secret. Nous devons, conformément à nos engagements, nous communiquer les uns aux autres dans quelle partie de la communauté sévit la peste. Ainsi, l'on pourra la combattre par des moyens préservatifs avant qu'elle ait infecté toute la masse et avant que la riante contrée devienne

(1) *Revue maçonnique pour les Frères*, 1828, p. 320 et suiv.

une solitude et un sujet d'effroi pour le voyageur des temps futurs. »

Au surplus, la Franc-Maçonnerie, en prenant sous sa protection, quant au monde profane, la liberté la plus complète et la manifestation la plus étendue de la pensée humaine, a par cela même soutenu, de son influence et de son crédit, une littérature malsaine et d'autant plus redoutable que, pour avoir accès partout, elle vend ses livres au rabais et à des prix accessibles à toutes les bourses. De cette manière, l'impureté peut librement pénétrer dans les maisons des artisans comme dans les palais des riches, dans les chaumières comme dans les châteaux, et exercer des ravages d'autant plus grands qu'elle s'offre sous des dehors trompeurs et des sentiments désintéressés. La seule puissance morale qui exerce une grande influence chez les Francs-Maçons, est la puissance de la volonté, ou plutôt l'audace à l'effet d'atteindre le but de l'Ordre, et la soumission complète à l'Ordre. — Comme les païens et les Gnostiques, les Francs-Maçons, dans leurs associations secrètes ou leurs mystères, ont fait leur dieu du pouvoir et du pouvoir en réalité absolu, irresponsable et sans contrôle, et à l'imitation de leurs prédécesseurs, se sont efforcés de faire revivre, dans leurs mystères, les privilèges des deux castes dominantes des peuples orientaux, celle de la force sociale et guerrière, et celle de la puissance religieuse et scientifique, ou celle des prêtres. Et d'abord, il est certain que, dans les pays où la Franc-Maçonnerie domine, les places élevées, celles où les titulaires exercent une grande influence, et même la plupart des fonctions sont occupées par des Francs-Maçons; il est de notoriété que, par l'influence de la Franc-Maçonnerie, les

postes les plus importants échoient à des frères et amis maçons (1). C'est là un fait certain, qui contribue à l'extension du pouvoir de la Franc-Maçonnerie et que, pour ce motif sans doute, celle-ci ne cherche pas à nier et à cacher. Des Francs-Maçons eux-mêmes se sont empressés de dire (2): « La Franc-Maçonnerie fait connaître son action dans la vie civile; elle procure même dans le monde profane les positions les plus élevées à ceux qui sont ses membres. Félicitons-nous de cette action et continuons à agir dans ce sens. » « Ce que la Franc-Maçonnerie se propose, nous le voyons particulièrement dans la Suède où elle s'est développée complètement avec la vie politique et religieuse. Chaque fonctionnaire de l'État ou de l'Église, s'il est de quelque importance, doit appartenir à l'Ordre, le roi lui-même n'est pas excepté. » En se tenant à cette règle et en mettant en avant ses créatures, la Franc-Maçonnerie parvient à occuper les principales places de la magistrature, ainsi que du pouvoir exécutif et la plupart des sièges dans la représentation nationale, en d'autres termes, à avoir la prépondérance dans le pouvoir judiciaire, dans le pouvoir exécutif et dans le pouvoir législatif. Portant même ses prétentions plus haut, elle cherche à avoir pour elle les monarques, à intervertir les rôles, à faire des monarques des subordonnés par l'initiation aux associations

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 139, 140. — Cet état de choses qui étend de plus en plus le crédit et le nombre des adeptes de la Franc-Maçonnerie, ouvre une large voie à la séduction et empêche le plus souvent l'opinion publique de trouver un puissant appui et d'obtenir le redressement de griefs légitimes.

(2) Louis Bechstein, *Manuel maçonnique pour 1849*, p. 272; *Journal de l'Église évangélique*, n° 88. 1843.

secrètes des Maçons et par la prestation des serments maçonniques. C'est là également un fait incontestable et que, pour un motif semblable à celui dont nous venons de parler ci-avant, on ne cherche pas à dénier. M. Dechevaux-Dumesnil, rédacteur en chef du journal le *Franc-Maçon* (1), affirmait que l'Ordre maçonnique avait neuf rois pour grands-maitres, et l'orateur de la loge des *Trinosophes* de Paris disait, déjà en 1824, que presque tous les princes de sang de chaque royaume étaient Maçons (2). Nous nous dispensons de reproduire la longue nomenclature de ces têtes couronnées et de ces princes, nomenclature qu'on peut trouver dans plusieurs ouvrages (3). Nous nous bornerons à faire remarquer que, dans les pays où la Franc-Maçonnerie réussirait complètement dans ses projets, elle aurait sous sa dépendance les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, les titulaires de l'ordre administratif et les mandataires de l'ordre législatif, et par-dessus tout le chef de l'État ou le monarque ; qu'il existerait

(1) 7^e année, p. 99.

(2) *Annales maçonniques des Pays-Bas*, t. V, p. 424.

(3) Neut, *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité*, t. II, p. 7 et suiv. — Dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, p. 149, M. Venturini, sous le pseudonyme de Jeder, dit des souverains : « L'entrée des souverains dans l'Ordre est de très bon augure. Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du temple maçonnique, ils sont très précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence... Là où le prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, tandis qu'on peut cingler à pleines voiles, dès qu'une brise favorable s'élève de la cour. Puissent nos augustes hôtes être toujours dispensés de travailler à la sueur de leur front et continuer à rester inactifs et muets comme la poupée de Martin ! Leur présence produit d'assez heureux effets sur ceux-là surtout auxquels il en coûte déjà beaucoup de faire quelque chose d'utile dans l'ombre et le silence. Où ils disparaissent, l'édifice est menacé, comme une ruche sans reine. »

en réalité, malgré toutes les protestations contraires et les faux-semblants auxquels on pourrait recourir, le despotisme le plus net, le plus complet et tel que, pour en rencontrer un pareil, il faudrait remonter les siècles de l'ère chrétienne, y compris ceux du moyen âge, et aller se replonger dans l'omnipotence des associations secrètes ou des mystères des païens.

Dans un pareil pays et sous une pareille domination, il importerait peu qu'il se trouverait ostensiblement et pompeusement inscrit, dans une loi fondamentale ou constitutionnelle, le principe de la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, sauvegarde de la liberté et des droits des citoyens, puisque, en fait, malgré le texte formel de la loi, le contraire existerait, et que tous les pouvoirs viendraient se confondre dans une commune dépendance de la Franc-Maçonnerie. Il importerait peu également que la loi fondamentale ou constitutionnelle proclamât la responsabilité du pouvoir et exigeât la publicité ou le contrôle, puisqu'en fait on se trouverait en face d'un seul pouvoir, la Franc-Maçonnerie qui, placée en dehors des regards et de la discussion du public et enveloppée de profondes ténèbres, ne veut à aucun prix de la responsabilité, de la publicité et du contrôle. Et ici, nous devons appeler toute l'attention de nos lecteurs sur le caractère bien prononcé de l'irresponsabilité et du défaut de contrôle qui, parmi toutes les puissances de l'univers, distingue la Franc-Maçonnerie et la Franc-Maçonnerie seule. La nature propre de celle-ci, pour ce qui concerne spécialement l'Ordre qui gouverne, l'Ordre intérieur ou les grades les plus élevés, c'est avant tout le secret, ou l'irresponsabilité envers les inférieurs et le manque de contrôle de

la part de ces inférieurs. Ceux qui sont à la tête de la Franc-Maçonnerie ont un rôle des plus faciles et des plus simples ; quoi qu'ils fassent et commandent, ils peuvent se cacher, rester inconnus et mettre à volonté en avant des instruments qui eux-mêmes ont la latitude de se retrancher derrière le secret et de s'envelopper de mystères, tandis que ceux-mêmes qui occupent de hauts grades, sont tenus à obéir aveuglément aux commandements qu'ils reçoivent et doivent s'acquitter de ce qui leur est ordonné de faire. Un maître écossais, par exemple, s'engage par serment lors de son admission : « à s'acquitter de toutes les obligations qui incombent à un maître écossais, d'être prêt à poursuivre le travail, de se rendre en quelque lieu que ce soit où l'invitera son architecte (chef) ;..... de ne jamais se laisser arrêter ni par le feu, ni par la flamme, ni par l'oppression et les persécutions ; de combattre où et quand besoin sera, et de s'acquitter par tous les moyens possibles de l'obligation qui incombe à tout maître écossais. » Le Maçon qui aspire à devenir grand-croix de Saint-Jean, est obligé à promettre par serment : « de ne jamais révéler aux frères du premier jusqu'au sixième degré inclusivement, et moins encore aux profanes, les secrets qui lui seront confiés. » Au surplus, le pouvoir exorbitant, irresponsable et sans contrôle des chefs de la Franc-Maçonnerie intérieure a plus d'une fois provoqué des murmures, des discussions et des sorties au sein de la Franc-Maçonnerie elle-même et a fait dire au Franc-Maçon Fisscher, en parlant de la Maçonnerie intérieure (1) : « La constitution de ces grades est

(1) *Revue maçonnique*, 15 décembre 1850.

toujours la même qu'autrefois, elle est aussi dangereuse qu'auparavant. Où les grades s'entassent sur les grades, où le lien est d'autant plus fort qu'il unit moins de membres, où il n'y a ni responsabilité ni contrôle, mais de grands moyens et une puissante influence, où l'on peut exiger une obéissance aveugle, où l'on a le droit de dire aux autres dans les loges qu'ils n'ont des choses ni une intelligence assez complète ni une expérience suffisante pour pouvoir avec compétence juger l'association ; là les inférieurs ne sont que des instruments aveugles et passifs ; là il n'y a plus de fraternité ; les frères sont à leurs supérieurs ce qu'un enfant de deux ans est à un homme de trente. Quel est le frère capable de juger de l'abus qu'on pourrait y faire de l'autorité lorsque, en se livrant aveuglément à elle, il vient avec les meilleures intentions du monde lui donner des forces nouvelles. Qui pourrait répondre qu'on ne fera jamais de cette puissance qu'un sage emploi ? Dans les grades supérieurs se trouvent d'ordinaire des hommes haut placés dans le monde, des hommes dont par conséquent les avis sont du plus grand poids. L'opiniâtreté avec laquelle on tient aux extravagances de la folie humaine paraît l'emporter de bien peu sur le soin de préserver l'Ordre des dangers qui le menacent. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on renonce à l'espoir de grandir indéfiniment. Quand on ne domine plus, on veut du moins encore avoir l'air de dominer. Dans tous les cas, c'est une chose grave qu'il existe une association qui, par sa constitution même, convoite ardemment la domination. » Dans un mémoire présenté au congrès de Vérone, le comte de Haugwitz, ministre

d'État prussien, disait (1) : « Arrivé à la fin de ma carrière, je crois qu'il est de mon devoir de jeter un coup d'œil sur les menées des sociétés secrètes dont le poison menace l'humanité, aujourd'hui plus que jamais. Leur histoire est tellement liée à celle de ma vie, que je ne puis m'empêcher de la publier encore une fois et de vous en donner quelques détails. Mes dispositions naturelles et mon éducation avaient excité en moi un tel désir de la science, que je ne pouvais me contenter des connaissances ordinaires ; je voulais pénétrer dans l'essence même des choses. Mais l'ombre suit la lumière ; ainsi, une curiosité insatiable se développe en raison des nobles efforts que l'on déploie, pour pénétrer plus avant dans le sanctuaire de la science. Ces deux stimulants me poussèrent dans la société des Francs-Maçons. On sait combien le premier pas qu'on fait dans l'Ordre est peu de nature à satisfaire l'esprit : c'est là précisément le danger qui est à redouter pour l'imagination si inflammable de la jeunesse. A peine avais-je atteint ma majorité que déjà non-seulement je me trouvais à la tête de la Franc-Maçonnerie, mais encore que j'occupais une place distinguée au chapitre des hauts grades. Avant de pouvoir me connaître moi-même, avant de comprendre la situation où je m'étais témérairement engagé, je me trouvais chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie. La maçonnerie était alors divisée en deux partis dans ses travaux secrets. Le premier plaçait dans ses emblèmes l'explication de la pierre philosophale ; le déisme et même

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 176 et suiv.

l'athéisme était la religion de ces sectaires. Le siège central des travaux était à Berlin sous la direction du docteur Zinndorf. Il n'en était pas de même de l'autre parti dont le prince Frédéric de Brunswick était le chef apparent. En lutte ouverte entre eux, *les deux partis se donnaient la main pour parvenir à la domination du monde. Conquérir les trônes, se servir des rois comme administrateurs, tel était leur but!* Il serait superflu de vous indiquer de quelle manière, dans mon ardente curiosité, je parvins à devenir maître du secret de l'un et de l'autre parti. La vérité est que le secret des deux sectes n'est plus un mystère pour moi. Ce secret me révolta.... Ce fut en 1777 que je me chargeai de la direction d'une partie des loges prussiennes; mon action s'étendit même sur les frères dispersés dans la Pologne et dans la Russie. Si je n'en avais pas fait moi-même l'expérience, je ne pourrais donner d'explication plausible de l'insouciance avec laquelle les gouvernements ont pu fermer les yeux sur un tel désordre, *un véritable État dans l'État.* Non-seulement les chefs étaient en correspondance assidue et employaient des chiffres particuliers, mais encore ils s'envoyaient réciproquement des émissaires. Exercer une influence dominante sur les trônes et les souverains, tel était notre but, comme il avait été celui des chevaliers Templiers.... De tous les contemporains du dernier siècle il ne me reste qu'un seul, le Nestor de tous les cœurs généreux. Mon premier soin fut de communiquer à Guillaume III toutes mes découvertes. Nous acquîmes la conviction que toutes les associations maçonniques, depuis la plus modeste jusqu'aux grades les plus élevés, ne peuvent se proposer que *d'exploiter les sentiments religieux, d'exécuter les plans les plus crimi-*

nels et de se servir des premiers comme manteaux pour couvrir les seconds. »

Si des Francs-Maçons se plaignent de la domination despotique, irresponsable et sans contrôle de la haute Franc-Maçonnerie ou de celle qui est à la tête de l'Ordre, combien, à plus forte raison, les profanes ou ceux qui n'appartiennent pas à la Franc-Maçonnerie et qui sont considérés par celle-ci comme des enfants des ténèbres, des intrus ou des ennemis, n'ont-ils pas de motifs pour se plaindre de cet état des choses où ils sont livrés pieds et poings liés à un pouvoir occulte ou invisible qui, tout en se dérochant aux plaintes, aux griefs, à la légitime défense, couvre de ses puissants rets un grand nombre de pays, fait fléchir, sous sa volonté souveraine, les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, et tient dans une étroite dépendance les différentes sommités et les forces vives des nations. Pour rencontrer une pareille domination, il faut retourner jusqu'aux plus mauvais temps du paganisme et jusqu'aux associations secrètes ou aux mystères des prêtres païens de l'Orient qui, du fond de leurs temples où nul œil profane ne pouvait pénétrer et placés en dehors de la responsabilité et du contrôle, gouvernaient les peuples et, par le voile du secret et le cumul des pouvoirs, rendaient toutes les protestations et toutes les résistances inutiles et vaines. Aucun siècle de l'ère chrétienne n'a assisté à l'établissement et au développement d'une puissance pareille, pas même la période la plus reculée du moyen âge, alors cependant qu'un pouvoir fort et tout-puissant était nécessaire pour triompher de la barbarie et soumettre les populations à moitié sauvages. Dans toutes les époques, sous l'Église chrétienne, les

gouvernements ont agi à ciel découvert et ont fait luire au grand jour leurs principes, leurs tendances ou leur politique. Toujours ces gouvernements ont pu être contrôlés, et de fait ont été contrôlés, soit par la nation, soit par des cours de justice, soit par l'opinion publique issue du christianisme et d'après laquelle tout pouvoir oblige; et toujours ceux qui gouvernaient ont été exposés aux regards du public et n'ont pas reculé devant la responsabilité de leurs actes, et au besoin devant l'aveu des fautes qu'ils avaient pu commettre. Et dans les cas mêmes où ils avaient choisi une mauvaise voie et qu'ils s'opiniâtraient à ne pas la quitter, les abus dont ils se rendaient coupables et les excès qu'ils commettaient, par cela même qu'ils remontaient à des auteurs ou à des chefs connus, provoquaient tôt ou tard des réactions puissantes et, par suite, la cessation des abus et des excès. Ce contre-poids irrésistible et indispensable à tous les pouvoirs qui veulent trop grandir, n'existe même pas dans les sociétés secrètes ou les mystères anciens et modernes, puisque les chefs de l'Ordre intérieur ou les vrais chefs suprêmes n'y sont pas connus, surtout de l'Ordre extérieur et encore moins des profanes, qu'on n'y connaît que des instruments qu'on peut remplacer et changer d'après les circonstances et les nécessités du moment, sans que l'Ordre lui-même soit atteint ou compromis, et que les abus et les excès peuvent y être longtemps voilés et déguisés sous des dehors trompeurs, et même au besoin rejetés sur des profanes qui n'en sont nullement coupables, mais auxquels on attribue audacieusement tous les maux, et spécialement la décadence des facultés intellectuelles, ainsi que des mœurs et des institutions religieuses et civiles.

En parlant des sociétés secrètes, M. Struve a dit avec raison (1) : « Les sociétés ordinaires sont exposées aux yeux du monde; amis et ennemis peuvent les observer. Elles s'écroulent d'elles-mêmes dès qu'elles ne répondent plus à leur but et que le public éclairé leur retire son approbation. Mais il en est autrement dans les sociétés secrètes où l'organisation n'est connue que par le petit nombre de ceux qui sont au timon et qu'on fait un devoir à la masse d'admirer aveuglément avec une vénération sacrée et muette. Dans quel obscur et profond labyrinthe l'artifice de quelques meneurs ne peut-il pas conduire la tourbe aveuglée, dans quel abîme d'incrédulité ces malheureuses victimes ne peuvent-elles pas être plongées. » Ce qui ajoute au pouvoir des plus étendus et aux effets funestes des associations secrètes, spécialement de celles des Francs-Maçons, c'est qu'elles engendrent d'autres sociétés secrètes pareilles, affiliées ou non à la Franc-Maçonnerie, mais qui toutes se rattachent à la Franc-Maçonnerie comme l'effet à la cause et comme la copie au modèle ou à l'original. Parmi ces sociétés on peut citer celles des Illuminés de Weisshaupt, des Carbonari ainsi que de la jeune Allemagne, de la jeune Pologne, de la jeune Espagne, de la jeune Europe, de la jeune Italie, de la jeune Suisse, et celles composées d'ouvriers. — Weisshaupt et ses partisans, comme tous les chefs de sociétés secrètes, visaient avant tout à la puissance (2). Ils avaient pour principes fondamentaux les anciens principes des mystères, notamment le principe que la fin justifie les

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 132.

(2) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*.

moyens, et par suite disaient à leurs adeptes : « Appliquez-vous à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer, en observant les autres..... Laissez là les brutes, les grossiers et les imbéciles. Il y a exception pour ceux qui ont des écus ; ce sont de bonnes gens que ces gens-là, et il nous en faut ; ces bonnes gens font nombre et remplissent la caisse. Mettez-vous donc à l'œuvre ; il faut bien que ces messieurs mordent à l'hameçon. Mais gardez-vous bien de leur dire nos secrets. Ces sortes de gens-là doivent être persuadés que le grade qu'ils ont est le dernier. » A l'égard des candidats jeunes ils recommandaient de réveiller en eux le désir de régner en secret, de préparer dans leur cabinet une tout autre constitution pour le monde et de gouverner ceux qui croient gouverner les peuples. Quant au jeune homme qui ne voulait pas entrer dans leurs associations et en général quant à tout homme de talent, ils disaient : « Malheureux et doublement malheureux le jeune homme que les Illuminés ont en vain essayé d'entraîner dans leur secte, il sera calomnié et persécuté, les frères méprisés le croiseront dans tous ses projets, ils n'épargneront rien pour le perdre.... Il faut le gagner ou le perdre dans l'opinion publique. » Ils exigeaient des initiés des serments rigoureux et une soumission aveugle et absolue en tout ce que les supérieurs prescrivaient, tout en protestant que dans l'Ordre il n'y avait rien de contraire à la religion, aux mœurs et à l'État. Ils calomniaient ceux qui étaient soupçonnés de mettre obstacle aux projets de l'Ordre, recommandaient même l'empoisonnement et l'assassinat, et cherchaient à persuader à leurs inférieurs que les monarques obéissaient aux chefs de l'Illuminisme et que ceux-ci étaient les au-

teurs de se qui ce passait de grand et de remarquable dans le monde. Ils s'appliquaient à réaliser tout ce qui pouvait ajouter à la perfection apparente et à la puissance de leurs associations, s'efforçaient de combattre l'influence des Jésuites et de les éloigner des postes qu'ils occupaient dans l'enseignement, et tâchaient de placer des Illuminés dans les emplois de confiance ou lucratifs, et de faire mettre à la disposition de personnes affiliées à l'Ordre l'administration de biens de l'Église et de fondations. Il paraît que l'argent provenant de pareils biens servit jusqu'à payer des dettes usuraires, contractées par des frères de l'Ordre.

M. le vicomte d'Arincourt, dans sa brochure *l'Italie rouge*, a mis en lumière certains côtés des sociétés secrètes, spécialement l'origine et le caractère des Carbonari, de la jeune Italie, de la jeune Pologne, de la jeune Suisse, de la jeune Espagne, de la jeune Europe et de la jeune Allemagne (1). Voici des passages que nous détachons de cette brochure et qui sont de nature à fixer l'attention: « Le pacte constitutif de la Suisse en 1815, ayant fait de l'Helvétie un pays neutre, ce fut là que se réunirent toutes ces hordes d'aventuriers dont se servent les chefs de révolutions pour culbuter les trônes, et qu'ils repoussent ensuite du pied dès qu'ils ont saisi le pouvoir. Là fut le champ

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 213 et suiv., p. 254 et suiv. Les statuts de plusieurs sociétés secrètes ont été reproduits à la fin du même ouvrage, t. II, p. 349 et suiv. — Pour être édifié sur les menées des sociétés secrètes et sur les moyens auxquels elles recourent au besoin, on peut consulter avec fruit le rapport de M. Émile Ollivier, ministre de la justice, à la date du 4 mai 1870, ainsi que l'exposé des faits joint et signé par M. le procureur général Grandperret. (*Bien public* du 7 mai 1870.)

d'asile de tous les intrigants n'ayant ni feu ni lieu, de tous les avocats sans cause, de tous les médecins sans malades, de tous les professeurs sans élèves, de tous les débiteurs en faillite que poursuivaient leurs créanciers, de tous les repris de justice échappés au glaive vengeur et de tous les réfugiés politiques qui fuyaient de leur patrie après avoir tenté de la bouleverser. Là enfin, fut le port franc de toutes les théories humanitaires, le point central où toutes les insurrections vinrent demander leur mot d'ordre, et le foyer commun d'où partirent tous les tisons révolutionnaires qui devaient embraser l'Europe. Un des premiers qui organisèrent en Italie les sociétés secrètes, fut le fameux poète Byron. Il était sceptique et athée. Toute doctrine qui pouvait lui fournir le moyen d'accroître encore sa renommée, tout événement qui, changeant la face du monde, y pouvait ouvrir des voies nouvelles, souriait à son aventureuse imagination. Installé à Ravenne, il y vint donc attaquer à la fois la puissance monarchique et la puissance religieuse. Il avait en haine le pape, cette grande pyramide de l'Église catholique contre laquelle Napoléon lui-même était venu se briser au milieu de la gloire; et bientôt à la voix du génie anglais, Ferrare, Bologne, Ravenne et Forli se peuplèrent, à l'envi, des prétendus apôtres de la régénération européenne. Les Francs-Juges avaient fait leur temps, les Francs-Maçons dépérissaient; les Carbonari apparurent. Prenant toutes sortes de formes insaisissables et liés par d'horribles serments, ces sociétés secrètes, agrégées pour le crime, déclarèrent une guerre d'extermination non-seulement aux trônes et aux autels, mais à l'ordre social tout entier. Ils formèrent des tribunaux invisibles où se décrè-

tait sans pitié la mort de tout individu qui leur faisait ombrage. Une fois admis dans ces repaires de dépravations, l'initiésé dépouillant de son individualité, n'avait plus ni patrie, ni famille ; il appartenait à ses maîtres ; et comme rivé à leur pensée, il devait, au premier signal, leur obéir aveuglément, le poignard à la main ; il était à eux corps et âme. L'horrible catastrophe de 1830, consacrant le droit des insurrections, vint leur donner une force nouvelle. Louis-Philippe avait pris sur un berceau le sceptre qu'il n'eût été en droit de prendre que sur un cercueil ; et toutes les sociétés secrètes y applaudirent avec transport. Elles savaient qu'une monarchie n'est pas refaite par cela seul que sur des ruines publiques on rétablit un dais de pourpre..... Infatigables niveleurs, empoisonneurs du genre humain, ils promettaient aux peuples l'âge d'or ; ils ne parlaient que justice, indépendance, fraternité ; mais sous ces mensongères paroles se prêchaient la désobéissance aux lois et l'appel aux insurrections. Ce fut de même à toute époque : les sectateurs de 1793, leurs héritiers de 1830, leurs élèves de 1848, tous n'ont-ils pas eu le même langage et le même but ? Ils nomment amour de la patrie le renversement de la société ; l'impunité, c'est la raison ; et le crime, c'est la vertu. A l'épouvantable *pandemonium* de la Suisse accoururent tous les démons de l'anarchie ; et vers 1834, ces puissances de l'iniquité qui voulaient abolir le riche et n'abolissaient pas le pauvre, qui travaillaient à détruire la famille, le foyer, la propriété et la religion pour ne mettre à leur place que l'isolement, la ruine, le doute et le néant ; ces régénérateurs qui disaient à Dieu même : *Retire-toi*, choisirent Mazzini pour grand-maître. Ce futur trium-

vir de Rome, chassé de France à la suite de trois meurtres, vint s'installer en Helvétie. Les Carbonari, à sa voix, changèrent de forme et de nom ; ils s'appelèrent *la jeune Italie*. Autour de lui se groupèrent d'autres sectes : *l'Alliance des justes* et *le Prolétariat voleur*. Mais il ne suffisait pas au grand-maitre de révolutionner une nation, il fallait les bouleverser toutes. On créa *la jeune Allemagne, la jeune Pologne, la jeune Suisse, la jeune Espagne* et *la jeune Europe*. Les sociétés secrètes s'étendirent d'un bout du monde à l'autre et correspondirent entre elles. La France eut *la Société des Saisons, la Société des Familles, les Amis du peuple* et *les Droits de l'homme*. Chaque pays eut son club mystérieux et chaque cercle eut ses meneurs.

Mazzini présidait l'ensemble. Moïse de l'esprit du mal, il avait choisi Genève pour son Sinai ; et de là promulguant *ses tables de la loi*, il faisait gronder au loin ses tonnerres. Là vinrent successivement à lui tous les révolutionnaires, encore obscurs, qui plus tard devaient acquérir une si fatale célébrité, tels que les *Sterbini*, les *Galetti*, les *Ricciardi*, les *Ramorino*, les *d'Apice*, les *Romeo* et une foule d'autres encore. Là se trouvaient Weithing, ouvrier tailleur, dont le nom devait horriblement retentir à Rome ; Simon Schmidt, le tanneur ; Auguste Becker et le vieil Albrecht soi-disant inspiré..... Présidées par Mazzini, les sociétés secrètes marchèrent de progrès en progrès. Ce Génois, chef de *la jeune Italie*, institua des clubs dans tous les pays pour attiser le feu des révoltes, et poursuivre, à travers les décombres et le sang, le rêve de la république universelle. Il appela à lui tous les aventuriers polonais, juifs errants de la rébellion ; tous les barricadeurs parisiens, sbires voués aux perturbations so-

ciales ; et il leur commanda la démoralisation de l'Europe. Il organisa enfin des *corps francs* ou *condottieri*, espèce de *malandrins* et de *routiers* chargés de la propagande des idées démocratiques, *séides* qu'il faisait mouvoir par un fil invisible et qui, au mot d'ordre donné, devaient aller, de droite et de gauche, travailler, le fer et la flamme à la main, à l'affranchissement des nations et à la rédemption de l'humanité.....

Écoutez maintenant Mazzini, chef d'une religion nouvelle ; il a écrit ses plans et son but ; c'est une sorte de catéchisme. Il faut laisser parler l'oracle : « *Instructions et moyens*. La régénération doit se faire dans les grands pays, comme la France, par le peuple ; dans les autres, notamment en Italie, par les princes. Le Pape entrera dans la voie des réformes par la nécessité ; le roi de Piémont, par l'idée de la couronne d'Italie ; le grand-duc de Toscane, par inclination, faiblesse et imitation ; le roi de Naples, par contrainte. Les peuples qui auront obtenu des constitutions et qui auront acquis par là le droit d'être exigeants, pourront parler à haute voix et commander l'insurrection. Ceux qui seront encore sous le joug de leurs princes devront exprimer leurs besoins en chantant, pour ne pas trop effrayer et ne pas trop déplaire. Profitez de la moindre concession pour réunir et remuer les masses en simulant la reconnaissance. Les fêtes, les hymnes et les attroupements donneront l'élan aux idées, et rendant le peuple exigeant, l'éclaireront sur sa force. *Organisation de la jeune Italie*. Art. 1. La société est instituée pour la destruction indispensable de tous les gouvernements de la Péninsule, et pour former un seul État de toute l'Italie, sous le régime républi-

» cain. Art. 2. Ayant reconnu les horribles maux du pouvoir
» absolu, et ceux plus grands encore des monarchies constitu-
» tionnelles, nous devons travailler à fonder une république une
» et indivisible..... Art. 30. Ceux qui n'obéiront pas aux ordres
» de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères, se-
» ront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les
» traîtres. Art. 31. Le tribunal secret prononcera la sentence
» et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immé-
» diate. Art. 32. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera sensé
» parjure et comme tel tué sur-le-champ. Art. 33. Si le cou-
» pable échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ;
» et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le
» sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ. Art. 34. Cha-
» que tribunal secret sera compétent, non-seulement pour juger
» les adeptes coupables, mais pour faire mettre à mort toute
» personne qu'il aura frappée d'anathème. » Et toute cette or-
ganisation eut lieu ; et toutes ces instructions furent suivies.
L'Italie entière fut enveloppée d'un réseau de trahisons et de
perversités ; les assassinats politiques furent commandés ici et
là ; le directeur de la police de Modène, le préfet de police de
Naples, le légat de Ravenne, Lessing de Zurich, les généraux
de la Tour, d'Auerswald, de Lemberg et de Lignoski, plus tard
le comte Rossi, devenu traître à la bannière, et beaucoup d'au-
tres moins connus, seront condamnés à mort et frappés par les
mystérieuses assemblées. Les révolutions sont en force..... et
plusieurs du même drapeau partirent pour le congrès scientifi-
que de Turin où se réunissaient tous les démagogues de l'Italie.
Ce fut, dit-on, à leur retour, et lorsqu'ils passaient à Livourne

que, dans un entretien secret, la mort de Rossi fut décidée. La nuit même, à l'hôtel Feder, décision pareille à Turin. On la prit au club Gioberti. Une société mazzinienne se réunissait deux fois par semaine, à Rome, au théâtre *Capronica*. M. Freeborne, agent consulaire d'Angleterre, était le caissier de la compagnie. Là, parmi cent seize assassins, il fut décidé qu'on en tirerait quarante au sort; ces quarante seraient chargés de protéger le meurtrier en chef; et parmi eux trois noms devaient encore être choisis au scrutin. Ces derniers s'appelaient *feratori*; l'un d'eux poignarderait Rossi. Le 15 novembre avait été fixé pour l'ouverture des Chambres à Rome..... Tout à coup un individu s'approchant de lui (de Rossi) le frappe dans les flancs avec la poignée d'une dague; le comte Rossi se retourne; et de suite, au côté opposé, un autre assassin qui le suivait, lui traverse la gorge d'un coup de poignard. En ce moment même, à Bologne, un des chefs de l'*Italie rouge* disait en regardant sa montre: « un grand événement vient de s'accomplir; Rossi n'est plus à craindre pour nous. »

Relativement à la jeune Italie et à Mazzini, M. Lucien de la Hodde a dit, dans son *Histoire des Sociétés secrètes de 1830 à 1848* (1): « La plupart des Italiens qui s'étaient abattus sur la France après leurs tentatives révolutionnaires dans leur patrie, étaient dans le midi et se signalèrent par des actes d'un caractère détestable. Une association existait parmi eux sous le nom

(1) P. 79-82; Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 261. — Nous renonçons à reproduire les détails dans lesquels entre M. Lucien de la Hodde. Ils sont trop horribles. Pour l'honneur de l'humanité nous aimons à croire que les portraits tracés par l'auteur ne sont pas exacts.

de *Jeune Italie*, ayant pour chef un homme que ses antécédents démagogiques et les derniers événements de Rome ont marqué d'un cachet sinistre : je parle de Joseph Mazzini. Tout membre de l'association était tenu de se procurer des armes, d'être à la discrétion des chefs et de travailler sans relâche à l'extermination des rois ; en outre, il faisait serment d'assassiner quiconque lui serait désigné par le comité. Et ce n'était pas là un de ces vains engagements, comme il s'en prend dans toutes les sociétés secrètes. Les réceptions n'avaient lieu qu'après un examen rigoureux qui garantissait un dévouement fanatique et une détermination farouche. » — A la tête des différentes sociétés d'ouvriers se trouve l'association nommée des sociétés spéciales de l'Angleterre, qui ont poussé jusqu'au crime l'esprit de domination et de despotisme. — L'*Internationale* a fait l'objet de débats importants devant le tribunal correctionnel de la Seine (1). Il résulte d'un mémoire soumis à ce tribunal par M. l'avocat impérial Aulois entre autres les détails suivants : Mazzini conçut et réalisa la pensée d'utiliser pour ses projets révolutionnaires la tendance à s'associer que manifestèrent, dès 1863, les sociétés ouvrières. Il fit nommer, au congrès de Palerme, une commission qui rédigea les bases d'une sorte de pacte de fédération entre les sociétés ouvrières, en prenant pour modèle les statuts de la *Fratellanza*. Il obtint la nomination, au nombre des membres du comité français, de M. Lefort, homme de lettres et l'un de ses plus dévoués disciples. Des meetings

(1) *Moniteur belge*, 24 juin 1870, p. 2373, 2374 ; *Idem* du 25 juin 1870, p. 2387 ; *Bien public* du 20 juin 1870. Voir aussi la circulaire du 9 juin 1871 de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

furent tenus à Londres. En 1868, après les condamnations qui furent prononcées contre l'*Internationale*, celle-ci fut dissoute ; des congrès furent tenus à Bruxelles, à Bâle, à Lausanne. On patronna le collectivisme ou la substitution de la propriété collective à la propriété individuelle qui est, disait-on, antijuridique. Le comité de Paris prit une part active dans les grèves qui éclatèrent à Genève, en Belgique, en France. Lors de la grève des cordonniers à Genève, défense fut faite aux ouvriers français d'aller à Genève. Le nombre des membres de l'*Internationale* s'élève, pour la France, à 433,785 ; pour la Suisse, à 45,226 ; pour l'Angleterre à 80,000 ; pour l'Allemagne à 150,000 ; pour l'Autriche et la Hongrie, à 100,000 ; pour l'Espagne, à 2,718, c'est-à-dire à près d'un million, sans y comprendre les États-Unis et l'Italie. A l'époque où fut fait le mémoire de M. l'avocat impérial Aulois, l'*Internationale* n'était pas encore connue comme elle le fut après l'insurrection de la commune de Paris en 1871. Un ministre, M. Jules Favre, crut devoir la dépeindre dans les termes suivants : « L'association internationale des travailleurs est certainement l'une des plus dangereuses dont les gouvernements aient à se préoccuper. La date de sa formation est déjà éloignée. On la fait ordinairement remonter à l'exposition de 1862. Je la crois plus ancienne.... Comme l'indique le titre même de leur association, les fondateurs de l'*Internationale* ont voulu effacer et confondre les nationalités dans un intérêt commun supérieur. On pouvait croire tout d'abord cette conception uniquement inspirée par un sentiment de solidarité et de paix. Les documents officiels démentent complètement cette supposition. L'*Internationale* est une

société de guerre et de haine. Elle a pour base l'athéisme et le communisme ; pour but la destruction du capital et l'anéantissement de ceux qui le possèdent ; pour moyen la force brutale du grand nombre qui écrasera tout ce qui essayera de résister. Tel est le programme qu'avec une cynique audace les chefs ont proposé à leurs adeptes. Ils l'ont publiquement enseigné dans leurs congrès, inséré dans leurs journaux. Car, en leur qualité de puissance, ils ont leurs réunions et leurs organes. Leurs comités fonctionnent en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et en Suisse. Ils ont des adhérents nombreux en Russie, en Autriche, en Italie et en Espagne. Comme une vaste Franc-Maçonnerie, leur société enveloppe l'Europe entière. Quant à leurs règles de conduite, ils les ont trop de fois énoncées pour qu'il soit nécessaire de démontrer longuement qu'elles sont la négation de tous les principes sur lesquels repose la civilisation. Nous demandons, disent-ils dans leur feuille officielle du 25 mars 1869, la législation directe du peuple par le peuple, l'abolition du droit d'hérédité individuelle pour les capitaux et les instruments de travail, l'entrée du sol à la propriété collective. L'alliance se déclare athée, dit le conseil général de Londres qui se constitua en juillet 1869 ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et la justice humaine à la justice divine, l'abolition du mariage.... Elle demande avant tout l'abolition du droit d'héritage, afin qu'à l'avenir la jouissance soit égale à la production de chacun et que, conformément à la décision prise par le dernier congrès de Bruxelles, la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant propriété collective de toute la société, ne puissent

être utilisées que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles. Tel est le résumé de la doctrine de *l'Internationale*, et c'est pour anéantir toute action comme toute propriété individuelle, c'est pour écraser les nations sous le joug d'une sorte de monarchisme sanguinaire, c'est pour en faire une vaste tribu appauvrie, hébétée par le communisme, que des hommes égarés et pervers agitent le monde, séduisent les ignorants et entraînent après eux les trop nombreux sectateurs qui croient trouver dans la résurrection de ces inepties économiques des jouissances sans travail et la satisfaction de leurs plus coupables désirs. Ce sont là, en effet, les perspectives qu'ils étalent aux yeux des gens simples qu'ils veulent tromper. « Ouvriers de l'univers, dit une publication » du 29 janvier 1870, organisez-vous, si vous voulez cesser de » souffrir de l'exès de fatigue ou de privations de toutes sortes. » « Par l'association internationale des travailleurs, » l'ordre, la science, la justice remplaceront le désordre, l'imprévoyance et l'arbitraire. » « Pour nous, est-il dit ailleurs, » le drapeau rouge est le symbole de l'amour humain universel; que nos ennemis songent donc à ne pas le transformer » contre eux-mêmes en drapeau de la terreur. » En présence de ces citations, tout commentaire est inutile. L'Europe est en face d'une œuvre de destruction systématique, dirigée contre chacune des nations qui la composent et contre les principes mêmes sur lesquelles reposent toutes les civilisations. Après avoir vu les coryphées de l'Internationale au pouvoir, elle n'aura plus à se demander ce que valent leurs déclarations pacifiques. Le dernier mot de leur système ne peut-être que l'effroyable

despotisme d'un petit nombre de chefs s'imposant à une multitude courbée sous le joug du communisme, subissant toutes les servitudes jusqu'à la plus odieuse, celle de la conscience, n'ayant plus ni foyer ni champ, ni épargne ni prière, réduite à un immense atelier, conduite par la terreur et contrainte administrativement à chasser de son cœur Dieu et la famille. — Quant aux sociétés d'ouvriers anglais, on sait que par Acte du 5 avril 1867, la chambre des communes institua un comité spécial, investi de pouvoirs judiciaires très-étendus, à l'effet de faire une enquête sur des faits graves, arrivés à Sheffield pendant les dix dernières années et qu'on imputait à des associations ouvrières secrètes. Le comité, pour arriver à la découverte de la vérité, promit l'impunité à différents individus qu'on soupçonnait d'être au courant des menées secrètes des associations ouvrières, et parvint de cette manière à éclaircir cette affaire qui était restée enveloppée de profondes ténèbres.

Broadhead déclara avec un sang-froid révoltant qu'en sa qualité de secrétaire d'une association puissante qui comprenait différentes sortes d'industriels, des fabricants de scies, des charpentiers, des maçons, et se composait de soixante mille membres, il payait des bravi chargés de blesser, de rendre infirmes et de tuer au besoin ceux qu'on soupçonnait devoir porter préjudice à l'association. Il chargea Pearce, un membre de l'union, de faire quelque chose à Parker pour l'empêcher de travailler, et Parker fut tué d'un coup de fusil par Pearce. Il ordonna de faire sauter la maison de Fearnough et bien d'autres habitations. Il fit mettre une caisse de poudre dans la cheminée du boucher Poole, beau-frère d'un ouvrier récalcitrant. Il paya cinq

livres à celui qui fit sauter Hellewell. Il fit tirer sur un certain nombre d'ouvriers qui avaient travaillé en temps de grève. Le même mobile intéressé le poussa à commettre bien d'autres crimes. Il est à remarquer que, lors des précédentes enquêtes qui avaient été instituées à l'occasion de ces crimes, Broadhead protesta de toutes ses forces de l'innocence de son association. Il jura que celle-ci, son directeur et ses membres étaient complètement étrangers à ces affaires. Il poussa l'audace plus loin et, lors de l'ébranlement de Fearnhough, il écrivit aux journaux une lettre dans laquelle il flétrissait l'infamante tentative dirigée contre Fearnhough et offrait une récompense honnête à celui qui découvrirait l'auteur du crime. Hallam avoua qu'il prit part à d'affreux moyens d'intimidation envers des personnes auxquelles ou reprochait d'avoir enfreint les règlements de la société, qu'avec l'assistance d'un nommé Crooks il essaya de faire sauter la maison de deux manufacturiers associés, qu'il occasionna, par un coup de feu, la mort d'un ouvrier et qu'il chercha à assommer un autre. Crooks, le principal agent de Broadhead, dit que, sur la désignation de son chef, il frappa tous ceux que celui-ci lui avait désignés et qu'il ne saurait se rappeler tous les crimes qu'il commit par ordre de Broadhead. Christophe Bolherham, fabricant de faucilles, déclara qu'il était opposé à l'association et ne voulait pas que ses ouvriers en fissent partie, que ses ateliers avaient sauté trois fois, que neuf paires de soufflets avaient été détruits et qu'une de ses maisons avait sauté. Un jour il trouva, dans ses ateliers, une caisse contenant deux gallons de poudre, dont la fusée n'avait pas brûlé jusqu'au bout et qui aurait fait sauter tous les habitants de la

maison. C'est alors qu'il engagea ses ouvriers à entrer dans l'association, et depuis lors il fut laissé tranquille. Tous ces crimes dérivèrent d'une cause unique, de l'égoïsme, de l'intérêt de l'association, du besoin de dominer, ou, comme le dit Broadhead, *de la nécessité absolue ou du salut de l'association*. Mais cette cause elle-même est précisément celle qui est commune aux sociétés secrètes et aux associations qui en dérivent et qui font leur dieu de la puissance. D'ailleurs, dans le choix des moyens employés pour atteindre le but proposé, les ouvriers dont nous venons de parler se conformèrent au principe des associations secrètes, à savoir que la fin justifie les moyens, et ne firent qu'interpréter ces moyens selon leurs vues, en hommes qui ne connaissent de moyen sûr de réussite que la force brutale ou la destruction. Au surplus, la force fut de tout temps une des bases des sociétés secrètes ou des mystères et se lie étroitement à l'histoire de ces sociétés, à commencer par l'antiquité jusqu'à nos jours. Dans les anciens mystères, spécialement ceux de l'Égypte, où la caste sacerdotale était une vraie société secrète, celle d'où provinrent toutes les autres, qui dominait l'État et dont l'organisation se confondait avec celle de l'État, on recourait surtout à la force brutale à l'égard d'initiés qui compromettaient ou trahissaient la caste ou dont on se défiait. La base des sociétés secrètes anciennes, celles de la force, passa aux sociétés secrètes des Gnostiques, spécialement aux mystères des Manichéens et des Templiers. C'est ce qui explique comment les Manichéens se réunirent aux Sarrasins pour se rendre maîtres de l'empire grec, et comment ils suscitèrent toutes sortes de troubles et provoquèrent différentes révolutions. C'est ce qui

explique encore comment les Templiers, institués pour défendre les Chrétiens, leur firent la guerre, surtout dans la personne du roi de Chypre et du prince d'Antioche; comment ils détrônèrent Henri II, roi de Jérusalem, et le duc de Croatie, et ravagèrent la Thrace et la Grèce, et comment ils se lièrent avec les infidèles, surtout avec les Assassins, et poussèrent bien loin la perversité, par exemple en tuant un chef musulman qui voulait se faire Chrétien pour ne pas leur payer tribut. De nos jours, des Francs-Maçons eux-mêmes font remonter ouvertement à des menées de sectes maçonniques les révolutions modernes, et par conséquent les destructions qui les accompagnent (1).

M. Louis Blanc range les Francs-Maçons parmi les révolutionnaires mystiques et qualifie de partie militante de la Franc-Maçonnerie des révolutionnaires ou des destructeurs par excellence, à savoir les Carbonari, spécialement les Charbonniers français, institués en 1820 par M. Bozard, Flotard et Buchez. Mazzini, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans l'organisation de la jeune Italie, ne recula pas devant la violence ou la force pour avoir raison des gouvernements Italiens et faire prévaloir les sociétés secrètes qu'il dirigeait. Le comte de Haugwitz qui, d'après ce que nous avons déjà dit, se trouva à la tête de la Franc-Maçonnerie allemande et occupa une place distinguée dans les hauts grades, acquit la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, la révolution française, le régicide

(1) Nous tenons à rappeler ici ce que nous avons dit ci-dessus au premier livre de notre ouvrage, à savoir qu'il y a deux sortes de Francs-Maçons, les uns qui sont des novateurs avoués parmi lesquels il faut comprendre les Jacobins et en général des démocrates; les autres qui agissent différemment et tiennent à la domination aristocratique des hauts grades.

avec toutes ses horreurs, non-seulement avaient été résolus dans la Franc-Maçonnerie, mais encore étaient le résultat des associations et des serments, et que toutes les associations maçonniques, depuis la plus modeste jusqu'aux grades le plus élevés, ne peuvent se proposer que d'exploiter les sentiments religieux, d'exécuter les plans les plus criminels et de se servir des premiers pour couvrir les seconds. Lors de la révolution française de 1848, dans une allocution adressée au gouvernement provisoire, le représentant du Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie dit que la patrie tout entière avait reçu la consécration maçonnique, laissant clairement entendre par là que la révolution était issue de la Franc-Maçonnerie (1). Au cours

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française et Histoire de dix Ans*; Mazzini, *Organisation de la jeune Italie*; de Haugwitz, *Mémoire présenté au congrès de Vérone*; Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 314, 331; t. 2, p. 251, et suiv. Nous nous réservons de donner de nouveaux détails sur l'emploi de la violence ou de la force et sur les révolutions, surtout les révolutions françaises de 1789 et 1848, en traitant ci-après de la force et de la suprématie maçonniques. Nous tenons cependant, à titre d'exemple des violences exercées par des sectes maçonniques, à mettre ici même sous les yeux de nos lecteurs la relation des faits suivants que rapportent Eckert et Gyr dans leur ouvrage sur la Franc-Maçonnerie, t. 2, p. 201 et suiv. : « Vers le milieu de l'année 1826, il était de notoriété publique qu'à Batavia, à l'ouest de New-York, un homme nommé William Morgan, de concert avec un imprimeur du même lieu, travaillait à la publication d'un ouvrage où devaient être dévoilés tous les secrets de la Franc-Maçonnerie. L'imprimeur perdit aussitôt une multitude d'abonnés à la feuille qu'il publiait et plusieurs procès lui furent intentés pour quelques petites dettes qu'il avait contractées. En même temps, c'est-à-dire le 8 septembre, on tenta de pénétrer violemment dans sa librairie pour y enlever les feuilles déjà imprimées; mais à l'aide de ses gens il parvint à faire échouer cette agression. Deux jours après, le feu fut mis à l'escalier de la librairie; mais cette infernale tentative n'eut pas plus de succès que la première. Enfin le 12 du même mois, il fut lui-même, sur l'exhibition d'un mandat d'arrêt, entraîné violemment de Batavia. On ne voulait que l'éloigner quelques instants de sa maison. Il lui fut facile de prouver la nullité du

de la révolution française de 1870, en avril 1871, les loges de Paris donnèrent leur adhésion solennelle et publique à la com-

mandat d'arrêt et de recouvrer la liberté. De retour chez lui, il put constater que des mains inconnues avaient détruit toute son imprimerie pendant son absence. Le seul moyen qui lui resta, ce fut d'intenter un procès à ceux qui l'avaient enlevé; ils furent condamnés par le tribunal à un emprisonnement de trois à douze mois. Entretiens une action pour dettes fut intentée à William Morgan auprès du tribunal de Rochester; le prévenu fournit caution. Malgré cela, pour une prétendue dette de deux dollars, sur l'exhibition d'un mandat d'arrêt et au su des schérifs du tribunal, il fut emmené dans la prison de Cainaindaga située hors du ressort de la cour d'appel. On entra en négociation avec sa femme; en échange des papiers de son époux, on lui promit de rendre la liberté à Morgan. Elle les livra; mais sous le prétexte qu'il y manquait un grade-maçonnique, on s'opposa à l'élargissement du prisonnier. Cependant la dette pour laquelle il avait été saisi ayant été payée par un de ses amis, Morgan fut relâché le soir même de son arrestation. Au moment où il sortait du guichet de la prison, il fut, malgré sa résistance et ses cris, jeté violemment dans une voiture qui brûla bientôt le pavé. Conduit d'abord à Rochester, il fut ensuite emmené au fort de Niagara. Partout, sur la route, des chevaux et des voitures avaient été préparés d'avance et les stores de la voiture restèrent baissés. Le schérif du tribunal de Niagara, nommé Bruce, conduisit le malheureux Morgan à la prison du fort dans la matinée du 14 septembre. Il ne s'y trouvait pas alors de garnison; pour habitants il n'y avait que le geôlier, sa femme et un homme nommé Giddin qui occupait la maison du passeur d'eau et qui, comme Bruce, était Maçon. Les premiers ravisseurs de Morgan ne furent condamnés qu'à une peine bien minime, à un emprisonnement de 1 mois à deux ans. La réunion et l'appréciation de toutes ces circonstances, les dépositions de plusieurs témoins canadiens, les investigations d'un comité de Bataviens qui, voyant que l'épouse de Morgan avait refusé avec une noble indignation la protection des Maçons, soutinrent généreusement et activement cette femme courageuse; toutes ces observations ne laissent pas le moindre doute sur les événements postérieurs. Peu après avoir été conduit au fort de Niagara, Morgan fut transporté sur les plages du Canada. Les habitants de ce pays ayant refusé de prêter les mains à l'exécution d'un projet sanguinaire, la victime fut reconduite au fort. Après quelques jours de captivité, c'est-à-dire entre le 17 et le 20 septembre, Morgan fut jugé par un espèce de conseil vehmique, puis il fut massacré par quatre bandits qui précipitèrent son cadavre dans le lac d'Ontario. Les assassins, bien connus du public, appartenaient à des familles influentes; ils en furent quittes

mune révolutionnaire, démocratique, sociale et terroriste, et plantèrent l'étendard maçonnique à côté de celui de la commune.

pour un court emprisonnement. Plusieurs schérifs des tribunaux voisins, appartenant à l'Ordre des Francs-Maçons, se refusèrent à prêter main-forte à la loi; plusieurs complices ou témoins furent éloignés, de telle sorte qu'il n'y avait presque plus matière à un procès. Le gouverneur des États de New-Yorck, Witt Clinton, qui occupait alors le deuxième rang dans la maçonnerie américaine, trembla à la vue de l'exaspération du peuple et publia, le 26 octobre, un édit par lequel il promettait une récompense à ceux qui mettraient sur les traces des auteurs de ces crimes. Tous ces faits, le contenu du livre de Morgan qui fut publié en dépit de tous ces attentats criminels, l'alliance notoire entre les 1244 loges des dix-sept provinces de l'Union, qui ne faisaient qu'un corps entre elles et les loges françaises et suisses, soulevèrent l'indignation générale. L'exaspération s'accrut encore lorsque la grande loge de New-Yorck refusa de rejeter de son sein les ravisseurs de Morgan, condamnés juridiquement, et ajouta à son rituel un nouveau grade (*check degree*), destiné à combattre les éclaircissements et les révélations de l'ouvrage de Morgan.

Cet horrible événement fut précédé et suivi d'attentats non moins odieux. Citons-en quelques exemples. M. Hanson, rédacteur d'un journal hostile à la démocratie, avait cru devoir, lors de la première révolution, abandonner momentanément Baltimore. Il y retourna le 26 juillet 1812, accompagné de plusieurs membres éminents de son parti. Hanson se proposait de faire reparaitre son journal à George-town, dans la Colombie, et de l'expédier de cette ville à Baltimore où se trouverait le bureau de l'expédition. A cette fin il avait loué une maison dans la rue Charles, l'avait mise à l'abri d'un coup de main, et, pour la défendre vigoureusement en cas d'attaque, l'avait remplie d'une troupe d'hommes déterminés; armés de toutes pièces. Ce fut le 23 juillet que la feuille reparut. Elle contenait des observations critiques très-amères à l'adresse du major, de l'administration de la police et des habitants de Baltimore, à cause de leur conduite lors des attentats commis contre Hanson le mois précédent. Le numéro de ce journal fut bientôt répandu dans toute la ville..... A la chute du jour une troupe de perturbateurs se rassembla devant la maison..... Ceux qui se trouvaient dans la maison furent sommés de se livrer à l'autorité civile et protection complète pour les personnes leur fut assurée..... Le nombre des prisonniers était de vingt personnes, parmi lesquelles se trouvaient les généraux Henri Lee et James Singen, le rédacteur Hanson, l'imprimeur Wagner et plusieurs des habitants les plus honorables de Baltimore..... A peine l'obscurité fut-elle devenue intense, qu'une grande multitude de gens sans aveu se rassembla autour de la prison et voulut y pénétrer par la force. A

En résumant ce qui précède, on voit que la Beauté ou la puissance morale et sociale ou politique du Gnosticisme et de la

cette nouvelle le major se hâta d'accourir sur la place et, à l'aide d'une poignée d'hommes réussit encore quelque temps à empêcher l'exécution du projet infernal que cette foule en furie avait formé; mais bientôt il dut céder à des forces supérieures. Le major fut entraîné violemment; le geôlier fut contraint d'ouvrir les portes. Un spectacle affreux, indescriptible se passa dans l'enceinte de la prison. Lee, Singen, Wagner furent saisis les premiers et massacrés. Les deux héros de la révolution, vieillards à cheveux blancs, se montrèrent jusqu'au dernier souffle dignes de leur ancienne bravoure. Ce ne fut qu'après la résistance la plus énergique et accablés par le nombre qu'ils succombèrent sous le coup des assassins. Des instruments de toute espèce furent employés pour consommer ce crime atroce, des briques, des bûches, des marteaux de tailleurs de pierre, des haches. Les infortunées victimes furent écartelées par ces cannibales; leurs cadavres furent horriblement mutilés et entassés devant la porte. Un très petit nombre de prisonniers fut assez heureux pour s'échapper, et succombant d'épuisement, Hanson fut relevé par un de ses partisans; celui-ci, au péril de sa vie, le porta au travers la rivière qui coulait à proximité et le déposa dans la maison d'un de ses amis. Mais Hanson ne survécut pas longtemps à cette scène d'horreur. — On n'a pas fait une enquête suffisante sur cette monstrueuse violation de la paix publique, et les coupables sont restés impunis. Les chefs connus des deux partis furent attraités devant le tribunal; mais comme on attribua tout à l'esprit de corps ou de parti, ils furent acquittés.

Il est à remarquer que de l'aveu même d'écrivains Maçons, la Franc-Maçonnerie a recouru parfois à la violence, même dans des circonstances de peu d'importance. Voici ce que, dans son histoire populaire de la Franc-Maçonnerie, p. 429, rapporte M. Goffin, à propos de l'installation, à Verviers, d'un père de l'Ordre des Jésuites : « Ce fût le moment que l'on choisit pour introduire l'Ordre dans la cité la plus démocratique du pays. Une dame de haut parage, célèbre par sa dévotion mystique et ses libéralités princières envers l'Église, se chargea de mener à bonne fin cette difficile entreprise. Un tout petit père arrivé de nuit à Verviers vint prendre possession du vaste hôtel que la munificence de la grande dame avait mis à sa disposition. Mais la presse veillait et, en 1844, elle avait pour appui la loge des *Philadelphes*. Et celle-ci comptait alors parmi ses membres des hommes d'une énergie extraordinaire. Le 2 septembre, Verviers entendait gronder l'émeute, et les saintes maisons s'empressaient de faire disparaître le saint homme dont elles avaient salué la venue comme celle du Messie. »

Franc-Maçonnerie aboutit de nouveau au matérialisme, et se réduit en réalité au despotisme des passions et du pouvoir social devenu absolu, irresponsable et sans contrôle.

Section III.

LA FORCE OU LA PUISSANCE MATÉRIELLE, NUMÉRIQUE OU DYNAMIQUE.

« Ils ne connaissent point la voie de la paix. »

Le propre du matérialisme est de se modeler sur la nature matérielle et de ne voir en réalité que celle-ci, tout en ravalant les facultés intellectuelles et morales au niveau des forces matérielles. A ce point de vue, l'ordre intellectuel et la puissance morale se lient intimement à la matière, et quels que soient les termes dont on se serve pour masquer ce lien et le degré qu'on assigne à cet ordre et à cette puissance, il n'en est pas moins vrai que ce lien étroit existe et que l'intelligence et la volonté sont réduites à n'être plus que des produits de la matière, essence ou fondement de tout ce qui est. Cette considération, d'après laquelle tout est ramené à la matière, explique comment il se fait que les associations secrètes ou les mystères, dont la base cachée a toujours été le matérialisme, ont invariablement admis dans leur organisation, outre les deux classes supérieures représentant l'ordre intellectuel et l'ordre moral et politique (la Sagesse et la Beauté), une troisième classe répondant à l'ordre matériel par excellence (la Force), ou en d'autres termes, comment l'Ordre intérieur des mystères (la Sagesse et la Beauté) a toujours eu pour complément l'Ordre extérieur (la Force). Ces trois classes existaient dans les mystères de l'Inde, dans ceux de

Mithras en Perse, dans ceux d'Osiris et d'Isis en Égypte, et donnaient lieu à l'Ordre intérieur, appelé le temple, et à l'Ordre extérieur, appelé l'avant-cour ou l'avant-jardin du temple (1). Elles continuèrent à exister du temps des anciens Gnostiques, spécialement des Manichéens, sous les dénominations de croyants, d'élus et de parfaits, et du temps des Templiers, sous les qualifications de frères servants et de gens d'armes, de chevaliers, de prêtres (2), et comprenaient également un Ordre intérieur et un Ordre extérieur (3). Elles existent encore de nos jours dans les sociétés maçonniques et renferment, comme autrefois, un Ordre intérieur, nommé chapitral, où se trouve la puissance intellectuelle et sociale ou politique, ou celle qui dirige la Franc-Maçonnerie, et un Ordre extérieur ou matériel, qualifié de symbolique (4).

Dans ce dernier Ordre, aujourd'hui comme jadis, réside le pouvoir matériel, numérique ou dynamique des mystères, l'instrument passif au moyen duquel ceux-ci agissent sur les profanes, ainsi que la force destinée à mettre à exécution les projets des grades suprêmes. En un mot, l'Ordre extérieur a toujours été et est encore dans les temps actuels ce que l'épée est à la main qui la dirige, le levier au bras qui le fait mouvoir, le soldat au chef qui lui commande. Cet Ordre est le complément indispensable des mystères fondés sur le matérialisme et des associations qui, s'inspirant de ce système, visent avant tout à réaliser leur bien propre et à étendre leur domination

(1) Eckert, *Die Geheime*, etc., p. 93 et suiv., p. 87 et suiv., p. 111, et suivant.

(2) Eckert, *Die Mysterien*, etc. p. 79, 425.

(3) Idem, p. 63, 435 et suivant.

(4) V. ci-dessus page 60.

sur le monde. Ces mystères et ces associations s'appuient principalement sur la force et, par suite, recherchent surtout, dans les hommes qui leur sont subordonnés, la force, soit sous le rapport numérique des membres qui sont tenus à l'obéissance, soit sous le rapport dynamique des biens matériels ou des moyens d'influence. Ici encore, les mystères anciens et modernes n'ont fait que suivre l'enseignement du matérialisme païen, notamment le principe de la force ou du droit du plus fort, qui était commun aux différents pays de l'antiquité païenne. Dans l'Inde, le Bhagavata Purana portait (1) : « Le souverain des êtres créés, conserve et détruit les uns par les autres les créatures créées par lui et soumises à son empire ; c'est un jeu auquel il ne donne pas plus d'attention que ne ferait un enfant. » « La guerre étant légitime, il n'y a pas de crime pour un roi, qui doit protéger son peuple, à tuer un frère ou des sujets ennemis. »

Les lois de Manou disaient (2) : « Les souverains qui, dans les batailles, désireux de se vaincre l'un l'autre, combattent avec le plus grand courage, vont directement au ciel après leur mort. » L'historien chinois Matouanlin, en parlant des conquérants de l'Asie, dit (3) : « Les plus forts choisissent dans les repas ce qu'il y a de plus grand et de meilleur ; les vieillards mangent et boivent ce que les premiers ont laissé. Il n'y a de nobles parmi eux et de gens honorés que ceux qui ont plus de force et de courage que les autres, et il n'y a de méprisés que les vieillards et

(1) VI, 15, 6 ; I, 8, 50.

(2) VII, 8, 89.

(3) Rémusat, *Recherches sur les Tartares*, p. 5 et suiv.

les hommes faibles, » Homère (1) n'attachait aucune idée déshonorante au brigandage maritime. Athènes et Sparte professaient ouvertement le droit du plus fort. Lors de la guerre du Péloponèse, les Athéniens déclarèrent aux habitants des autres cités grecques (2) : « Les affaires se règlent entre les hommes par les lois de la justice quand une égale nécessité les y oblige, mais ceux qui l'emportent en puissance font tout ce qui est en leur pouvoir et c'est aux faibles à céder.... Ce que nous demandons, ce que nous faisons est en harmonie avec l'opinion que les hommes ont des dieux. Les dieux, par une nécessité de la nature, dominant, parce qu'ils sont les plus forts; il en est de même des hommes. Ce n'est pas nous qui avons établi cette loi; ce n'est pas nous qui les premiers l'avons appliquée; nous l'avons reçue toute faite et nous la transmettons pour toujours aux temps à venir. Nous agissons aussi maintenant conformément à cette loi, sachant que vous-mêmes et tous les autres peuples, si vous aviez là même puissance que nous, vous tiendriez la même conduite. » Lysandre, roi de Sparte, disait en montrant son épée (3) : « Celui qui tient en main celle-ci, est celui qui raisonne le mieux sur les limites des territoires. » Le même roi disait en parlant des serments (4) : « Il faut tromper les enfants avec des osselets et les hommes avec des serments. » Agésilas, Archidamus et Antalcidas, prétendaient que (5), « les frontières de Sparte s'étendaient aussi loin que ses armes. » Les sophistes

(1) *Odyss.*, XV, 385, 426; XVII, 425.

(2) *Thucyd.*, VI, 89; V, 105.

(3) *Plutarque*, *Lysandre*, 22.

(4) *Idem* 1718.

(5) *Plutarque*, *Apophtegme.*, *Agésil.* 28, *Archid.* 2, *Antalcid.* 7.

étaient dans le vrai quand ils disaient (1) : « Qu'on voie comment les choses se passent dans tous les États monarchiques, aristocratiques et populaires ; partout c'est le plus fort qui gouverne et chacun fait des lois à son avantage. » Denis d'Halicarnasse lui-même soutenait le droit du plus fort en disant (2) que « les Romains avaient le droit de régner sur le monde parce qu'ils étaient les plus forts. » Par application de ce principe, les États païens cherchaient à étendre leurs limites par la force, au mépris des règles les plus élémentaires de la justice, ne considérant que leur intérêt personnel ou l'augmentation de leur puissance matérielle, numérique ou dynamique, surtout l'acquisition de nouveaux territoires ou de nouveaux biens. Chaque pays avait à cœur de s'étendre par la conquête ou la violence, de confisquer les propriétés de sujets d'autres pays ou de soumettre ces sujets à des tributs. Ce qu'on appelait le droit de la conquête ou le droit du plus fort, était commun à tous les peuples païens, et dans ce droit rentrait le droit absolu sur les biens et sur les personnes dont on pouvait librement disposer. Parmi les peuples de l'antiquité, les Perses et les Romains se firent remarquer par l'ardeur des conquêtes, les Égyptiens par les charges dont ils accablaient les vaincus, et les Grecs par la cupidité. Les Perses s'imaginaient que leurs conquêtes étaient tellement étendues que toute l'Asie leur appartenait. Darius prenait le titre de roi des Perses et de toute la terre ferme ; Xerxès voulait que la Perse n'eût d'autres bornes que le ciel, et que

(1) Plut., Rep. 1, p. 338.

(2) Dion. Hal. 1, 5.

le soleil n'éclairât que les pays qui touchaient à la Perse (1). Les Romains cherchaient à conquérir le monde connu des anciens. Les tributs imposés aux peuples vaincus par les Égyptiens étaient si lourds qu'ils provoquèrent de fréquentes révoltes (2). Les Lacédémoniens considéraient comme leur bien tous les champs où leurs javelots pouvaient atteindre (3). Ils firent la guerre aux Messéniens parce qu'ils convoitaient les riches campagnes de leurs voisins, et s'engagèrent par serment à ne pas déposer les armes avant d'avoir réuni à leur territoire les champs et les cités de la Messénie (4). Les Athéniens juraient publiquement que toutes les terres portant des blés ou des oliviers leur appartenaient de plein droit (5). On délibérait un jour sur l'avis ouvert par les Samiens de faire porter à Athènes, contre les termes du traité, l'argent déposé à Délos. C'est une injustice, dit Aristide (surnommé le juste), mais cela est utile (6). En conformité de ces principes et en s'en inspirant, comme d'ailleurs de toutes les traditions fondamentales du paganisme, les associations secrètes ou les mystères rangèrent la force parmi les bases de leurs institutions. Dans les mystères égyptiens, les initiés empruntaient aux représentants de la force, c'est-à-dire aux guerriers, une partie de leur armement, notamment le casque et le bouclier. Dans les mystères de Mithras, en Perse, les membres de l'Ordre inférieur ou extérieur

(1) Hérodote, 1X, 116, VII, 8, 19; VII, 5.

(2) Rosellini, *Monumenti storici*, t. 3, p. 444, 445.

(3) Cicer. *de Rep.* 111, 9.

(4) Polybe, VI, 49, 1; Pausanias, IV, 5, 8.

(5) Cicer. *de Rep.* III, 9.

(6) Plutarque, *Arist.* 25.

portaient le symbole par excellence de la force, à savoir l'épée. Dans les mystères des Francs-Maçons, cet emblème se trouve également chez les initiés. On y voit aussi en main des maîtres ou vénérables un autre instrument de la force, à savoir le marteau ou le maillet, et dans les grades écossais d'élus un troisième symbole de la force, le poignard. Avec la force comme principe ou comme base, les associations secrètes ou les mystères devaient nécessairement chercher, et en fait ont cherché, à réaliser une organisation forte, à s'appuyer sur la puissance matérielle numérique ou dynamique. De là leurs constants efforts à s'adjoindre un Ordre extérieur puissant quant au nombre des membres et quant aux ressources non-seulement intellectuelles, mais encore matérielles dont il disposait et obéissant aveuglément à l'impulsion qui lui donnait l'Ordre intérieur ou l'association secrète proprement dite, à l'imitation des anciens chefs d'armée qui, pour réaliser leurs vues de conquêtes et leurs plans égoïstes et ambitieux, visaient à se créer une armée nombreuse, de qualité supérieure, bien disciplinée et abondamment pourvue. Ces points, par suite de leur importance, méritent quelques développements.

Les mystères anciens, spécialement ceux de l'Égypte, tout en cherchant à former un Ordre extérieur fort par le nombre, subordonnaient cependant les admissions à la qualité et aux ressources des personnes, de manière à avoir sous la main et à leur dévotion non-seulement des instruments puissants par le nombre, mais encore et surtout par les qualités personnelles et par les biens. Aussi, les individus d'une condition servile et même les manouvriers ou les artisans de la dernière classe du

peuple étaient impitoyablement exclus des mystères (1). Ceux-ci étaient ouverts aux personnes des classes supérieures, y compris les femmes, c'est-à-dire aux personnes qui avaient de l'influence par leur facultés intellectuelles ou par leur fortune, et surtout au roi, qui était le maître de tous les biens et pouvait en disposer souverainement. Ils transformaient les initiés en machines obéissant à la direction que les chefs leur imprimaient en exigeant d'eux, par des serments solennels et souvent de nature à inspirer la terreur, une obéissance absolue en même temps que le silence le plus complet sur ce qui se passait dans leurs associations secrètes (2). Comme signe de sa soumission entière et aveuglé, le candidat, pour être reçu, devait se présenter lié, un bandeau sur les yeux, privé en partie de ses vêtements (3).

Dans les mystères des Gnostiques, surtout dans ceux des Manichéens, on retrouve les mêmes vues, les mêmes traditions et le même assujettissement complet de l'Ordre extérieur à l'Ordre intérieur. Les Gnostiques, principalement les Manichéens, cherchaient de toutes les manières à s'étendre et à agrandir leurs associations, changeant de nom selon les circonstances et le besoin de leur politique égoïste, et voulant à toute force soumettre à leur domination le monde alors connu, spécialement les pays occidentaux comme les pays orientaux de l'Europe (4). Ils admettaient des femmes comme des hommes, mais

(1) Josephus Flav., *contra Appion.*, Lib. 11, §§ 13.

(2) Alexander ab Alexandro, lib. V, cap. 10.

(3) Eckert, *Die Geheime*, etc., p. 153, 154, 160.

(4) Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 57, 58, 64; Eckert, *Advers. Cath.*, serm. 1.

seulement des classes dont la coopération, l'influence ou les richesses pouvaient leur être utiles, et les obligeaient, par d'affreux serments, à exécuter aveuglément les ordres qu'ils recevaient de leurs supérieurs et à garder le silence le plus complet, tout comme s'ils eussent été des esclaves de l'association secrète ou plutôt de ceux qui la dirigent (1). Chez les Templiers, il y avait de plus cette particularité utile à signaler, c'est qu'on nommait les choses par leur nom et que, lors de la prestation du serment, on demandait au récipiendaire s'il voulait *devenir esclave de l'Ordre* et s'il voulait renoncer à sa volonté propre pour suivre celle de l'Ordre (2). Pour avoir des ressources abondantes et disposer des biens en général, comme le faisaient anciennement les rois, les Manichéens avaient adopté le système de communauté ou plutôt le système social de concentration des biens dans les mains de l'Ordre, ou la mainmorte, et par suite exigeaient que les initiés ne possédassent rien en propre, ni maisons, ni champs, ni aucune somme d'argent (3). Ce régime de socialisme, de communisme ou de mainmorte doit fixer toute notre attention, parce qu'il était basé, en réalité, comme dans toutes les sociétés anciennes, sur l'égoïsme et la volonté de rendre les chefs de l'Ordre maîtres absolus des biens et dispensateurs suprêmes des revenus, et parce qu'il se distinguait de tout régime analogue, mis en application à ces époques, régime qui ne s'étendait qu'à des

(1) Eckert, *idem*, p. 60, 79.

(2) *Procès des Templiers*, t. 1, p. 265. et suiv.

(3) « *Nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* » Eckert, *Die Mystereien*, etc., p. 79.

associations religieuses particulières, n'ayant pas de caractère public et ne se proposant pas de gouverner les peuples ou de s'unir avec le temporel et de former le régime modèle des nations. Les mystères des Manichéens, comme tous les mystères anciens, confondaient à leur profit le temporel et le spirituel (1), voulaient gouverner les intelligences et les consciences ainsi que les biens et modeler le gouvernement des États sur leur organisation propre (2). Si les Manichéens avaient réussi dans leurs entreprises, ils seraient devenus propriétaires de tous les biens, en même temps que maîtres des personnes, auraient transformé la terre entière en une immense mainmorte, et auraient tenu les hommes dans une dépendance complète et dans un véritable asservissement. — Les Francs-Maçons ont suivi, dans leurs mystères, les errements de leurs prédécesseurs et en ont adopté les traditions fondamentales. Ils ont tenu à faire plier sous leur puissance le monde entier, à former un Ordre extérieur nombreux, complètement à leur dévotion et abondamment pourvu de biens (3). Les sociétés maçonniques

(1) Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. 1, p. 135. V. aussi, ci-dessus, page 83.

(2) Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 62.

(3) Nous avons déjà dit que l'Ordre extérieur est placé sous l'autorité de conseils et d'un grand-maître. Celui-ci, par cela même qu'il n'est que le chef de l'Ordre extérieur, a au-dessus de lui les initiés de l'Ordre intérieur, si, comme cela peut arriver, il n'a pas été reçu lui-même dans les hauts grades de cet Ordre. A ce sujet, les instructions données aux grands-maîtres écossais portent : (Eckert et Gyr, la *Franç-Maçonnerie*, t. 1, p. 104) : « Surtout gardez-vous de révéler à qui que ce soit, eût-il les connaissances aussi profondes qu'on peut les supposer, fût-il même le maître de toutes les loges, gardez-vous, dis-je, de découvrir la moindre chose de ce que vous avez appris ici. »

ques ont cherché à s'étendre sur les deux hémisphères, à comprendre des associations principales ou affiliées, portant des noms différents, comme ceux de Francs-Maçons, d'Illuminés, de Carbonari, de Libéraux, etc. (1), et à s'adjoindre sans cesse de nouveaux membres, qualifiés d'ouvriers, soumis invariablement aux mêmes principes et aux mêmes règles; en devenant Francs-Maçons, ils deviennent les très-humbles sujets et même les esclaves de l'Ordre maçonnique ou plutôt de ceux qui le dirigent, « Monsieur, dit le Vénérable à l'initié apprenti, tout profane qui se fait recevoir Maçon cesse de s'appartenir; il n'est plus à lui, mais il appartient à un Ordre qui est répandu sur la surface du globe. » A ce sujet, les instructions données aux maîtres écossais portent (2) : « Le globe terrestre que vous voyez est le symbole de toute la terre sur laquelle se partagent et se dispersent nos autres maîtres écossais. Aussi longtemps que de nouveaux architectes parfaits seront réunis dans un endroit quelconque de la terre, on les verra, par leur activité et leur énergie, attirer de tous les côtés des ouvriers et des constructeurs, veiller et le jour et la nuit, et poursuivre la réédification du temple avec le secours de leurs fidèles auxiliaires. »

Dans Sursena (3) on lit : « Quoique les frères de l'association soient dispersés sur toute la surface de la terre, cependant ils

(1) Dubreuil, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, t. 2; Eckert et Gyr, *la Franc-Maçonnerie*, t. 2, p. 84; Neut, *la Franc-Maçonnerie*, t. 2, p. 251, t. 1, p. 291.

(2) Eckert et Gyr, *la Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 97, p. 287 et suiv.

(3) P. 220.

ne font entre eux qu'une seule communauté; tous ont la même origine et tendent au même but; tous sont initiés aux mêmes mystères, conduits dans les mêmes voies, soumis à la même règle et animés du même esprit. » Comme dans les anciens temps, les initiés se trouvent dans la plus grande dépendance du pouvoir dirigeant; comme jadis, les adeptes prêtent des serments de silence et de fidélité et, lors de leur admission, en signe de leur sujétion complète, doivent se présenter privés en partie de leurs vêtements, un bandeau sur les yeux et, dans certains grades, la corde au cou (1). Ils sont tenus d'exécuter aveuglément tout ce qui est prescrit au nom de l'Ordre (2). La subordination extrême dans laquelle sont placés les Maçons inférieurs envers les Maçons supérieurs, et surtout dans laquelle est placé l'Ordre extérieur à l'égard de l'Ordre intérieur, a plus d'une fois provoqué des mécontentements, des murmures, des luttes intestines entre les deux Ordres. Bien des Maçons de l'Ordre extérieur, en butte à la hauteur et au dédain de ceux qui se trouvaient au-dessus d'eux, et tenus dans des positions subalternes, tandis que les Maçons de l'Ordre intérieur marchaient la tête haute, occupaient des places élevées et lucratives, passèrent des plaintes aux actes et en vinrent à la résistance et à des menaces de rupture (3). La tactique à laquelle on recourut pour opérer la réconciliation fut celle que suivirent

(1) *Rituel du grade d'apprenti*, p. 51. Eckert et Gyr, ; *La Franc-Maçonnerie* t. 1, p. 28 et suiv., et 88.

(2) Alexandre de Saint-Albin. *Les Francs-Maçons*, p. 113. Voir aussi Neut, *la Franc-Maçonnerie* t. 1, p. 266 et suiv.

(3) Eckert et Gyr, *la Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 288 et suiv.

toujours les mystères quand ils ne s'adressaient pas à la force ouverte et qui consiste à agir d'une manière détournée et à payer de faux-semblants et de paroles (1). On confondit habilement les *trois degrés* de l'Ordre extérieur avec les *trois classes* des deux Ordres réunis, et on fit accroire à l'Ordre extérieur ou symbolique que lui seul constituait la Franc-Maçonnerie et que l'Ordre intérieur n'était dû qu'à une longue tolérance, tout en conseillant de respecter cette tolérance. De cette manière, on changea, mais seulement en paroles, le rôle des deux Ordres. Et tandis que l'Ordre extérieur ou symbolique a toujours été dans les mystères, et est encore de nos jours, un instrument aveugle, qui doit suivre le mouvement que lui impriment ses seigneurs et maîtres de l'Ordre intérieur et surtout les plus hauts grades, et qu'on cherche à le contenter par des places peu importantes dont ne veulent pas les hauts grades, on trompa l'Ordre extérieur sur sa mission véritable et sa destinée servile, en lui persuadant qu'il était seul maître et que l'Ordre intérieur n'était qu'une superfétation et en quelque sorte l'ombre du maître. Cette tactique, au surplus, est celle par laquelle, anciennement et de nos jours, les mystères ont réussi à attirer dans leur sein les personnes les plus considérables par leur influence et leurs biens, spécialement les souverains, et par laquelle, dans les temps modernes, ils tendent encore à réaliser les vues socialistes des mystères anciens, à se rendre maîtres des biens ou à former une mainmorte universelle, placée sous leur haute administration. Et en effet, les mystères modernes,

(1) Voir aussi ci-après chapitres III et IV.

comme les mystères anciens, dans les cas où ils ne faisaient pas appel à la force, se sont efforcés de faire tourner à leur profit le pouvoir des souverains, en s'y prenant d'une manière détournée, et en s'adressant à de faux-semblants, en gagnant la confiance des monarques, en devenant les inspireurs de ceux-ci ainsi que les conseillers, et tandis qu'ils transformaient les souverains en instruments dociles et obéissant à la direction qu'ils leur donnaient, ils n'épargnaient pas les protestations de dévouement et de respect et nommaient les souverains des *Protecteurs* ou des *Très-Puissants et très sérénissimes Rois* ou des *très gracieux Rois et seigneurs* (1).

Dans un temps où la Franc-Maçonnerie pensait ne plus devoir user de beaucoup de ménagements et de faux-semblants, le dignitaire maçon, M. Louis Blanc, écrivait cet aveu précieux à recueillir et dont nous avons déjà parlé ci-dessus (2) : « Il ne faut donc pas s'étonner si les Francs-Maçons inspirèrent une vague terreur aux gouvernements les plus soupçonneux ; s'ils furent anathématisés à Rome par Clément XII, poursuivis en Espagne par l'inquisition, persécutés à Naples, si, en France, la Sorbonne les déclara dignes des peines éternelles. Et toutefois, grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seu-

(1) *Le Monde*, 30 juillet 1867.

(2) Page 100.

lement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on pouvait montrer sans péril; et il n'y avait point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs où le fond des doctrines ne perceait que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, en un mot qu'une comédie de l'égalité. Mais, en ces matières, la comédie touche au drame; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes, dirigées contre eux-mêmes. » M. Louis Blanc aurait pu ajouter que, nonobstant les protestations contraires, les faux-semblants, ainsi que les expédients auxquels elle recourt, la Franc-Maçonnerie vise à établir, à son profit, d'une manière indirecte, le socialisme et la mainmorte universelle. Nous voyons à cet égard dans les rituels maçonniques (1) que chez les Francs-Maçons, comme chez les Manichéens (2), les récipiendaires ne peuvent rien avoir en propre, que, pour être reçus, ils doivent se dépouiller de tout leur argent entre les mains d'un préposé de l'Ordre et déclarer *qu'un vrai Maçon ne peut rien posséder en propre*. Dans l'état actuel de nos mœurs, il va de soi que la Franc-Maçonnerie ne peut pas songer à mettre ouvertement en application ce principe socialiste, à revendiquer tous les biens et à constituer la main-

(1) Eckert et Gyr, la *Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 28, 37.

(2) Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 79; *rituel de la grande loge d'Allemagne*.

morte la plus étendue et la plus formidable qu'on puisse voir par cela même que l'organisation des mystères maçonniques est destinée, d'après les vues des Francs-Maçons comme de tous les organisateurs de mystères, à devenir l'organisation sociale des États. Aussi, pour ne pas rendre ses tentatives vaines et pour éviter un échec certain, la Franc-Maçonnerie a choisi une voie détournée et s'est adressée à de faux-semblants. Sous prétexte d'organiser la société d'une manière plus juste et plus équitable, de suivre la prétendue loi naturelle ou de régler le travail, elle a cherché, surtout par l'intermédiaire de Francs-Maçons influents, à établir un état social qui doit mener insensiblement au discrédit et à la chute de la propriété ou des propriétaires, en d'autres termes, au socialisme, au communisme. Deux voies se présentaient pour atteindre le but proposé, les entreprises particulières et les entreprises sociales. Les deux voies ont été mises à profit dans des circonstances les plus favorables et par des hommes de talent. Tout le monde a entendu parler des systèmes de socialisme qu'on ne s'est pas lassé de lancer dans le public, comme des ballons d'essai, depuis que la Franc-Maçonnerie est devenue influente, et notamment du collectivisme jeté en avant jusque dans l'association ouvrière dite l'*Internationale*, fondée, dit-on, par le Franc-Maçon Mazzini (1), ainsi que du

(1) *Moniteur Belge* du 24 juin 1870, p. 2373 et suiv. Quel que soit le nom du fondateur de l'*Internationale*, son caractère maçonnique est incontestable. On n'a qu'à lire la circulaire que le Ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, adressa le 9 juin 1871 aux agents diplomatiques de la république française, pour être convaincu que l'*Internationale* est fille de la Franc-Maçonnerie et qu'elle repose sur les mêmes bases. On sait d'ailleurs que, lorsqu'en 1871 elle dirigea la commune révolu-

Saint-Simonisme à la tête duquel se sont trouvés, entre autres, M^r Bazard et Buchez, fondateurs, en France, de la Franc-Maçonnerie appelée carbonarisme ou charbonnerie. Des écrivains ont vu et signalé la parenté qui existe entre l'*Internationale* et la Franc-Maçonnerie ; mais il n'y en a pas, à notre connaissance, qui ont fait le rapprochement entre les doctrines Saint-Simoniennes et celles des mystères, et ont vu que ces doctrines n'étaient que l'application évidente, à la société actuelle, des principes socialistes ou communistes des mystères anciens de l'Orient et des Gnostiques, notamment en ce qui regarde le pouvoir de disposer de tous les biens, donné à la caste sacerdotale, qui s'est toujours trouvée à la tête des mystères anciens et modernes, y compris ceux des Francs-Maçons. Les Saint-Simoniens disaient : « Tous les progrès de la civilisation se sont effectués sous l'impulsion vivifiante des croyances religieuses. Partout les prêtres ont été les ouvriers du progrès. Un sacerdoce puissant, une autorité religieuse suprême sont indispensables à la vie sociale. Ce sacerdoce se composera des hommes les plus capables dans la science, l'industrie et les arts. Le plus savant, le plus habile, le plus aimant, le plus beau sera prêtre. La famille humaine ne doit être qu'une vaste société de travailleurs, gouvernée par une hiérarchie sacerdotale. La propriété et l'hérédité sont des privilèges incompatibles avec l'égalité. Les capitaux de toute nature ne sont que des instruments de production. Les terres et l'argent doivent être donnés aux prêtres. Ceux-ci les confieront

tionnaire et sociale de Paris et s'appelait la commune, elle reçut l'adhésion solennelle de la Franc-Maçonnerie.

gratuitement aux plus laborieux, aux plus habiles, aux plus dignes ; ils feront ce que font les capitalistes et les propriétaires, sans s'attribuer, à titre de rente ou de fermage, les fruits du labeur des travailleurs. Le prêtre détenteur de la fortune sociale, distributeur des instruments du travail, sera à la fois chef spirituel et temporel, législateur et juge ; il sera la loi vivante. Il n'y aura plus un empereur et un pape ; il y aura un père. L'Église vraiment universelle va paraître. Elle gouvernera le temporel comme le spirituel, le for intérieur comme le for extérieur. Tout bien est bien d'église ; toute profession est une fonction religieuse (1). » Pour faire admettre ces principes, les Saint-Simoniens les couvraient de la plus belle apparence et les entouraient des aphorismes les plus attrayants et de la mise en scène la plus séduisante. Ils disaient : « Tous les hommes sont égaux ; ils ont droit aux mêmes prérogatives, aux mêmes jouissances ; la société ne doit reconnaître d'autre inégalité que celle résultant de la différence des capacités. A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. La femme est l'égale de l'homme. Elle doit posséder les mêmes droits, jouir des mêmes privilèges. Rien ne s'oppose à ce qu'elle devienne artiste, savant, magistrat, prêtre. Le christianisme a émancipé l'homme ; la religion nouvelle émancipera la femme que le christianisme a tenue dans la subalternité ; elle créera la femme libre. Tous les membres de la société doivent recevoir une éducation commune, égale, sociale et professionnelle. » On connaît le sort qui échet au Saint-Simonisme. Il fut désorganisé par des révo-

(1) Thonissen, *le Socialisme*, t. 2, p. 22, 23.

lutions intérieures et reçut le coup de grâce dans la personne de son chef Enfantin qui, le 27 août 1832, comparut devant la cour d'assises sous la prévention d'outrages par paroles et par écrits à la morale publique et aux bonnes mœurs. A la révolution française de 1848, le gouvernement provisoire, issu de la maçonnerie et qui, d'après une allocution que lui adressa le Grand-Orient de France, avait donné à *la patrie tout entière la consécration maçonnique*, s'efforça de mettre en application le système socialiste du dignitaire maçon M. Louis Blanc, système qui avait été qualifié *d'organisation du travail* et était déguisé, selon la coutume maçonnique, sous des faux-semblants, dans l'espèce, sous des apparences de sollicitude pour les classes inférieures, d'abnégation et d'humanité. M. Louis Blanc considérait le gouvernement comme le régulateur suprême de la production et investi, pour accomplir cette tâche, d'une très grande force. Il voulait que le produit d'un emprunt fût affecté à la création d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale. Des ouvriers présentant des garanties de moralité devaient être appelés; jusqu'à concurrence du capital rassemblé pour l'achat des instruments du travail. Les statuts des ateliers délibérés et votés par la représentation nationale d'après des bases données, notamment la solidarité et l'égalité (aussi longtemps que cela plairait au pouvoir), avaient force de loi. Le capital primitif devait être fourni par l'État gratuitement et sans intérêt. Les ateliers sociaux étaient appelés à faire, dans toute industrie importante, une concurrence écrasante à ceux de l'industrie privée, afin de les forcer à venir s'absorber dans leur sein. D'après M. Louis Blanc, cette lutte ne

pouvait pas être longue, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui provient de la vie en commun et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs sans exception seraient intéressés à produire bien et vite. De cette manière, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait bientôt accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, les travailleurs et les capitalistes de l'industrie particulière. Les premiers seraient reçus à l'atelier social. Quant aux seconds, on leur tiendrait le langage suivant: « Vous désirez que l'État prenne vos établissements et se substitue à vous. L'État y consent. Vous serez largement indemnisés. Mais cette indemnité qui vous est due, ne pouvant être prise sur les ressources du présent, lesquelles seraient insuffisantes, sera demandée aux ressources de l'avenir. L'État vous souscrira des obligations produisant intérêt, hypothéquées sur la valeur même des établissements cédés et remboursables par annuités ou par amortissement. » Quant à l'industrie agricole, elle devait être organisée sur les mêmes bases. Mais pour hâter la réunion des propriétés rurales au domaine social, on commencerait par abolir *les successions collatérales*. Les valeurs dont elles seraient composées, seraient déclarées propriétés communales. Chaque commune obtiendrait de la sorte un vaste domaine qu'on rendrait inaliénable et qui serait exploité sur une grande échelle, à l'aide d'un ou de plusieurs ateliers sociaux, établis dans son enceinte. L'exploitation aurait lieu suivant des lois conformes à celles qui régissent l'industrie.

Le résultat final du système de M. Louis Blanc a été formulé

par M. Sudre dans les termes suivants (1) : « L'industrie privée sera anéantie ; tous ses instruments de travail, tous ses capitaux auront été absorbés par les ateliers nationaux, à charge de payer aux anciens possesseurs un certain intérêt (à moins que le gouvernement, usant de la grande force qui lui est confiée, n'ait fini par supprimer cette redevance). Toutes les terres, devenues propriétés communales, seront exploitées par des ateliers nationaux. Et comme tous les ateliers nationaux, industriels et agricoles, sont associés entre eux, sont solidaires, cela revient à dire que toutes les terres, tous les capitaux seront devenus le domaine d'une vaste communauté nationale. Tous les citoyens ne seront plus que des membres du grand atelier national, soumis comme tels à l'égalité des salaires et à la vie en commun. Le gouvernement, l'État que pourra-t-il être, sinon le pouvoir qui préside à la communauté nationale ? L'État peut être conçu en dehors de cette communauté, tant que l'ancienne société subsiste encore à côté des ateliers nationaux, tant que dure la situation transitoire. Mais une fois l'ancienne société détruite et absorbée, il est évident que la communauté, résultant de l'association de tous les ateliers nationaux, c'est l'État lui-même, et que l'administration de cette communauté, c'est le gouvernement. Ainsi, absorption des terres et des capitaux au profit de la communauté ; assujétissement de toutes les personnes au régime de l'égalité absolue et de la vie commune ; concentration du pouvoir de diriger souverainement les travaux, de disposer des

(1) *Histoire du Communisme*, p. 390 et suiv. ; Thonissen, *le Socialisme*, t. 2, p. 102, 103.

choses et des personnes, dans les mains des administrateurs suprêmes de la communauté; voilà le dernier mot du système. » M. Sudre aurait pu aller plus loin, en nommant nettement les choses par leur nom et en désignant les administrateurs suprêmes de la communauté ou de l'État en question, et dire que le dernier mot du système est l'asservissement général (1), non pas au profit d'administrateurs quelconques de l'État, mais au profit de la Franc-Maçonnerie, par cela même, comme nous l'avons déjà dit précédemment (2), que la Franc-Maçonnerie tend à se rendre maîtresse des pouvoirs sociaux et à se trouver à la tête des communautés politiques ou des États (3). C'est ce qui explique, au surplus, la persistance que mit, en 1848, le gouvernement maçonnique de la France à faire triompher l'*organisation du travail* de M. Louis Blanc, en dépit de ruines éclatantes

(1) Thonissen, *Socialisme*, t. 2, p. 105.

(2) Voir surtout la section II ci-dessus.

(3) Cet asservissement, ou la condition que ferait aux hommes l'établissement de la communauté des biens sous l'administration et la dépendance d'un pouvoir central ou d'un maître déterminé, reviendrait à l'asservissement ou à la condition faite aux animaux domestiques, qui n'ont de moyen d'existence que ceux que leur fournit leur propriétaire. Il dépendrait, en effet, du pouvoir central, tout comme il dépend du propriétaire en question, de distribuer comme il l'entend les moyens d'existence à ceux qu'il tiendrait sous sa dépendance. Bien simples seraient ceux qui s'arrêteraient aux belles apparences dont on décore d'ordinaire le communisme. Il en est de ces apparences en matière de biens, comme des apparences en d'autres matières. Elles ne servent qu'à faire accepter plus facilement l'innovation proposée. Quand celle-ci est admise, les apparences disparaissent peu à peu. C'est ce que, dans les États où la Franc-Maçonnerie domine, on peut voir à l'évidence en matière d'emplois publics. La Franc-Maçonnerie s'en est rendue maîtresse en mettant en avant l'égalité devant la loi. Une fois en possession de ces emplois, elle a, au mépris du principe de l'égalité devant la loi, favorisé ses adeptes et repoussé ceux qui n'étaient pas Francs-Maçons.

et de la perte du crédit public et privé, ainsi que les tentatives nouvelles faites, en 1868, par la révolution maçonnique de l'Espagne, à l'effet de remettre à flot le système de l'*organisation du travail*, malgré le fameux naufrage qu'il avait essuyé en France et les désastres considérables qu'il avait occasionnés. On pourrait rattacher également aux principes maçonniques de domination ou de suprématie, et comme des degrés ou des étapes destinés à mener insensiblement plus loin, les tendances des gouvernements soumis à l'influence de la Franc-Maçonnerie à donner à la liberté, spécialement à la liberté industrielle et du travail, une extension exagérée, de nature à provoquer des abus et des crises, et à nécessiter par la suite l'intervention du pouvoir social ou de l'État, ou plutôt de la Franc-Maçonnerie qui dirige l'État, ainsi que les tendances à augmenter de plus en plus, mais d'une manière indirecte, les pouvoirs de l'État sur les biens, surtout sur les biens ecclésiastiques, et les dispositions à cause de mort, et à diminuer la puissance et les droits de la propriété privée en général, notamment par des bouleversements politiques, accompagnés de confiscations, et par des bouleversements industriels, ainsi que par l'augmentation et la progression des impôts.

En résumant ce qui précède, on voit que la Force ou la puissance matérielle, numérique ou dynamique du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie aboutit ici encore au matérialisme, et revient à la disposition suprême des personnes et des choses et à l'asservissement des hommes.

Section IV.

LA SUPRÉMATIE OU L'ENSEMBLE DES DIFFÉRENTES PUISSANCES
ET LEUR DOMINATION ABSOLUE.

« Les premiers des nations dominent sur elles
et ceux qui sont les plus puissants parmi eux
les traitent avec empire. »

La Suprématie (1) est la réunion et la concentration, dans des grades ou des personnes déterminées, des puissances dont nous avons parlé dans les sections précédentes.

Sous les anciens mystères de l'Égypte et de la Perse, ces personnes étaient les grands-prêtres (2) nommés demiurges ou *patres patrati*; sous les mystères des Gnostiques, spécialement des Manichéens, les grands-prêtres nommés papes et auxquels se

1) Le mot de Royauté, qui marquait anciennement la suprématie, a été conservé dans les grades de *Royal-Arche* en Angleterre et en Amérique. De nos jours encore, la Franc-Maçonnerie se qualifie de Art *Royal* et fait figurer, dans certains grades élevés, des emblèmes de la Royauté, la couronne qualifiée de couronne de Salomon ou du temple de Salomon et le trône de Salomon (Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 2, p. 54; t. 1, p. 194, 204. Quant aux grades eux-mêmes dans lesquels réside la Royauté ou la suprématie, ils constituent la société secrète dans toute l'acception du mot et, par suite, sont tenus secrets avec le plus grand soin, à l'imitation de la puissance *divine* ou plutôt de la force qui anime la nature et qui est enveloppée de mystère. Ils restent cachés aux profanes et même aux initiés auxquels on fait accroire que les grades qui sont rendus publics, notamment par la presse, sont les seuls qui existent. Quand, par suite de circonstances fortuites, fut mise à découvert l'organisation secrète des Francs-Maçons illuminés, des initiés eux-mêmes étaient loin de se douter que Weishaupt était le chef suprême de l'Ordre.

(2) Eckert, *Die Geheime*, etc. p. 117; Michaux, *Biographie universelle*, partie mythologique, v° Mithras,

trouvaient adjoints des comités suprêmes (1); sous les mystères des Templiers, les grands-mâtres de l'Ordre et des comités ou convents (2); sous les mystères des Francs-Maçons, des chefs suprêmes et pareillement des comités appelés aréopages chez les Illuminés (3).

Dans l'antiquité, la réunion et la concentration des puissances en question dans la personne des grands-prêtres ou des chefs de la caste sacerdotale provenait de la division originaire ou du partage tranché des hommes en castes ou en classes, à la tête desquelles se trouvaient la caste ou la classe des prêtres, et à leur tête les grands-prêtres. Sous une organisation et avec des idées qui attribuaient aux prêtres, spécialement aux grands-prêtres, une origine supérieure et, par suite, une nature spéciale, ainsi que tous les droits possibles sur les personnes et les biens, il était tout naturel que les différentes puissances terrestres fussent revendiquées et, le cas échéant, exercées directement ou indirectement par la caste sacerdotale ou plutôt par les grands-

(1) Ekbert, *Serm. 1, De Origin, sect. Cathar.*; August. *Hæres.*, 46, *contr. Faust. et contr. Epist. Fundam.*; Muratori *sull. Antichità Italiae* Diss. 60.

(2) Michelet, *Procès des Templiers*. On y voit que, ce que le grand-maître décidait d'accord avec le comité appelé convent, formait la loi suprême de l'Ordre.

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 287; t. 2, p. 90, 47. Il n'est pas sans importance de faire remarquer que la charte maçonnique de Cologne du 24 juin 1535 porte : « Notre société étant gouvernée par un chef unique et universel, et les différents magistères qui la composent par plusieurs grands-mâtres selon la position et les besoins des pays et des royaumes divers, rien n'est plus nécessaire qu'une parfaite uniformité entre tous ceux qui, répandus sur la surface de la terre, forment comme les membres séparés d'un seul corps; etc. » Cette charte a été longuement expliquée par Eckert dans son ouvrage *Die Mysterien der Heidenkirche*, p. 342, 349 et suiv.

prêtres. Dans l'Inde, les lois de Manou, en parlant de la science et des droits des brahmanes sur les personnes et les biens, disaient (1) : « Instruit ou ignorant, un brahmane est une puissante divinité. » « Tout ce que le monde renferme est la propriété du brahmane, par sa primogéniture et par sa naissance éminente, il a droit à tout ce qui existe ; c'est par la générosité du brahmane que les autres hommes jouissent des biens de ce monde. » Le Bagavata Purana ajoutait (2) : « C'est par sa faveur qu'ils vivent. » Le Romayana, quant au pouvoir politique des brachmanes, portait (3) : « La puissance des guerriers n'est qu'un vain songe, l'empire est au brahmane, au brahmane seul. » En Égypte, les prêtres concentraient dans leurs associations la puissance religieuse et scientifique (la Sagesse), la puissance morale et sociale ou politique (la Beauté) et la puissance matérielle, numérique ou dynamique (la Force). A l'origine, ils exercèrent directement ces puissances, et plus tard, lorsque, dans le domaine politique, ils durent céder la place aux guerriers à la tête desquels étaient les rois, ils continuèrent à exercer indirectement une influence sociale ou politique prépondérante et à disposer des personnes et des biens, ainsi que de la force matérielle en tenant les rois sous leur dépendance, principalement par les mystères ou les associations secrètes (4). Au surplus, en attirant à eux toutes les puissances, les prêtres de l'Orient ne se distinguaient pas des souverains ou des pouvoirs républicains de l'an-

(1) IX, 317; I, 100, 101.

(2) IV, 22, 46.

(3) I, 51, 60.

(4) Eckert, *Die Geheime*, etc., p. 116, 117.

tiquité. Les rois soumettaient à leur pouvoir les personnes comme les biens et ne respectaient les sujets pas plus dans leur intelligence, leur conscience et leur dignité, que dans leurs propriétés. Les républiques, tout en parlant sans cesse de liberté étaient aussi despotiques que les rois. Relativement à la liberté, des anciens, M. Benjamin Constant a dit avec raison (1) : « La liberté chez les anciens consistait à exercer collectivement plusieurs parties de la souveraineté, à délibérer sur la place publique de la guerre ou de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à prononcer les jugements, à examiner les comptes, les actes, la gestion des magistrats, à les faire comparaître devant le peuple, à les mettre en accusation, à les condamner ou à les absoudre ; mais en même temps que c'était là ce que les anciens nommaient la liberté, ils admettaient comme compatible avec cette liberté collective l'assujétissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble. Vous ne trouverez chez eux presque aucun des privilèges que nous venons de voir faisant partie de la liberté chez les modernes. Toutes les actions privées sont soumises à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni sous celui de l'industrie, ni sous le rapport de la religion. Dans les choses qui nous semblent les plus utiles, l'autorité du corps social s'interposait et gênait la volonté des individus. Chez les Spartiates, un poète ne peut ajouter une corde à sa lyre sans que les éphores s'en montrent offensés. Dans les relations les plus domestiques, l'autorité intervenait encore.

(1) *Cours de politique constitutionnelle.*

Le jeune Lacédémonien ne peut visiter librement sa jeune épouse. A Rome les censeurs portaient un œil scrutateur dans l'intérieur des familles. Les lois règlent les mœurs, et comme les mœurs tiennent à tout, il n'y a rien que les lois ne règlent. »

Lorsqu'on considère que les républiques, quoiqu'en apparence gouvernées par l'ensemble des citoyens, étaient en réalité dirigées par des individus déterminés ou par des associations ou des factions puissantes, on voit clairement qu'au fond l'absolutisme des républiques ne différait pas de l'absolutisme des rois et des prêtres, et qu'il n'y avait de différence entre ces absolutismes qu'en ce que les deux premiers, ceux des républiques et des rois, étaient concentrés dans les mains de souverains, de citoyens ou d'associations civiles, tandis que le troisième, celui des prêtres, était concentré dans les mains de grands-prêtres, de castes sacerdotales ou d'associations religieuses. Les Gnostiques, notamment les Manichéens, suivirent, dans leurs mystères ou leurs associations secrètes, les traditions des castes ou classes sacerdotales de l'Orient et en général des États anciens, et par suite, tinrent à réunir dans lesdites associations toutes les puissances. Ils se considéraient comme placés, par leur Sagesse ou leur science, au-dessus du reste des hommes et se disaient en possession de trésors extraordinaires de science, en médecine, en chirurgie, en astrologie, en sciences naturelles, parmi lesquelles l'alchimie (1). Ils cherchaient avant tout à dominer dans le domaine temporel, aussi bien que

(1) Clément d'Alexandrie, Strom. VII; Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 61; Tillemont, art. 13.

dans le domaine spirituel (1), à attirer à eux toutes les forces vives des peuples, à faire des conquêtes par tous les moyens possibles, même en trahissant et en trompant les rois et les nations de la chrétienté (2). Les Francs-Maçons, imitateurs serviles de leurs devanciers, cherchent, comme ceux-ci ou comme les mystères ou les associations secrètes des anciens, à dominer par ce qu'ils appellent la Sagesse ou la puissance scientifique, par la Beauté ou la puissance morale et politique, par la Force ou la puissance matérielle, numérique ou dynamique. Étroitement unis par des associations secrètes, actives et remuantes, travaillant, comme ils disent, à l'édification du temple de Salomon et comprenant des initiés théoriques et pratiques, ils ne se contentent pas de faire, de la théorie, d'affirmer qu'ils sont supérieurs aux autres hommes quant à la sagesse ou à la science, quant à la morale et à la politique, quant à la force matérielle numérique ou dynamique, en proclamant, par exemple : « La Franc-Maçonnerie est le résumé de la science divine et humaine, la morale universelle qui ne reçoit pas la loi, mais qui la donne (3) » « Plus on approfondit la science et la morale maçonniques, plus on doit se convaincre que l'Ordre maçonnique est la société la plus noble, la plus sublime, la plus pure et la plus belle qui ait jamais existé et qui puisse jamais exister dans l'univers (4) » « Quand dans tout

(1) Clément d'Alexandrie, Strom. VII.

(2) Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. 1, p. 135; Eckert, *Die Mysterien*, etc. p. 61, 56, 57, 58, 81, 82, 83.

(3) Ragon; *Cours philosophique; le Globe*, t. III, p. 175.

(4) De Wargny; *discours du 23 avril 1820*, adressé à la loge de l'*Espérance* à Bruxelles.

l'univers brillera le temple maçonnique, que l'azur des cieux sera son toit, les pôles ses murailles, le trône et l'Église ses colonnes, alors les puissants de la terre devront eux-mêmes s'incliner, abandonner à nos mains la domination du monde et laisser aux peuples la liberté que nous leur aurons préparée. Que le maître du monde nous accorde encore un seul siècle, et nous aurons atteint le but si ardemment désiré et les peuples ne chercheront plus leurs princes que parmi les initiés (1). » « La Franc-Maçonnerie triomphera de tous ses adversaires et ne dotera l'univers de ses lois, que pour vénérer et bénir ses institutions humanitaires (2). » Les Francs-Maçons s'efforcent encore et surtout de mettre en application leurs théories, et de dominer d'une manière absolue par la prétendue sagesse ou science et la morale empruntées au matérialisme, par la politique matérialiste, c'est-à-dire par le despotisme, et par un formidable système d'association s'étendant sur le monde entier et de nature à pouvoir briser les résistances et à consommer l'asservissement général. — Sous la protection de la Franc-Maçonnerie qui réserve ses plus grands triomphes, ses faveurs et ses récompenses les plus éclatantes à ceux qui s'inspirent de ses principes, et qui se déguise, le plus souvent, sous la formule trompeuse de *liberté de penser* ou de *libre pensée* ou de *pensée indépendante*, le matérialisme renforcé de ses différentes modifications ou espèces, spécialement du panthéisme matérialiste, de l'athéisme, du positivisme, de la prétendue loi naturelle, du scepticisme,

(1) Blumenhagen, *Revue Maçonnique*, manuscrit pour les frères, 1828, p. 320 et suiv.

(2) L'Astrée, *Manuel des Francs-Maçons*, Voigt, 1848.

en est venu jusqu'à se montrer ouvertement, à s'affirmer audacieusement, à marcher la tête haute et à traiter avec dédain le spiritualisme qu'il voudrait vaincre et anéantir. La Franc-Maçonnerie a cherché de cette manière à réaliser la première partie de son programme et à dominer d'une manière absolue parce qu'elle appelle la sagesse ou la science et qui n'est autre que le matérialisme. Il est facile de voir que, dans les pays où la Franc-Maçonnerie a de l'influence, contrairement à ce que dicte le sens commun et à ce que la conscience publique sanctionne chez les nations chrétiennes, le pouvoir préfère régulièrement, pour les fonctions importantes, les hommes sans convictions chrétiennes arrêtées à ceux qui s'inspirent du christianisme et sont d'une conduite et d'une moralité irréprochables. Au fond, on est revenu aux traditions des anciens mystères, spécialement à celles de l'ardent membre et promoteur de ces mystères, à savoir de Julien l'Apostat, qui estimait que, selon la différence d'opinion religieuse, une partie de ses sujets méritait ses faveurs, tandis que l'autre n'avait droit qu'aux avantages ordinaires que la justice ne peut pas refuser à des citoyens soumis. Le succès est organisé, d'une façon toute particulière et de manière à étonner le public, autour d'œuvres le plus souvent médiocres, mais irréligieuses, et surtout autour de celles qui, à l'imitation de ce qu'on rencontre dans la Franc-Maçonnerie, réussissent à cacher leur impiété ou leur matérialisme et à conserver, pour la forme, notamment le nom de Dieu. Parmi les ouvrages de cette sorte viennent surtout se ranger ceux du Franc-Maçon Renan qui a dit : « Dieu a pour lui une longue prescription, le supprimer serait dérouter l'humanité et se

séparer, par le langage, des simples qui adorent si bien à leur manière. » Pour atteindre le but indiqué et arriver à la domination absolue en matière, ce qu'on nomme la science, on a organisé une puissante propagande et différentes associations dont l'évêque d'Orléans a dit (1) : « *La propagande*. Cette propagande est ardente et puissante. Je prête l'oreille aux bruits de la presse, j'écoute les écrivains en renom et en crédit, et j'affirme que ces funestes écoles disposent d'une immense publicité; elles parlent dans les livres; dans les journaux, dans les revues, même dans des chaires publiques, elles gagnent chaque jour du terrain parmi les hommes adonnés exclusivement aux sciences positives, parmi la jeunesse et les ouvriers; en un mot, je suis forcé d'avouer qu'il se fait dans notre pays, dans le sens de l'athéisme, un effort d'impiété, dont les progrès incessants peuvent aller à des limites qu'on ne saurait dire; car ce mouvement semble *partir de haut* et certainement il va loin. Ces écoles, en effet, ont une tactique; elles ne comptent dans leur sein ni un sàvant ni un philosophe dignes de ce nom; tous les grands scrutateurs de la nature humaine ou physique les ont désavouées avec indignation; elles ne peuvent pas invoquer en leur faveur une seule des grandes expérimentations scientifiques de notre temps, elles ont toujours et partout été vaincues; n'importe, elles se donnent comme le résultat de tout le travail scientifique moderne; elles le répètent, et c'est par de tels mots qu'elles abusent les ignorants et la jeunesse légère, et tendent à leur faire croire que *les sciences*, à force de *progresser*, ont fini

(1) *L'Athéisme et le péril social*, p. 96 et suiv.

par découvrir et démontrer qu'il n'y a ni Dieu, ni âme; et je vois en ce moment les défenseurs de la philosophie spiritualiste occupés à combattre des ouvrages publiés par de prétendus docteurs qui travaillent à vendre la science athée... Il est aujourd'hui un fait capital dont on n'est pas assez frappé, parce qu'il résulte de faits isolés et successifs; mais il importe de le constater, afin de se rendre bien compte de la situation où nous sommes et de voir où nous marchons. Par des motifs politiques que je ne veux ni ne dois discuter ici, depuis dix ans, de nombreux journaux qui défendaient la religion, ont été supprimés en France, dans nos diverses provinces. Et tous ceux, très nombreux, qui ont été autorisés depuis ce temps, tous, à part quelques très-rares exceptions, sont hautement des journaux anti-chrétiens. De telle sorte qu'en fait, aujourd'hui, dans l'état actuel de la presse, la religion et l'impiété se trouvent en présence et en lutte dans les positions que voici : quelques défenseurs isolés restent çà et là sur la brèche, sans qu'on leur permette de recruter aucun auxiliaire nouveau; tandis que la grande masse des journaux et des revues attaque, avec un concert et une audace qui vont toujours croissants, non-seulement le Pape, mais Jésus-Christ, l'Évangile, l'Église tout entière, son clergé, ses ordres religieux, tout son enseignement, avec les calomnies les plus odieuses; et cela partout, chaque jour, tous les matins, dans tous les ateliers, les restaurants, les cafés, les cabarets, les gares de chemin de fer; c'est là un des aspects de la situation présente.

» En voici un second : c'est que ce sont les revues et les journaux les plus répandus, *le Siècle, les Débats, la Revue des*

deux Mondes, *l'Opinion nationale*, *l'Avenir national*, *le Temps*, *l'Indépendance belge*, qui prêtent tour à tour leurs tribunes retentissantes aux doctrines de l'athéisme, du matérialisme, du panthéisme et de l'antichristianisme. La *Revue des Deux-Mondes* s'est fait ici, depuis quelques années surtout, un rôle à part. Je ne sais s'il est un seul de ses numéros qui ne contienne une attaque, voilée ou violente, mais toujours profonde et perfide, contre la religion, et si les docteurs du panthéisme et du matérialisme ont quelque part une tribune qui leur soit plus facilement ouverte, pour les aider à pénétrer là où ni leurs personnes ni leurs doctrines ne parviendraient à s'introduire : cela, toutefois, je le reconnais, avec un mélange singulièrement fait pour tromper les dupes, d'articles agréables et d'une tenue élégante. Aussi, mon étonnement est grand que les familles chrétiennes ne ferment par rigoureusement leur porte à cette revue, tant qu'elle persistera dans une telle voie. Il y a plus : dans ces derniers temps, des organes spéciaux ont été fondés pour propager ces tristes doctrines athées ou antichrétiennes, tels que *la Revue germanique*, *la Morale indépendante*, *le Courrier français*, *la Libre Conscience*, *l'Alliance religieuse universelle*, *la Libre Pensée*, et cette jeune *Revue du Progrès* dont l'accent avait quelque chose de si âpre et de si ardent ; puis des bibliothèques détestables et d'autres publications encore. J'ai dû me procurer et étudier ces diverses publications. C'a été une longue et douloureuse étude. La *Libre Pensée* a été fondée dans le but hautement avoué de propager l'athéisme et le matérialisme. Cette revue ne fera pas de politique ; mais toutes les croyances chères au monde, toutes les doctrines qui ont toujours

été l'appui des âmes et la base des sociétés, elles les attaquera à son aise, sans relâche ; et bien qu'elle s'adresse spécialement à la jeunesse des écoles, elle s'efforcera, par une propagande ardente, de mettre ses doctrines d'athéisme et de matérialisme à la portée de tous, c'est son expression..... Ce n'est pas tout, et la presse de province, fidèle écho de la presse parisienne, répète à l'infini, distribue en menue monnaie et met à la portée de tous les esprits, les impiétés venues de plus haut : *la Gironde*, *le Courrier du Gers*, *le Progrès de Lyon* et bien d'autres encore..... Et tandis que de la sorte, pour la partie lettrée et cultivée de la nation, les mauvaises doctrines circulent, sous toutes les formes, par les livres, par les revues scientifiques, et produisent d'incalculables ravages dans les esprits, elles passent de ces livres, de ces revues, de ces grands journaux dans d'innombrables publications de tous genres et de tous formats, almanachs, chansons populaires, romans à 4 et 5 sous, composés et colportés exprès pour le peuple (1). Et il ne manque pas d'ailleurs, on le sait, dans les petites villes, et quelquefois dans les bourgs, de ces cabinets dits de lecture, où l'on trouve à bon marché les plus immoraux comme les plus irréligieux écrits ; et presque partout se rencontrent aujourd'hui de ces philosophes de cabaret, formés par *le Siècle*, *l'Avenir national* et *l'Opinion nationale* qui, le verre d'une main et le journal de l'autre, endoctrinent autour d'eux

(1) Un rapport officiel de la commission de colportage au ministre de l'intérieur, constatait expressément que « sur neuf millions de livres vendus au public des villes, villages et campagnes, par la voie du colportage, les huit neuvièmes de ces livres, c'est-à-dire huit millions, étaient, avant 1862, plus ou moins des livres immoraux. » Où cela en est-il aujourd'hui ?

les simples et savent leur traduire, dans un langage trop bien entendu, les arguments de l'impiété savante. Non, je n'avais pas tort de citer, dans la lettre qu'on a tant attaquée, comme un signe du progrès de l'athéisme contemporain, deux de ses invasions à mes yeux les plus redoutables, une invasion dans la jeunesse et une invasion dans les masses. J'ai sous les yeux en ce moment, sortant de la même officine, trois ou quatre bibliothèques composées exprès pour le peuple par une société de professeurs et de publicistes, comme dit le libraire : ce sont de petits volumes à 60 et 25 centimes; cela s'appelle *Bibliothèque utile*, *Bibliothèque nationale*, *École mutuelle*. Or, ces bibliothèques rééditent les plus immorales productions du XVIII^e siècle, telles que les *Romans* et *Contes* de Diderot, y compris le plus infâme de tous : se trouvent là aussi la *Vie éternelle* du P. Enfantin, et autres écrits Saint-Simoniens; avec des volumes nouveaux sur l'histoire ou sur la religion, dans lesquels le christianisme est présenté sous les couleurs les plus odieuses et où les passions irréligieuses les plus violentes sont soufflées au peuple; on y retrouve les expressions *d'hommes noirs*, de *parti-prêtre* et autres comme aux plus mauvais jours. Des journaux applaudissent à ces publications, et ces jours derniers encore *l'Opinion nationale* se félicitait de voir *la presse philosophique à bon marché* à l'étalage des libraires et jusque dans les kiosques. Ces bibliothèques, ainsi que les organes de la presse philosophique à bon marché, *la Morale indépendante*, *la Libre Pensée*, *la Libre Conscience*, sont pour le peuple, et comme dit *l'Opinion nationale*, pour *la foule*, pour *les simples*. Pour montrer l'invasion active de ces doctrines dans les masses, j'ai déjà cité les paroles suivantes et très significa-

tives du *Journal des Économistes* (1) : « Il était à croire que la » doctrine positiviste n'avait pas franchi le petit cercle d'adeptes dont le chef était entouré, qu'elle avait tout au plus agi » sur cette classe de demi-savants que tourmentent les idées » fixes; qu'on juge de ma surprise (c'est un membre de l'Institut qui parle ainsi) lorsqu'un jour, demandant dans une » visite à un ouvrier si les principes religieux étaient le fait » dominant dans sa fabrique, j'entendis ce mot sortir de sa » bouche : « Nous, Monsieur, nous sommes positivistes. » Mais si l'on veut voir quels efforts de propagande sont faits en même temps dans de plus hautes régions, que l'on compte, dans les catalogues de certaine librairie, le grand nombre d'ouvrages matérialistes et athées, publiés par un seul libraire. Même avant le congrès de Liège, quelques jours après mon *Avertissement à la Jeunesse*, j'avais lu dans la *Revue du Progrès* les paroles que voici : « Il fallait la voir, cette jeunesse, il fallait l'entendre » répondre par d'immenses acclamations à M. Renan..... Alors » peut-être vous seriez-vous rendu compte du souffle profond » qui l'agite et la pousse..... Vous auriez peut-être compris » qu'il ne s'agit pas ici des obscurs débats de tel système philosophique, mais de l'élaboration d'une nouvelle foi (2). » Depuis, ces doctrines ont marché, et pas seulement en France, comme nous l'avons vu dans la lettre de M. le docteur Robinet. J'en avais cité pour preuves deux faits, considérables à mes yeux comme symptômes, les manifestations impies du congrès

(1) Mai 1858, p. 209.

(2) Juin 1863, p. 349.

de Liège, les déclarations du congrès de Genève. On m'a répondu : les étudiants de Liège n'étaient que des étourdis, les ouvriers de Genève que des délégués. — Des étourdis, en effet, qui disaient tout haut ce que d'autres disent tout bas. — Des délégués, sans doute, mais derrière lesquels il y a ceux qu'ils représentent. Certes, je savais bien que ces doctrines d'athéisme sont loin d'avoir infecté toute notre jeunesse, et cette généreuse jeunesse française, comme plusieurs me l'ont écrit, le prouverait au besoin. Je sais aussi, que nos ouvriers, Dieu merci, ne sont pas tous des athées. Mais derrière eux, je le répète, il y a les maîtres en athéisme, les chefs d'école, les écrivains renommés, accrédités, décorés, et les journaux qui continuent ardemment leur œuvre. Et surtout, il y a, ce qu'il faut bien voir ici, l'état des esprits, qui a rendu ces congrès possibles. A une autre époque, dans un autre état des âmes, *sans un long travail préparatoire de dissolution des croyances*, l'explosion de Liège n'eût pas été possible ; rien de pareillé n'avait encore été dit, avec un tel cynisme, depuis le XVIII^e siècle. Ces jeunes gens, dans leur exaltation et dans leur franchise, ont tout proclamé, et les conséquences que les habiles n'avoient pas, ils les ont tirées hautement, et se sont montrés décidés, l'occasion donnée, à les faire passer dans les faits. Tout ce qui s'est dit là, sans doute, est monstrueux, et les abonnés du *Siècle* eux-mêmes s'en sont émus. Mais, d'où viennent les doctrines qui ont fait là explosion ? Qui donc a formé ces jeunes gens ? Quels livres, quels journaux, quelles revues lisent-ils ? Qui leur a servi chaque jour une telle pâture ? Est-il besoin de le dire ? Qui nous les a préparés pour les catastrophes politiques à venir ? Dans dix ans

peut-être, ces hommes-là gouverneront. Le congrès de Liège et les articles de certains journaux révèlent les Saint-Just, les Hébert, les Chaumette, les Carrier futurs d'une nouvelle révolution démocratique et sociale. Les hommes les plus effroyables de 93 n'étaient pas autre chose que de jeunes hommes, disciples pratiques de l'athéisme et du matérialisme le plus éhonté, arrivés aux affaires, et donnant avec l'ardeur de leur âge et la fureur de leurs passions, les fruits naturels de leurs doctrines et de leur corruption (1). *Le Siècle* et d'autres journaux m'ont dit que ces jeunes gens ont été désavoués ; à tort ou à raison ajoutent les *Débats*. Et qu'importe, Messieurs, que vous désavouiez leur langage, si vous approuvez leur doctrine ? Qu'importe, dirai-je à M. le directeur du *Siècle*, que vous répudiiez ces jeunes gens et leur athéisme en paroles, quand vous pensez comme eux ; quand le lendemain même du jour où vous me répondez cela, *Dieu*, dans votre journal est traité d'hypothèse ? d'hypothèse admettant parfaitement bien des hypothèses contraires ? Quoi ? quand vous imprimez, quand vous faites lire dans tous les cabarets de France de telles choses, vous n'attendez pas à la foi du peuple, vous ne travaillez pas pour l'athéisme ? Faut-il dire ici ma pensée tout entière ? Je suis moins révolté de

(1) La plupart des grands scélérats révolutionnaires étaient de tout jeunes hommes. Quand Saint-Just arriva à la Convention, dont il ne tarda pas à devenir président, il avait à peine vingt-quatre ans ; Robespierre n'en avait que trente-cinq quand il monta sur l'échafaud. Danton était du même âge. Tallien avait un an de moins que Saint-Just. Babeuf avait vingt-cinq ans en 89. Voilà les hommes sous lesquels la France trembla si longtemps et qui firent tomber tant de têtes. — Et on dit des jeunes gens de Liège : Ce sont des enfants !

l'athéisme qui se nomme, que de l'athéisme qui se cache, de cet athéisme cauteleux qui ne s'avoue pas et ne s'en étale pas moins sans cesse sous des formules trompeuses, contre lesquelles les abonnés sont sans défense, dans le *Siècle*, les *Débats*, la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Opinion nationale*, l'*Avenir national* et consorts. Je le répète, c'est vous autres, élégants littérateurs, qui, fidèles à la méthode de l'athée Lucrèce, dorez les bords de la coupe pour mieux faire avaler le poison. Et quant au congrès de Genève, si un honorable membre de l'Académie des sciences morales et politiques a été à bon droit étonné et effrayé de recueillir, dans une fabrique, de la bouche d'un ouvrier, la preuve du chemin que font ces idées et des profondeurs où elles pénètrent, comment moi ne le serais-je de retrouver non-seulement les idées, mais le langage même des écoles et des écrivains athées chez des ouvriers, dans un congrès international, et de voir ces ouvriers égarés essayant de résoudre sans Dieu, sans la religion et contre la religion, les vastes questions qu'ils agitent. *Dieu n'est qu'une hypothèse inutile*. Ne dites plus : formule de savant qui ne sera jamais populaire. Vous le voyez, la formule scientifique est descendue dans les masses. Mais ici encore ce ne sont pas tant les ouvriers qui sont coupables, que les docteurs. Ah ! l'ouvrier laissé à lui-même, à ses naturels instincts est, d'ordinaire, bon, honnête, religieux, digne de tous les respects et de toutes les sympathies, portant avec courage le poids du jour et de la chaleur, gagnant honorablement à la sueur de son front le pain de sa famille ; sobre, frugal, tempérant ; bon époux, et bon père ; heureux même et content dans sa rude vie, quand il se sent honnête. Mais, pour ne pas

fléchir sous le lourd fardeau qu'il porte, pour illuminer d'espérances son travail et ses douleurs, oh ! lui surtout, il a besoin de Dieu. Et vous le lui ravissez ! Et vous croyez que, quand il aura renié Dieu, il sera plus homme, plus vertueux, plus heureux ? Qu'il verra plus clair dans ces difficiles questions sociales où nous tous, qui l'aimons autant que vous et mieux que vous, nous sommes avec lui pour les résoudre par les voies régulières, pacifiques et honnêtes ! *Vous qui le trompez si indignement*, c'est vous que j'accuse ! — *Les Hommes d'action*. Ces doctrines marchent donc, elles avancent, et nul ne peut dire où elles s'arrêteront. Car pendant que les écrivains écrivent, il y a des hommes d'action qui vont au fait, qui sont à l'œuvre et qui s'organisent pour mettre en pratique les théories. J'ai cité à ce sujet les Francs-Maçons de la loge *l'Avenir*. J'aurais pu en citer bien d'autres, soit en France, soit hors de France. La société des *Affranchis* et celle des *Solidaires* de Belgique se proposent le même but, écarter la religion du lit des mourants, et encore ces sociétés sont-elles trouvées trop timides ; en voici une autre, celle des *libres penseurs*, dont j'ai sous les yeux les statuts, qui va bien loin. Ces statuts sont précédés d'une série de propositions prétendues démontrées, commençant par une proposition sur l'évidence de l'axiome et finissant par celle-ci : « Dieu n'est » *pas*. Dieu ne peut-être ni créateur, ni régulateur, ni bon, ni » juste, ni puissant. Donc, puisqu'il n'a aucun attribut, il n'est » pas. Pas plus qu'une pierre qui n'aurait ni volume, ni forme, » ni pesanteur, ni propriétés d'aucune espèce. » Suit le préambule des statuts qui s'exprime ainsi : « Si nous avons jugé » nécessaire de fonder une nouvelle société à côté de celles

» qui ont déjà fait tant de bien, c'est que les sociétés des
» *Affranchis* et des *Solidaires* ne repoussent le prêtre qu'au lit de
» mort; il nous a paru logique de le repousser non-seulement
» à la mort, mais encore et surtout dans la famille, où le
» *clergé de toutes les Églises* ne s'insinue que pour voler nos
» femmes et nos enfants. »..... Le but avoué de cette société
est d'entraîner les hommes du peuple dans le *sentier des libres*
penseurs absolus, et ils ajoutent que « la majorité du peuple les
» eût suivis depuis longtemps, si quelqu'un l'eût aidé à y faire
» les premiers pas. » Et tout récemment, une autre société, se
proclamant internationale, se fondait en Allemagne sur les mêmes
principes et dans le même but : c'est la société *Agis comme tu*
penses. Les membres de cette société *s'engagent* à ne jamais re-
cevoir aucun sacrement *d'aucune* religion; ils repoussent toute
bénédition religieuse à la naissance de leurs enfants, toute
consécration religieuse à leur mariage, toute prière à leur
mort, et, par un acte qui a pour titre : *Ceci est mon testament*,
ils constituent un ou plusieurs membres de la société pour les
représenter après leur mort, et empêcher leur famille d'appeler
sur leur tombe les bénédictions de la religion. »

Pour se rendre bien compte d'où, de quelle cause pro-
cèdent les associations pareilles à celles des *Affranchis*,
des *Solidaires* et des *libres penseurs*, on doit rapprocher,
de l'extrait précédent de la brochure de l'évêque d'Orléans,
l'adresse maçonnique suivante (1) : « *A la maçonnerie et aux*
libres penseurs de Belgique. — Nous avons appris avec plaisir

(1) La chaîne d'Union, 1865, journal *maçonnique*.

les succès qu'ont obtenus en Belgique les libres penseurs à propos de l'organisation de sociétés pour l'enterrement civil. Nous félicitons bien sincèrement nos frères belges pour l'excellente idée qu'ils ont eue. C'est un grand exemple qu'ils ont donné au monde et qui, nous n'en doutons pas, portera des fruits salutaires. *Que la maçonnerie belge prenne donc pour elle une large part de nos félicitations, car nous savons qu'elle n'a pas été étrangère à l'initiative de ce mouvement rationaliste.* Mais à nos félicitations et encouragements, que nos frères de Belgique nous permettent de joindre quelques conseils dictés par un sentiment qu'ils comprendront, celui de notre attachement aux grands principes qui servent de lien commun entre tous les amis de la liberté et du développement de l'intelligence humaine. Certes, c'est beaucoup déjà que d'être parvenu, dans une proportion notable, à enlever les morts à l'Église; mais ce n'est là que le commencement d'une grande œuvre qui ne sera complète que le jour où l'on sera parvenu également à arracher les vivants des mains du prêtre. Nos frères dont les efforts ont été si heureusement couronnés de succès dans l'organisation des sociétés pour l'enterrement civil, ne croient-ils pas qu'il serait bientôt temps pour eux, profitant de la latitude que leur laisse une constitution libérale, de faire un pas de plus dans la voie qu'ils viennent d'ouvrir? Le plus grand obstacle à l'affranchissement physique, intellectuel et moral de l'homme est, sans contredit, le prêtre. Le prêtre, tel que l'Église le fait, est l'artisan, le propagateur le plus puissant, le plus redoutable, des préjugés, de l'ignorance et de la superstition. Or, avec les préjugés, l'ignorance et la superstition point de liberté possible. Sous

prétexte d'enseigner à l'homme la route qui doit le conduire au bonheur, dans une vie future et problématique, il s'empare de lui dès sa naissance et lui inculque, sous forme d'enseignement, un poison intellectuel qui le dispose pour la servitude ou pour l'oppression, pour la tyrannie ou l'esclavage. Il y a toujours dans un maître l'étoffe d'un valet et dans un valet l'étoffe d'un maître. Une des grandes voix de la révolution française a dit : « Tant qu'il y aura un seul malheureux dans le monde, vous » n'aurez point fait une révolution. » Qu'il nous soit permis d'ajouter ceci : tant que l'enseignement de l'enfance sera confié ou abandonné à l'influence du clergé, la société ne sera point affranchie. C'est tout naturel, le prêtre prend l'enfant à sa naissance, et à l'ombre des sacrements du baptême ; puis, plus tard, au nom de la communion, passe avec les parents une sorte de contrat par lequel il s'assure l'exercice d'un pouvoir dont les effets pernicieux demeurent le plus souvent indestructibles. Qui ne sait que des premières impressions auxquelles l'homme a été soumis dans l'âge tendre, dépend presque toujours sa destinée ? Le prêtre, expert, astucieux dans l'art de la domination (1), connaît toute la portée de cette vérité ; c'est pourquoi il tient tant à s'emparer de l'homme dès l'enfance et à

(1) Les Francs-Maçons, quand ils parlent de l'Église catholique et de son clergé, ne ménagent pas les termes et poussent l'exagération aux dernières limites. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le tableau qu'ils font de l'Église catholique et en général de toute institution qui n'est pas la leur, est précisément le tableau de la Franc-Maçonnerie elle-même. Les Francs-Maçons prêtent, en règle générale, aux autres leur propre ambition et leurs propres défauts. C'est là une vérité qui ressort de tout ce qui précède et de tout ce qui suit.

exercer sur son esprit les premières impressions. Ces idées, sans aucun doute, font partie des convictions de nos frères de Belgique, comme des nôtres. Nous n'avons pas la prétention de leur rien enseigner à cet égard, nous avons seulement voulu leur demander s'ils ne croiraient pas qu'il fût opportun, après les succès déjà obtenus pour l'enterrement civil, de tenter d'élargir leur œuvre en y ajoutant les attributs de ce qu'on pourrait appeler le baptême et le mariage civils. La Belgique, jusqu'à présent, grâce aux libertés dont elle jouit et aux avantages qu'elle en a recueillis, nous paraît être appelée à l'honneur de cette grande initiative. Nous savons que cette œuvre d'émancipation est immense et qu'elle a besoin de tous les dévouements; aussi, ce n'est pas seulement à la maçonnerie belge que nous avons entendu exclusivement nous adresser, mais encore aux libres penseurs que la Belgique compte aujourd'hui en si grand nombre dans son sein. » Les associations maçonniques ne se sont pas bornées à suivre, dans la vie, les pas de l'homme de toute condition, même de l'ouvrier, et à en faire leur proie au seuil du tombeau, à attirer à eux la femme au moyen de loges dites d'adoption, ils ont encore tenu à s'emparer de l'homme et de la femme dès leur jeune âge et à les former peu à peu à une éducation matérialiste d'où serait exclue la religion ou plutôt la base de toute religion ou Dieu, en réclamant dans les différents pays un enseignement dit laïque ou séculier, c'est-à-dire sans préceptes de religion, et en instituant *la ligué de l'enseignement*. Le *Bien public* (1) a dit à juste titre au

(1) 19 janvier 1872.

sujet de la demande d'un enseignement laïque ou séculier : « Il faut, en effet, n'avoir qu'une dose fort ordinaire de perspicacité pour découvrir le but réel de la conspiration ourdie en ce moment par la Franc-Maçonnerie contre l'éducation chrétienne de la jeunesse..... Un mot d'ordre a été donné, et voilà que partout, en Prusse, en Autriche et en Bavière comme en Belgique, en France, en Angleterre, en Amérique, on s'est mis à réclamer l'enseignement mixte, neutre, laïque, séculier : ce sont autant d'expressions différentes qui toutes signifient l'enseignement athée. »

En France, la ligue fondée par le Franc-Maçon Jean Macé fut spécialement recommandée par un recueil maçonnique, le *Monde maçonnique*, qui dit (1) : « La religion est inutile pour discipliner les enfants et même susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale; donc il est urgent d'y renoncer. » « Les maçons doivent adhérer en masse à la ligue de l'enseignement et les loges doivent étudier dans la paix de leurs temples les meilleurs moyens de la rendre efficace. Leur influence sera des plus utiles. Les principes que nous professons sont en parfait accord avec ceux qui ont inspiré le F. . Macé. »

Lors de l'enterrement de Jules Tarlier (2) fondateur, à Bruxelles, de la ligue de l'enseignement, le F. . Goffin, président de la *libre pensée* dit : « Jules Tarlier n'a jamais oublié que la ligue de l'enseignement qu'il a présidée depuis sa fondation, est fille de la *libre pensée*; que c'est du sein de cette société qu'a jailli

(1) Octobre 1866; février 1867.

(2) Février 1870.

la première étincelle qui devait se changer en un feu fécondant et se répandre sur le pays tout entier. Et en effet, la *libre pensée* savait bien que l'ignorance est son plus redoutable adversaire et l'auxiliaire le plus puissant de la superstition et du fanatisme. Aussi, dès le principe songea-t-elle à se donner un allié fidèle qui devait combattre avec elle pour l'émancipation des consciences. » En juin 1870, le Grand-Orient de France prit la résolution suivante : « L'assemblée prenant en considération le vœu émis primitivement par le frère Jean Macé, développé et soutenu au sein de la Franc-Maçonnerie par les loges des Frères-Réunis de Strasbourg, de la Tolérante-Amitié d'Agen, décide par acclamation et à l'unanimité, qu'elle s'associe à cette manifestation en faveur de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, et qu'une expédition de sa résolution sera adressée à M. Jules Simon pour être déposée sur le bureau du Corps-Législatif à l'appui des pétitions dont il doit incessamment faire le dépôt à l'occasion du projet de loi sur l'enseignement. »

Dans un écrit ayant pour titre : *Les alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits* (1), l'évêque d'Orléans, en parlant d'écoles maçonniques, dirigées par des libres penseurs ou des femmes qui excluent Dieu de l'enseignement qu'elles donnent, s'exprime comme suit : « En ce moment, à l'heure où je parle, il y a en France, à Paris même, des écoles de création assez nouvelle, fondées par des femmes libres penseuses dont le but *formel et proclamé* est de former des jeunes filles libres penseuses, comme leurs institutrices. Les Francs-Maçons et les solidaires belges avaient com-

(1) Avril 1868.

mencé à Bruxelles des cours de cette nature il y a quelques années, on le sait ; mais ce qu'on ignore, c'est que des cours analogues viennent de se fonder en France, avec une étonnante hardiesse et une extrême habileté et aussi avec la plus vive ardeur de propagande. Il existe à Paris des écoles dites professionnelles, je pourrais nommer les rues et dire les numéros, où les jeunes filles sont reçues dès l'âge de douze ans, pour y continuer leur instruction et s'y former à une profession. Ces écoles sont fondées par des femmes libres penseuses, vivant et mourant en solidaires et qui s'étaient mises à l'œuvre pour former, par une éducation morale à leur façon, des jeunes filles libres penseuses comme elles. Voici ce que le *Phare de la Loire* disait de l'une d'elles : « M^e. B., l'une de ces femmes dévouées » qui s'unissaient à M^e. L. pour la fondation de cette société de » l'enseignement professionnel des femmes qui compte mainte- » nant 300 élèves dans ses deux écoles, était aussi un libre pen- » seur. » A la mort de M^e. B., son mari fit cette déclaration : « Je veux, car je le dois, vous dire que cet enterrement est » celui d'un libre penseur ; ce n'est pas d'après mon seul désir, » mais aussi et d'abord d'après celui de ma chère femme. » Pour expliquer pourquoi sa femme s'était ralliée dès le principe à la grande œuvre de M^e L., *l'éducation des jeunes filles et la morale sans la religion*, son mari dit : « C'est parce qu'elle ne » croyait, elle aussi, qu'à la science et à la justice. Elle était de » ceux qui, ayant une fois compris ces vérités, ne sauraient plus » avoir d'autre phare dans la vie, ni à l'heure de la mort. Science » et justice encore à l'aube de leur avènement, puisqu'elles n'ont » pu garantir ma chère femme du coup si fatal et si injuste qui

» l'a frappée en sa fleur. » Toutes les élèves étaient présentes à cet enterrement. Une dame s'adressa aux élèves au nom du comité d'administration et les engagea à continuer l'œuvre commencée, en leur disant entre autres : « Jeunes filles, vous êtes » aujourd'hui nos élèves, demain vous serez nos successeurs, » vous poursuivrez notre tâche. » Il importe d'ajouter que cette tâche, comme le disait M. B., s'applique à *l'éducation des jeunes filles et à la morale sans la religion*, c'est-à-dire à l'éducation sans religion et à la morale sans religion, ou à ce qu'on appelle la *pensée indépendante et la morale indépendante*. A ce dernier égard, ou quant à la morale indépendante, nous dirons que la propagande et les associations que nous venons de signaler ont tâché, sous prétexte d'indépendance, non-seulement de détacher la pensée de Dieu, mais encore d'isoler la morale ou les mœurs de Dieu, de faire passer le matérialisme dans la volonté humaine comme dans l'esprit humain, et de dominer d'une manière absolue par des mœurs matérialistes comme par la science matérialiste. En fait de ce qu'on appelle la morale indépendante, c'est-à-dire en réalité et en allant au fond des choses, en fait de morale matérialiste, comme en fait de pensée ou de science matérialiste, il faut citer en première ligne le Franc-Maçon M. Renan, qui enseigne (1) : « L'homme fait la sainteté de ce qu'il croit, comme la beauté de ce qu'il aime. » « L'ascétisme chrétien conçoit le bien sous sa forme la plus mesquine. Le bien fut pour lui la réalisation de la volonté d'un être supérieur, une sorte de sujétion humiliante pour la dignité humaine. » A la suite de

(1) *Revue des deux-Mondes*, octobre 1862, p. 938; *Liberté de penser*, t. IV, p. 136.

M. Renan vient M. Taine, qui prétend que (1) : « Le dogme de l'existence de Dieu est incapable de produire une morale naturelle. » « Il y a eu une morale pour chaque siècle, chaque race et chaque ciel..... Le modèle idéal varie selon les circonstances qui le façonnent..... L'homme est un produit, comme toute chose, et à ce titre il a raison d'être comme il est. Son imperfection innée est dans l'ordre, comme l'avortement constant d'une étamine dans une plante. Le vice est un produit. Ce qui semble le renversement d'une loi, est l'accomplissement d'une loi. La raison et la vertu humaines ont pour matériaux les instincts et les images animales, comme les matières organiques ont pour éléments les substances minérales. Quoi d'étonnant si la vertu, où la raison humaine, comme la matière organique, parfois défaille ou se décompose? »

« Conscience! Conscience! dites-vous avec Rousseau, auguste instinct, voix immortelle! L'analyse ne trouve dans cet auguste instinct et cette voix immortelle qu'un mécanisme très-simple, qu'elle démonte comme un ressort..... Il n'y a point dans l'homme de puissance distincte et libre. Lui-même n'est qu'une série d'impulsions précipitées et d'imaginations fourmiliantes. » L'origine maçonnique de la morale indépendante fut ouvertement proclamée en 1866, à propos d'un congrès maçonnique (2), dans les termes suivants : « Tant que la maçonnerie a été persécutée, les ennemis de nos principes qui la forçaient à rester dans l'ombre, disaient hypocritement : Les maçons se

(1) *Philosophes Français*, p. 274; *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1862; *Philosophes Français*, p. 276.

(2) *Le Monde Maçonnique*, février 1867, p. 608.

cachent, c'est qu'ils veulent faire le mal. Aujourd'hui, grâce au progrès des idées de tolérance, nous pouvons nous montrer au grand jour et répandre à pleines mains sur le monde profane les semences de la morale indépendante. »

En parlant de la morale indépendante, l'évêque d'Orléans dit (1) : « La négation de Dieu, l'athéisme (ou le matérialisme) ne se produit pas de nos jours sous la forme seulement du positivisme, du panthéisme : la libre pensée appelait la libre morale ; et par un progrès inévitable, cette négation de Dieu devait passer du champ de la théorie dans celui de la pratique : c'est ce qui se fait aujourd'hui sous le nom de la morale indépendante. C'est-à-dire qu'après avoir établi l'athéisme (ou le matérialisme) théorique, on veut en faire la règle des mœurs et de la vie. Dans la réponse qu'il m'a adressée, M. Hanis a parlé dans les termes qu'on sait de la morale indépendante : « L'indépendance de la morale, sa séparation complète, radicale, de tous les dogmes religieux, est un fait accompli, ne vous déplaît, Monseigneur. La direction morale des sociétés modernes n'appartient plus à aucune Église. Il faut bien que vous en preniez votre parti. » Quelques jours après, *le Siècle* parlait encore de « l'indépendance de la morale » et il disait que « son existence est aussi dégagée de tout lien avec les religions ou la métaphysique, que peuvent l'être la mécanique ou la chimie. » On a fait trop de bruit, en ces derniers temps, de cette prétendue morale indépendante, et elle se rattache trop intimement aux erreurs sur Dieu, que je viens de

(1) *L'Athéisme et le péril social*, p. 114 et suiv.

flétrir, pour que je n'en traite pas ici. La question, certes, en vaut la peine : car la morale indépendante est devenue le terrain sur lequel les athées (ou les matérialistes); de quelque nuance qu'ils soient, se sont donné rendez-vous. 1° Qu'est-ce que la morale indépendante? 2° Je répondrai d'abord à ces questions. Puis ces questions examinées, j'établirai que : l'indépendance de la morale, c'est l'athéisme (ou le matérialisme) pratique; l'indépendance de la morale, c'est la variabilité de la morale; l'indépendance de la morale, c'est une attaque à l'ordre social.

« *Qu'est-ce que la morale indépendante?* Il faut donc, comme on a chassé Dieu de toute science, le chasser de toute conscience et faire la morale athée. Leur système à tous, c'est que Dieu n'est pour rien dans la morale; qu'elle serait, quand même Dieu ne serait pas; et bien que Dieu ne soit pas, disent les athées. La morale indépendante se peut donc définir une morale qui a la prétention de ne relever en rien de Dieu, de l'existence de Dieu, de la croyance en Dieu, qui s'affranchit de tout dogme, de toute croyance, de toute religion; non-seulement de la religion positive et révélée, mais encore du déisme et de la religion naturelle elle-même. Ses partisans n'ont, comme tels, aucune espèce de religion, pas même la religion naturelle : ils ne connaissent, disent-ils, que la morale... La morale, la règle des mœurs, d'après ces messieurs, ne vient donc pas de Dieu. L'homme n'a aucun besoin d'un être supérieur à lui pour lui dicter des lois et lui imposer des devoirs. Mais alors d'où vient la morale? De l'homme, de l'homme seulement; pour les matérialistes, de son cerveau, de ses nerfs, de l'appareil de ses organes, car ils ne lui laissent pas autre chose;

et c'est là qu'elle trouve, en dehors de toute idée religieuse, de toute croyance en Dieu, sa *force obligatoire* et sa *sanction*. Sa *force obligatoire* : La loi de la volonté humaine, c'est, disent-ils, de faire le bien ; cela suffit, Dieu n'a rien à y voir. Sa *sanction* : elle n'est autre que le respect de l'homme pour lui-même ; rien de plus. D'ailleurs, ni mérite, ni démérite, ni récompense, ni châtement ; point de Dieu législateur et juge, qui veille sur les action de l'homme, pour les récompenser ou les punir, ni dans cette vie ni dans l'autre. C'est ainsi que matérialistes, positivistes, panthéistes, entendent l'indépendance de la morale..... Voilà ce que c'est que la morale indépendante.

« *L'indépendance de la morale c'est l'athéisme (ou le matérialisme) pratique.....* Devant le bon sens du genre humain, si Dieu est, il est créateur ; s'il est créateur, il est législateur suprême ; et, s'il est législateur, il est juge ; il est cela, ou il n'est pas. Ces messieurs, n'oublient qu'une chose, c'est le sens du mot Dieu. Dieu est la justice essentielle, éternelle, nécessaire, absolue..... Est-ce là, oui ou non, le sens de ce grand mot dans le langage du genre humain ? Si cela est, dire la morale indépendante de Dieu, c'est dire qu'elle est indépendante de la justice essentielle, éternelle, nécessaire, absolue ; c'est ne pas attacher de sens aux mots que l'on emploie. Donc, il faut être athée (ou matérialiste), ou reconnaître que la morale, c'est-à-dire la règle de la vie humaine, ne peut être indépendante de Dieu, parce qu'elle ne peut pas être indépendante de la justice. Est-ce à dire que la morale dépend de Dieu, comme le disait tout à l'heure ce sophiste, d'une façon *tout arbitraire*. Il n'y a pas d'arbitraire en Dieu, dans le sens odieux et ridicule où il vous plaît de prendre ce mot, ni dans

aucun sens. Même dans les lois *positives divines*, il n'y a pas de fantaisie, ni de caprice. Les lois positives divines, comme les lois positives humaines, émanées d'un sage législateur, ne contredisent point les lois naturelles, et n'ont pour but que d'en mieux assurer l'application. Toute morale dépend de Dieu, en ce sens qu'elle vient de lui et retourne à lui. Quoi! vous voudrez que Dieu demeure étranger à la morale, indifférent au bien et au mal, c'est-à-dire qu'il n'ait aucun souci de l'âme humaine, du cœur humain, de la conscience humaine, de ce que fait notre dignité et notre honneur, notre liberté, notre responsabilité, notre vertu et l'ordre du monde! Je le répète, la morale indépendante, c'est l'athéisme (ou le matérialisme), ou c'est une contradiction. Cela soit dit surtout pour ces hommes inconséquents qui croient pouvoir concilier la morale indépendante avec le déisme absurde, lequel hélas! n'est dans beaucoup de cas qu'un athéisme (ou matérialisme) déguisé. Vous répondez que la morale est une science. Eh! sans doute. Et nous le disons comme vous : car il est élémentaire que ce qui est l'objet de croyance, peut être aussi objet de science. Mais à quelle condition la morale sera-t-elle une science? A la condition qu'on ne la mutilera pas, qu'on ne la séparera pas de son premier principe et de sa racine qui est Dieu. La morale indépendante de Dieu, la morale athée (ou matérialiste) est un corps sans tête, un arbre sans racines, un édifice sans fondement. Tout homme qui proclame la morale indépendante de Dieu, doit nier Dieu, ou il est inconséquent. De même que tout homme qui nie Dieu et reste honnête homme, est meilleur que ses principes. Vainement dirait-on avec le *Siècle* : « L'homme qui n'est d'aucune religion peut être

» moral; l'homme qui a une religion peut ne l'être pas. » Pur et bizarre paralogisme. Eh! sans doute, un homme peut être meilleur que ses principes, et c'est là, pour le dire en passant, un des bienfaits du christianisme, que, dans la société dont il a fait les mœurs, il conserve toujours quelque empire, dans la conscience de ceux qui l'oublient. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas de la conduite de tel ou tel homme, mais de la morale en elle-même; il ne s'agit pas des inconséquences de votre conduite ou de la mienne, mais des conséquences de votre doctrine. Je dis que *logiquement*, c'est à dire sans se contredire ou se nier, l'athéisme (ou le matérialisme) ne peut pas constituer une morale. Une morale indépendante de Dieu, une morale athée (ou matérialiste) ne se comprend pas et n'est pas. C'est une loi sans législateur, un effet sans cause. Cela ne se comprend pas plus que le monde sans Dieu ou qu'un ouvrage sans ouvrier. C'est la conscience, dit-on, qui oblige. Eh! sans doute, s'il y a une loi de la conscience et un Dieu qui a fait la conscience et sa loi; si la conscience enfin est la voix de Dieu. Sinon, non..... Certes, nous, aussi, nous proclamons hautement cette loi intime, gravée par Dieu dans nos consciences. N'est-ce pas Saint Paul qui a dit : « Les peuples qui » ne connaissent pas la loi révélée, ont la loi naturelle et portent » en eux-mêmes la loi : *Ipsi sibi sunt lex.* » Mais Saint Paul ne séparerait pas la loi du législateur; il ajoutait : « Dieu rendra à chacun » suivant ses œuvres. »..... Tromperie encore que cette autre prétention de constituer « une morale commune aux déistes et » aux athées, aux spiritualistes et aux matérialistes, acceptable » également aux uns et aux autres. » Il est impossible de

laisser passer de pareils sophismes. Comment ne pas voir la contradiction qui est la racine même d'une telle prétention? Mais, pour un spiritualiste, pour un homme qui croit en Dieu, les devoirs envers Dieu sont les premiers devoirs de la morale. Pour un matérialiste, pour un athée, ces devoirs n'existent pas! La morale commune que vous rêvez pour les uns et les autres est donc, dès le point de départ, et sur un point capital, inacceptable aux uns et aux autres, c'est une morale décapitée. Non, la règle des mœurs ne se peut mutiler ainsi. Et maintenant, quelle sanction ces indépendants ont-ils trouvée à la morale sans Dieu, à leur morale athée? Une sanction illusoire manifestement, et à jamais insuffisante pour faire contre-poids aux deux grands et éternels ennemis de toute morale, l'intérêt et les passions. L'intérêt est dans la nature; les passions aussi sont naturelles; surtout quand on professe, comme les partisans de la morale indépendante, que la nature humaine est sainte et ne connaît nul mal en soi. Dans ce cas, pourquoi sacrifier un côté de la nature à l'autre? L'homme étant, hélas! ce qu'il est, espérez-vous faire parler la froide voix du devoir, d'un devoir abstrait, isolé de Dieu, plus haut que l'entraînante voix des intérêts et des passions? Comment cela se fera-t-il, s'il n'y a pas au-dessus de l'homme, au-dessus de l'intérêt et des passions, une autorité qui commande le sacrifice? Vous parlez de dignité personnelle; vous dites: violer la loi, c'est déchoir; voilà la sanction de la loi! Et qu'importe à l'égoïsme, et qu'importe à la passion, cette sanction que l'égoïsme et la passion peuvent braver? Est-ce une sanction que celle dont je puis, au gré de mes intérêts et selon les besoins du moment, fouler aux pieds

la menace? N'avons-nous pas vu des voleurs se faire devant les tribunaux une morale en vertu de laquelle ils prétendaient avoir parfaitement le droit de voler et volaient avec la tranquillité de conscience la plus parfaite?... ..

« *L'indépendance de la morale, c'est la variabilité de la morale.* Et ne voyez-vous pas encore que votre morale indépendante, en séparant de Dieu la loi morale, la ruine radicalement, lui ôte son caractère de loi parce qu'elle lui enlève sa fixité et son universalité, la rend *variable et corruptible*. *Variable*, car, si elle ne vient pas de Dieu, de la raison, de la sainteté, de la justice absolue et éternelle, qui est Dieu, mais de l'homme, uniquement de l'homme, ou elle n'est qu'une pure abstraction, c'est-à-dire rien, ou, en définitive et dans la pratique, elle reste absolument soumise aux variations, aux défaillances de l'individu ; le bien n'est plus rien de fixe et d'absolu, mais quelque chose d'essentiellement relatif, variable ; et cette morale se devra définir : une *morale libre que chacun se fait comme il l'entend*. C'est-à-dire, qu'en somme, la distinction essentielle entre le bien et le mal est pratiquement anéantie...

« *L'indépendance de la morale, c'est la corruption de la morale.* La morale indépendante est donc une morale *variable*, mais de plus *corruptible*. Le fait est là évident, irrécusable. L'écrivain que je citais tout à l'heure, qui déclare la religion *incapable de produire une morale*, qui parle d'une *morale pour chaque siècle, chaque race et chaque ciel*, ce même écrivain proclame que *le vice et la vertu sont des produits, comme le vitriol et le sucre*. Et il a raison de conclure ainsi puisque l'homme, selon cet écrivain, n'est lui-même *qu'un produit*, comme toute chose. Lisez, et dites-moi ce que vous pensez de la morale que va déduire de ce prin-

cipe le moraliste indépendant que je cite : « L'homme est un » produit comme toute chose, et à ce titre il a raison d'être » comme il est. Son imperfection innée est dans l'ordre, comme » l'avortement constant d'une étamine dans une plante. » Cela étant « le vice est un produit. Et ce qui nous semblait le » renversement d'une loi est l'accomplissement d'une loi. La » raison et la vertu humaines ont pour matériaux les instincts » et les images animales, comme les matières organiques ont » pour éléments les substances minérales. Quoi d'étonnant si la » vertu et la raison humaine, comme la matière organique, par- » fois défaille ou se décompose? » Puis, après avoir parlé des *forces maitresses, des lois indestructibles* QUI CONTRAIGNENT, l'auteur ajoute : « Qui est-ce qui s'indignera contre la géométrie : sur- » tout qui est-ce qui s'indignera contre *une géométrie vivante* (1). » Puis, il faut voir bientôt après l'application de ce principe à *l'adultère*, et comment le moraliste indépendant bafoue ceux qui seraient tentés d'avoir une pensée de blâme ; lui, il s'égayé et plaisante. Le même demande ailleurs, à propos de lord Byron sur les amours d'Haydée, comment on peut *refuser de reconnaître le divin, non-seulement dans la conscience et dans l'action, mais dans la JOUISSANCE!* « Qui a lu les amours d'Haydée, s'écrie-t-il, » et a eu d'autre pensée que de *l'envier* et de la plaindre? Qui » est-ce qui peut, en présence de la magnifique nature, qui leur » sourit et les accueille, imaginer pour eux autre chose que LA » SENSATION TOUTE PUISSANTE qui les unit (2). » Voilà donc les jeunes gens bien avertis que la *jouissance* est divine comme la cons-

(1) M. Taine, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1862.

(2) *Ibid.*

ciencé; qu'en de certains moments, il n'y a pas à imaginer pour eux *autre chose que la sensation toute-puissante* qui les entraîne, et que, dans de tels cas, on ne peut avoir d'autre pensée que de *les envier* et de les plaindre, puisqu'ils sont sous l'empire de lois *indestructibles* qui les contraignent, lois absolument innocentes, après tout, l'homme ayant *raison d'être comme il est*, et étant *une géométrie vivante* ! Vous qui réclamez la direction morale des âmes, prêchez cette morale à la jeunesse, elle se chargera de l'appliquer ! C'est dans la même inspiration que l'auteur de *Lucrezia* écrivait : « Quand tu verras deux époux, excellents » l'un pour l'autre, s'aimer d'une manière paisible, tendre et » fidèle, dis que c'est de l'amitié; mais quand tu te sentiras, » toi, noble et honnête homme, violemment épris d'une misé- » rable courtisane, sois certain que ce sera de l'amour, et n'EN » ROUGIS PAS. » Et n'est-ce pas dans le même sens que, dans un autre roman, je vois les deux principes que voici : « Un senti- » ment *accepté en nous-mêmes* devient aussitôt un *devoir*. » — « Mon amour ne peut être qu'une religion. » Je le repète : Prêchez à la jeunesse cette morale, et par les journaux de toute sorte, faites-la descendre dans le peuple, et vous verrez ce que deviendront les mœurs d'un pays. Ah ! laissez-moi vous le dire : Je me sens ici révolté par votre morale, autant que par vos blasphèmes contre Dieu.....

« *L'indépendance de la morale ébranle les bases de la société*. Avec la morale indépendante, les lois sociales manquent de fondement et d'autorité. Tout ce que cette morale objecte contre la loi émanée de Dieu retombe à plus forte raison, qui ne le sent ? contre la loi émanée des hommes. L'homme seul évidemment ne peut obliger

l'homme... Si votre loi ne vient pas de plus haut que vous, on s'y soumettra si on y est forcé; on la violera quand on pourra. Je défie, si on supprime l'idée de Dieu, si les lois humaines ne puisent pas leur autorité à cette source, si on ne dit pas avec un poète antique : « Dans ces lois immortelles est un Dieu qui ne » vieillit pas, » je défie de constituer les lois humaines sur une autre base que *la force*, et là se montre la vérité profonde de ce mot de Benjamin Constant, qu'il y a une *secrète solidarité entre le despotisme et le matérialisme.* »

La libre pensée ou la pensée indépendante et la morale libre ou la morale indépendante, ou le matérialisme de la science et des mœurs, que les Gnostiques et les Francs-Maçons comprennent généralement dans la prétendue *loi naturelle*, ont pour complément indispensable la politique libre ou indépendante, ou l'État isolé de Dieu, ou l'État matérialiste, ou l'État livré à l'arbitraire, au despotisme, au pouvoir ne relevant que de lui-même. Ici encore la Franc-Maçonnerie s'est efforcée de faire dominer la politique matérialiste et d'organiser des États détachés de Dieu et ne relevant que d'eux-mêmes ou des peuples, ou plutôt de la puissance-maçonnique qui dirige les peuples. Dans tous les pays où la Franc-Maçonnerie a réussi à prendre pied, on a fait une propagande incessante pour obtenir des constitutions matérialistes d'où Dieu et l'autorité religieuse étaient exclus, et pour faire passer dans les esprits et les mœurs ce qu'on appelle *l'indépendance du pouvoir civil* ou *l'indépendance des peuples*. Quand on va au fond des choses et qu'on considère, comme nous l'avons déjà vu, que la tendance principale de la Franc-Maçonnerie est de gouverner les nations et de les dominer, et qu'en fait elle les domine, cette

prétendue indépendance du pouvoir civil ou des peuples revient en réalité à l'indépendance du pouvoir dirigeant, c'est-à-dire de la Franc-Maçonnerie. C'est ce qui explique notamment comment la Franc-Maçonnerie s'est mise avec ardeur à la tête de ce mouvement de prétendue liberté ou d'indépendance des nations, et a soutenu cette prétendue liberté de la manière la plus continue et la plus active, à partir de l'époque de l'organisation des loges au siècle dernier jusqu'à nos jours. Lorsqu'on remonte à l'origine des fameux mots de liberté et d'égalité qui, depuis le xviii^e siècle ont remué et révolutionné la plupart des nations de l'Europe et de l'Amérique, on voit que ces mots ont fait le tour du monde à la suite de la Franc-Maçonnerie et que, dans le sens spécial qu'ils ont reçu, et qui est celui de liberté et d'égalité en apparence et de domination ou de despotisme en réalité, ils doivent leur origine à la Franc-Maçonnerie. Ce fut la révolution française de 1789 qui, la première en Europe, inscrivit, en tête de sa constitution et de ses lois, les mots de liberté et d'égalité. La source maçonnique de ces mots se trouve nettement indiquée, dans les premiers bulletins des lois de la république française, et par des instruments maçonniques qui sont le triangle et le niveau, et par la liberté appuyée sur la colonne brisée du temple et coiffée du bonnet phrygien, c'est-à-dire du bonnet des prêtres païens de l'Orient. Quand parut l'arrêté qui donna pour devise, à la république, la liberté et l'égalité, les Francs-Maçons s'écrièrent (1) : « Voyez, enfin toute la France

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Les orateurs et écrivains Francs-Maçons du siècle actuel s'expriment dans le même sens. Voir, par exemple, le discours prononcé, en 1848, par le Franc-Ma-

n'est plus qu'une loge, les Français sont tous Francs-Maçons et tout l'univers le sera bientôt comme nous. Enfin il est réalisé le grand but des Maçons, la liberté et l'égalité; c'est là l'essence de notre code, tout l'objet de nos vœux et tout notre grand secret. Toute la France doit en être instruite pour l'honneur des Maçons; il faut qu'elle connaisse les véritables auteurs de la grande révolution, de la liberté et de l'égalité dont elle donne l'exemple au monde. » L'auteur que nous venons de citer dit encore : « Au nombre des émigrés qui s'étaient réfugiés en Angleterre, il y avait plusieurs Maçons à qui la révolution française avait ouvert les yeux; ils se repentaient amèrement d'avoir pris part à cette association secrète et d'avoir, au moins indirectement, contribué à la révolution; entre autres Lally-Tollendal, etc. L'un d'entre eux rappelait qu'après s'être longtemps abstenu de fréquenter les loges, on l'avait instamment engagé, en 1768, à y revenir avec plus d'assiduité, parce qu'il s'y préparait des choses de la plus haute importance. » Pour bien comprendre ces derniers mots, il faut les rapprocher d'un congrès maçonnique qui eut lieu à Paris le 15 février 1785, ainsi que de circulaires qui furent envoyées aux invités et dans lesquelles se trouvaient des phrases comme celles-ci (1) : « Nous ne croyons pas, nous n'espérons pas que les articles spécifiés dans le projet soient l'objet unique et exclusif des travaux du

con Gieseler, dans la loge de Gœttingue, à l'occasion de la fête de Saint-Jean; le *Manuel maçonnique* de 1849 du Franc-Maçon Bechstein, ainsi que le recueil maçonnique *Latomia*, 1848, 1849, et les autorités citées par M. Alexandre de Saint-Albin dans son ouvrage *Les Francs-Maçons*, p. 344 et suivantes.

(1) *Journal maçonn. de Vienne*, manuscrit pour les frères, 2^e an., 2^e livr.

futur congrès. *Il y en a d'autres plus importants que la prudence nous défend de confier au papier et moins encore à l'impression.....*

Il est probable que la discussion des articles proposés fera surgir de nouvelles questions qu'il est impossible de préciser ici. Tous les hommes instruits peuvent le prévoir et doivent s'y préparer. N'oublions pas que le but essentiel de ce convent est, d'une part, la destruction des erreurs, et de l'autre, la découverte de vérités maçonniques ou intimement liées avec la maçonnerie ; notre premier devoir à tous doit être de nous munir de tout ce qui paraît devoir contribuer à l'un ou à l'autre de ces objets. » En parlant de la révolution française de 1789, le Franc-Maçon M. Louis Blanc dit (1) : « Auparavant, il importe d'introduire le lecteur dans une mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes. Une association composée d'hommes de tout pays, de toute religion, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance et se tenant pour égaux, bien que repartis en trois classes (2), *apprentis, compagnons et maîtres*, c'est en cela que consiste la Franc-Maçonnerie, mystique institution que les

(1) *Histoire de la Révolution française* ; chapit. *Révolutionnaires mystiques*.

(2) M. Louis Blanc, en parlant de *trois classes* au lieu de *trois degrés* de l'ordre extérieur, veut évidemment donner le change et faire croire que ces trois degrés de l'Ordre extérieur constituent l'Ordre maçonnique proprement dit, tandis qu'ils forment en réalité la *classe inférieure* ou symbolique

uns rattachent aux anciennes initiations d'Égypte et que les autres font descendre d'une confrérie d'architectes déjà formée au ¹^{er} siècle. Or, à la veille de la révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense. Répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile..... Par le seul fait des bases constitutives de son existence, la Franc-Maçonnerie tendait à décrier les institutions et les idées du monde extérieur qui l'enveloppait. Il est vrai que les institutions maçonniques portaient soumission aux lois, observation des formes et des usages admis par la société du dehors, respect aux souverains. Il est vrai encore que, réunis à table, les Maçons buvaient au roi dans les États monarchiques et au magistrat suprême dans les républiques. Mais de semblables réserves, commandées à la prudence d'une association que menaçaient tant de gouvernements ombrageux, ne suffisaient pas pour annuler les influences naturellement révolutionnaires, quoique en général pacifiques, de la Franc-Maçonnerie. Ceux qui en faisaient partie continuaient bien à être, dans la société *profane*, riches ou pauvres, nobles ou plébéiens; mais au sein des loges, temples ouverts à la pratique d'une vie supérieure, riches, pauvres, nobles, plébéiens devaient se reconnaître égaux et s'appelaient frères. C'était une dénonciation indirecte, réelle pourtant et continue, des iniquités, des misères de l'ordre social, c'était une propa-

de l'Ordre, et qu'au dessus d'elle il y a encore *deux autres classes* et une sorte de *quatrième classe* constituant l'Ordre intérieur.

gande en action, une prédication vivante. D'un autre côté, l'ombre, le mystère, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre pour prix de mainte sinistre épreuve courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration et à la mort, des signes particuliers auxquels les frères se reconnaissaient aux deux bouts de la terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre et semblaient couvrir des idées de vengeance, quoi de plus propre à former des conspirateurs? Et comment une pareille institution, aux approches de la crise voulue par la société en travail, n'aurait-elle pas fourni des armes à l'adresse calculée des sectaires, au génie de la liberté prudente?..... Alors que, sous la main de pouvoirs violents, la société frémissait d'impatience, mais se voyait réduite à voiler ses colères, combien de ressources des pratiques de ce genre ne ménageaient-elles pas aux artisans de complots?..... Le cadre de l'institution s'élargissant, la démocratie courut y prendre place; et, à côté de beaucoup de frères dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer l'orgueil, à occuper les loisirs ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait. »

La révolution française de 1848 imita son aînée de 1789 et prit également pour devise les mots de liberté et d'égalité. Comme la révolution de 1789, elle fut précédée d'un congrès maçonnique européen qui eut lieu en 1846, et comme la révolution de 1789, elle provoqua, comme par un mot d'ordre, un mouvement simultané dans différents pays et fut saluée comme une production essentiellement maçonnique. Le représentant du grand-maître de la Franc-Maçonnerie adressa au

gouvernement provisoire l'allocution suivante (1) : « Le Grand-Orient de France, au nom de tous les ateliers maçonniques de sa correspondance, apporte son adhésion au Gouvernement provisoire. Quoique placée par ses statuts mêmes en dehors des discussions et des luttes politiques, la Maçonnerie française n'a pu contenir l'élan universel de sa sympathie pour le grand mouvement national et social qui vient de s'opérer. Les Francs-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*. En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que : *la patrie tout entière a reçu par vous la consécration maçonnique*. Ils admirent le courage avec lequel vous avez accepté la grande et difficile mission de fonder sur des bases solides la liberté et le bonheur du peuple ; ils apprécient le dévouement avec lequel vous savez l'accomplir, en maintenant l'ordre qui en est la condition et la garantie. Quarante mille Francs-Maçons, répartis dans près de cinq cents ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever heureusement l'œuvre de régénération si glorieusement commencée. » La révolution française de 1870 adopta également pour devise : liberté, égalité et fraternité, et alors même qu'elle se fut transformée en Commune de Paris et qu'elle était dominée par *l'Internationale*, elle reçut l'adhésion publique de la Franc-Maçonnerie, qui planta son étendard à côté de celui de la Commune et qualifia celle-ci de « nouveau temple de Salomon » et de « base des réformes sociales. »

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 334.

Il est donc certain que la liberté et l'égalité, celles qui datent de la révolution française de 1789 et ont été répandues dans le monde depuis cette époque, sont de pure origine maçonnique ou, ce qui revient au même, renouvelées de l'antiquité, puisque la Franc-Maçonnerie, comme nous l'avons déjà vu, n'a fait que continuer l'antiquité. Mais par cela même que cette liberté et cette égalité sont renouvelées des anciens, elles devaient être et ont été une liberté et une égalité d'apparence ou de forme impliquant au fond la domination absolue et le despotisme.

Nous avons déjà fait voir ci-dessus, par une citation de Benjamin Constant (1), qu'anciennement ce qu'on appelait liberté couvrait la sujétion complète des citoyens et l'absolutisme de l'État, ou plutôt de ceux qui dirigeaient l'État. Les anciens étaient tellement habitués à se servir du mot de liberté pour colorer le despotisme, qu'ils se servaient même de ce mot pour déguiser le triomphe des armes et la dictature. Quand les Romains vainquirent le roi de Macédoine et firent la conquête de la Grèce, ils proclamèrent, aux jeux isthmiques, la liberté de la Grèce et préparèrent de cette manière l'asservissement de celle-ci. Lorsque Sylla entra en vainqueur à Rome après avoir vaincu Marius, et qu'il s'arrogea la dictature ou le droit de vie et de mort sur les citoyens, ainsi que le pouvoir de confisquer leurs propriétés, il se servit du mot de liberté pour voiler sa tyrannie. Ce fut en invoquant la liberté, qu'il recourut aux proscriptions en masse, aux massacres réguliers et méthodiques et que, chaque matin, il arrêtait la table de proscription qui déterminait les meurtres

(1) Page 200.

de la journée; qu'assis dans son tribunal il recevait les têtes sanglantes et payait le prix du tarif; qu'il mettait à mort, bannissait et dépouillait les *suspects*, non-seulement les proscrits, mais leurs parents, leurs amis, ceux qui les connaissaient, ceux qui leur avaient parlé, ceux qui par hasard avaient voyagé avec eux; qu'il proscrivait, démantelait et dépeuplait des cités entières. La liberté et l'égalité de la Franc-Maçonnerie sont semblables à la liberté et à l'égalité des anciens et, comme elles, sont destinées à masquer la domination et le despotisme de l'État, ou plutôt de ceux qui sont à la tête de l'État. La révolution française de 1789, tout en invoquant la liberté et l'égalité, consacra le despotisme le plus net et le plus caractérisé, et remit en honneur la dictature et avec elle les persécutions, les proscriptions, les confiscations et les massacres de Sylla. La Commune annihilait le pouvoir central et s'érigea en gouvernement. Le comité de sûreté générale institua des agents qui répandirent partout la terreur, sous le nom de *porteurs d'ordres*, et dont les uns étaient destinés à l'espionnage et les autres chargés de messages secrets, souvent même en blanc, à l'effet de faire des arrestations dans Paris et dans les provinces. Ils étaient payés pour chaque expédition, exigeaient des rétributions des prisonniers et ajoutaient la cruauté à la rapine. Ils s'introduisaient partout, dans les promenades, les cafés, les spectacles et se livraient à une inquisition continuelle et des plus redoutables. La loi *des suspects* du 17 septembre 1793 ordonna l'arrestation de tous les individus suspects. Étaient considérés comme tels: ceux qui, par leur conduite, par leur relations, par leurs propos ou leurs écrits s'étaient montrés partisans de la tyrannie, du fédéralisme

et ennemis de la liberté; ceux à qui il avait été refusé des certificats de civisme; les fonctionnaires publics, suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale et par ses commissaires; les ci-devant nobles, les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs et agents d'émigrés qui n'avaient pas constamment manifesté leur attachement à la révolution; ceux qui avaient émigré dans l'intervalle du 1^{er} juillet 1789 à la publication de la loi du 8 avril 1792, quoiqu'ils fussent rentrés en France dans les délais déterminés. Il y eut des proscriptions en masse à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. A Lyon, Collot D'Herbois employa la mine pour détruire les édifices et la mitraille pour immoler les proscrits. Des dictateurs au petit pied cherchèrent à dominer les clubs pour dominer, par leur intermédiaire, la France entière. Agitateurs sous la Constituante, les clubs devinrent dominateurs sous la Législative. Aux Jacobins, un bureau se trouvait au centre; un président et des secrétaires l'occupaient. On y recueillait les voix; on y constatait les délibérations sur un registre. Une correspondance active entretenait le zèle des sociétés répandues sur la surface du pays et nommées sociétés affiliées. Ce club, par son ancienneté et sa violence continue, l'emporta sur ceux qui avaient voulu se montrer plus modérés ou même plus véhéments. En 1792, il était devenu si important, que toute puissance devait lui rendre hommage. C'était là qu'on faisait tous les projets et qu'on rendait tous les décrets. S'il s'agissait d'une loi importante, d'une haute question politique, d'une grande mesure révolutionnaire, les Jacobins se hâtaient d'ouvrir les discussions et de donner leur avis. Immédiatement après ils se répandaient dans

la commune, dans les sections, ils écrivaient à tous les clubs affiliés, et l'opinion qu'ils avaient émise, le vœu qu'ils avaient formé, revenait sous forme d'adresse de tous les points de la France et sous forme de pétition armée de tous les quartiers de Paris. Lorsque, dans les conseils municipaux, dans les sections et dans toutes les assemblées revêtues d'une autorité quelconque, on hésitait encore sur une question par un dernier respect de la légalité, les Jacobins qui s'estimaient aussi libres que la pensée, la tranchaient hardiment, et toute insurrection était proposée chez eux longtemps à l'avance. Outre cette initiative dans chaque question, ils s'arrogeaient encore, dans tous les détails du gouvernement, une inquisition inexorable. Un ministre, un chef de bureau, un fournisseur étaient-ils accusés, des commissaires portaient des Jacobins, se faisaient ouvrir les bureaux et demandaient des comptes rigoureux qu'on leur rendaient sans hauteur, sans dédain, sans impatience (1). La dictature révolutionnaire ne se contenta pas de persécuter, de proscrire, de confisquer des biens immenses, elle eut également ses exécutions et ses massacres. Marat, surnommé *l'ami du peuple*, se rendit célèbre par ses provocations au meurtre. Il attaqua avec audace les systèmes les mieux établis. Il voulait qu'on abattit les têtes par milliers et qu'on détruisit tous les aristocrates. Le comité de surveillance de la commune où régnait Marat et qui disposait souverainement de la personne des citoyens, médita, la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 août 1792, d'horribles projets contre les malheureux détenus dans les prisons de Paris. Le

(1) Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

2 septembre suivant, deux prêtres qui devaient être transférés à l'Abbaye, furent massacrés en y arrivant. Billaud-Varennes, membre du comité de la commune, encouragea les meurtriers en disant : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir. » Aux Carmes, on égorgea deux cents prêtres. A l'Abbaye, le massacre fut général. Les égorgeurs étaient tour à tour juges et bourreaux. Au Châtelet, à la Force, à la Conciergerie, aux Bernardins, à Saint-Firmin, à la Salpêtrière, à Bicêtre, des flots de sang coulèrent également. Le 3 septembre, Billaud-Varennes reparut à l'Abbaye et dit en s'adressant aux *travailleurs* : « Mes amis, en égorgeant des scélérats, vous avez sauvé la patrie, la France vous doit une reconnaissance éternelle, et la municipalité ne sait comment s'acquitter envers vous. Elle vous offre vingt-quatre livres à chacun et vous allez être payés sur-le-champ. » Quelques jours après, on vit à Versailles des exécutions semblables et également accompagnées de la parodie des formes judiciaires. Dans les provinces, Lebon, Carrier, Maignet, Fréron et Barras commirent des cruautés atroces. Les victimes furent noyées ou fusillées ou mitraillées en masse, y compris les femmes et les enfants. Dans le Nord, Joseph Lebon parcourut les départements suivi de juges et d'une guillotine. Après ses tournées, il revenait à Arras où il se livrait aux plus dégoûtantes orgies avec ses juges et différents membres des clubs et recevait le bourreau à sa table. Il assistait aux exécutions et, pendant que la guillotine faisait son office, il faisait jouer l'air républicain *Ça ira*. Ces atrocités reçurent l'approbation du comité du salut public qui écrivit à Lebon : « Continuez à faire le bien. » A Paris, d'après Fouquier lui-même, « les têtes tom-

baient comme des ardoises. » On recourut à ce qu'on appelait *les commandes aux moutons* et l'on chargea des individus tarés d'espionner les suspects en les enfermant avec ceux-ci dans les prisons. Depuis le procès des Hébertistes et des Dantonistes, le tribunal révolutionnaire ne cessa de faire tomber des têtes et d'immoler les victimes par vingt à la fois. La fièvre de la domination et de la destruction devint si violente qu'elle arma les Francs-Maçons contre les Franc-Maçons, provoqua la cessation des travaux maçonniques dans la plupart des loges, et livra des Francs-Maçons de l'Ordre intérieur ou aristocratique à l'instrument de mort inventé par un des frères pour venir en aide aux Francs-Maçons de l'Ordre extérieur ou démocratique(1). Comme en 1789, la liberté et l'égalité maçonnique de la révolution de 1870 servit de voile à la domination absolue et au despotisme. Tandis que des dictateurs s'installaient à Paris après avoir renversé le gouvernement impérial et qu'en province dominaient d'autres dictateurs, et parmi eux Esquiros à Marseille, qui ordonnait l'arrestation des jésuites et la séquestration de leurs biens, une loge de Paris lança une sommation à comparaitre contre le roi de Prusse, qualifié de traître à la Franc-Maçonnerie. La commune de Paris voulut de nouveau s'installer au pouvoir et dicter la loi à l'Assemblée nationale. Elle débuta par l'assassinat de deux généraux, ne recula devant aucun attentat contre les personnes et les propriétés, fit appel au mensonge et à la proscription, enrôla les scélérats tirés des prisons, les déserteurs et les étrangers, et domina par la terreur. Vaincue par l'Assemblée

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 74.

nationale, elle tenta de faire sauter par la mine et d'incendier toute la ville de Paris, et disparut de la scène politique à la lueur des flammes qui dévoraient les principaux monuments de la grande ville. Les Jacobins de la commune de 1871 agirent comme leurs prédécesseurs, les Jacobins de la commune de 1789, et comme ceux-ci se rattachèrent également à la Franc-Maçonnerie. Il est vrai que le Jacobinisme de 1871 s'appela *l'Internationale* ou l'association internationale des travailleurs ; mais il n'en est pas moins vrai, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il reçut l'adhésion publique de la Franc-Maçonnerie qui planta son étendard à côté de celui de la Commune et qualifia celle-ci de « nouveau temple de Salomon » et de « base des réformes sociales. » Cette adhésion publique est facile à comprendre dans les circonstances où elle a eu lieu. La Commune était sérieusement menacée dans son existence par l'Assemblée nationale. Il semblait qu'il fallait tenter un effort suprême pour sauver, par le cri de ralliement maçonnique (1), une création à laquelle, surtout en 1871, on pouvait attacher les plus belles espérances. *L'Internationale* voulait agir, non plus sur la populace, mais sur l'immense classe des travailleurs ou des personnes sans capital, c'est-à-dire sur ceux qui constituent le grand nombre. *L'Internationale* était semblable à la Franc-Maçonnerie et pouvait lui rendre les plus grands services pour édifier le *temple de Salomon*.

L'organisation ou plutôt les bases de *l'Internationale* ont été

(1) On sait que les Francs-Maçons sont tenus de secourir les frères qui sont dans la détresse. (Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 40 et 242; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, p. 62; Labis, *Le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique*, p. 131 et suiv.)

assez bien exposés par M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, dans une circulaire qu'il adressa le 9 juin 1871 aux agents diplomatiques de la république française. Il résulte de cette circulaire que l'Internationale, sous les dehors d'une société de travailleurs, est en réalité une société universelle de guerre et de haine, qui s'occupe de religion et de politique, qui, dans le domaine religieux, veut le matérialisme et, dans le domaine politique, sa propre domination absolue et sans contre-poids dans les principales sphères de l'activité sociale, et qui, pour parvenir à ses fins, trompe les masses par des faux-semblants ou des apparences trompeuses, spécialement par l'annonce du règne de la science, de la justice et de l'ordre. Ce sont là les caractères de la Franc-Maçonnerie, qui également se fait passer pour une association de travailleurs (maçons), qui est une société universelle, qui fait la guerre à la civilisation établie et voudrait la remplacer par ce qu'elle appelle le temple de Salomon, qui veut substituer le matérialisme au christianisme et sa propre domination absolue et sans entraves à celle des puissances établies aussi bien au point de vue intellectuel que matériel, et qui, pour exécuter ses plans, recourt à des faux-semblants et à des apparences trompeuses (1). *L'Internationale* appartient à cette catégorie de

(1) Dans une instruction pastorale du 9 septembre 1871 (V. le *Bien public* du 15 du même mois), l'évêque de Liège dit : «L'erreur moderne est la réunion, le complément de toutes les erreurs qui ont assailli et trompé les hommes : semblable à ce ministre du prince des ténèbres qui résume en lui tous les genres de malignité, elle est une légion d'erreurs. Elle s'appelle elle-même RÉVOLUTION. Envisagée dans l'organisation qu'elle a donnée à ses séides, elle se divise en deux grandes classes dont chacune comprend une société secrète et un parti public. La première classe se compose de la FRANC-MAÇONNERIE *d'en haut*, de laquelle émane au dehors le

sectes maçonniques qui recourent ouvertement à la violence et sont publiquement révolutionnaires. Ces sectes n'empêchent pas que la Franc-Maçonnerie soit *une*, comme le dit l'auteur sacré des *Francs-Maçons*, le fameux Ragon. Elles ont, en effet, la même organisation que les sectes qui ne s'appuient pas ouvertement sur la violence, font les affaires de celles-ci en travaillant à l'œuvre commune, tout en étant le plus souvent publiquement désavouées par elles, et remplissent, dans l'armée maçonnique, l'office de soldats qui nivèlent le terrain et abattent par le fer et le feu tout ce qui pourrait mettre obstacle au libre mouvement de la Franc-Maçonnerie, à son avènement à la domination universelle.

Bien souvent, on a mis sur le compte de la surexcitation et des circonstances dans lesquelles s'est trouvée la révolution de 1789, l'horrible dictature à laquelle elle recourut. On perd de vue que cette dictature n'a été que la conséquence logique du principe fondamental de la révolution, c'est-à-dire du principe d'absolutisme qui l'a animée et de ces idées que la puissance publique peut tout et que la liberté n'exclue pas la domination absolue du pouvoir, c'est-à-dire de ceux qui représentent le pouvoir. La révolution a voulu détruire toutes les puissances établies qui n'étaient pas elle et arracher les hommes à ces puissances, non pas pour leur permettre d'agir librement, mais pour les asservir, les attacher à son char et leur faire suivre l'impulsion qu'elle leur donnait et la voie qu'elle leur désignait. La liberté n'eut de sens qu'au point de vue du lien qui

PARTI LIBÉRAL ; la seconde classe est formée de la FRANC-MAÇONNERIE *d'en bas* à laquelle est unie l'INTERNATIONALE. » V. aussi le *Journal de Bruxelles* du 24 octobre 1872.

avait attaché les hommes aux puissances déclarées déchues par la révolution. Elle fut un non-sens et une cruelle ironie au point de vue des chaînes qu'imposa aux hommes la puissance nouvelle. C'est là précisément ce qui caractérise la liberté des anciens et, avec elle, celle qui s'est inspirée de la liberté des anciens ou la liberté de la Franc-Maçonnerie. Chez les Francs-Maçons, comme chez les anciens, on aime à parler de liberté, à dire dans le catéchisme maçonnique que le Maçon est un homme libre (1). Mais si le Franc-Maçon est libre en ce sens qu'il est indépendant de tout pouvoir autre que le pouvoir de la Franc-Maçonnerie, en revanche il est assujéti complètement au pouvoir maçonnique. Pour être reçu dans les loges, il est obligé de se présenter les yeux bandés, dépouillé en partie de ses vêtements, privé de tout son argent qu'il doit remettre à des préposés Maçons, et offrant en signe de sa soumission son chapeau et son épée. Il est astreint à se lier, envers l'Ordre et en réalité envers ceux qui occupent les grades suprêmes, par des serments de foi et de silence. De plus, pour l'Ordre extérieur même, on en est venu jusqu'à établir la censure dans les termes suivants (2) : « Considérant qu'il importe à la dignité et aux principes constitutifs de l'Ordre maçonnique de ne pas placer le Grand-Orient ou les loges dans la pénible nécessité de devoir désavouer des principes qui seraient en opposition avec ceux professés par l'Ordre, arrête : Art. 1. Toute publication par la voie de la presse ou tout discours à prononcer par des frères

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 35.

(2) Idem p. 28 et suiv. ; Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 280.

délégués au nom du Grand-Orient devront être préalablement soumis à l'examen et à l'approbation du Grand-Comité. Art. 2. Les loges de l'Obéissance sont invitées à faire soumettre à leur approbation les discours et publications que des frères appartenant à leur atelier pourraient faire. » La sujétion devient plus grande et la soumission plus étroite à mesure qu'on avance dans les grades maçonniques jusqu'à ceux des membres des comités suprêmes et de chef suprême exclusivement, c'est-à-dire jusqu'aux grades qui dirigent tout l'Ordre et qui, ne dépendant de personne, ne relèvent que d'eux-mêmes. Pour être reçu dans le grade de maître écossais, le récipiendaire doit se présenter dans la posture la plus humiliante, c'est-à-dire la corde au cou (1), il est tenu de prêter les serments « de s'acquitter de toutes les obligations qui incombent à un maître écossais, d'être prêt et disposé à poursuivre le travail, de se rendre en quelque lieu que ce soit où l'invitera son architecte, de ne se laisser arrêter ou effrayer ni par le feu, ni par les flammes, ni par l'oppression ou la persécution dont les frères et lui pourraient être l'objet, de combattre où et quand besoin sera, etc. » Un grand-maître écossais doit prêter entre autres le serment suivant : « Je promets et jure solennellement de conserver cachés de la manière la plus rigoureuse les secrets auxquels j'arrive maintenant, ainsi que mon opinion personnelle sur leur compte ; je jure et promets de n'en jamais dévoiler la moindre chose à personne, pas même au maître de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu comme tel. Je promets de rester fidèle à l'Ordre

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 88 et suiv.

et à ses statuts, de n'en rien publier, ni par écrit, ni par signe, ni par image, sans y avoir été autorisé par mes supérieurs et sans avoir de plus toute garantie contre la trahison; de n'en jamais parler, à moins que ce soit avec un frère sincère et discret, et après m'être entouré de toutes les précautions; je promets de plus de ne jamais entrer dans aucun autre Ordre sans la permission de mes supérieurs, et malgré cette permission de rester tellement fidèle à l'Ordre, que je n'en révélerai jamais ni les secrets, ni les symboles, ni les usages, et que je ne les emploierai jamais à l'avantage des autres. » La sujétion dans laquelle sont tenus les Maçons dans leurs relations avec leurs supérieurs, et spécialement dans leurs relations avec les plus hauts grades, ont provoqué plus d'une fois des mécontentements et des plaintes, et ont arraché au Franc-Maçon Fisscher les paroles que nous avons déjà rapportées et qu'on nous permettra de rappeler ici parce qu'elles sont des plus significatives (1) : « La constitution de ces grades (supérieurs) est toujours la même qu'autrefois; elle est aussi dangereuse qu'auparavant. Où les grades s'entassent sur les grades, où le lien est d'autant plus fort qu'il unit moins de membres, où il n'y a ni responsabilité, ni contrôle, mais de grands moyens et une puissante influence, où l'on peut exiger une obéissance aveugle, où l'on a le droit de venir dire aux autres dans les loges qu'ils ont des choses ni une intelligence assez complète ni une expérience suffisante pour pouvoir avec compétence juger l'association, là les inférieurs ne sont que des instruments aveugles et passifs; là il n'y a plus

(1) *Revue maçonnique*, 15 décembre 1850.

de fraternité ; les frères sont à leurs supérieurs ce qu'un enfant de deux ans est à un homme de trente. Quel est le frère capable de juger de l'abus qu'on pourrait y faire de l'autorité, lorsque, en se livrant aveuglément à elle, il vient, avec les meilleures intentions du monde, lui donner des forces nouvelles ? qui pourrait répondre qu'on ne fera jamais de cette puissance qu'un sage emploi ? Dans les grades supérieurs se trouvent d'ordinaire des hommes haut placés dans le monde, des hommes dont, par conséquent, les avis sont du plus grand poids. L'opiniâtreté avec laquelle on tient aux extravagances de la folie humaine paraît l'emporter de bien peu sur le soin de préserver l'Ordre des dangers qui le menacent. Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on renonce à l'espoir de grandir indéfiniment. Quand on ne domine plus, on veut du moins avoir l'air de dominer. Dans tous les cas, c'est une chose grave qu'il existe une association, qui, par sa constitution même, convoite ardemment la domination. » Ce système d'organisation, décoré du nom de liberté ou de libéralisme, et qui implique la plus grande sujétion pour les Francs-Maçons eux-mêmes et à plus forte raison pour ceux qui sont en dehors de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire pour les profanes, explique aussi comment il se fait que, dans les pays où la Franc-Maçonnerie domine, la liberté est dans toutes les bouches et la domination dans tous les vœux, et comment, chez le pouvoir, les apparences de la liberté couvrent des prétentions non équivoques à l'absolutisme. Lors qu'on va au fond des choses, qu'on ne s'en tient point à leur surface ou à leur forme qui affecte toujours celle de la liberté, on voit que le pouvoir dominant est une agrégation d'individus ou une association et

que cette agrégation ou cette association, qui n'est autre que la Franc-Maçonnerie empruntant le nom de puissances déterminées ou de sociétés politiques, se mêle à toute puissance, se substitue à toute puissance et est en réalité toute puissance. Cette agrégation d'individus ou cette association cherche, de toutes les manières possibles, à s'emparer de moyens d'influence politique et spécialement de la presse, de la tribune, du système électoral et des élections. Elle veut parvenir à tout prix et n'importe de quelle manière et parvient à former la majorité, soit en mettant en œuvre les moyens d'influence que nous venons de nommer, soit en s'imposant par des séditions et des révolutions. Parvenue au pouvoir, elle s'attache avant tout à fortifier la position acquise, à remplir de ses créatures et de ses serviteurs bien dévoués non-seulement les assemblées nationales et l'administration, mais encore les cours et les tribunaux. Par là, elle arrive à se substituer complètement aux différentes puissances de l'État, à supprimer tout contrôle efficace, à étouffer les réclamations, à briser les résistances, à dominer souverainement et à devenir un pouvoir des plus absolus et des plus redoutables. Sous un régime pareil, pour maintenir les apparences et pour masquer la sujétion profonde dans laquelle le peuple se trouve, on parle encore et toujours de liberté et des droits du peuple, et l'on gouverne même au nom du peuple à la façon du dictateur romain Sylla. Malheur à celui qui prendrait cette liberté au sérieux, voudrait agir d'après les inspirations de sa conscience et les lumières de sa raison et se prononcerait contre la majorité maçonnique qui domine. Il ne rencontrerait que des sarcasmes et du dédain ; il fermerait toute carrière publique à lui et aux mem-

bres de sa famille et devrait se résoudre à passer sa vie dans l'obscurité, alors qu'il serait assez heureux de trouver autre part que dans des emplois publics de quoi se procurer des ressources et soutenir son existence. En parlant des États-Unis, pays qui, remarquons-le, se distingue par le nombre des loges et la puissance de la Franc-Maçonnerie (1), M. de Tocqueville dit (2) : » Ce que je reproche le plus au gouvernement démocratique, tel qu'on l'a organisé aux États-Unis, ce n'est pas, comme beaucoup de gens le prétendent en Europe, sa faiblesse, mais au contraire sa force inévitable. Et ce qui me répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie. Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? A l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité ; au corps législatif ? il représente la majorité et lui obéit aveuglément ; au pouvoir exécutif ? il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif ; à la force publique ? la force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes ; au jury ? le jury c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts ; les juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité ; quelque inique ou déraisonnable que soit la mesure qui vous

(1) D'après différents documents maçonniques, il y avait en 1865 aux États-Unis plus de trois mille loges. (Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 326.) Dans un ouvrage maçonnique publié en 1833 et intitulé : *La Franc-Maçonnerie expliquée par un ami de la vérité*, nous lisons à la page 25 : « En Amérique, principalement aux États-Unis, la considération qu'on porte aux citoyens s'augmente avec le grade qu'ils acquièrent dans l'Art royal. »

(2) *De l'Amérique.*

frappe, il faut vous y soumettre. En 1812, lors de la guerre, celle-ci était très populaire à Baltimore. Un journal qui s'y montrait fort opposé excita par cette conduite l'indignation des habitants. Le peuple s'assembla, brisa les presses et attaqua les maisons des journalistes. On voulut réunir la milice, mais celle-ci ne répondit point à l'appel. Afin de sauver les malheureux que menaçait la fureur publique, on prit le parti de les conduire en prison comme des criminels. Cette précaution fut inutile; pendant la nuit le peuple s'assembla de nouveau; les magistrats ayant encore échoué pour réunir la milice, la prison fut forcée, un des journalistes fut tué sur la place, les autres restèrent pour morts. Les coupables déférés au jury furent acquittés. C'est ainsi que dans la Pensylvanie les nègres avaient le droit de voter, mais ne pouvaient y aller, car la majorité imbue de préjugés aurait pu leur faire un mauvais parti sans en être empêché par les magistrats..... Dès que la majorité s'est irrévocablement prononcée, chacun se tait; et amis comme ennemis semblent alors de concert s'attacher à son char..... Je ne connais pas de pays où il règne en général moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique..... Au sein d'une démocratie organisée comme celle des États-Unis, on ne rencontre qu'un seul pouvoir, un seul élément de force et de succès et rien en dehors de lui. En Amérique, la majorité trace un cercle formidable autour de la pensée. Au dedans de ces limites l'écrivain est libre, mais malheur à lui s'il veut en sortir..... L'écrivain qui écrit autrement que la majorité est perdu. Il est en butte à des dégoûts de tous les genres et à des persécutions de tous les jours. La carrière politique lui est fermée;

il a offensé la seule puissance qui ait la faculté de l'ouvrir. On lui refuse tout jusqu'à la gloire. Avant de publier ses opinions, il croyait avoir des partisans; il lui semble qu'il n'en a plus, maintenant qu'il s'est découvert à tous; car ceux qui le blâment, s'expriment hautement, et ceux qui pensent comme lui, sans avoir son courage, se taisent et s'éloignent. Il cède et plie enfin sous l'effort de chaque jour et rentre dans le silence, comme s'il éprouvait le remords d'avoir dit vrai. Des chaînes et des bourreaux, ce sont là les instruments grossiers qu'employait jadis la tyrannie. Mais de nos jours la civilisation a perfectionné jusqu'au despotisme lui-même, qui semblait cependant n'avoir plus rien à apprendre. Les princes avaient pour ainsi dire matérialisé la violence; les républiques démocratiques de nos jours l'ont rendue tout aussi intellectuelle que la volonté humaine qu'elle veut contraindre. Sous le gouvernement absolu d'un seul, le despotisme, pour arriver à l'âme, frappait grossièrement le corps, et l'âme échappant à ses coups s'élevait glorieuse au-dessus de lui; mais dans les républiques démocratiques, ce n'est point ainsi que procède la tyrannie; elle laisse le corps et va droit à l'âme. Le maître ne dit plus : vous penserez comme moi ou vous mourrez; il dit vous êtes libre de ne pas penser comme moi, votre vie, vos biens, tout vous reste; mais de ce jour vous êtes un étranger pour nous. Vous garderez vos privilèges à la cité, mais ils vous deviendront inutiles; car si vous briguez le choix de vos concitoyens, ils ne vous l'accorderont point. Si vous ne demandez que leur estime, ils feindront encore de vous la refuser. Vous approcherez de vos semblables, ils vous fuiront comme un être impur, et ceux qui croient à votre innocence, ceux-là

même vous abandonneront, car on les fuirait à leur tour. Allez en paix, je vous laisse la vie, mais je vous la laisse pire que la mort (1). » M. de Tocqueville constate, comme on le voit, que la prétendue liberté des États-Unis, qui a servi de type ou de modèle aux républiques ou aux démocraties modernes, couvre la plus intolérable des tyrannies et aboutit, pour ceux qui veulent être libres, à une position analogue où se trouvaient les individus qui anciennement étaient rejetés hors de l'organisation sacerdotale de l'Orient ou hors des cités de l'Occident, comme des parias ou des étrangers. La constatation de ce retour à l'ancien état des choses qui existait au temps où florissaient les mystères et les mœurs du paganisme, est d'autant plus remarquable chez M. de Tocqueville, que l'auteur n'a évidemment eu ni idée préconçue, ni plan arrêté, et qu'il n'a recherché ni la cause de ce

(1) Nous ne parlons pas ici de la situation morale des États-Unis où il est permis au matérialisme le plus net et le plus grossier de s'étaler publiquement et de mettre en pratique ses conceptions destructives de toute morale, et où les mandataires du peuple s'exposent à se voir publiquement reprocher leur conduite scandaleuse dans les termes suivants : « Il est un fait malheureusement trop vrai. La corruptibilité et la vénalité des mandataires du peuple à tous les degrés est la plaie sociale et politique de ces temps. On sait à n'en pouvoir douter que dans les conseils des villes, dans les législatures d'État, au Congrès même, il est des consciences et des votes à la disposition de ceux qui les payent. Quand un intérêt est en cause, comme une concession de travaux d'utilité publique, un impôt, une taxe etc., immédiatement les intéressés se réunissent formant une coalition. Ils désignent un certain nombre de délégués chargés de plaider leur cause dans le sein des comités compétents et auprès des membres influents... Mais à côté d'eux il y a l'agent secret, chargé de faire au mieux des intérêts engagés l'emploi des fonds que les intéressés ont souscrits et versés. C'est là qu'il faut chercher la cause de ces fortunes rapides, inexplicables, scandaleuses que font en peu de mois certains membres de ces assemblées. (*Journal de Gand*, du 11 mars 1870, reproduisant une lettre datée de New-York le 22 février 1870.)

retour à l'antiquité, ni la cause du despotisme en apparence de forme nouvelle qui caractérise le gouvernement des États-Unis. Pour ceux qui remontent aux causes et qui y rattachent les effets, la Franc-Maçonnerie qui est puissante et qui a renouvelé l'organisation sacerdotale de l'Orient ou les anciens mystères ainsi que le paganisme en général, devait renouveler, et en fait a renouvelé le caractère exclusif et le despotisme de cette organisation sacerdotale et des États païens. Dans le rétablissement de l'ancien état des choses il n'y a de réellement changé que les noms, et le fond des choses est resté. Ceux qu'on appelait anciennement des parias, des étrangers ou des ennemis, ce sont de nos jours des rebelles à l'autorité de la Franc-Maçonnerie ou des profanes ; mais ces rebelles ou ces profanes, tout comme les parias ou les étrangers de l'antiquité, sont tenus en dehors de l'organisation sacerdotale des mystères des Francs-Maçons ou de ce qu'on appelle les loges, et en réalité en dehors de l'organisation des États, puisque l'organisation maçonnique se confond avec celle des États. Nous nous bornons ici à constater ces faits importants sur lesquels nous reviendrons plus loin en parlant du but de la Franc-Maçonnerie et des moyens qu'elle emploie pour parvenir au but proposé. Nous ajoutons que le despotisme spécial et semblable à celui des anciens, constaté par M. de Tocqueville quant aux États-Unis et en général quant aux républiques qui se sont modelées sur les États-Unis sous l'influence de la Franc-Maçonnerie, existe également dans les États aristocratiques ou monarchiques que la Franc-Maçonnerie gouverne soit indirectement, soit directement. On y remarque également la même affectation de faire régner en apparence la

liberté, les mêmes tendances à concentrer tous les pouvoirs et le même manque de liberté réelle. Le motif en est que la Franc-Maçonnerie est toujours la même et toujours despotique, comme tous les pouvoirs anciens de quelque dénomination qu'on les décore, qu'on les appelle démocratiques, aristocratiques ou monarchiques. Il importe peu que, dans l'Ordre maçonnique, ce soit la forme républicaine ou celle de la Franc-Maçonnerie extérieure qui ait le dessus et l'emporte, ou que ce soit la forme aristocratique et monarchique ou celle de la Franc-Maçonnerie intérieure ; car, dans l'un comme l'autre cas, il s'agit d'un même pouvoir exclusif et dominateur, et il n'y a pas de modification réelle dans le sort de ceux qui n'admettent pas les vues du pouvoir maçonnique dominant ou qui sont exclus de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire dans le sort de ceux qui sont qualifiés de rebelles, de profanes ou d'étrangers à l'Ordre maçonnique.

La politique qui ne vise qu'à dominer ou la politique matérialiste a pour appui nécessaire la puissance matérielle, numérique ou dynamique, par cela même qu'il n'y a pas de domination possible sans une pareille puissance. Aussi, la Franc-Maçonnerie cherche-t-elle à étendre les rêts de ses associations sur le monde entier et à soumettre au joug maçonnique tous les peuples, de manière à dominer dans l'univers entier et à rendre toute résistance impossible. De nos jours les Francs-Maçons ne se contentent pas d'avoir, quant à la Franc-Maçonnerie intérieure, une autorité centrale, et, quant à la Franc-Maçonnerie extérieure, un nombre considérable de loges dans les différents pays du monde, ils voudraient encore concentrer la puissance des loges et en faire un pouvoir irrésistible au moyen d'un système d'association

universelle. Selon leurs habitudes, ils ont donné à ce système d'association les apparences les plus belles et les plus séduisantes (1). Mais pour tous ceux qui savent voir et comprendre, cette alliance universelle n'est que le complément logique et nécessaire des projets de domination universelle de la Franc-Maçonnerie et de son plan arrêté de faire disparaître toute puissance qui n'est pas la sienne. A ce point de vue d'une association universelle, ceux des partisans de l'*Alliance humanitaire* qui se proclament ouvertement des révolutionnaires, s'expriment dans les termes suivants : « Il faut que l'extermination s'étende du Tage à l'Oural, de l'Océan à la mer Noire et qu'elle soit assez complète pour anéantir non-seulement ces fléaux eux-mêmes (les rois, les nobles, l'aristocratie d'argent, les employés, les prêtres et les armées permanentes), mais jusqu'aux éléments dont ils se composent (2) » « Il est possible que la grande cure révolutionnaire qui se prépare pour l'Europe coûte une couple de millions de têtes. Mais peut-on tenir compte de la vie de deux millions de misérables, quand il s'agit du bonheur de 700,000,000 d'hommes..... Non, le temps doit venir où le peuple devra rejeter cette conscience qui se trahit elle-même, lorsqu'il fouillera avec le glaive d'extermination tous les recoins qui cachent ses ennemis mortels et célébrera la fête de la vengeance sur des monta-

(1) *Histoire des trois grandes loges de Francs-Maçons en France*, par Ein. Rebold, p. 652-662; l'*Unita Italica* du 25 février 1867, à propos de l'alliance républicaine universelle, formée à New-York, en janvier 1867, dans le but de réduire tous les États du monde en une seule république sous la domination de la Franc-Maçonnerie. (Correspondance du *Freimaurer-Zeitung* du 22 juin 1867.)

(2) Struve, Journal de Neuchatel, l'*Alliance des peuples*, 1850.

gnes de cadavres..... Dans chaque pays il doit y avoir un dictateur, et le dictateur doit contracter une alliance offensive et défensive avec les gouvernements révolutionnaires et républicains, pour renverser les gouvernements monarchiques qui seraient encore debout et révolutionner tout le continent. Cette alliance doit stipuler l'extradition et la poursuite des réactionnaires fugitifs. Pour les réactionnaires, il ne doit pas y avoir d'asile, et la question d'asile doit être formellement une question de parti. Le refus de les livrer de la part d'un État doit être considéré, par les dictateurs confédérés, comme une déclaration de guerre. Quand même il faudrait donner la chasse aux chefs des réactionnaires jusque sur les sommets du Chimborazo ou de l'Himalaya, ils ne doivent trouver d'autre repos sur la terre que celui du tombeau. S'il est reconnu que les réactionnaires, et surtout les princes, possèdent de l'argent ou des propriétés dans un pays étranger, cet argent et ces propriétés doivent être revendiqués et confisqués, même par force, si besoin est, au profit de l'État (1). »

Nous ajoutons que le programme de la Franc-Maçonnerie, destiné à mener celle-ci à la domination absolue sur le monde, à savoir la pensée indépendante, la morale indépendante, l'État indépendant, ou le matérialisme de la science, des mœurs et de l'État, auquel vient se joindre la puissance matérielle, est le programme des nombreuses associations qui s'inspirent de la Franc-Maçonnerie et qui exigent invariablement :

(1) Charles Heinzen, *Gazette allemande de Londres*, 1849.

L'indépendance des écoles ou la séparation des écoles et de l'Église ;

L'indépendance de l'État ou la séparation de l'Église et de l'État ;

L'armement du peuple et, en général, son avènement comme puissance prétendument libre et prépondérante, mais relevant en réalité de la Franc-Maçonnerie.

En résumant ce qui précède, on voit que la suprématie des Gnostiques et des Francs-Maçons se réduit à la domination absolue, générale et universelle, sur la pensée, sur les mœurs, sur les États, sur l'humanité entière, et de plus à la domination absolue au moyen du pire des systèmes, c'est-à-dire du matérialisme. C'est là le fond de la théocratie païenne des peuples orientaux, la plus redoutable et la plus funeste de toutes les théocraties.

CHAPITRE III.

LE BUT DU GNOSTICISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES MOYENS EMPLOYÉS POUR PARVENIR AU BUT PROPOSÉ.

« En lui montrant tous les royaumes et la gloire
qui les accompagne, il lui dit : je vous don-
nerai tout cela si vous vous prosternez devant
moi et m'adorez. »

Nous avons vu plus haut (1) que le but du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie consistait dans la reconstruction du temple de Salomon ou de l'univers et dans la vengeance, que la reconstruction du temple de Salomon ou de l'univers n'était autre chose que la transformation de l'univers d'après les doctrines religieuses, mystiques ou scientifiques, les principes de morale et de politique, ainsi que la puissance matérielle, numérique ou dynamique du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, et que la vengeance était dirigée contre une triple individualité représentée par la monarchie, l'Église catholique et la puissance matérielle ennemies. Ces considérations, en ce qui regarde la reconstruction du temple de Salomon, trouvent une éclatante confirmation dans la série des faits dont nous avons parlé dans le chapitre précédent surtout à propos de la suprématie du

(1) Pages 65 et 95.

Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie (1). Ces faits démontrent clairement que le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie veulent dominer absolument dans l'univers par leurs doctrines, leur morale, leur politique et leur puissance matérielle, numérique ou dynamique, et tendent à faire triompher, dans le monde entier, leur science matérialiste, leur puissance matérielle. Mais à ce but nettement accusé, de triompher en tout et partout par le matérialisme, vient se joindre un autre qui s'y lie étroitement et n'en est que le complément, celui d'avoir raison ou de tirer vengeance des puissances qui ont été et sont encore contraires à l'Ordre des Gnostiques ou des Francs-Maçons et qui, par suite, constituèrent et constituent encore le plus grand obstacle au progrès dudit Ordre, à savoir, du pouvoir monarchique, de l'Église, spécialement du pape, et de ce qui tient au pouvoir matériel ou à la propriété et à l'armée. Ainsi, dans le grade maçonnique de Chevalier Kadosch, le roi, le pape, et l'armée sont figurés par un serpent à trois têtes et qualifiés ouvertement de *triple abus* par des autorités maçonniques, telle que M. Ragon dont l'ouvrage a été approuvé par le Grand-Orient de France (2). M. Ragon ajoute : « Le plus ou moins de développement, d'ex-

(1) Dans un manifeste du mois d'avril 1834, Mazzini parlait clairement dans les termes suivants de la domination absolue de l'association maçonnique : « ...En effet, une association doit être un État dans l'État, (l'État dans lequel elle se forme devant périr en même temps que la révolution commencera) elle doit être le noyau d'un peuple plein de force, destinée qu'elle est à attirer à elle, dans son accroissement successif, tous les éléments sociaux et à devenir enfin l'État lui-même. »

(2) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 388, 389. — Labis, *Le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique*, p. 85 et suiv.

tention ou d'application que l'on donne à la *vengeance*; introduit dans le *Kadosch* une multitude de variantes, ou plutôt en fait comme autant de grades différents. Nous connaissons un de ces grades dont les maximes sont horribles; c'est lui sans doute qui aura inspiré Barruel contre la Maçonnerie. On trouve dans de très-anciens manuscrits de la maçonnerie anglaise que le *Kadosch* est appelé *Killer* ou assassin. » D'après M. Barruel (1), pour obtenir le grade de chevalier *Kadosch*, le récipiendaire devait au siècle dernier, en criant *vengeance*, abattre la tête à trois mannequins représentant un pape, un roi et le grand maître de Malthe. Nous nous bornons à signaler ces faits empruntés à l'organisation de la Franc-Maçonnerie. De pareils faits sont profondément regrettables, à considérer certains événements des xviii^e et xix^e siècles, et surtout la chute et l'exécution de Louis xvi^e, le massacre de beaucoup de prêtres et la confiscation des immenses propriétés ecclésiastiques (qui donnaient à l'Église un très-grand pouvoir), suites de la révolution maçonnique de 1789; la chute d'un grand nombre de trônes (2); les attaques dirigées en 1867 contre les États du pape sous la conduite du dignitaire maçon Garibaldi, la destruction du pouvoir temporel du pape par la prise de ses États, et les différents moyens mis en avant, notamment par les révolutions de 1848 et de 1870, pour avoir raison de la propriété et même de l'armée,

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, grade de chevalier *Kadosch*.

(2) On peut compter que depuis la révolution de 1789 et depuis une soixantaine d'années, 39 trônes sont tombés et 22 dynasties ont été envoyées en exil.

et pour parvenir au socialisme ou communisme et à la suppression des armées permanentes (1).

Quant aux moyens employés par le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie pour atteindre le but proposé, ils se résument surtout dans les mots de *dissolution*, *séduction* et *division*, *attribution du nom de Chrétiens*, *concessions* demandées aux pouvoirs établis, *destruction* et *construction par des moyens détournés*, et font l'objet des considérations suivantes.

En parlant de la liberté, prônée par le Gnosticisme, spécialement le Manichéisme et par la Franc-Maçonnerie, l'*Astrée* dit (2) : « Il eût été imprudent de combattre au grand jour. C'est en propageant la liberté de la pensée et le sentiment de l'indépendance, qu'il fallait chercher à renverser ce monument gigantesque, élevé par l'ambition. Sous le couvert de l'autorité même, la maçonnerie travaillait au grand œuvre qui lui était confié. » Ces paroles sont très-justes, quand on les applique aux puissances soit religieuses, soit civiles, qui ne sont pas celles des Gnostiques ou des Francs-Maçons. Pour ceux-ci, la liberté a été de tout temps le plus puissant moyen de *dissolution* de ce qui n'est pas Gnosticisme ou Franc-Maçonnerie ou qui n'y est pas affilié ou subordonné. — Ce moyen de dissolution est presque infaillible. Dire et redire aux hommes qu'ils sont libres en matière religieuse et politique, c'est les détacher insensiblement des autorités spirituelles et temporelles établies, en faisant appel aux sollicitations matérialistes les plus redoutables, celles

(1) Voir aussi Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 198, 208.

(2) *L'Astrée*, Manuel des Francs-Maçons, 1848.

de l'indépendance et des passions. Même en l'absence d'associations puissantes qui invitent les individus à agir librement et, par suite, à se soustraire à l'empire des règles et des pouvoirs issus du Christianisme, la nature humaine, qui est double et qui se compose d'une partie spirituelle qui raisonne et qui devrait prévaloir, et d'une partie matérielle, sensuelle ou animale qui voudrait aussi l'emporter, se trouve dans un état de lutte continuelle et parvient difficilement à maintenir la domination de l'intelligence sur le corps, de l'esprit sur les sens, de l'homme sur l'animal. Ils ne sont pas très-nombreux les individus qui réussissent à acquérir une maturité de jugement et une force de caractère telles qu'ils se conduisent dans les différentes circonstances de la vie d'après les lumières de la raison et les inspirations de la conscience ou les exigences du vrai, du bien, du juste. Sous un régime qui s'appuie sur le Christianisme et exclue la liberté, par la puissance de l'exemple, par la considération dont elles jouissent, par les avantages qu'elles en retirent, ces personnes exercent une influence très-grande et contribuent d'une manière sensible à augmenter peu à peu et avec le temps le nombre de ceux qui suivent leur exemple et s'inspirent de leurs principes. Mais, quand des associations puissantes surgissent et que ces associations, en s'emparant du pouvoir, confondent tout et implicitement autorisent tout en proclamant la liberté, rien ne soutient plus la partie spirituelle de l'homme et la défend contre la partie animale; les partisans du vrai, du bien, du juste disparaissent ou se retirent dans l'ombre, les bons exemples perdent leur crédit et leur portée et ne peuvent plus former des prosélytes, et dès lors il ne reste plus à l'homme

ravalé au rang de l'animal, que le règne des sens et la lutte des passions. — De plus, ce moyen, tel qu'on l'applique, n'a de puissance dissolvante que pour ceux qui dépendent d'autres pouvoirs que ceux du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire pour les profanes exclusivement, puisque le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie, pour mieux atteindre le but proposé et pour assurer le triomphe de l'Ordre, continuent à tenir les initiés, surtout ceux qui appartiennent à des grades élevés et qui par suite ont de l'influence, dans la soumission la plus complète, dans la sujétion la plus grande, et même dans une sorte d'esclavage. Nous avons déjà vu ci-dessus (1) de quelle manière sont assujétis ou asservis, à l'autorité suprême, les différents grades, et surtout les grades élevés du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie. Cet assujétissement ou cet asservissement qui a existé dès l'organisation de la Franc-Maçonnerie au siècle dernier pour les grades élevés, c'est-à-dire pour ceux où les initiés de l'Ordre intérieur commencent à comprendre le vrai but des sociétés secrètes, qui est celui de dominer en tout et partout, but qui exige la plus grande unité de vues et d'action et, par suite, l'abdication de la liberté individuelle, n'a été introduit qu'avec le temps pour les initiés des grades inférieurs, c'est-à-dire pour ceux de l'Ordre extérieur, qui s'imaginent généralement que les sociétés secrètes protègent la liberté individuelle et la défendent contre les pouvoirs despotiques. Et encore, en étendant cet assujétissement ou cet asservissement à l'Ordre extérieur, pour ne pas froisser les sentiments d'indépendance et de liberté, on

(1) Pages 80, 82, 195 et suiv., 270, 291.

a recours, comme à l'ordinaire, à de faux-semblants et à des apparences trompeuses en déguisant le vrai but des sociétés secrètes. C'est ainsi que le Grand-Orient de Belgique, dans un arrêté de 1856, pour amener les membres de l'Ordre extérieur à faire le sacrifice de leur liberté, a dit : « Le but de la Franc-Maçonnerie est de faire succéder la vérité démontrée par la raison aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société. Pour obtenir ce résultat, la Maçonnerie a compris et constaté qu'elle avait besoin de l'unité de vue et d'action qu'elle cherche à établir et à la conservation de laquelle son existence même se trouve attachée..... Peut-on assez flétrir les hommes qui, portés aux fonctions publiques par la confiance que leurs antécédents et leurs professions de foi inspirent, deviennent hésitants d'abord, puis modérés et conciliants, disent-ils, et enfin de véritables transfuges du progrès, le tout en vue de modérer l'opposition de leurs adversaires, de se former des appuis dans les camps et de conserver ainsi une position qu'ils avaient acquise d'abord par la maçonnerie exclusivement. » Par suite de ces procédés, qui consistent à propager et à maintenir la liberté parmi les profanes ou parmi ceux qui n'appartiennent pas à la société secrète, et à l'exclure en réalité pour ceux qui y appartiennent, la Franc-Maçonnerie est parvenue à ébranler et, dans certains pays, à détruire les autorités spirituelles et temporelles établies et à assurer, du moins jusqu'à présent, le maintien et la prépondérance, sinon le triomphe de l'Ordre. Ces procédés ont été et sont encore d'autant plus désastreux que, sous prétexte de faire descendre l'instruction dans le peuple et de la généraliser, la Franc-Maçonnerie y fait descendre le puissant dissolvant à l'usage des

sociétés secrètes; ou la liberté en fait de morale et de politique.

A la *liberté* viennent se joindre la *séduction*, la *division*, l'*attribution du nom de Chrétiens* et les concessions demandées aux pouvoirs établis. De tout temps les Gnostiques et les Francs-Maçons se sont appliqués à se rendre favorables les hommes influents et distingués, et avant tout les souverains, les sectes et les partis, en rendant des services réciproques et en travaillant avec ardeur à leur renommée et à leur puissance. Les Gnostiques manichéens parvinrent de cette manière à obtenir le concours des empereurs Anastase et Constantin Copronyme, de l'impératrice Théodora et des personnages les plus hauts placés de l'empire d'Orient, du Sultan des Sarrasins et de différentes sectes (1). Dans les temps modernes, les Francs-Maçons ont réussi, par des moyens analogues, à obtenir la faveur de monarques, de sectes, de partis, d'hommes remarquables par leur talent (2). Weisshaupt, fidèle à ces traditions, recommandait aux adeptes illuminés de gouverner les monarques, d'enrôler surtout les officiers des princes, de gagner les hommes de talent, d'employer des moyens d'insinuation auprès des candidats jeunes en leur vantant la force de l'esprit d'association et l'influence des hommes unis, et en réveillant en ces candidats le désir de régner en secret et de préparer une tout autre constitution pour le monde, tout en gouvernant ceux qui croient nous gouverner. La conséquence d'un pareil état des choses a été néces-

(1) Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 56, 58, 63.

(2) V. ci-dessus pag. 164 et suiv.; Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 290 et suiv.; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 90 et 140.

sairement, dans les pays Chrétiens, la *division* entre les chrétiens qui sont portés pour les Gnostiques et les Francs-Maçons et les protègent, et ceux qui sont opposés aux Gnostiques et aux Francs-Maçons et les combattent. Pour mieux parvenir à se cacher, à faire des partisans parmi les Chrétiens et à s'appropriier comme les leurs les bienfaits de la civilisation chrétienne, les Gnostiques et les Francs-Maçons ont pris généralement le nom de *Chrétiens*. Fidèles à cette tactique, la plupart des Gnostiques rattachaient leur doctrine à celle du christianisme, et parmi eux les Manichéens se faisaient passer pour des disciples de Jésus-Christ et avaient de soi-disant apôtres chargés de prêcher l'Évangile (1). Une des plus anciennes chartes des Francs-Maçons et que la plupart des autorités maçonniques considèrent comme authentique, celle de Cologne de l'année 1535, qualifie de Chrétiens les prédécesseurs des Francs-Maçons ou les Gnostiques. De nos jours, on voit encore figurer l'Évangile dans les réceptions des candidats, notamment lors de la prestation de serment. Jusque dans les derniers temps, malgré les progrès de l'antichristianisme et le besoin de moins en moins grand de feindre et de dissimuler la portée antichrétienne de la maçonnerie, quelques loges ont cru devoir continuer à se couvrir de l'apparence du christianisme et même à exclure ceux qui n'avaient pas le nom de Chrétiens (2), et des auteurs Francs-Maçons n'ont pas reculé devant les assertions les plus osées en affirmant que les Jésuites, ou les Chrétiens les plus contraires à

(1) Eëkert, *Die Mysterien* etc., p. 57.

(2) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 33, 118, 216, 206, 207.

la Franc-Maçonnerie, sont les auteurs de la haute Franc-Maçonnerie d'Angleterre, celle de Royal-Arche (1) :

Nous ajoutons que c'est en demandant et en obtenant des concessions de la part des pouvoirs établis, et cela prétendument pour le peuple et par l'intermédiaire de ses partisans, que la Franc-Maçonnerie est parvenue à ébranler ces pouvoirs et à préparer leur ruine. Jamais des concessions n'ont été de quelque utilité à ceux qui les ont faites à un peuple dominé par la Franc-Maçonnerie, parce que celle-ci a un but arrêté que son organisation lui commande de poursuivre et dont rien, pas même les concessions les plus importantes, ne peuvent la détourner.

Non contents de dissoudre, par la liberté, les pouvoirs ennemis et de détacher de ces pouvoirs leurs plus puissants appuis par la séduction et la division ainsi que par les concessions, le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie s'adressent encore à la *destruction* et cherchent à détruire dans ces pouvoirs la puissance soit matérielle, soit intellectuelle et morale; la première, au besoin, par des révolutions, la seconde, par des discours, des écrits ou par la presse; toutes les deux, au moyen de la persécution déguisée. Nous ne reviendrons plus sur ce que nous avons dit des révolutions, spécialement des révolutions suscitées par les Gnostiques, tels que les Manichéens et les Templiers,

(1) Ragon, *Rituel de la Maçonnerie du Royal-Arche*, p. 1. — On peut rattacher à ces imputations d'autres du même genre. Au mois de novembre 1871, des journaux belges prétendirent que l'Internationale se rattachait aux Jésuites. *L'Indépendance*, dans son n° du 13 novembre, soutint même que la première procédait des seconds. Il est évident cependant, d'après ce que nous avons dit au chapitre précédent, que l'Internationale procède de la Franc-Maçonnerie.

et des révolutions modernes qui ont donné le signal et l'impulsion à celles qui ont suivi, à savoir des révolutions françaises de 1789, de 1848 et de 1870. Il nous suffira de parler de la destruction par des moyens intellectuels, par la parole, les écrits ou l'impression et par la persécution déguisée. — Les Gnostiques manichéens battaient en brèche les pouvoirs hostiles et avant tout les pouvoirs relevant du christianisme en criant à la superstition, aux abus, au despotisme (1). Ces attaques étaient d'autant plus faciles et produisaient d'autant plus d'effet que, depuis longtemps et avant l'avènement du christianisme, le matérialisme ancien, dans les pays soumis à la domination romaine ou dans les pays barbares, n'avait abouti qu'à la superstition, aux abus, au despotisme, et que le voile qui couvrait les associations des Manichéens ne permettait pas aux profanes de voir que dans ces associations elles-mêmes existaient au plus haut degré la superstition, les abus et le despotisme, en un mot tous les effets du matérialisme ancien dont les Manichéens n'étaient que des reproducteurs ou des échos fidèles. Les abus et le despotisme des États et des peuplades de l'antiquité sont tellement évidents qu'il serait inutile de nous y arrêter (2). Aussi, nous n'entrerons dans quelques détails que quant à la superstition que le matérialisme ancien traînait à sa suite, tant en Occident qu'en Orient, bien avant l'avènement du christianisme. Quel que soit le pays que l'on considère, à cet avènement, là où régnait le matérialisme, régnait la superstition la

(1) Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 62.

(2) Voir notre ouvrage *Le Christianisme et la Libre Pensée*.

plus prononcée. En Orient, ce sont les fétiches, les talismans, les pratiques de la théurgie ou de la divination, l'astrologie, et en général tous les genres possibles de superstition, qui sont en relief. Dans l'empire romain, les auspices, les fétiches, les sorciers jouaient un grand rôle. Relativement aux fétiches et aux sorciers de l'ancienne Rome, M. Benjamin Constant a dit : « On emprunte des dieux partout. Les plus difformes sont les mieux accueillis. Les empereurs et les dames romaines peuplèrent leurs appartements de tous les monstres de l'Égypte, de simulacres de têtes de chien, de loup, d'épervier et de scandaleux symboles. C'est le règne des sorciers, des vendeurs de talismans qui parcoururent la nuit les cimetières pour déterrer les morts ou faire périr des enfants pour consulter le destin dans des entrailles humaines. » Dans les pays barbares, par exemple en Germanie, d'après M. Ozanam, on croyait aux enchanteurs, et aux enchantements, aux sorcières qui chevauchaient la nuit à travers les airs en compagnie d'esprits bons ou mauvais. Le matérialisme ancien était donc intimement uni partout, non-seulement aux abus et au despotisme, mais encore à la superstition. Pour parvenir à modifier un pareil état des choses, qui existait depuis des siècles et se perdait même dans la nuit des temps, il fallait également des siècles, et ce n'était pas en quelques centaines d'années que le christianisme pouvait y parvenir. Chargé de transformer l'humanité à la longue et de la faire renaître insensiblement à des institutions meilleures, à un gouvernement plus paternel et à des croyances plus saines, le christianisme, héritier de l'antiquité, ne pouvait repousser brusquement celle-ci avec ses institutions, son gouvernement et ses croyances superstitieuses. Les

Gnostiques, spécialement les Manichéens, mirent habilement à profit un pareil état des choses, prétendirent que les Chrétiens avaient dénaturé la vraie doctrine évangélique, et tout en cachant soigneusement leurs propres abus, leur propre despotisme et leur propre superstition, ils attribuèrent au christianisme et à ses institutions spirituelles ou temporelles la superstition, les abus et le despotisme de l'antiquité, et identifièrent le christianisme avec cette superstition, ces abus et ce despotisme pour pouvoir mieux consommer sa ruine et sa destruction. Cette identification ou cette confusion fut le point de départ d'une série d'outrages et de sarcasmes, servit de prétexte à persécuter les Chrétiens d'une manière déguisée, à les dépouiller de leur influence et de leur puissance, à les rejeter jusqu'aux derniers degrés de l'échelle sociale et à les assimiler, sous le nom de profanes, aux parias de l'Inde, aux classes exclues des castes de l'Égypte et aux serfs ou aux étrangers des Grecs (1). Les Gnostiques suivirent à cet égard le système d'organisation des mys-

(1) La Grèce se fit remarquer par les serfs, comme l'Inde par les parias. A Sparte il y avait les Ilotes, à Argos les Gymnètes, à Sicyone les Korynéphores, en Crète les Mnoites, en Thessalie les Pénestes. A Athènes même, les citoyens étaient opposés à l'origine aux campagnards exclus de la cité. Les serfs étaient grecs d'origine et se distinguaient par là des esclaves qui étaient pris parmi les étrangers ou les barbares. Il n'y avait pas de différence en fait entre les serfs et les esclaves. — La distinction entre les parias et les castes et celle entre les serfs ou les esclaves et les membres des cités reposent sur la même base, celle de l'infériorité d'origine ou de dons naturels. La distinction entre les profanes et les initiés aux mystères des Gnostiques et des Francs-Maçons repose également sur l'infériorité d'origine et de dons naturels. Chez les Gnostiques et les Francs-Maçons, les profanes sont qualifiés d'enfants des ténèbres, et les initiés, d'enfants de la lumière. — Les sociétés anciennes tenaient les parias, les serfs et les esclaves dans l'avilissement et ne leur reconnaissaient pas de droits. Les

tères anciens et des États théocratiques, qui excluèrent impitoyablement des mystères ou de ces États certaines classes de personnes considérées comme imparfaites ou impures ou comme enfants des ténèbres, et le système des autres États anciens qui excluèrent de la cité et même de la participation aux droits naturels les plus élémentaires et résultant directement de la nature humaine des individus déterminés, notamment ceux qui étaient qualifiés de serfs et de barbares. Les Gnostiques n'avaient pour la science des Chrétiens que du dédain et des railleries (1), et se joignaient aux philosophes païens qui déversaient le ridicule sur les dogmes du christianisme qualifié de religion barbare qui outrageait la raison et qui ne se propageait qu'au sein des pauvres, des ignorants et des esclaves (2). Voici les sorties du philosophe Celse (3) : « Jésus-Christ accompagné de dix à onze scélérats, de publicains et de mariniers les plus perdus de tous les hommes, se mit avec eux à courir le monde, quittant sa vie comme un misérable et comme un *infâme*..... Il y a plusieurs autres qui auraient pu paraître tels que Jésus-Christ à ceux qui auraient voulu se laisser séduire..... Jésus-Christ ne put se conserver exempt de tout mal..... On voit que Jésus-Christ était un homme tel que la raison et l'expérience nous l'ont montré..... Il est clair que ce que les Chrétiens nous débitent de Dieu, est indigne de

mystères ou les sociétés secrètes des Gnostiques ou des Francs-Maçons s'efforcent de perdre les profanes dans l'estime et la considération publiques et de leur enlever également leurs droits.

(1) Cognat, *Clément d'Alexandrie*, p. 25 et 26.

(2) *Idem*, p. 18, 20.

(3) Bouhériau, *Traité d'Origène contre Celse ou Défense de la Religion chrétienne*.

personnes sages et pieuses. » Celse appelait les Chrétiens « une troupe de chauves-souris ou de fourmis qui sortent de leur trou, ou de grenouilles campées autour d'un marais, ou de vers qui tiennent leurs assemblées autour d'un bourbier, » il les comparait aux charlatans qui courent le monde sous le nom de prêtres de Mithras, de Cybèle et d'Hécate, et ajoutait (1) : « Ainsi en arrive-t-il parmi les Chrétiens entre lesquels vous en trouverez qui, ne voulant écouter ni vos raisons, ni vous en donner de ce qu'ils croient, se contentent de vous dire : N'examinez pas, mais croyez, ou bien : votre foi vous sauvera, et qui tiennent pour maxime que la sagesse de la vie est un mal et que la folie est un bien. » Le philosophe Apulée qui fut revêtu de hautes dignités dans les mystères anciens, en faisant le portrait d'une femme chrétienne, mariée à un meunier, disait (2) : « Il ne manquait aucun vice à cette vilaine femme; elle les avait tous; ils germaient en elle comme dans une terre pestilentielle; maligne, cruelle, impudique, adonnée au vin, obstinée, acariâtre, elle se montrait honteusement avide du bien d'autrui, prodigue dans ses infâmes débauches, ennemie déclarée de la pudeur et de la bonne foi, foulant aux pieds et méprisant le culte des immortels, loin de suivre la vraie religion, elle feignait d'adorer par de vaines cérémonies un Dieu qu'elle disait unique. » La haine contre l'Église fut poussée jusqu'à la fabrication de faux actes et l'envoi de ces actes dans les provinces de par l'empereur, et avec ordre de les afficher et de les publier (3). Les maîtres d'école les firent

(1) Cognat, *Clément d'Alexandrie*, p. 38.

(2) *L'Ane d'or*, liv. IX.

(3) Eusèbe, *Histoire de l'Église*

apprendre par cœur et réciter par leurs élèves. Un commandant de troupes, ayant pris des femmes débauchées dans le marché de Damas, les contraignit, par la crainte de tourments, à déclarer qu'elles avaient été autrefois Chrétiennes, qu'elles s'étaient alors souillées des crimes que les Chrétiens commettaient dans leurs églises. Cette déclaration fut constatée par un acte en due forme et rendue publique. L'empereur Julien l'Apostat, initié aux mystères, déclarait que les Chrétiens étaient des fanatiques dignes du mépris des hommes; il les exclut systématiquement des emplois publics, spécialement de ceux d'instituteurs ou de maîtres d'école, et dépouilla les prêtres catholiques de leurs biens afin de leur enlever leur influence et leur considération. En parlant de Julien, M. Gibbon dit (1) : « Le rétablissement du temple juif (le temple des Gnostiques Kabbalistes) avait une liaison secrète avec la ruine de l'Église chrétienne. Julien continuait à maintenir la liberté du culte religieux, sans laisser voir si cette tolérance venait de sa bonté ou de sa justice. Il affectait de plaindre les malheureux Chrétiens qui se méprenaient sur l'objet le plus important de la vie; mais son mépris faisait tort à sa compassion et la haine aigrissait son mépris; il exprimait ses opinions par ces sarcasmes qui causent une blessure profonde et mortelle quand ils sortent de la bouche d'un souverain. Sachant que les Chrétiens se glorifiaient du nom de leur Rédempteur, il autorisa et peut-être ordonna le surnom moins honorable de Galiléens. Il déclara que la folie des Gali-

(1) *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, t. IV, p. 401 et suiv.

léens qu'il jugeait comme des fanatiques dignes du mépris des hommes et de la haine des dieux, avait mis l'empire sur le bord de sa ruine; et il insinua dans ses édits qu'une salutaire violence est quelquefois nécessaire à la guérison d'un malade frénétique. Julien, dans ses sentiments et dans sa conduite, se conforma à cette idée peu généreuse que, selon la différence de leurs opinions religieuses, une partie de ses sujets méritait sa faveur et son amitié, tandis que l'autre avait droit seulement aux avantages ordinaires que sa justice ne pouvait refuser à des citoyens soumis. D'après ce principe, source funeste d'injustices et de vexations, il transféra aux pontifes de sa religion l'administration des parties considérables du revenu public que la piété de Constantin et de ses fils avait accordées à l'Église. La rigueur des lois détruisit les espérances qu'on fondait sur la libéralité des mourants, et les prêtres du christianisme se virent confondus avec la dernière et la plus ignominieuse classe du peuple..... Les préjugés et la passion dominèrent le législateur, et les insidieuses combinaisons de Julien avaient pour objet de priver les Chrétiens de tous les honneurs et de tous les avantages qui les faisaient paraître respectables aux yeux du genre humain. Il défendit aux Chrétiens de tenir des écoles. Il observa avec dédain que les hommes qui exaltent le mérite de la foi, sont hors d'état de réclamer ou de se procurer les avantages de la science. Il s'en tenait aux écoles publiques où l'éducation de la jeunesse était confiée à des instituteurs publics. Julien avait sans doute le désir et le projet de priver les Chrétiens des avantages que donnent les richesses, les lumières et l'autorité; comme leur injuste exclusion de toutes les charges lucratives et de tous les

emplois de confiance parait avoir été le résultat de son système général. Le mérite supérieur obtenait peut-être quelque exception. La plupart des fonctionnaires chrétiens furent insensiblement privés de leurs emplois dans l'administration, dans l'armée et dans les provinces. Les espérances de la jeunesse chrétienne furent entièrement anéanties par la partialité déclarée du prince. Il confiait les pouvoirs du gouvernement à des païens qui montraient un zèle ardent pour la religion de leurs ancêtres. Les favoris qu'il préférait comme les plus agréables aux dieux, n'obtenaient pas toujours l'approbation publique..... Julien voulait arriver aux effets de la persécution sans en être ou du moins en paraitre coupable. »—A l'exemple des Gnostiques, les Francs-Maçons s'attaquèrent aux pouvoirs rivaux du christianisme, en criant à la superstition, aux abus, au despotisme, à la transformation audacieuse de la doctrine du Christ de la part de l'Église catholique. Ces sorties furent d'autant plus faciles et produisirent d'autant plus d'effet, que l'Europe chrétienne fut longtemps livrée à la superstition, aux abus et au despotisme du monde ancien, doublés de la superstition, des abus et du despotisme des peuplades barbares, et que le voile qui couvre les associations des Francs-Maçons ne permet pas aux profanes de voir que, dans ces associations elles-mêmes, existent au plus haut degré la superstition, les abus et le despotisme, en un mot tous les effets du matérialisme ancien dont les Francs-Maçons ne sont que des reproducteurs ou des échos fidèles. En appréciant le moyen âge, qui a servi surtout de point de mire aux ennemis du christianisme, et la Renaissance, qui a fourni une ample matière à des sorties contre l'absolutisme des rois, spé-

cialement des Louis XIV et des Louis XV, on ne peut pas perdre de vue que le moyen âge fut l'âge moyen d'époques soumises encore à l'influence du paganisme et de la barbarie, et que la Renaissance fit renaître la libre pensée et le matérialisme, ainsi que le despotisme des anciens. Le Christianisme, en triomphant avec le temps et pacifiquement par l'influence des idées et de l'exemple, n'a pu changer les hommes et les institutions comme par un coup de baguette et empêcher, pendant des siècles et même au moyen âge, la superstition, les abus nombreux et l'autorité parfois presque absolue. A l'avènement du Christianisme, le mélange des races de l'Orient et de l'Occident, du Midi, spécialement de la Grèce, de Rome et de la Germanie, avait amené le mélange de tous les genres de superstitions, de tous les genres d'abus et de tous les genres de despotisme qui caractérisaient le matérialisme des païens, romains ou barbares. Il ne faut pas s'étonner dès lors qu'une partie de ces superstitions et de ces abus aient encore existé au moyen âge et qu'il ait fallu parfois une autorité religieuse presque absolue pour les combattre et les réprimer. Quoi d'étonnant également qu'après la Renaissance, c'est-à-dire après la renaissance de l'antiquité, il y ait eu pareillement renaissance du despotisme monarchique dans la personne des Louis XIV et des Louis XV. Au lieu de s'en prendre avant tout et surtout au christianisme quant à la superstition et aux abus qui existaient encore au moyen âge, et à certains rois de France quant au despotisme qui caractérisa leur règne, superstition, abus et despotisme qui d'ailleurs sont bien en dessous de ceux qui existaient du temps des païens, il aurait fallu, en bonne justice, s'en prendre

avant tout et surtout aux auteurs directs de cette superstition, de ces abus, de ce despotisme, aux anciens ou aux partisans des anciens, c'est-à-dire précisément à ceux qui sont les ancêtres et les prédécesseurs des Francs-Maçons et qui servent aux Francs-Maçons d'inspirateurs et de modèles. Comment dès lors qualifier le procédé employé par la Franc-Maçonnerie et par ses adhérents et qui consiste à attribuer au christianisme et à ses institutions spirituelles et temporelles la superstition, les abus et le despotisme du moyen âge et des rois absolus après la Renaissance, et à identifier le christianisme avec cette superstition, ces abus et ce despotisme, pour pouvoir mieux consommer sa ruine et sa destruction? Au surplus cette identification ou cette confusion est le point de départ d'une série d'outrages et de sarcasmes, et sert de prétexte à persécuter les Chrétiens d'une manière déguisée, à les dépouiller de leur influence et de leur puissance, à les rejeter jusqu'aux derniers degrés de l'échelle sociale, à les assimiler, sous le nom de profanes, aux parias de l'Inde, aux classes exclues des castes de l'Égypte et aux serfs ou aux étrangers des Grecs. Les Francs-Maçons, comme les Gnostiques, ont suivi à cet égard le système d'organisation des mystères anciens et des États théocratiques qui excluaient impitoyablement de ces mystères ou de ces États certaines classes de personnes considérées comme imparfaites ou comme impures ou comme enfants des ténèbres, et le système des autres États anciens qui rejetaient, hors de la cité et même hors de la participation aux droits naturels les plus certains, des individus déterminés, notamment ceux qui étaient qualifiés de serfs et de barbares. Dans les temps modernes, on a vu se produire des attaques,

des railleries et des injures semblables à celles que les Gnostiques dirigèrent contre la science, la morale et la politique des Chrétiens. La Franc-Maçonnerie et la philosophie antichrétienne, rangées sous la bannière des loges, se sont même servis des Gnostiques et de leurs adhérents. On peut en juger par les extraits suivants : « Malheureux, doublement malheureux le jeune homme que les illuminés ont en vain essayé d'entraîner dans leur secte ; il sera calomnié et persécuté ; les frères méprisés le croiseront dans tous ses projets ; ils n'épargneront rien pour le perdre. On agira ainsi généralement pour tous les hommes de talent. Il faut les gagner ou les perdre dans l'opinion publique..... Le but sanctifie les moyens..... On calomnierait un homme, s'il est soupçonné de pouvoir mettre obstacle aux projets de l'Ordre. On fera tout ce qui conduit au grand but (1). » — « Serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendraient, ne réussiraient point après l'exemple de douze faquins (apôtres) qui ont réussi.... Damilaville doit être bien content et nous aussi du mépris où *l'infâme* est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes ; c'est le partage des apôtres..... Quelque parti que vous preniez, je vous recommande *l'infâme* ; il faut la détruire chez les honnêtes gens et la laisser à la canaille pour qui elle est faite (2). »

(1) Weisshaupt. V. Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Une instruction semblable et qui concerne les Francs-Maçons dits Carbonari, a été mise au jour par M. Créteineau-Joly, dans son livre de *l'Église romaine en face de la Révolution*. t. II, p. 82-90 (1^{re} édit.).

(2) Lettres de Voltaire à d'Alembert, 24 juillet 1760, 2 septembre 1768 ; et à Diderot, 25 septembre 1762.

— « Qui sait si Jésus ne nous apparaît dégagé des faiblesses humaines, que parce que nous ne le voyons que de loin, à travers le nuage de la légende? Qui sait s'il ne nous apparaît dans l'histoire comme le seul irréprochable, que parce que les moyens nous manquent pour le critiquer? Hélas, il est bien à croire que si nous le touchions comme Socrate, nous trouverions bien à ses pieds quelque peu de limon terrestre. Il est des cas où la trame de l'humanité couvre la réalité primitive. Dans ce travail puissant, transformée par cette énergie plastique, la plus laide chenille peut devenir le plus idéal papillon. Telle est la christologie du philosophe. Quant au Galiléen qui a porté le nom de Jésus, je ne le connais pas. Et que m'importe tel petit fait arrivé en Palestine il y a dix-huit cents ans (1). » — Les théistes sont des esprits bornés, décidés à rester tels, des hommes privés du jour de la critique, atteints d'une étrange maladie, qui, à la honte de la civilisation, n'a pas encore disparu du genre humain. Disputer avec eux, c'est perdre sa peine, c'est vouloir argumenter le sauvage sur l'absurdité de ses fétiches (2). » — « Au nom du passé et de l'avenir, sont exclus irrévocablement des affaires, comme arriérés et perturbateurs, tous ceux qui croient en Dieu. Quant au Dieu du passé, il a rendu des services provisoires, mais l'humanité se substitue à Dieu (3). » — « Une pierre tombe après l'autre de ce mur épais, élevé par des hommes amis de l'obscurité, par le moyen du mensonge et de la dissimulation, de la prédication et des légendes, de prétendues traditions et de

(1) Renan, *La Vie de Jésus*.

(2) Renan.

(3) Auguste Comte.

symboles sacrés. Ils ont agi de la sorte dans le dessein de laisser la raison dans les ténèbres et de maintenir intacte la foi aveugle et son enfant, l'obéissance aveugle. Pour que personne n'osât porter une main téméraire sur l'édifice de leur imposture et sur le colosse de leur puissance, ils ont conclu alliance avec le pouvoir séculier, enfanté l'idée d'une religion d'État, et attaché des avantages matériels à la forme extérieure de la confession religieuse (1). » « La domination naquit et avec elle l'esclavage. Après cela les méchants s'effrayèrent et tinrent un conseil criminel : » « Notre croyance, disaient-ils, s'écroule. N'est-il pas » évident que la lutte qui était éteinte se rallume de nouveau? » Et le ciel n'a-t-il plus de foudres pour anéantir le monde? » Ils cherchèrent ces foudres et les trouvèrent. Ce qu'il y a de plus sacré dans le ciel et sur la terre, le bien le plus précieux que l'homme possède, ils le ravirent effrontément, le jetèrent au milieu du champ de bataille, et le feu de la guerre flamboya de nouveau (2). » « L'Église est fille du mensonge et mère de la tyrannie (3). » « Pendant que les revenants du régime défunt nous taillent, en pensée, des vêtements dans leurs suaires, qu'ils nous préparent des logements dans leurs sépulcres et qu'avec la poussière du passé ils essayent de bâtir une digue contre la vie et le progrès; pendant qu'ils rêvent de transformer la France en une sorte de musée d'un genre nouveau où les choses passées, au lieu de figurer elles-mêmes, seraient représentées dressées au rôle de morts; nouvelle venue et sans rivale, ni royale

(1) Hess, *Latomia*, 2^e cahier, juillet 1849, p. 303.

(2) Hess, *Latomia*, juillet 1849.

(3) Mazzini.

ni bigote, au contraire, ennemie des oiseaux de proie et des oiseaux de nuit, voulant donner à tous les hommes la paix et le bien-être et les établir dans la dignité de leur nature, la science (?) va devant elle, comme s'il n'y avait dans le monde ni adversaires du droit commun, ni obscurantisme, ni apologistes gagés de la misère; sans plus se soucier des apostats et des traîtres, que le voyageur ne s'inquiète des êtres infimes qui barbotent dans la fange sous la semelle de ses pieds. Ses ombres ne lui font pas peur; elle est la lumière et sa présence les dissipe. Elle a coutume de regarder les fantômes en face, c'est la manière de les mettre en fuite. A elle seule elle suffirait pour rejeter dans le néant les restaurateurs d'oppression et de ténèbres; et ceux-ci ne l'ignorent point. Si elles ont pesé pendant tant de siècles sur le monde, ces deux puissances qui se partagent l'homme comme une propriété, à l'une la disposition de tous les biens, à l'autre le gouvernement des consciences, c'est que la foi les soutenait. On les croyait d'origine divine; elles étaient d'airain; elles tombent en déliquescence depuis qu'on les discute..... Il n'est pas besoin de médiateur entre le ciel et la terre. Il n'y a plus place entre les hommes et Dieu pour une autorité spirituelle. L'homme marche maintenant seul dans la voie de la vérité, et cet affranchissement spirituel vient justifier et assurer son émancipation politique? Comment celui qui est majeur dans la plus auguste des causes, la recherche du vrai, serait-il incapable de se diriger dans les humbles choses de la vie (1). » Lors de l'expulsion des Jésuites de la France, d'Alem-

(1) Victor Meunier, *Science et Démocratie*, p. 1, 2, 28, 7.

bert écrivait (1) : « Le 6 du mois prochain nous serons délivrés de la canaille jésuitique, mais la raison en sera-t-elle mieux et *l'infâme* plus mal? » Frédéric écrivait à cette occasion (2) : « Les philosophes sapent ouvertement les fondements du trône apostolique, on persifle le grimoire du magicien (le pape), on éclabousse l'auteur de la secte. » La même année, ce souverain écrivait à Voltaire (3) : « Voilà cependant un nouvel avantage que nous venons de remporter en Espagne. Les Jésuites sont chassés du royaume. De plus, les cours de France, de Vienne, de Madrid ont demandé au pape la suppression d'un grand nombre de couvents. On dit que le saint-père sera obligé de consentir, quoique en rageant. Quelle révolution! A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre! La cognée est mise à la racine de l'arbre; d'une part, les philosophes s'élèvent contre les abus d'une superstition réverée; d'une autre, les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer du bien de ces reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice sapé par ses fondements va s'écrouler, et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au dix-neuvième siècle dans l'esprit humain. » Voltaire écrivait à d'Alembert (4) : « Que les philosophes fassent une confrérie comme les Francs-Maçons; qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent et qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudra mieux

(1) 102^e lettre.

(2) 154^e lettre, année 1751.

(3) 5 mai 1767.

(4) 85^e lettre, année 1761.

que celle d'Athènes et celle de Paris; mais chacun ne songe qu'à soi et on oublie que le premier des devoirs est d'écraser *l'infâme*. » Diderot écrivait : « Quand verrai-je le dernier des rois étranglé par les boyaux du dernier des prêtres. » — Dans les époques modernes, sous le régime maçonnique comme sous le régime gnostique, on a vu mettre en œuvre les procédés de persécution déguisée de Julien l'Apostat, procédés dirigés contre les Chrétiens et spécialement contre leur influence et leur puissance. La révolution maçonnique de 1789 et les révolutions maçonniques qui ont suivi ont anéanti la puissance du clergé en le privant de ses immenses biens, et porté une grave atteinte à son influence en s'efforçant de lui enlever, sous l'un ou l'autre prétexte, l'enseignement, la direction des établissements de charité et de bienfaisance et même des biens du culte. Les personnes qui professent ouvertement et sincèrement le catholicisme, se sont vues systématiquement éloignées des fonctions publiques importantes et lucratives, souvent même de tout emploi public, et rejetées avec dédain comme des parias au bas de l'échelle sociale parmi les gens suspects, incapables ou indignes.

Pour pouvoir appliquer à ce que, en style maçonnique, on appelle la construction du temple de Salomon et à ce que, en langage vulgaire, on nomme la transformation de l'univers d'après les doctrines religieuses ou scientifiques, les principes de morale et de politique, ainsi que la puissance matérielle, numérique ou dynamique des Francs-Maçons, ceux-ci ont recouru principalement aux prérogatives, aux droits et à la réorganisation du pouvoir civil ou de l'État, et en général aux faux-semblants et aux apparences trompeuses.

Depuis que la Franc-Maçonnerie a commencé à être influente, c'est-à-dire depuis la fin du xviii^e et le commencement du xix^e siècle, on a entendu exalter, de toutes les manières et sur tous les tons, les bienfaits du pouvoir civil. Non-seulement on a rendu ce pouvoir complètement indépendant, mais on s'est efforcé de lui accorder la suprématie en tout et sur tout : sur la religion chrétienne et ses ministres, ainsi que sur les biens du culte, en subordonnant l'Église à l'État ; sur l'éducation, en instituant un enseignement d'État ; sur la charité et la bienfaisance, en créant des établissements civils et des commissions civiles ; sur les élections, en s'arrêtant à un système de loi de nature à faire triompher le pouvoir civil sur les biens même des particuliers, en mettant en pratique, avec M. Louis Blanc et les auteurs de la révolution espagnole, la théorie de l'organisation du travail. Il semblait que le pouvoir civil ou l'État était un individu, un être en chair et en os dont on avait longtemps méconnu les droits et qu'il fallait soutenir énergiquement contre l'Église ou les sectes religieuses. Bien des personnes ne virent pas que le pouvoir civil ou l'État se confond avec les individus ou les associations qui sont investies du pouvoir ou qui sont à la tête de l'État, et que, là où les Francs-Maçons dominant et sont maîtres, le pouvoir civil ou l'État est en définitive la Franc-Maçonnerie. Le résultat d'un pareil état de choses fut que, dans les pays soumis à la puissance de la Franc-Maçonnerie, en combattant pour le pouvoir civil on combattait pour la Franc-Maçonnerie, que, sous prétexte d'indépendance de l'État, on rendit la Franc-Maçonnerie indépendante, et que, sous le couvert de l'État, on donna à celle-ci la suprématie

en tout et sur tout, spécialement sur la religion chrétienne et ses ministres, ainsi que sur les biens du culte, en subordonnant l'Église à l'État; sur l'éducation, en instituant un enseignement d'État; sur la charité et la bienfaisance, en créant des établissements civils et des commissions civiles; sur les élections, en s'arrêtant à un système de loi de nature à faire triompher le pouvoir civil; sur les biens même des particuliers, en mettant en pratique, avec M. Louis Blanc et les auteurs de la révolution espagnole, la théorie de l'organisation du travail. Dans ce nouvel état de choses, l'autorité religieuse maçonnique ou matérialiste, sous le couvert du pouvoir civil, prit la place de l'autorité religieuse chrétienne ou spiritualiste, et le matérialisme de l'État ou l'État sans Dieu remplaça ce qu'on appelait autrefois la religion de l'État ou le spiritualisme de l'État (1).

Quant aux faux-semblants et aux apparences trompeuses, ils constituent le caractère essentiel des associations des Gnostiques et des Francs-Maçons, à commencer par les dénominations de Gnostiques et de Francs-Maçons (2) et par d'autres dénominations, telles que, anciennement, celles de Cathares, Frérots,

(1) Le système maçonnique de la séparation de l'Église et de l'État conduit au même résultat que le système maçonnique de la suprématie de l'État sur l'Église. Dans ce système en effet, tout en séparant de l'État les Églises autres que l'Église maçonnique, la Franc-Maçonnerie a bien soin de rester confondue avec l'État, de se substituer à l'État et d'en exercer tous les pouvoirs. De cette manière elle reste seule en possession des pouvoirs de l'État ou de la suprématie et se dégage de toutes les influences religieuses qui lui sont étrangères.

(2) Les Gnostiques n'étaient pas plus des sages ou des savants, que les Franc-Maçons sont des maçons. Les uns, sous le masque de la sagesse ou de la science, visaient à la domination universelle. Les autres veulent at-

Esprit libres ou hommes d'intelligence, etc. etc., et dans les temps modernes, celles de libéraux, démocrates, progressistes ou parti des lumières et du progrès, illuminés. Ces faux-semblants leur permettent surtout de rester un mystère ou une société secrète, de soustraire aux regards des profanes leurs bases, leur but et les moyens qu'ils emploient pour atteindre le but proposé; ils sautent aux yeux des moins clairvoyants quand on les rapproche de la réalité. Mais comme ce rapprochement exige quelques détails et donne aux Gnostiques et aux Francs-Maçons une physionomie spéciale où viennent se réunir et se confondre une série de traits caractéristiques ou propres au Gnosticisme et à la Franc-Maçonnerie, nous en parlerons dans le chapitre suivant.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, même dans les moyens qu'ils emploient pour parvenir au but de leurs associations, les Gnostiques et les Francs-Maçons sont restés fidèles aux traditions du paganisme, spécialement aux traditions des castes et du matérialisme ancien. — Ceux qui, en Orient, étaient exclus des castes ou de l'organisation sacerdotale, et même des membres des castes, jouissaient, en fait de morale, de la liberté la plus étendue. La liberté des parias, notamment des puliahs, était si grande qu'ils pouvaient vivre à leur guise comme des troupeaux: Ils étaient considérés comme des bêtes, faisaient une espèce de nid sur de gros arbres et servaient parfois à traquer

teindre le même but sous le couvert de la Maçonnerie. De tout temps les uns et les autres, pour mieux cacher leurs tendances, ont changé maintes fois de nom et ont eu à leur usage un vocabulaire spécial où le sens même des mots était changé.

le gibier (1). Dans les castes inférieures, on pouvait librement se livrer aux plaisirs des sens, au sensualisme le plus grossier, à l'adoration des fétiches, des parties sexuelles de l'homme et de la femme, des vices les plus honteux (2). Dans les pays à cités, comme en Grèce et à Rome, les serfs et les esclaves avaient une liberté très-grande quant à leurs mœurs. La politique des anciens consacra la liberté des mœurs à l'égard de ceux dont on se défait, et non-seulement permit à ceux-ci la corruption, mais la leur imposa même en différentes circonstances et en fit une règle du droit des gens. Crésus donna à Cyrus le conseil suivant : « Pardonne aux Lydiens, défends-leur d'avoir des armes chez eux et ordonne leur de porter des tuniques sous leurs manteaux ; que leurs enfants apprennent à jouer de la cithare, à chanter, à trafiquer. Par ce moyen, ô roi, tu verras bientôt les hommes changés en femmes et il n'y aura plus à redouter d'insurrection de leur part (3) ! » D'après Plutarque, Xerxès ordonna aux Babyloniens de se livrer à la débauche (4). Les plus hautes intelligences approuvaient cette exploitation de l'humanité. Xénophon, en parlant d'une politique qu'il considère comme un modèle à suivre ou de celle de Cyrus à l'égard des vaincus, dit que, pour les maintenir dans l'esclavage, ce roi avait soin d'eux comme de troupeaux (5). Quant à la liberté politique, elle fut employée par les Romains

(1) Ritter, *Asien*, t. IV, sect. 1, p. 929 et 930 ; Dubois, *Mœurs et coutumes des Indiens*, t. 1, p. 67.

(2) Voir ci-dessus pag. 145 et suiv.

(3) Herod. I, 153 et suiv.

(4) Plutarch., *Apophlegm.*, *Xerxès*, n° 2.

(5) Xenoph., *Cyrop.*, VIII, 1, 43 et suiv.

pour détacher les peuples de leurs anciens maîtres et de leurs anciennes traditions politiques. Quand le général romain Flaminus fit proclamer, aux jeux isthmiques, la liberté des Grecs, le héraut qui annonça l'ouverture des jeux, s'avança au milieu de l'arène et s'écria : » Le sénat romain et le général Titius Quintius, vainqueur du roi Philippe de Macédoine, rendent la jouissance de leur liberté, de leurs franchises et de leurs lois aux Corinthiens, aux Phocidiens, aux Locriens, à l'île d'Eubée, etc. »

Cette dénomination comprenait tous les peuples qui avaient été sous la domination de Philippe. L'assemblée faillit succomber sous l'excès de sa joie. On osait à peine croire d'avoir bien entendu. On se croyait dans les vaines illusions d'un songe. On rappela le héraut ; on voulut l'entendre une seconde fois ; la proclamation fut renouvelée. Alors la multitude ne pouvant plus douter de son bonheur, fit éclater sa joie par des cris et des applaudissements tant de fois répétés qu'il était aisé de comprendre que le plus cher des biens pour elle était la liberté. On appelait Titius le sauveur, le défenseur de la Grèce ; l'empressement de la foule qui se précipitait vers un seul homme pour l'aborder, pour toucher ses mains, pour lui jeter des couronnes, manqua de mettre sa vie en danger. Quand ils furent las d'avoir crié jusqu'à la nuit devant sa tente, ils se retirèrent. Tous ceux de leurs amis ou concitoyens qu'ils rencontraient, ils les saluaient, les embrassaient, puis, ils s'en allaient les uns chez les autres vider des coupes ensemble. La joie redoublait. On s'entretenait de la Grèce et de ses libérateurs. Il y avait sur la terre, disaient les Grecs, une nation qui combattait pour la liberté des autres, qui non contente de rendre service à des

voisins plus ou moins éloignés, traversait, les mers pour faire disparaître du monde entier toute domination tyrannique et pour établir en tous lieux l'empire du droit et de la justice. Montesquieu ajoute que les Grecs se livrèrent à une joie stupide et crurent être libres parce que les Romains les déclaraient tels. On sait au surplus comment se termina cette mystification. La Grèce devint une province romaine et ne fit que changer de maître. — La séduction, la division et la destruction sont inséparables du matérialisme ancien et apparaissent déjà dans les lois de Manou (1). La politique des États de l'antiquité tendait avant tout au succès et, d'après les circonstances, recourait à la séduction, à la division, à la destruction ou à la violence. Les théocraties tâchaient, par de faux-semblants, d'attirer dans les mystères ou dans les sociétés secrètes les souverains et les personnes influentes. Les monarchies et les républiques, en faisant appel à l'intérêt, s'efforçaient de se rendre favorables la puissance militaire et les factions. Toutes les formes d'organisation sociale, quand elles le pouvaient, s'adressaient à la destruction et renversaient impitoyablement les obstacles qui se trouvaient sur leur chemin et les empêchaient de dominer d'une manière absolue. Elles détruisaient, chez les vaincus, la puissance morale comme la puissance matérielle en couvrant les vaincus d'opprobre et d'ignominie, en les privant de tout moyen d'influence et en les rejetant aux derniers rangs de la société sous le nom de parias, de serfs ou d'esclaves ou de tributaires. — Au surplus, les moyens employés par les Francs-Maçons, par

(1) VII, 195.

les Gnostiques et par leurs prédécesseurs les païens, et spécialement par les prêtres orientaux dans le système des castes, sont les moyens propres à toute organisation matérialiste qui ravale l'espèce humaine au niveau de la brute, ne voit en elle que des êtres de la même nature que celle des animaux, et, par suite, la traite de la même manière que l'espèce animale. De là vient que chez les Francs-Maçons, les Gnostiques, les païens, et spécialement les prêtres orientaux, on séduit et on captive les hommes par l'attrait de la liberté, du bien-être et des honneurs, par des faux-semblants et des apparences trompeuses, comme on attire les animaux par des appâts et comme on les prend dans des pièges; qu'enfin on détruit au besoin ce qui a été fait par des hommes, ainsi que les hommes eux-mêmes, comme on détruit des ouvrages d'animaux et les animaux mêmes.

En résumant ce qui précède, on voit que le but du Gnosticisme ou de la Franc-Maçonnerie est de parvenir à la domination absolue et de tirer vengeance des autorités religieuse et monarchique et de la puissance matérielle qui lui sont contraires; que les moyens employés par le Gnosticisme ou la Franc-Maçonnerie pour atteindre ce but sont empruntés au paganisme et aux castes, et plutôt propres aux animaux qu'aux hommes.



CHAPITRE IV.

CONCLUSION QUANT AUX BASES ET AU BUT DU GNOSTICISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET QUANT AUX MOYENS EMPLOYÉS POUR PARVENIR AU BUT PROPOSÉ, OU LES APPARENCES ET LA RÉALITÉ.

« Vous êtes semblables à des sépulcres blanchis. »

Au début du livre II nous avons dit que les Gnostiques et les Francs-Maçons ont fait briller aux yeux des initiés de l'Ordre extérieur et des profanes un drapeau aux couleurs des plus brillantes et portant les mots séduisants de :

Sagesse, religion, science; vérité démontrée par la raison et succédant aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société; pratique de la sagesse de la vie dans un cercle de confidents.

Morale, vertu, loi naturelle.

Liberté, égalité, fraternité.

Respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, et surtout du christianisme et des monarchies.

Intérêt public et humanitaire; progrès et bienfaisance.

Au point où nous sommes parvenus, on peut voir facilement que ce sont là des mots et des apparences ou des semblants qui ne correspondent point à des réalités. On chercherait en vain chez les Gnostiques et les Francs-Maçons la sagesse, la religion,

la science, la vérité démontrée par la raison succédant aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société, la pratique de la sagesse de la vie dans un cercle de confidents, la morale, la vertu, la vraie loi naturelle, la liberté, l'égalité, la fraternité, le respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, et surtout du christianisme et des monarchies, l'intérêt public et humanitaire, le progrès et la bienfaisance. On ne peut pas même se retrancher ici derrière l'excuse jetée en avant bien des fois par des Gnostiques et des Francs-Maçons, et mettre l'absence de tout ce que nous venons de nommer sur le compte de la décadence et de la corruption inséparables des œuvres humaines; car il faudrait prouver préalablement que tout ce que nous venons de nommer a existé *réellement*, à une époque déterminée, dans les sociétés des Gnostiques et des Francs-Maçons. Or, c'est là une preuve qu'on n'a jamais essayé de fournir et qu'on est dans l'impossibilité de fournir, par le bon motif que tout ce que nous venons de nommer n'a jamais existé, sinon en paroles ou en phrases, dans le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie. Cette vérité est tellement évidente pour ceux qui savent observer, que des Francs-Maçons eux-mêmes ont cru ne pouvoir la nier et ont dit avec le Franc-Maçon Fenler (1) : « Avant tout il faut déterminer ce qu'on entend ici par loge opposée à maçonnerie. J'entends ici par loges ce qu'on a fait ou fait faire *dans toutes les loges du monde depuis 1713* (époque de l'organisation de la Franc-Maçonnerie) jusqu'à nos jours, tout en se conformant aux règlements. Un

(1) Fischer, *Journal maçonnique*, 1847, p. 321.

examen, une analyse impartiale y découvre deux éléments constitutifs. D'abord la frivolité, puis des mystères cachés sous l'enveloppe d'une apparente sainteté, d'une morale triviale à l'intérieur et d'une bienfaisance mal calculée à l'extérieur. L'élément de la frivolité se montre partout dans la légèreté et l'étourderie avec lesquelles, depuis 1713 jusqu'à nos jours, on a admis les hommes les plus misérables, les plus abjects, les plus vils; dans la faiblesse et la mollesse avec lesquelles on les a tolérés dans les loges, après la certitude acquise de leur indignité; dans l'opposition décidée de la majorité à une occupation plus noble et plus instructive; dans les cérémonies de table et la conduite des frères pendant les banquets; dans le soin pressé que l'on a pris de transformer le sanctuaire de la Maçonnerie, cet objet de tous les vœux et de tous les efforts, ce temple auguste consacré solennellement à la sagesse et à la fraternité, en auberge, en club, en casino, en lieu de débauche; enfin dans la haine et dans l'acharnement avec lesquels on a persécuté jusqu'ici tout Maçon qui voulait opposer une barrière à la frivolité des loges, combattre à outrance cette dégénération, n'admettre dans les loges que des hommes sérieux, mûrs et raisonnables, rétablir de dignes travaux et faire régner l'ordre de la loi. — L'élément de la *mysteriscrypsie* (qui cache les mystères) se trahit dans le désordre des grades supérieurs, désordre qui a été poussé au comble dans les loges et par les loges; dans les opinions et les actes importants et mystérieux par lesquels les plus anciens ont voulu gagner l'attention, l'estime et l'admiration des plus jeunes; dans les différentes sectes qui divisent les loges; dans l'intolérance avec laquelle un parti a persécuté

l'autre parce que celui-ci, dans ses admissions et ses initiations, suivait un rite plus ou moins développé ou tout différent; dans la manie de promettre des explications plus relevées, lorsque les mattres, les officiers ou les anciens frères voulaient éluder les questions importunes et serrées, adressées par des frères désireux de s'instruire; dans une vaine déclaration contre la fausseté et l'incertitude des sciences dites profanes; dans l'éloge le plus ronflant du secret de la Maçonnerie, lequel, dit-on, comprend tout, mais qu'on n'ose ni révéler ni expliquer; enfin dans la crainte et l'horreur de la publicité; dans l'obligation pour tout Maçon de se laisser bâillonner lorsqu'un vénérable ou un grand-maitre pousse le cœur et l'esprit des loges dans les horreurs de la révolte et de l'injustice (1). » Le Franc-Maçon Verriers, en tête d'un mémoire en réponse à la question maçonnique, philosophique et littéraire, proposée par la loge *la parfaite union* de Douai, mémoire qui fut couronné, inscrivit la sentence que voici : « Amis, croyez-moi, un mal intérieur nous tourmente, et c'est par des remèdes extérieurs que nous cherchons à le calmer. » Un manifeste de Berlin de l'année 1794 portait : « La foi religieuse du peuple a été détruite d'après le plan de l'Ordre; on a excité à dessein les passions les plus exigeantes et la présomption. C'est du sein de l'Ordre qu'est sortie cette corruption politique et morale où le peuple végétera pendant de longues générations; c'est à l'Ordre qu'il faut attribuer toutes

(1) On remarquera que Fischer se garde bien d'attaquer la Franc-Maçonnerie, qu'il commence par distinguer la Maçonnerie et les loges, et qu'il ne dit pas à beaucoup près ce qu'il aurait pu dire. Cette distinction et ces réticences s'expliquent chez un Maçon.

les révolutions passées et futures (1). » Le Franc-Maçon Defrenne (2) avouait que « la durée de notre existence dépend de la conservation rigoureuse de nos secrets, » laissant entendre que, si la Franc-Maçonnerie se faisait connaître telle qu'elle est, elle serait bien vite anéantie. Le Franc-Maçon Mosdorf écrivait : « Qu'on prenne garde qu'à la fin un homme qui aurait moins à cœur que nous l'honneur et la gloire de notre association, ne dévoile au public ce jeu joué par nos frères, à portes fermées, avec le serment et la parole d'un honnête homme..... L'illumination parvenue à ce degré devrait être accompagnée d'humilité et d'affection. Mais nous voyons que, loin de produire ces sentiments, elle ne fait naître qu'une recrudescence d'arrogance chez ceux qui croient posséder plus de pénétration et de science secrète, aiment à se renfermer dans les ombres d'un isolement dédaigneux et d'un égoïsme mystérieux, se substituent à la Providence, dirigent tout, ont la main sur tout, et se croient en droit de ne considérer et de ne traiter celui qui n'est pas encore parvenu à ce même degré d'illumination, que comme l'objet ou l'instrument de leurs vues personnelles (3). » Il n'y a pas jusqu'à la bienfaisance, une des prétendues bases de la Franc-Maçonnerie, qui puisse rester debout en présence de ce que des Francs-Maçons eux-mêmes ont été obligés d'avouer. Le Franc-Maçon Buros, dans un discours prononcé le 29 mars 1841 lors de son installation comme vénérable de la loge *les Chevaliers de la Croix*, s'écria : « Dites-moi ce qu'a fait l'institution maçonnique depuis

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 125.

(2) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 127.

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 333.

un demi-siècle? Où sont les résultats de ses grands enseignements philanthropiques? Eh mon Dieu, c'est notre institution qui a usé le mot de philanthropie et a rendu ce mot si opposé à sa signification, qu'aujourd'hui les hommes qui s'en servent dans le monde n'osent pas se regarder en face dans la crainte de s'intimider, comme autrefois les augures de Rome. (1) » Le Franc-Maçon Accarg dit : « La Franc-Maçonnerie, d'après l'article premier de la constitution maçonnique, a pour objet l'exercice de la bienfaisance. Cependant, à l'exception de la *maison de secours* dont les ressources sont si exigües que je m'étonne qu'elles soient mentionnées dans une fête solsticiale, je ne vois rien qui atteste la manière dont la Franc-Maçonnerie exerce la bienfaisance. A quoi donc pensaient nos devanciers quand ils restaient indifférents aux souffrances présentes et futures de nos frères malheureux? Puis, dans l'article trois de la constitution, la Franc-Maçonnerie a pour objet la pratique de toutes les vertus. Ici encore, que fait notre institution pour justifier cette partie de notre programme? Quels sont les actes que nous offrons aux profanes? Quelle fondation est due à la Franc-Maçonnerie? Quelles vertus publiques ou privées l'institution a-t-elle récompensées, ne fut-ce que par son approbation? Si cela est, et je le désire de tout mon cœur, ils sont bien coupables ceux qui laissent tous les frères dans l'ignorance des choses qu'ils seraient heureux de connaître (2). » D'après le Franc-Maçon Rebold : « Ce n'est pas sur des bannières qu'il faut

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 154.

(2) *Le Globe*, Revue maçonnique, t. III, p. 163; Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 155 et suiv.

inscrire ce précepte (de s'entr'aider), mais il devrait être gravé dans le cœur de tous les Maçons, afin qu'il se manifestât dans toutes leurs actions et à chaque instant de la vie! Or, il nous en coûte de le dire, ce devoir est le plus souvent foulé aux pieds..... Nous pourrions à ce sujet citer une foule de faits. Mais la charité même nous impose le silence. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de demander à cette occasion comment il se fait que les frères du suprême conseil, qui compte parmi ses membres des maréchaux de France, des généraux, des ducs et des comtes, de riches propriétaires, de grands industriels, des banquiers, des millionnaires, puisque trois des frères Rothschild (James, Anselme et Charles Mayer) sont au nombre de leurs grands dignitaires, n'ont pas à cœur d'aider le suprême conseil, sinon de leurs finances, du moins de leurs lumières, à combiner un moyen, comme ils en trouvent bien pour eux-mêmes, de se créer des ressources, afin d'être à même de fonder des établissements de bienfaisance qui leur permettraient de soulager ceux qui souffrent! De belles paroles ne suffisent pas pour amener la Maçonnerie vers son but humanitaire; il faut des actes (1). » En admettant que la Franc-Maçonnerie, allant plus loin que le Gnosticisme, dans l'intérêt même de sa conservation et pour maintenir les apparences sous lesquelles elle se déguise, en vienne à des actes, en recrutant, par l'un ou l'autre moyen, et en mettant en avant, dans son Ordre extérieur, des hommes sages, vertueux, bons, dévoués, désintéressés, éclairés, bienfaisants, en provoquant dans la législation, en ce

(1) *Histoire des trois grandes loges*, p. 49.

qui ne regarde pas sa domination absolue, des améliorations conformes à l'esprit du Christianisme, et parvienne à se donner des apparences de sagesse, de vertu, de bonté, de dévouement, de désintéressement, de lumières, de bienfaisance, il n'en serait pas moins vrai que ce seraient là toujours des apparences et que le fond du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie intérieure n'en recevrait pas de modifications. Nous avons mis à découvert ce fond en parlant, dans le présent livre, des bases, du but du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie et des moyens employés pour atteindre le but proposé. D'après le résumé des différents chapitres et sections dudit livre, nous avons abouti au résultat suivant :

Matérialisme.

Despotisme des passions et du pouvoir social absolu et devenu irresponsable et sans contrôle.

Disposition suprême des personnes et des choses et asservissement des hommes.

Domination absolue, par le matérialisme, sur la pensée, sur les mœurs, sur les États, sur l'humanité entière, ou régime des théocraties païennes.

Vengeance à tirer des autorités religieuses et monarchiques et de la puissance matérielle qui sont contraires au Gnosticisme et à la Franc-Maçonnerie.

Paganisme, castes, régime propre aux animaux, plutôt qu'aux hommes.

Si l'on compare les apparences que se donnent le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie avec la réalité, on voit que la réalité est diamétralement opposée aux apparences, que, dans le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie :

La sagesse, la religion et la science, la vérité démontrée par la raison, la pratique de la sagesse se réduisent au matérialisme, c'est-à-dire au système qui exclut la sagesse, la religion et la science, la vérité et la pratique de la sagesse (1).

La morale, la vertu et la loi naturelle reviennent au despotisme des passions et du pouvoir social absolu, devenu irresponsable et sans contrôle, c'est-à-dire à la négation de la morale, de la vertu et de la vraie loi naturelle.

La liberté, l'égalité et la fraternité couvrent la domination absolue, par le matérialisme, sur la pensée, sur les mœurs, sur l'humanité entière, ou le régime des théocraties païennes.

Le prétendu respect de tous les cultes et de toutes les autorités établies, et surtout du Christianisme et des monarchies, sert à cacher la vengeance à tirer des autorités religieuses et monarchiques qui sont contraires au Gnosticisme et à la Franc-Maçonnerie.

L'intérêt public et humanitaire, le progrès et la bienfaisance ne sont que des mots destinés à masquer la renaissance du paganisme, des castes, d'un ordre de choses fait pour l'espèce animale, plutôt que pour l'espèce humaine.

C'est d'ailleurs là le résultat auquel devait nécessairement en venir le panthéisme matérialiste du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, système où Dieu n'est qu'une *apparence*, qu'un semblant ou qu'un mot qui cache en *réalité* le matérialisme et ses effets désastreux.

C'est, au surplus, le résultat auquel ont abouti tous les mys-

(1) Voir notre ouvrage : *Le Christianisme et la libre-pensée*.

tères ou toutes les sociétés secrètes qui ont emprunté à la religion ses dehors, pour couvrir leur égoïsme ou leurs projets de domination. Nous en trouvons encore la preuve dans la société secrète des Francs-Maçons illuminés, fondée par Weisshaupt, qui recommandait à ses confidens (1) : « Appliquez-vous à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer en observant les autres..... Les loges de femmes ont pour but de procurer de l'argent et de satisfaire ceux des frères qui ont du penchant pour les plaisirs..... En général, pour tous les hommes de talent, il faut les gagner ou les perdre dans l'opinion publique..... Le but sanctifie les moyens..... On calomniera un homme, s'il est soupçonné de pouvoir mettre obstacle aux projets de l'Ordre. On cabalera pour chasser celui-ci de sa place ; on empoisonnera celui-là ; on assassinera un autre ; on fera tout ce qui conduit au grand but..... Les monarques mêmes doivent être gouvernés par les supérieurs de l'Illuminisme..... Laissez-moi là les brutes, les grossiers et les imbéciles. Il y a exception pour ceux qui ont des écus. Ce sont de bonnes gens, que ces gens là, et il nous en faut, ces bonnes gens font nombre et remplissent la caisse. Mettez-vous donc à l'œuvre, il faut bien que ces messieurs mordent à l'hameçon. Mais gardez-vous bien de leur dire nos secrets. Ces sortes de gens doivent être persuadés que le grade qu'ils ont est le dernier. » Lors de l'admission d'un membre dans l'Ordre, on lui disait entre autres : « Je vous proteste de nouveau que chez nous vous ne trouverez rien de contraire à la religion, aux mœurs, à l'État. » Pour se concilier la faveur publique, l'Ordre

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* ; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 82 et suiv.

publia notamment, sous le nom d'*Union allemande* (1), des plans et des vues dans le sens que voici : « Nous nous sommes réunis pour poursuivre le grand but que s'est proposé l'auguste fondateur du Christianisme, c'est-à-dire l'instruction de l'humanité et la destruction de la superstition et du fanatisme, par le moyen de la pacifique association fraternelle de tous les hommes qui aiment l'œuvre de Dieu. » «..... Eh quoi ! n'y aurait-il que les partisans du fanatisme et de la superstition qui déploieraient du zèle et de l'activité pour la conservation et la propagation de leurs erreurs ? Est-ce que la vérité et l'illumination de l'intelligence ne seront jamais capables d'échauffer des cœurs d'hommes ? Est-ce que les sages seuls seront des hommes égoïstes qui, contents de posséder un joyau, ne brûleraient pas du désir de le partager avec l'humanité afin d'en avoir seuls la jouissance ? Que ce phénomène serait désolant ! Non, hommes de la nation ! cette flétrissure ne souillera ni vous, ni l'humanité. Dans le monde politique, on rencontre partout action et réaction ; dans les cabinets, l'équilibre, la pondération est le premier objet de toutes les affaires et le but de toutes les opérations : il faudrait qu'il en fût ainsi dans le monde moral. Puisque nos adversaires réunissent en faisceau tous leurs efforts pour mettre la raison sous le joug et empêcher la diffusion de la lumière, notre inertie et notre apathie serait hideuse, si nous ne formions pas entre nous une alliance capable de produire de la résistance et de procurer, sinon la victoire, du moins la neutralisation de leurs efforts. Sans cela, l'humanité va de nouveau descendre jusqu'à

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 97, 93, 107.

la barbarie et la prépondérance de la foi va étouffer encore la raison avec la vertu. O vous qui aimez le bien, apprenez donc de quelle manière une telle alliance est possible. Oui, elle est possible dès que vous le voudrez, c'est-à-dire dès que vous ne voudrez que le bien; dès que vous abdiquerez résolument la volonté propre, la curiosité et l'égoïsme; dès que vous vous contenterez de la douce jouissance de contribuer en silence au bien de l'humanité. Une société de 22 membres, composée, en partie d'hommes de l'administration ou de l'enseignement, en partie d'hommes privés, s'est réunie à l'effet de réaliser un plan qui, à leur avis, est infaillible et au-dessus de toute atteinte de la puissance humaine. Ce plan a pour but d'éclairer et de former l'humanité et de faire disparaître les obstacles qu'on leur a suscités jusqu'à présent. Outre un bien si important, il a l'avantage d'offrir à tout homme de mérite une institution qui lui procure une honorable position..... Il ne faut pas être surpris que la société évite la main du pouvoir extérieur et cache le nom de ses membres au public : celui qui a la moindre expérience du monde sait que la critique littéraire et le fiel des écrivains a rendu amère leur mise en évidence. Il n'est pas plus difficile de comprendre pourquoi elle ne divulgue pas le lieu et les personnes qui forment le centre de notre association fraternelle. Ce silence prudent, elle l'observe dès le principe et jusqu'au moment où elle connaît dûment la position, le caractère, les opinions et le dévouement de chacun pour le grand but qu'elle se propose d'atteindre. Car, si l'on examine avec sang-froid combien il importe de donner de l'unité à notre future association fraternelle et de la mettre en sécurité contre toute tentative d'une cabale

qui méditerait sa destruction, on verra que le silence et le secret absolu sont indispensables et qu'il faut, en conséquence, mettre un frein à sa curiosité. Cependant, après un mûr examen du plan que la société a projeté pour la réussite de son projet, si quelqu'un se résout à en devenir membre et à y prendre part, il fait aussitôt la connaissance personnelle des membres les plus importants, il reçoit copie de leurs journaux et de leurs procès-verbaux, agit et voit agir comme tous les membres effectifs de l'association. Que Dieu détermine tous les amis du bien à ne pas laisser passer avec indifférence une occasion si favorable de contribuer à la réalisation d'un projet si fécond ! En s'associant à nous, ils n'agissent d'ailleurs qu'avec la plus grande circonspection et en mesurant chaque pas qu'ils font. » « Il s'est répandu dans le public des bruits de plusieurs espèces sur le compte d'une société qui vient de se fonder, l'*Union allemande*. Nous soussignés, membres et agents de ladite société, avons jugé, après nous être concertés, qu'il est indispensable d'avouer l'existence réelle de l'*Union allemande* et d'instruire le public de notre but et de nos intentions. Nous voulons épargner d'inutiles investigations, d'odieux soupçons et d'imprudentes déblatérations à ceux qui, pour en avoir entendu parler ou pour l'avoir rêvé, regardent comme quelque chose de suspect des sociétés secrètes et des supérieurs inconnus ; nous voulons par cette déclaration ouvrir les portes de notre alliance à tous ceux qui se sentent animés du même esprit que nous. Nous cessons dès ce moment d'être une société secrète et nous présentons avec confiance notre but à l'appréciation et au jugement du public. Notre but est d'éclairer et de répandre la lumière autant que

possible. L'ouvrage que quelques-uns d'entre nous ont composé sur cet objet, indique suffisamment ce que nous entendons par là. Nous ne cherchons pas à répandre toutes les connaissances qui se trouvent chez les nations éclairées; cela serait impossible et même nuisible sous plus d'un rapport. Par le mot *éclairer* nous entendons seulement vouloir pénétrer l'homme des vérités morales et économiques, en tant que celles-ci sont en rapport nécessaire avec son bonheur; nous voulons lui apprendre à faire usage de sa raison, à ne regarder une chose comme résolue, que lorsqu'il s'en sera fait des notions exactes, qu'il aura examiné, trouvé, irrésistiblement senti les fondements qui la lui font admettre, et qu'il se sera enfin confirmé dans cette certitude raisonnable par sa soumission à une autorité légitime. Nous sommes donc bien éloignés de vouloir étouffer toute autorité en éclairant le peuple; nous nous proposons au contraire de joindre à l'instruction le respect et la considération pour tous les hommes sages et d'inspirer, surtout au peuple, la vénération pour la Sainte Écriture. Ainsi, la propagation de la lumière, telle que nous venons de la définir, est le seul but de l'Ordre : on voit qu'elle diffère essentiellement de celle des Fragmontistes, de Horus et de celle de Bahrdt qui détruisent tout respect pour la Bible. Quiconque aime la vérité librement admise, quiconque est également éloigné de la superstition, du fanatisme, du jésuitisme, etc., sera le bien-venu parmi nous. »

C'est encore là le résultat auquel en est venue l'antiquité païenne qui a servi de modèle au Gnosticisme et à la Franc-Maçonnerie, et avec elle un des savants qui l'ont le mieux observée et étudiée, à savoir Machiavel. Le grand

reproche qu'on doit faire à Machiavel, c'est d'avoir cru qu'il fallait imiter le paganisme et d'avoir pensé : « Quand il s'agit de former une république, de conserver un État, de gouverner un royaume, de discipliner des armées, de conduire une guerre, d'augmenter son empire, aujourd'hui on ne trouve ni prince, ni république, ni général d'armée, ni citoyen qui ait recours aux exemples de l'antiquité. » Cette pensée de Machiavel est le point de départ de son système qui a été si justement flétri par la civilisation chrétienne sous le nom de *Machiavélisme*. C'est pour avoir été trop fidèle aux théories de l'antiquité, que Machiavel a écrit : « Il n'est pas nécessaire qu'un prince ait toutes les qualités dont j'ai parlé, mais seulement qu'il paraisse les avoir. On peut même avancer qu'il serait dangereux de les avoir et de les mettre en pratique, au lieu qu'il lui sera utile de paraître les avoir. Tu dois paraître clément, fidèle, courtois, intègre et religieux ; mais avec cela tu dois être si bien ton maître qu'au besoin tu saches et puisses faire tout le contraire..... Or, le prince ayant besoin de savoir bien contrefaire la bête, il doit revêtir le renard et le lion, parce que le lion ne se défend point des filets, ni le renard des loups. Il faut donc être renard pour connaître les filets, et lion pour faire peur aux loups. Un prince prudent ne doit point tenir sa parole quand cela lui tourne à dommage et que les occasions qui la lui ont fait engager ne sont plus. Il faut savoir bien dissimuler cet esprit de renard, il faut être propre à feindre et à dissimuler ; les hommes sont si simples et si accoutumés à céder au temps, que celui qui trompe en trouvera toujours qui se laisseront tromper..... Le prince a besoin d'être si prudent qu'il sache éviter l'infamie

des vices qui lui feraient perdre son État, et se garantir des autres; si cela se peut; mais s'il n'y a pas moyen, il ne s'en doit pas trop embarrasser, ni même se soucier d'encourir l'infamie de ces vices, sans quoi il est difficile de sauver un État; car tout bien considéré, telle chose qui paraît une vertu, le ruinerait s'il la pratiquait; telle chose qui paraît un vice, se trouvera être la cause de sa félicité..... On s'élève de la bassesse à la grandeur bien plus par la fourberie, que par la vertu. »

En résumant ce qui précède, on voit que le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie mènent en fin de compte au machiavélisme, et on arrive à être profondément convaincu que les papes ont bien mérité de l'humanité en réprouvant énergiquement le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie, et en les condamnant notamment dans les termes suivants (1) : — « *Lettres apostoliques* QUO GRAVIORA, de Léon XII. — Léon, Évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. — *A perpétuité*. — § I. Plus sont grands les désastres qui menacent le troupeau de Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur, plus doit redoubler, pour les détourner, la sollicitude des pontifes romains auxquels, dans la personne de Saint Pierre, prince des Apôtres, ont été conférés le pouvoir et le soin de conduire ce même troupeau. C'est à eux, en effet, comme étant placés au poste le plus élevé de l'Église, qu'il appartient de découvrir de loin les embûches préparées par les ennemis du nom chrétien pour exterminer l'Église de Jésus-Christ (ce à quoi ils ne parviendront jamais); c'est à eux qu'il appartient, tantôt de signaler aux fidèles ces embûches, afin qu'ils s'en gardent, tantôt de les dé-

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 54 et suiv., t. I, p. 417 et suiv., Alexandre de Saint-Albin, p. 477 et suiv.

tourner et de les dissiper de leur propre autorité. Les pontifes romains nos prédécesseurs, ayant compris qu'ils avaient cette grande tâche à remplir, veillèrent toujours comme de bons pasteurs, et s'efforcèrent, par des exhortations, des enseignements, des décrets, et en exposant même leur vie pour le bien de leurs brebis, de réprimer et de détruire entièrement les sectes qui menaçaient l'Église d'une ruine complète. Le souvenir de cette sollicitude pontificale ne se découvre pas seulement dans les anciennes annales ecclésiastiques, on en trouve d'éclatantes preuves dans ce qui a été fait de nos jours et du temps de nos pères par les pontifes romains, pour s'opposer aux associations secrètes des ennemis de Jésus-Christ; car Clément XII, notre prédécesseur, ayant vu que la secte des *Francs-Maçons*, ou appelée d'un autre nom, acquérait chaque jour une nouvelle force, et ayant appris avec certitude, par de nombreuses preuves, que cette secte était non-seulement suspecte, mais *ouvertement ennemie de l'Église catholique*, les condamna par une excellente Constitution qui commença par ces mots : *In Eminenti*, et qui fut publiée le 28 avril 1738..... § II. Cette bulle ne parut pas suffisante à notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Benoît XIV; car le bruit s'était répandu que Clément XII étant mort, la peine d'excommunication, portée dans sa bulle, était sans effet, puisque cette bulle n'avait pas été expressément confirmée par son successeur. Sans doute, il était absurde de prétendre que les bulles des anciens pontifes dussent tomber en désuétude si elles n'étaient pas approuvées expressément par leurs successeurs, et il était évident que Benoît XIV avait ratifié la bulle publiée par Clément XII. Cependant, pour ôter aux sec-

taires jusqu'à la moindre chicane, Benoît XIV publia une nouvelle bulle commençant ainsi : *Provideas*, et datée du 18 mars 1751. Dans cette bulle il rapporta et confirma textuellement et de la manière la plus expresse celle de son prédécesseur... § III. Plût à Dieu que ceux qui avaient alors le pouvoir en main, eussent su apprécier ces décrets autant que l'exigeait le salut de la religion et de l'État! Plût à Dieu qu'ils eussent été convaincus qu'ils devaient voir dans les pontifes romains, successeurs de Saint Pierre, non-seulement les pasteurs et les chefs de l'Église catholique, mais encore les plus fermes appuis des gouvernements et les sentinelles les plus vigilantes pour découvrir les périls de la société! Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à combattre et à détruire les sectes dont le siège apostolique leur avait découvert la perfidie!... Ils auraient réussi dès lors; mais soit que ces sectaires aient eu l'adresse de cacher leurs complots, soit que par une négligence ou une imprudence coupable, on eût présenté la chose comme peu importante et devant être négligée, les Francs-Maçons ont donné naissance à des réunions plus dangereuses encore et plus audacieuses. On doit placer à leur tête celle des *Carbonari*, qui paraît les renfermer toutes dans son sein et qui est la plus considérable en Italie et dans quelques pays. Divisés en différentes branches et sous des noms divers, elle a osé entreprendre de combattre la religion catholique et de lutter contre l'autorité légitime. Ce fut pour délivrer l'Italie, et spécialement les États du Souverain Pontife, de ce fléau qui avait été apporté par des étrangers, dans le temps où l'autorité pontificale était entravée par l'invasion, que Pie VII, notre prédécesseur d'heureuse mé-

moire, publia une bulle le 13 septembre 1821, commençant par ces mots : *Ecclesiam a Jesu Christo*. Elle condamne la secte des *Carbonari* sous les peines les plus graves, sous quelque dénomination et dans quelque pays qu'elle existe..... § IV. Il y avait peu de temps que cette bulle avait été publiée par Pie VII, lorsque nous avons été appelé, malgré la faiblesse de nos mérites, à lui succéder au Saint-Siège. Nous nous sommes aussitôt appliqué à examiner l'état, le nombre et la force de ces associations secrètes, et nous avons reconnu facilement que leur audace s'était accrue par les nouvelles sectes qui y sont rattachées. Celle que l'on désigne sous le nom d'*Universitaire* a surtout fixé notre attention ; elle a établi son siège dans plusieurs universités où des jeunes gens sont pervertis, au lieu d'être instruits, par quelques maîtres initiés à des mystères qu'on pourrait appeler des mystères d'iniquités, et formés à tous les crimes. De là vient que, si, longtemps après que la torche de la révolte a été allumée pour la première fois en Europe par les sociétés secrètes et portée au loin par ses agents, les plus puissants princes avaient remporté d'éclatantes victoires qui nous faisaient espérer la répression de ces sociétés, leurs coupables efforts n'ont cependant pas encore cessé. Car, dans les mêmes contrées où les anciennes tempêtes paraissaient apaisées, n'a-t-on pas à craindre de nouveaux troubles et de nouvelles séditions que ces sociétés trament sans cesse ? N'y redoutet-on pas les poignards impies dont ils frappent en secret ceux qu'ils ont désignés à la mort ? Combien de luttes terribles l'autorité n'a-t-elle pas eu à soutenir malgré elle, pour maintenir la tranquillité publique ? On doit encore attribuer à ces associa-

tions les affreuses calamités qui désolent l'Église et que nous ne pouvons rappeler sans une profonde douleur : on attaque avec audace ses dogmes et ses préceptes les plus sacrés ; on cherche à avilir son autorité, et la paix dont elle aurait le droit de jouir, est non-seulement troublée, mais on pourrait dire qu'elle est détruite. On ne doit pas imaginer que nous attribuions fausement et par calomnie à ces associations secrètes tous ces maux et d'autres que nous ne signalons pas. Les ouvrages que leurs membres ont osé publier sur la religion et sur la chose publique, leur mépris pour l'autorité, leur haine pour la souveraineté, leurs attaques contre la Divinité de Jésus-Christ et l'existence même d'un Dieu, le matérialisme qu'ils professent, leurs codes et leurs statuts qui démontrent leurs projets et leurs vues, prouvent ce que nous avons rapporté de leurs efforts pour renverser les princes légitimes et pour ébranler les fondements de l'Église ; et ce qui est également certain, c'est que ces différentes associations, quoique portant diverses dénominations, sont alliées entre elles pour leurs infâmes projets. D'après cet exposé, nous pensons qu'il est de notre devoir de condamner de nouveau ces associations secrètes, pour qu'aucune d'elles ne puisse prétendre qu'elle n'est pas comprise dans notre sentence apostolique et se servir de ce prétexte pour induire en erreur des hommes faciles à tromper. Ainsi, après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les Cardinaux de la Sainte Église romaine, de notre science certaine et après de mûres réflexions, Nous défendons pour toujours et sous les peines infligées dans les bulles de nos prédécesseurs, Nous défendons, dis-je, toutes associations secrètes, tant celles qui sont formées maintenant, que

celles qui pourront se former à l'avenir, et celles qui concevraient contre l'Église et toute autorité légitime les projets que nous venons de signaler. C'est pourquoi Nous ordonnons à tous et à chaque Chrétien, quel que soit leur état, leur rang, leur dignité et leur profession, laïcs ou prêtres, réguliers ou séculiers, sans qu'il soit nécessaire de les nommer ici en particulier, et en vertu de la sainte obéissance, de ne jamais se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer dans les susdites sociétés, de les propager, de les favoriser ou de les recevoir ou cacher dans sa demeure ou autre part, de se faire initier à ces sociétés dans quelque grade que ce soit, de souffrir qu'elles se rassemblent, ou de leur donner des conseils ou des secours ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, ou bien d'engager d'autres, de les séduire, de les porter ou de les persuader à se faire recevoir ou initier dans ces sociétés, dans quelque grade que ce soit, ou d'assister à leurs réunions, ou de les aider ou favoriser de quelque manière que ce soit; au contraire; qu'ils se tiennent soigneusement éloignés de ces sociétés, de leurs associations, réunions ou assemblées, sous peine d'excommunication, dans laquelle ceux qui auront contrevenu à cette défense tomberont par le fait même, sans qu'ils puissent jamais en être relevés que par Nous ou nos successeurs, si ce n'est en danger de mort. Nous ordonnons en outre à tous et à chacun, sous peine de l'excommunication réservée à Nous et à nos successeurs, de déclarer à l'évêque et aux autres personnes que cela concerne, dès qu'ils en auront connaissance, si quelqu'un appartient à ces sociétés ou s'est rendu coupable des délits susmentionnés. Nous condamnons surtout et Nous déclarons nul

le serment impie et coupable par lequel ceux qui entrent dans ces associations s'engagent à ne révéler à personne ce qui regarde ces sectes et à frapper de mort les membres de ces associations qui feraient des révélations à des supérieurs ecclésiastiques ou laïcs. N'est-ce pas, en effet, un crime, que de regarder comme un lien obligatoire un serment (c'est-à-dire un acte qui doit se faire en toute justice), où on s'engage à commettre un assassinat et à mépriser l'autorité de ceux qui, étant chargés du pouvoir ecclésiastique ou civil, doivent connaître tout ce qui est important pour la religion et la société et ce qui peut porter atteinte à leur tranquillité? N'est-il pas inique et indigne de prendre Dieu à témoin de semblables attentats?..... Peut-on tolérer l'audace ou plutôt la démence de ces hommes qui, disant non-seulement en secret, mais hautement, qu'il n'y a point de Dieu, et le publiant dans leurs écrits, osent cependant exiger un serment de ceux qu'ils admettent dans leur secte. § V... Princes catholiques, nos très-chers Frères en Jésus-Christ, pour qui nous avons une affection particulière, nous vous demandons avec instance de venir à notre secours. Nous vous rappellerons ces paroles que Léon le Grand, notre prédécesseur et dont Nous portons le nom, quoique indigne de lui être comparé, adressait à l'empereur : « Vous devez sans cesse vous rappeler que la
« puissance royale ne vous a pas seulement été conférée pour
« gouverner le monde, mais encore et principalement pour
« prêter main-forte à l'Église, en comprimant les méchants
« avec courage, en protégeant les bonnes lois, en rétablissant
« l'ordre dans toutes les choses où il a été troublé. » Les circonstances actuelles sont telles, que vous avez à réprimer ces

sociétés secrètes, non-seulement pour défendre la religion catholique, mais encore pour votre propre sûreté et pour celle de vos sujets. La cause de la religion est aujourd'hui tellement liée à celle de la société, qu'on ne peut plus les séparer : car ceux qui font partie de ces associations, ne sont pas moins ennemis de votre puissance, que de la religion. Ils attaquent l'une et l'autre et désirent les voir également renversées, et s'ils le pouvaient, ils ne laisseraient subsister ni la religion, ni l'autorité royale. Telle est la perfidie de ces hommes astucieux que, lorsqu'ils forment des vœux secrets pour renverser votre puissance, ils feignent de vouloir l'étendre. Ils essayent de persuader que notre pouvoir et celui des évêques doit être restreint et affaibli par les princes, et qu'ils faut transférer à ceux-ci les droits tant de cette chaire apostolique et de cette Église principale, que des évêques appelés à partager notre sollicitude. Ce n'est pas la haine seule de la religion qui anime leur zèle, mais l'espoir que les peuples soumis à votre empire, en voyant renverser les bornes posées dans les choses saintes par Jésus-Christ et son Église, seront amenés facilement, par cet exemple, à changer ou détruire aussi la forme du gouvernement. Vous aussi, fils chéris, qui professez la religion catholique, nous vous adressons particulièrement nos exhortations. Évitez avec soin ceux qui appellent la lumière ténèbres et les ténèbres lumière. En effet, quel avantage auriez-vous à vous lier avec des hommes qui ne tiennent aucun compte ni de Dieu, ni des puissances; qui leur déclarent la guerre par des intrigues et des assemblées secrètes, et qui, tout en publiant tout haut qu'ils ne veulent que le bien de l'Église et de la société, prouvent, par toutes leurs actions,

qu'ils cherchent à porter le trouble partout et à tout renverser. Ces hommes sont semblables à ceux à qui l'apôtre Saint Jean ordonne de ne pas donner l'hospitalité et qu'il ne veut pas qu'on salue (II^e Ep. S. Joan. 10.); ce sont les mêmes que nos pères appelaient les premiers-nés du démon. Gardez-vous donc de leurs séductions et des discours flatteurs qu'ils emploieront pour vous faire entrer dans les associations dont ils font partie. Soyez convaincus que personne ne peut être lié à ces sociétés sans se rendre coupable d'un péché très-grave; fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer dans leurs assemblées, vous affirmeront qu'il ne s'y commet rien de contraire à la raison et à la religion, et que l'on n'y voit et n'y entend rien que de pur, de droit et d'honnête. D'abord, ce serment coupable dont nous avons parlé et qu'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous compreniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y rester; ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a de plus blâmable à ceux qui ne sont pas parvenus à des grades éminents, il est cependant manifeste que la force et l'audace de ces sociétés pernicieuses s'accroissent à raison du nombre et de l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi ceux qui n'ont pas passé les rangs inférieurs, doivent être considérés comme les complices du même crime, et cette sentence de l'Apôtre tombe sur eux : « Ceux qui
« font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui
« les font, mais même les protecteurs de ceux qui s'en rendent
« coupables (Ep. ad. Rom. I, 32). » Enfin Nous nous adressons avec affection à ceux qui, malgré les lumières qu'ils avaient reçues, et quoiqu'ils aient eu part au don céleste et eussent reçu

l'Esprit-Saint, ont eu le malheur de se laisser séduire et d'entrer dans ces associations, soit dans des rangs inférieurs, soit dans des degrés plus élevés. Nous, qui tenons la place de Celui qui a déclaré qu'il n'était pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, et qui s'est comparé au pasteur qui, abandonnant le reste de son troupeau, cherche avec inquiétude la brebis qu'il a perdue, nous les pressons et nous les prions de revenir à Jésus-Christ. Qu'ils rentrent dans les voies du Seigneur; il ne les repoussera pas; mais semblable au père de l'enfant prodigue, il ouvrira ses bras pour les recevoir avec tendresse. Pour faire tout ce qui est en notre pouvoir, et pour leur rendre plus facile le chemin de la pénitence, Nous suspendons, pendant l'espace d'un an après la publication des Lettres apostoliques dans les pays qu'ils habitent, l'obligation de dénoncer leurs frères et l'effet de la censure qu'ils ont encourue en entrant dans ces associations; et nous déclarons qu'ils peuvent être relevés de ces censures, même en ne dénonçant pas leurs complices, par tout confesseur approuvé par les ordinaires des lieux qu'ils habitent. Nous usons également de la même indulgence à l'égard de ceux qui demeurent à Rome. Si quelqu'un, repoussé par le Père de miséricorde, était assez endurci pour ne pas abandonner ces sociétés dans le temps que nous avons prescrit, il sera tenu de dénoncer ses complices et il sera sous le poids des censures, s'il revient à récipiscence après cette époque; et il ne pourra obtenir l'absolution qu'après avoir dénoncé ses complices ou, au moins, juré de les dénoncer à l'avenir. Cette absolution ne pourra être donnée que par Nous, nos successeurs ou ceux qui auront obtenu du Saint-Siège, la faculté

de relever de ces censures. Nous voulons que les exemplaires imprimés du présent Bref apostolique, lorsqu'ils seront signés de la main d'un notaire public ou munis du sceau d'un dignitaire de l'Église, obtiennent la même foi que l'original. Que personne ne se permette d'enfreindre ou de contredire notre présente déclaration, condamnation, ordre, défense, etc. Si néanmoins quelqu'un se le permettait, qu'il sache qu'il attire par là la colère du Dieu tout-puissant et des Apôtres Pierre et Paul. Donnée à Rome près de Saint-Pierre, l'année de l'incarnation de N. S. 1825, le 3 des ides de mars (13 mars), de notre pontificat l'an 2. » — *Allocution condamnant la Franc-Maçonnerie, prononcée dans le consistoire secret du 25 septembre 1865 par Pie IX* : « Parmi les nombreuses machinations et les moyens par lesquels les ennemis du nom chrétien ont osé s'attaquer à l'Église de Dieu et ont essayé, quoique en vain de l'abattre et de la détruire, il faut, sans nul doute, compter cette société perverse d'hommes, vulgairement appelée *Maçonnique*, qui contenue d'abord dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire jour ensuite, pour la ruine commune de la religion et de la société humaine. Dès que nos prédécesseurs, les Pontifes romains, eurent découvert ses embûches et ses fraudes, fidèles à leur office pastoral, ils ont cru qu'il était de leur devoir de mettre en œuvre sans délai leur autorité pour réprimer, frapper de censures, comme d'un glaive spirituel, et d'exterminer cette secte respirant le crime et s'attaquant aux choses saintes et publiques. C'est pourquoi Notre prédécesseur Clément XII, par ses Lettres apostoliques, proscrivit et réprouva cette secte, et détourna tous les fidèles non-seulement de s'y associer, mais

encore de la propager, de l'encourager de quelque manière que ce fût, sous peine d'excommunication réservée au Pontife. Benoît XIV confirma, par sa Constitution, cette juste et légitime sentence de condamnation, et il ne manqua pas d'exhorter les souverains catholiques à consacrer toutes leurs forces et toute leur sollicitude à réprimer cette secte profondément perverse et à défendre la société contre le péril commun. Plût au Ciel que ces monarques eussent prêté l'oreille aux paroles de Notre prédécesseur ! Plût au Ciel que, dans une affaire aussi grave, ils eussent agi avec moins de mollesse ! Certes, nous n'aurions jamais eu, ni nos pères non plus, à déplorer tant de mouvements séditieux, tant de guerres incendiaires qui mirent l'Europe entière en feu, ni tant de maux amers qui ont affligé et qui affligent encore aujourd'hui l'Église. Mais la fureur des méchants ayant été loin de s'apaiser, Pie VII Notre prédécesseur frappa d'anathème une secte d'origine récente, le Carbonarisme, qui s'était propagée surtout en Italie, où elle avait fait un grand nombre d'adeptes. Enflammé du même zèle pour les âmes, Léon XII condamna, par ses Lettres apostoliques, non-seulement les sociétés secrètes que nous venons de mentionner, mais encore toutes les autres, de quelque nom qu'elles fussent appelées, conspirant contre l'Église et le pouvoir civil, et il les interdit sévèrement à tous les fidèles, sous peine d'excommunication. Toutefois, ces efforts du Siège apostolique n'ont pas eu le succès que l'on eût dû espérer. La secte Maçonnique dont nous parlons n'a été ni vaincue ni terrassée : au contraire, elle s'est, tellement développée, qu'en ces jours si difficiles elle se montre partout avec impunité, et lève le front plus audacieusement que jamais.

Nous avons dès lors jugé nécessaire de revenir sur ce sujet, attendu que, par suite de l'ignorance où l'on est peut-être des coupables desseins qui s'agissent dans ces réunions clandestines, on pourrait croire faussement que la nature de cette société est inoffensive, que cette institution n'a d'autre but que de secourir les hommes et de leur venir en aide dans l'adversité; qu'enfin il n'y a rien à craindre pour l'Église de Dieu. Qui, cependant ne voit combien une telle idée s'éloigne de la vérité? Que prétend donc cette association d'hommes de toute religion et de toute croyance? A quoi bon ces réunions clandestines et ce serment si rigoureux, exigé des initiés qui s'engagent à ne jamais rien dévoiler de ce qui peut y avoir trait? Et pourquoi cette effrayante sévérité de châtimens auxquels se vouent les initiés dans le cas où ils viendraient à manquer à la foi du serment? A coup sûr, elle doit être impie et criminelle une société qui fuit ainsi le jour et la lumière; car celui qui fait le mal, a dit l'Apôtre, hait la lumière. Combien différent d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique! Chez elles, rien de caché, pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous; et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Évangile. Aussi, n'avons-nous pas vu sans douleur des sociétés catholiques de ce genre, si salutaires, bien faites pour exciter la piété et venir en aide aux pauvres, être attaquées et même détruites en certains lieux, tandis qu'au contraire on encourage, ou tout au moins on tolère la ténébreuse société Maçonnique si ennemie de l'Église et de Dieu, si dangereuse même pour la sûreté du royaume. Nous éprouvons, Vénérables Frères, de

l'amertume et de la douleur en voyant que, lorsqu'il s'agit de réprouber cette secte conformément aux Constitutions de Nos prédécesseurs, plusieurs de ceux que leurs fonctions et le devoir de leur charge devraient rendre pleins de vigilance et d'ardeur en un sujet si grave, se montrent indifférents et en quelque sorte endormis. Si quelques-uns pensent que les Constitutions apostoliques, publiées sous peine d'anathème contre les sectes occultes et leurs adeptes et fauteurs, n'ont aucune force dans les pays où ces sectes sont tolérées par l'autorité civile, assurément ils sont dans une bien grande erreur. Ainsi que vous le savez, Vénérables Frères, Nous avons déjà réprouvé cette fausse et mauvaise doctrine, et aujourd'hui Nous la réprouvons et condamnons de nouveau. En effet, est-ce que ce souverain pouvoir de paître et de diriger le troupeau universel que les Pontifes romains ont reçu de Jésus-Christ, en la personne du bienheureux Pierre, cette autorité suprême qu'ils ont à exercer dans l'Église, doit dépendre du pouvoir civil, et celui-ci peut-il l'arrêter et la restreindre en quoi que ce soit? Dans cette situation, de peur que des hommes imprudents, et surtout la jeunesse, ne se laissent égarer, et pour que Notre silence ne donne lieu à personne de protéger l'erreur, Nous avons résolu, Vénérables Frères, d'élever Notre voix apostolique, et, confirmant ici devant vous, les Constitutions de Nos prédécesseurs de Notre autorité apostolique, Nous réprouvons et condamnons cette société Maçonnique et les autres sociétés du même genre, qui, tout en différant en apparence, se forment tous les jours dans le même but, et conspirent, soit ouvertement, soit clandestinement, contre l'Église ou les pouvoirs légitimes; et Nous ordonnons, sous

les mêmes peines, que celles qui sont spécifiées dans les Constitutions antérieures de Nos prédécesseurs, à tous les Chrétiens de toute condition, de tout rang, de toute dignité et de tout pays, de tenir ces mêmes sociétés comme proscrites et réprouvées par Nous. Maintenant, il ne Nous reste plus, pour satisfaire aux vœux et à la sollicitude de Notre cœur paternel, qu'à avertir et exhorter les fidèles qui se seraient associés à des sectes de ce genre, d'avoir à obéir à de plus sages inspirations et à abandonner ces funestes conciliabules, afin qu'ils ne soient pas entraînés dans l'abîme de la ruine éternelle; quant à tous les autres fidèles, plein de sollicitude pour les âmes, Nous les exhortons fortement à se tenir en garde contre les discours perfides des sectaires qui, sous un extérieur honnête, sont enflammés d'une haine ardente contre la religion du Christ et l'autorité légitime, et qui n'ont qu'une pensée unique, comme un but unique, à savoir, d'anéantir tous les droits divins et humains. Qu'ils sachent bien que tous les affiliés de ces sectes sont comme des loups que le Christ, Notre Seigneur, a prédit devoir venir, couverts de peaux de brebis, pour dévorer le troupeau; qu'ils sachent qu'il faut les mettre au nombre de ceux dont l'Apôtre nous a tellement interdit la société et l'accès qu'il a expressément défendu de leur dire même : *Ave* (salut)..... »

Il nous reste encore, en terminant le présent livre II, à présenter quelques considérations qui ne sont pas sans importance.

Depuis le siècle dernier, en différentes circonstances, bien des Francs-Maçons, appartenant notamment à l'Ordre extérieur, chez lesquels il y a encore des sentiments chrétiens, et bien des profanes ont vu tomber les illusions qu'ils avaient quant à la Franc-

Maçonnerie, en voyant à découvert, grâce à des faits spéciaux et significatifs, le fond de la Franc-Maçonnerie, son matérialisme profond, ses tendances prononcées à la domination dans toutes les sphères de l'activité humaine, les moyens des plus repréhensibles et les faux-semblants auxquels elle recourt pour atteindre son but et parvenir à la domination absolue et universelle. Ces faits avaient une telle portée et étaient si clairs, qu'il était impossible d'empêcher qu'ils n'atteignissent et ne frappassent la Franc-Maçonnerie, par cela même qu'ils venaient se rattacher manifestement à des Francs-Maçons. Aussi, la Franc-Maçonnerie n'essaya point de défendre les membres convaincus pleinement de ce que on leur imputait. Mais, tout en ne niant point ce qui ne pouvait être nié, elle sut habilement profiter de l'ignorance où se trouvent, surtout l'Ordre extérieur et les profanes, de son organisation et, par suite, de ses bases, de son but et des moyens qu'elle emploie pour atteindre le but proposé, et rejeta sur des individus, sur des sectes maçonniques spéciales, ou sur des abus qualifiés d'abus indépendants de la Maçonnerie et contraires à son organisation, toute la responsabilité des vices, des ravages et des excès qui résultaient de la Maçonnerie elle-même et étaient la conséquence de son matérialisme.

Voici de quelle manière s'exprimèrent, au sujet de ces faits, le duc de Brunswick, grand-maître de la Franc-Maçonnerie allemande, et le célèbre Franc-Maçon Blumenhagen. Dans un manifeste de 1794, le duc de Brunswick dit (1) : « Dans la tempête générale, produite par les révolutions actuelles dans le monde politique et moral, à cette époque de suprême illumination et de

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 125 et suiv.

profond aveuglement, ce serait un crime contre la vérité et l'humanité de laisser plus longtemps enveloppées d'un voile, des choses qui peuvent donner l'unique clef des événements passés et futurs ; des choses qui doivent montrer à des milliers d'hommes si la voie qu'on leur a fait suivre est la voie de la folie ou celle de la sagesse. Il s'agit de vous, VV. FF., de tous les grades et de tous les systèmes secrets. Le rideau doit enfin être écarté, afin qu'à vos yeux aveugles apparaisse cette lumière que vous avez cherchée en vain depuis toujours, mais dont vous n'avez saisi que des rayons trompeurs et une sainte obscurité faiblement éclairée par une lampe magique. Le temps de l'accomplissement est proche ; mais sachez-le, cet accomplissement c'est la destruction. Nous avons élevé notre construction sous les ailes des ténèbres, pour atteindre le sommet d'où nous pourrions enfin plonger librement nos regards sur toutes les régions de la lumière. Mais ce sommet est devenu inaccessible ; l'obscurité se dissipe, et une lumière plus effrayante que l'obscurité même, vient soudain frapper nos regards. Nous voyons notre édifice s'écrouler et couvrir la terre de ruines ; nous voyons une destruction que nos mains ne peuvent plus arrêter. Et voilà pourquoi nous renvoyons les constructeurs de leurs ateliers. Du dernier coup de marteau nous renverrons les colonnes des salaires. Nous laissons désert le temple détruit et nous le léguons, comme un grand œuvre, à la postérité chargée de le relever de ses ruines et de l'amener à un complet achèvement. Les ouvriers actuels l'ont détruit, parce qu'ils ont hâté leur travail avec trop de précipitation et qu'ils n'ont pas écouté la voix de leur maître qui leur criait d'en haut : la précipitation n'est pas la sagesse et

la folie n'est pas la vertu..... Le prétendu secret de ces fanatiques pour le bien-être de l'homme dégénéra bientôt en une véritable conjuration contre le bonheur de l'humanité; il fut un moyen habile qui servit efficacement la cause de leur égoïsme. Une grande secte surgit qui, tout en prenant pour enseigne le bien et le bonheur de l'homme, travailla dans les ténèbres de la conjuration à faire du bonheur de l'humanité une pâture pour elle-même. Cette secte, tout le monde la connaît : ses frères ne sont pas moins connus que son nom. C'est elle qui a sapé les fondements de l'Ordre, jusqu'à ce qu'il fut complètement renversé; c'est par elle que toute l'humanité a été empoisonnée et égarée pour plusieurs générations. La fermentation qui règne parmi les peuples est son ouvrage. Elle a fondé les projets de son insatiable ambition sur l'orgueil politique des nations. Ses fondateurs s'entendaient à introduire cet orgueil dans la tête des peuples. Ils commencèrent par verser l'odieux sur la religion. Raillerie et dédain, telles furent les armes de cette secte, d'abord contre la religion elle-même, ensuite contre ses ministres. Si elle s'était contentée de contenir ce mépris dans son sein, elle n'aurait été digne que de pitié : mais elle ne cessait d'exercer ses compagnons au maniement le plus habile de ces armes. On prêcha du haut des toits les maximes de la licence la plus effrénée, et cette licence on l'appela liberté. On inventa des droits de l'homme qu'il est impossible de découvrir dans le livre même de la nature, et l'on invita les peuples à arracher à leurs princes la reconnaissance de ces droits supposés. Le plan que l'on avait formé *de briser tous les liens sociaux et de détruire tout ordre*, se révéla dans tous les discours et dans tous les

actes. On inonda le monde d'une multitude de publications; on recruta des compagnons de tout rang et de toute puissance; on trompa les hommes les plus perspicaces en alléguant faussement d'autres intentions. On répandit dans le cœur de la jeunesse la semence de la convoitise, et on l'excita par l'amorce des passions les plus insatiables. Fierté indomptable, soif du pouvoir, tels furent les uniques mobiles de cette secte : leurs maîtres n'avaient rien moins en perspective que les trônes de la terre, et le gouvernement des peuples devait être dirigé par leurs clubs nocturnes..... L'abus de notre Ordre, la méprise sur notre secret a produit *tous les troubles politiques et moraux dont la terre est aujourd'hui remplie...* Des sectaires se sont mépris sur le but, et, à cause de cette méprise, l'ont bientôt trahi. Ils ont employé les moyens les plus pervers et les plus nuisibles pour réaliser ce but si mal compris. La suffisance a pris la place de la soumission. Des maîtres et des compagnons sans expérience se sont précipités vers les emplois et les dignités des chefs les plus élevés; sous le masque qu'ils avaient dérobé, ils en ont imposé aux apprentis et aux maîtres. Le sens vrai du renoncement à soi-même est perdu. Fierté et amour de la domination, tels sont les mobiles de l'autorité actuelle. L'égarement et la démence sortent des cercles secrets pour envahir le monde. On n'écoute plus la voix des maîtres et des anciens. Les passions les plus viles envahissent les associations particulières et en formeront bientôt un monstre dont les générations futures abattront la tête hideuse. » Dans un discours du 2 novembre 1820, M. Blumenha-

(1) *Revue maçonnique*, Manuscrit pour les frères, 1828, pag. 320 et suiv.

d'aucune altération ; mais les membres qui la composent sont hommes et, comme tels, ils sont sujets à des passions. Pour se montrer à l'humanité comme personne agissante, la Maçonnerie avait besoin d'une forme ; elle prit celle de la loge. A l'abri, d'une part, de toute infirmité humaine, de l'autre, elle s'est livrée à la *séduction*, à l'*erreur*, à la *légèreté*, à l'*orgueil*..... Nous ne devons pas, dans notre orgueil, nous en imposer à nous-mêmes. Nous ne devons pas nous cacher les inconvénients de notre propre association, quoiqu'il soit très-avantageux de les dérober aux yeux du monde par le voile du secret. Nous devons, conformément à nos engagements, nous communiquer les uns aux autres dans quelle partie de la communauté sévit la peste : ainsi on pourra la combattre par des moyens préservatifs avant qu'elle ait infecté toute la masse, et avant que la riante contrée devienne une solitude et un sujet d'effroi pour le voyageur des temps futurs. Chaque Maçon qui considère attentivement l'essence des loges, ne peut méconnaître combien grand serait le péril, si un esprit faux s'emparait des associations particulières et les dominait, si la passion et le patriotisme mal entendu occupait la tribune, si le maître, de son équerre maçonnique, ne réglait plus le travail des frères, si l'antique parole se perdait, si la parole humaine et mondaine venait à prévaloir, cette parole qui éloigne de toute discussion spirituelle, n'a pour objet qu'un bonheur terrestre et, dégradant la Maçonnerie, ne recherche comme bien suprême qu'un ignoble lucre. *C'est là ce qui est arrivé depuis des siècles et particulièrement dans les derniers temps ; c'est là ce que nous avons encore actuellement sous les yeux.* On pourrait objecter : cet abus, cette intrusion des Francs-Maçons,

unis secrètement et par conséquent doublement forts, dans les affaires politiques, sont-ils partout funestes pour l'État et pour le peuple? Est-ce que, par-ci par-là, il n'en est pas sorti une amélioration? *Cette action puissante, mais presque invisible, n'a-t-elle pas eu pour résultat de gagner, comme par enchantement, l'État et le peuple?* N'a-t-elle pas exécuté en peu de temps ce que de longs siècles n'avaient pu amener à bonne fin? L'abus reste abus; l'égarement reste égarement; le parjure reste parjure. Le succès de plans funestes ne prouve pas la dignité des sentiments et ne disculpe jamais. Examinons en détail toutes les capitales de l'Europe dans lesquelles les Maçons sortirent de leur obscurité, substituèrent à la conscience d'une douce activité une influence puissante sur les phénomènes historiques..... Notre deuxième coup d'œil doit être destiné à un État allemand (1767-1780). Un professeur, nommé Adam Weishaupt, fonda en Bavière l'Ordre des Illuminés : la lumière dans l'acception la plus étendue du mot était son but avoué. Mais le *monstre* n'avait pour mobile secret que l'égoïsme et la soif de la domination; leur maudit avorton n'était que la révolution sous le manteau de la philosophie. Sans être Maçons dans le principe, les Illuminés surent s'emparer de la plupart des loges; les Maçons les plus estimés furent fiers du titre d'Illuminés, jusqu'à ce que le gouvernement, avec une sage sévérité, déchira le voile de leurs mystères, prévint l'exécution de leurs projets sinistres et expulsa les adeptes dans un pays voisin où leurs torches infernales surèrent trouver un aliment à la combustion et une sécurité plus complète. Ce fut vers la France que cette expédition des Argonautes se dirigea; mais, au lieu de tuer un dragon et conquérir

la toison d'or de la liberté spirituelle, ces hommes, si fiers de leur célébrité, se livrèrent à l'incubation d'une couvée de dragons. Comme une troupe d'animaux carnassiers, leurs dignes rejetons se répandirent sur la surface du monde et remplirent la terre d'horreurs et de crimes inconnus jusqu'alors. Nulle part, autant que dans ce pays, on n'a tant abusé de la Maçonnerie. Auparavant, elle était réduite par ses jongleries grossières au rôle d'un charlatan ; son esprit était détrempe en trente et quelques grades de chevaliers ; son but n'était plus que l'imposture et la cupidité la plus sordide. Puis, nous avons vu dans le Jacobinisme et le terrorisme un fratricide Égalité et un Robespierre buveur de sang. Nous les avons vus à d'infâmes autels remplacer le maillet du maître par la hache du bourreau ; nous les avons entendus prêcher le régicide et l'athéisme, Le *chevalier du poignard* qui, du temps des Stuarts, était en Italie et en France le plus haut degré de l'Ordre, put exercer réellement ses exécrables fonctions ; les frères qui, dans les loges, avaient été instruits à transpercer un mannequin dans une caverne, montrèrent au grand jour l'adresse qu'ils ont acquise et frappent avec la soumission d'un souple écolier. Retirons nos regards de ces scènes d'horreur, de ces flétrissures éternelles pour l'humanité et pour l'association..... Là aussi (en Espagne) la maçonnerie dépassa les bornes qu'elle aurait dû respecter ; mais du moins elle le fit noblement, poussée qu'elle était par la nécessité et attendrie par la voix suppliante des opprimés. Le grand et immense succès, les conséquences de ce hardi coup de main doivent faire oublier un égarement momentané. Les derniers événements qui se sont accomplis en Italie, présentent un déso-

lant contraste. A quoi nous servirait-il de vouloir nous dissimuler à nous-mêmes que *les Carbonari (1820) sont les enfants pervers de la Maçonnerie, et que leurs loges, remplies d'un trouble sauvage, sont appuyées sur nos temples, comme l'amère noix de galle croit sur le noble chêne? Rappelez-vous seulement que le chevalier du poignard, ce grade le plus élevé de la Maçonnerie en France et en Italie, fut convoité par Jacques II et les Stuarts pour trouver un abri et une position lucrative. Les Carbonari portaient publiquement le poignard dégainé pour s'en servir contre les prétendus ennemis de la lumière; au nombre de 80,000 dans un seul royaume, ils fournirent 12,000 hommes armés pour exécuter leur projet (ils ont fondé une *alla vendita*, grande loge qui doit diriger la communauté); la Sicile saigne de plusieurs plaies sanglantes; des villes devenues désertes, les cadavres des citoyens égorgés déposent contre eux; tous les princes et tous les peuples fixent un regard inquiet sur eux et sur les pays où ils osent se montrer. Leur nom seul doit rappeler au Maçon instruit *la dégénération et les sectes de notre association.* »*

Il résulte des passages que nous venons de rapporter, les aveux les plus catégoriques relativement à la Franc-Maçonnerie, à son matérialisme ou à son égoïsme bien caractérisé, à ses tendances dominatrices, aux moyens des plus repréhensibles et aux faux-semblants auxquels elle recourt pour parvenir à la domination absolue et universelle. Il n'y a qu'une restriction à ces aveux, restriction qui consiste à ne les faire porter que sur des Francs-Maçons déterminés, sur des individus ou sur des sectes, tout en disculpant la Franc-Maçonnerie ou l'institution

maçonnique et en la proclamant hors de toute atteinte et de toute accusation.

A cet aveu restreint ou à cette restriction contenue dans cet aveu, nous répondons :

En admettant que ce qu'on allègue soit vrai et qu'il ne s'agisse ici que de faits imputables à des individus ou à des sectes appartenant à la Franc-Maçonnerie, il faudrait repousser bien loin la Franc-Maçonnerie elle-même ou l'institution qui, depuis le siècle dernier, époque de son organisation sur le Continent, a donné lieu, partout dans les loges, à la *séduction*, à l'*erreur*, à la *légèreté*, à l'*orgueil*, à la *passion du lucre*, et a produit successivement en peu de temps des *monstres*, comme Weisshaupt le fondateur de l'Ordre des Illuminés, des *chevaliers du poignard*, des *Carbonari* qui, dans un seul royaume, sont au nombre de 80,000 dont 12,000 armés, pour exécuter, par le meurtre et les violences, les projets de l'Ordre, des sectes qui ont formé le plan de briser tous les liens sociaux et de détruire tout ordre, et qui sont la cause de tous les troubles politiques et moraux dont la terre est aujourd'hui remplie.

Mais il est évident, d'après ce que nous avons dit précédemment dans les Livres I et II de notre ouvrage, que les faits dont il s'agit, ainsi que tous les faits semblables que nous avons mis en lumière, bien qu'émanant de sectes maçonniques, sont imputables, non pas seulement à des sectes et à des individus, mais aussi à la Franc-Maçonnerie elle-même, c'est-à-dire à l'organisation, aux bases, au but et aux moyens à l'usage de la Franc-Maçonnerie et de toutes les institutions semblables d'où elle procède, comme celles des Gnostiques et celles de l'antiquité

païenne. Aussi, la Franc-Maçonnerie se garde bien de faire connaître sa nature ou son essence ou ses secrets et met tout en œuvre pour les dérober aux regards des profanes et des Francs-Maçons de l'Ordre extérieur, et même des grades élevés, sachant parfaitement bien que le jour où elle ferait connaître sa nature ou son essence ou ses secrets elle serait impitoyablement repoussée par la plupart des hommes, y compris ses propres initiés.

LIVRE III.

L'AVENIR OU LES DESTINÉES DE LA FRANC-MAÇONNERIE.



CHAPITRE PREMIER.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

« Ce sont des vagues furieuses de la mer, des étoiles errantes, auxquelles une tempête ténébreuse est réservée pour l'éternité. »

Lorsqu'on étudie le mouvement auquel obéissent les intelligences depuis le siècle dernier, c'est-à-dire depuis le siècle où la Franc-Maçonnerie a été organisée comme puissance et en quelque sorte comme Église opposée à l'Église proprement dite ou au catholicisme, on voit qu'elles tendent à se rattacher de plus en plus à l'un de ces deux pouvoirs constitués, soit à la Franc-Maçonnerie ou plutôt à la Franc-Maçonnerie dirigeante ou intérieure, soit au Catholicisme ou plutôt à la Papauté. Ceux qu'on peut appeler en général des libres penseurs ou des rationalistes et qui sont des sceptiques, des panthéistes, des matérialistes positivistes ou naturalistes, ou des protestants unitaires, suivent le plus souvent la direction imprimée par la puissance mystérieuse qui domine les loges et se soumettent à la Franc-

Maçonnerie occulte; tandis que les spiritualistes, de quelque opinion qu'ils soient, gallicans ou ultramontains, même des protestants d'Angleterre ou d'autres pays, sont portés à soutenir et à exalter le catholicisme et la Papauté. Vers la fin du siècle dernier on s'imaginait que la pensée allait être désormais complètement libre et qu'elle ne serait plus soumise à des influences et à un gouvernement. Tous les systèmes trouvèrent des défenseurs, non-seulement chez les philosophes, mais encore dans la Franc-Maçonnerie extérieure où les rites les plus divers et les plus excentriques exigèrent libre entrée (1). Il semblait que chaque homme fût devenu une autorité infaillible qui ne devait s'incliner que devant ses propres lumières et pouvait exiger qu'on les respectât comme celles des esprits les plus distingués et les plus vastes. Dans le siècle actuel, bien des changements se sont produits en peu de temps. La plupart des libres penseurs se sont enrôlés les uns après les autres sous la bannière des loges, dans lesquelles leurs rêves de pensée libre ou de respect de toutes les pensées sont venus s'évanouir au contact du panthéisme matérialiste, ou plutôt du matérialisme de la Franc-Maçonnerie intérieure. Celle-ci ne s'est pas bornée à bafouer le spiritualisme ou le théisme et à proclamer par l'organe de ses dignitaires les plus renommés (2) : « Les théistes sont des esprits bornés et décidés à rester tels, des hommes privés du jour de la critique, atteints d'une étrange maladie, qui, à la honte de la civilisation, n'a pas encore disparu du genre humain; disputer

(1) *Act. Lat.*, 2, 1, 68; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, tom. II, p. 56.

(2) Renan.

avec eux c'est perdre sa peine, c'est vouloir argumenter le sauvage sur l'absurdité de ses fétiches. » Elle a de plus étouffé la liberté en exigeant, par exemple, des grands maîtres écossais le serment (1) « de tenir caché son opinion personnelle sur les secrets de la Maçonnerie..... de ne rien publier par écrit, par signes, par image, sans avoir été autorisé par les supérieurs ; de n'en jamais parler, à moins que ce soit avec un frère sincère et discret et après s'être entouré de toutes les précautions. » Elle est allée plus loin (2) et a établi la censure, même pour l'Ordre extérieur, en invitant « les loges de l'obéissance à faire soumettre à l'approbation du Grand-Orient les discours et publications que des frères appartenant à leurs ateliers pourraient faire. » Ce qu'il y a de plus significatif, c'est que cette exclusion de la liberté a été acceptée, du moins en apparence, par les libres penseurs et qu'elle n'a rencontré ni de la résistance, ni des récriminations publiques. Lorsqu'on recherche le motif de ce silence et de cette soumission, temporaires ou non, qu'on critique si volontiers chez les catholiques, et spécialement chez les gallicans qui se sont joints aux ultramontains, et chez les protestants qui se sont prononcés pour le catholicisme, on trouve qu'il est double, qu'il tient et à la nature et à l'histoire de la libre pensée. — La pensée libre, par cela même qu'elle veut être libre ou indépendante, est une pensée sans unité et, par suite, sans force et sans puissance. Sous un régime où la pensée est réellement libre, il y a des écoles différentes

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 101.

(2) Extrait de l'*Annuaire du Grand-Orient de Belgique*, pour l'an 1848, p. 41.

d'idéalistes et d'éclectiques, opposées, à des écoles différentes de sceptiques, de panthéistes, de matérialistes; il y a partout lutte, divergence d'opinions qui se ramifient presque à l'infini, et nulle part de cohésion, d'unité de vues et de direction ou de pouvoir intellectuel. Et comme, sans un pareil pouvoir, il est impossible d'acquérir de l'influence et de résister à un pouvoir intellectuel organisé, tel que le catholicisme ou la Franc-Maçonnerie, les libres penseurs sont obligés en fin de compte d'opter entre ces deux pouvoirs et d'obéir à l'impulsion ou de l'Église catholique ou de l'Église maçonnique, abdiquant dans les deux cas leur indépendance et sacrifiant, du moins temporairement et jusqu'à l'arrivée de jours meilleurs, leur existence propre en tant que penseurs soumis à aucune autorité. Il en est de la liberté de la pensée comme en fait de toute autre liberté; le plus fort et le plus adroit ou même le plus rusé finit par faire la loi, et le plus faible finit toujours par succomber sous la force ou la ruse, de même que dans l'état de nature et chez les animaux. Ces considérations expliquent comment, dans le siècle actuel, les libres penseurs et les sectaires antichrétiens ont fléchi, les uns après les autres, sous la suprématie de la Franc-Maçonnerie, et comment, du temps des Gnostiques, les différentes écoles philosophiques et les sectes opposées au catholicisme disparurent dans le manichéisme et perdirent même jusqu'à leur dénomination propre (1). — Cette fusion, au surplus, est facilitée de nos jours, comme elle l'a été sous les Manichéens, par la marche même de la libre pensée et par le résultat auquel elle aboutit inévitablement, à savoir le panthéisme

(1) Eckert, *Die Mysterien* etc., p. 63.

matérialiste ou le matérialisme. Quand on interroge l'histoire de la libre pensée des premiers siècles du christianisme et de nos siècles, on voit qu'en peu de temps la libre pensée conduit toujours là, c'est-à-dire précisément au système qui fait le fond du gnosticisme et qui forme encore la base de la Franc-Maçonnerie (1).

Lorsqu'on compare la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique, on arrive au résultat suivant. La Franc-Maçonnerie ne s'inquiète que de sa domination absolue ou d'elle-même. Matérialiste ou égoïste avant tout, elle ne se préoccupe de Dieu, du pouvoir social, des individus ou de l'espèce humaine, que pour les faire servir à son despotisme universel et en faire des instruments de sa fortune. Pour consolider celle-ci, elle use de tous les moyens d'après l'adage que la fin justifie les moyens, ne recule pas devant la liberté des idées et des mœurs ou la corruption intellectuelle et morale, ni devant la violence, et s'enveloppe de mystère et de faux-semblants ou d'apparences trompeuses. On dirait que l'institution maçonnique est une institution de l'esprit de destruction ou du génie du mal, non pas de ce Satan vulgaire et aux apparences repoussantes, mais de Satan aux formes séduisantes, chanté par Milton, « qui conservait dans ses formes un reste de sa primitive splendeur, qui n'était rien moins encore qu'un archange tombé, une gloire obscurcie, comme lorsque le soleil levant, dépouillé de ses rayons, jette un regard horizontal à tra-

(1) Voir notre ouvrage sur la *Libre pensée et le Christianisme*, t. I, ch. I, sect. I.

vers les brouillards du matin, ou tel que, dans une éclipse, cet astre caché derrière la lune répand sur une moitié des peuples un crépuscule funeste et tourmente les rois par la frayeur des révolutions. » Depuis que la Franc-Maçonnerie a commencé à être puissante, c'est-à-dire depuis le siècle dernier, la société moderne a pris les allures, la livrée et le masque de sa dominatrice. Chacun cherche à dominer dans la sphère où il se trouve, traitant les inférieurs et les faibles avec dédain, et les supérieurs et les puissants avec servilité. Le matérialisme ou l'égoïsme déborde de tous côtés et l'on n'a de souci de Dieu, du pouvoir social, des individus et de l'humanité, que pour s'en servir de marche-pied et monter aux honneurs, à la puissance, à l'opulence. Pour s'élever, tous les moyens sont bons; on ne craint pas de s'adresser à la corruption, à la violence, aux faux-semblants ou au machiavélisme. Si Satan apparaissait en personne, bien des individus s'en feraient volontiers les serviteurs très-humbles pour satisfaire pleinement leurs mauvaises passions dont ils sont tourmentés. Ces passions gagnent de jour en jour du terrain, se généralisent et remuent profondément jusqu'à des poètes de premier ordre. Le *Manfred* de Byron et le *Faust* de Goethe ne sont pas de purs caprices et des écarts de l'imagination de ces deux poètes, mais des créations de l'esprit d'orgueil ou de sensualité qui se retrouve partout uni étroitement à la Franc-Maçonnerie, qui a fait invasion, à sa suite, dans la littérature et les arts, et a produit ces œuvres prétentieuses et malsaines qui corrompent le goût et pervertissent les mœurs. Sous l'empire de cet esprit, Dieu est repoussé avec ironie ou mépris, la morale est abandonnée, le pouvoir avili, la science périlite,

la partie intellectuelle de l'homme disparaît et il ne reste plus que des dehors trompeurs qui, pour le vulgaire, servent à voiler dans l'espèce humaine l'homme matière ou l'homme animal, et dans la société la loi du plus fort. Il est à remarquer en outre que les caractères matérialistes que nous venons de signaler et qui sont propres à l'époque actuelle, se lient étroitement à la Franc-Maçonnerie, comme l'effet à la cause. Non-seulement ces caractères sont identiquement les mêmes que ceux de la Franc-Maçonnerie, ce qui déjà suffirait pour les rattacher à la Franc-Maçonnerie, mais il est incontestable que celle-ci, depuis son organisation, c'est-à-dire depuis le commencement du siècle passé, a mis tout en œuvre pour reconstruire ce qu'elle appelle le temple de Salomon, ou pour modeler la société à son image, à elle Franc-Maçonnerie, ou pour faire prévaloir le panthéisme matérialiste ou le matérialisme à tous les points de vue, intellectuel, moral, politique, matériel ou dynamique. Ces caractères, d'ailleurs, sont les mêmes que ceux qui ont été mis en relief chez les prédécesseurs des Francs-Maçons ou chez les Gnostiques, et en général chez les peuples païens dont les Gnostiques et les Francs-Maçons ont suivi les traditions fondamentales (1). Chez les Gnostiques, et en général chez les peuples païens, on retrouve également le matérialisme, la passion de la domination, une ambition insatiable et un égoïsme sans limites, l'em-

(1) Clément d'Alexandrie, *Strom.* VII, p. 890, 891 et suiv. ; Cognat, *Clément d'Alexandrie*, p. 18 ; Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 56 et suiv. ; Laurent, *Études sur l'histoire de l'humanité, La Grèce*, p. 239, 205, 210, 163, 164, *L'Orient*, p. 437, 438. Voir aussi notre ouvrage sur la *Libre pensée et le Christianisme*.

ploi de tous les moyens pour parvenir au but proposé, spécialement de la violence ou de la force, de la corruption et des faux-semblants, et une décadence si continue et si évidente que les païens eux-mêmes étaient forcés de dire : « Déjà commence la décrépitude des âges. Le monde court à sa perte. Amas de substances périssables, l'univers naît et succombe..... La race des hommes sans cesse travaillée par de vaines agitations, consume la vie en soins inutiles (1). » « L'univers en combustion s'abîme et s'écroule de toutes parts. Le peuple qui jadis distribuait l'empire, les faisceaux et les légions, le voilà impassible et l'on ne s'occupe que de deux choses, du pain et des spectacles. Plus formidable que le glaive, la luxure a fondu sur nous et venge l'univers asservi. Nous vivons dans une affreuse confusion, dans tous les désordres..... Le commun auteur des choses voulut qu'une mutuelle affection nous fit chercher et prêter de l'appui mutuellement; mais de nos jours il règne plus d'accord entre les serpents (2). » « Plus de règle, plus de justice ! La fortune se joue des choses humaines. L'esprit est accablé et l'âme se serre de douleur..... Les noms de sage et de juste appartiennent au plus fort (3). »

Le Catholicisme, tout en dominant, domine pour le bien de tous. Spiritualiste avant tout, il se préoccupe en même temps de Dieu, du pouvoir social, des individus, de l'espèce humaine, pour faire régner l'harmonie parmi les hommes et les rendre heureux (4).

(1) Lucrèce.

(2) Juvénal.

(3) Tacite.

(4) Voir notre ouvrage sur la *Libre pensée et le Christianisme*, liv. I, chap. I, sect. II.

Pour arriver à ses fins, il prêche les devoirs et la vertu, repousse la liberté des idées et des mœurs ou la corruption intellectuelle et morale, ainsi que la violence, et agit au grand jour en repoussant les faux-semblants ou les apparences trompeuses (1). Pareil à un génie bienfaisant, il ne respire que le bien et porte dans son organisation le cachet bien apparent de la Divinité (2). Depuis que le Catholicisme est parvenu à la puissance, c'est-à-dire depuis la conversion des empereurs romains au Christianisme, la société ancienne, corrompue, dégradée, avilie par le despotisme des passions et du pouvoir, pareille à un amas de pourriture exhalant les émanations les plus délétères, s'est modifiée, transformée, développée insensiblement, jusqu'à devenir complètement méconnaissable, à briller avec éclat par sa philosophie ou sa sagesse et sa science, par son droit et sa législation, par ses beaux-arts, à faire aimer et rechercher la sagesse, la vertu, l'application intellectuelle et matérielle, la vraie liberté civile et politique, la justice et l'ordre, la beauté dans les créations humaines, et en général le développement continu de l'intelligence et du travail manuel, des mœurs et des institutions ainsi que des arts, ou le progrès (3). En parlant du progrès, ou du mouvement caractérisé par la diminution graduelle du mal et par cette diminution dans toutes les sphères de l'activité humaine, dans notre ouvrage : *Le Christianisme et la libre pensée*, nous avons conclu en disant : « Le progrès entra dans le monde

(1) Voir notre ouvrage sur la *Libre pensée et le Christianisme*, liv. I, sect. II; liv. II, chap. I, sect. II.

(2) Idem, liv. I, chap. II.

(3) Idem, liv. I, chap. I, sect. II; liv. II, chap. I, sect. II; liv. III, ch. I, sect. II.

avec le Christianisme qui, par son unité et son système complet des devoirs, reconnaît et maintient l'esprit à côté du corps, la personnalité de chaque homme à côté de celle des autres et de la société, l'homme sous le regard de Dieu, et vient au secours des misères sociales ou du mal matériel ou physique par la bienfaisance et la charité. De cette manière, en empêchant la sujétion de l'esprit à la matière ou aux passions, l'empiétement de la force individuelle ou sociale sur la personnalité ou les droits des individus, la confusion entre la nature humaine et la Divinité, la désunion des hommes par l'inégalité de souffrances et de fortune, le Christianisme empêche la domination ou la tyrannie d'un principe exclusif, l'immobilité qui a pétrifié et changé en momies les peuples de l'Orient, spécialement les Indiens, ou ce mouvement circulaire, facile à constater chez les Grecs et les Romains, périodiquement le même, soumis aux mêmes retours et aux mêmes chutes, et qui condamne l'humanité, devenue nouveau Sisyphe, à rouler constamment le même rocher qui monte, s'élève et retombe dans les mêmes ténèbres. Le Christianisme vint *sauver* l'humanité et l'arracher à sa déplorable condition ou à *l'empire du mal*. Abaisant sur elle les rayons de l'amour divin, consolant ses misères et ses souffrances, il lui tendit une main paternelle et lui montrant du doigt une voie toute nouvelle, sans limites et sans fin, resplendissant de la lumière de l'Évangile, il lui dit de marcher sous la sauvegarde de la Piété, de la Justice, de la Tempérance, de la Bienfaisance et de la Charité. L'humanité encore engourdie, avilie et barbare, obéit à l'ordre de son Sauveur. Elle marcha d'abord lentement et avec peine. La féodalité succéda à la barbarie et l'unité natio-

nale à la féodalité. L'humanité marcha toujours, soutenue par ses compagnes qui imprimaient partout, jusque dans les institutions aujourd'hui réduites en poussière et presque consumées par le temps, les traces ineffaçables de leurs pas. L'humanité marchera longtemps encore et toujours, si toutefois elle n'abandonne pas celles dont la mission est d'entretenir l'accord, l'harmonie, la santé et la vie. Bien du chemin reste encore à parcourir pour réaliser de nouveaux biens et surtout pour faire pénétrer l'esprit de l'Évangile dans toutes les intelligences et jusqu'au fond de tous les cœurs. Il ne suffit pas que bien des hommes soient profondément chrétiens et que le commun des hommes ait à la bouche les mots de devoirs, de bien, de vertu et qu'il leur rende un public hommage, il faut encore que, dans l'humanité entière, les devoirs dominant les pensées et les actions. On ne peut pas oublier que là où ils régneraient sans partage, viendrait à diminuer le mal physique et à cesser complètement le mal moral. C'est ici que le Christianisme est surtout digne d'être admiré et vénéré. Tout en instruisant les hommes, en respectant les individus et la société, en maintenant le culte de la Divinité, il apprend aux hommes à être heureux. Par le travail, il met les biens de la terre sous la main de tous. Par l'accomplissement des devoirs, il réalise le bien moral. Par la charité et la bienfaisance, il tend à rétablir l'équilibre entre les riches et les pauvres, les organisations faibles et souffrantes et celles qui sont pleines de force et de santé. Ses bienfaits s'étendent, non pas à des catégories d'hommes, mais à toute l'espèce humaine. Le monde entier est convié au banquet de la vie et peut prendre sa part au bonheur. *Dans une société chrétienne, le plus pauvre et*

le plus chargé de haillons peut-être heureux et jouir de la paix de la conscience, du bien moral ou du plus grand des biens. S'il a moins de jouissances matérielles, il a aussi moins de devoirs à remplir. Il ne doit pas redouter la mollesse, l'inertie, la satiété, la ruine du corps, de l'intelligence et du cœur, le dégoût de tous les biens, et en général tous les maux qui assiègent la porte du riche, toujours prêts à y entrer et à transformer en misérable celui devant lequel s'incline la fortune et se prosternent la puissance et les honneurs. Tranquille et calme, loin du tourbillon des vanités humaines qui donne le vertige, allume la fièvre de toutes les convoitises, de toutes les ambitions et épuise le corps sans jamais satisfaire les espérances et les désirs, il peut vivre content de lui-même et bénir le Ciel de l'avoir tenu dans l'obscurité et dans une activité bienfaisante. Travaillant à la sueur de son front et respirant l'air vivifiant qui maintient la santé du corps, il lui est permis de se reposer en paix sans que de noirs soucis viennent entourer sa couche et le poursuivre jusque dans son sommeil. Et puis, la bienfaisance et la charité sont là qui lui prêtent aide et assistance et lui fournissent ce qui manquerait à ses besoins. Il a de plus l'espérance d'améliorer sa condition par le travail, ce protecteur universel qui sait réaliser des prodiges et élever ceux qui lui restent fidèles, à l'opulence et même aux dignités. Il apprend à connaître qu'il dépend de l'homme d'être heureux ou malheureux dans toutes les classes, que partout le mal se trouve à côté du bien, qu'il est du devoir et dans le pouvoir de chacun de s'attacher au bien et de bannir le mal, que vivre c'est lutter et que, pour tous, la vie doit être une lutte continuelle, d'autant plus forte et plus énergique que

le rang social est plus élevé et que les séductions sont plus nombreuses et plus puissantes. »

La Franc-Maçonnerie, comme on le voit, est en tous points l'opposé du catholicisme. Image fidèle du monde ancien ou du paganisme, elle voudrait ramener l'humanité à dix-huit cents ans en arrière et la livrer aux mêmes tendances, au même despotisme, à la même décadence, aux mêmes maux qui caractérisent l'antiquité. Le catholicisme, fondé sur la doctrine du Christ, veut le progrès de l'humanité et arracher celle-ci aux tendances, au despotisme, à la décadence, aux maux qui, dans l'antiquité, se sont toujours trouvés à la suite du panthéisme matérialiste ou du matérialisme.

Entre la Franc-Maçonnerie et le catholicisme le choix ne peut être douteux. Il est évident que la plupart des hommes finiront par se rallier au catholicisme et par repousser la Franc-Maçonnerie, de même qu'aux premiers siècles de l'Église ils ont fini par se grouper autour de l'Église catholique et par désertier le Gnosticisme, spécialement le Manichéisme. Il viendra nécessairement une époque où les faits parleront avec une énergie irrésistible devant laquelle viendront échouer l'adresse et le machiavélisme de la Franc-Maçonnerie, et où l'on s'apercevra que l'institution maçonnique, réduite à elle-même et séparée de la civilisation chrétienne qu'elle tâche de s'approprier et avec laquelle elle s'efforce de se confondre en empruntant surtout les dehors de cette civilisation, n'est rien moins que ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire consacrée à la sagesse, à la religion, à la science, à la morale, à la vertu, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, au respect de tous les cultes et de toutes les autorités

établies, et surtout du Christianisme et des monarchies, à l'intérêt public et humanitaire, ainsi qu'à la bienfaisance. Et alors, les moins clairvoyants pourront se convaincre que la Franc-Maçonnerie récéle dans son sein, comme nous l'avons démontré dans le Livre précédent, le matérialisme, le despotisme des passions et du pouvoir social, la disposition des personnes et des choses et l'asservissement des hommes, la domination absolue, par le matérialisme, sur la pensée, sur les mœurs, sur les États, sur l'humanité entière, ou le régime des théocraties païennes, la vengeance à tirer des autorités religieuses et monarchiques qui sont opposées à la Franc-Maçonnerie, le paganisme, les castes, l'animalité. Au surplus, à mesure que le matérialisme prendra des proportions de plus en plus grandes, qu'on verra s'effacer l'idée de Dieu, de spiritualité, de devoirs, ou le monde intellectuel et moral, et, par suite, les plus nobles et les plus indispensables attributs humains, et qu'il ne restera plus en évidence que le monde matériel, et, par suite, la partie animale ou égoïste de l'espèce humaine, comme on ne peut anéantir ces attributs intellectuels et moraux, faire en sorte qu'ils ne soient pas et les méconnaître impunément, on verra ceux-ci réagir avec énergie contre la partie animale ou égoïste et reprendre insensiblement la place importante que le Créateur leur a assignée. Les individus, même les plus heureusement doués, et les peuples, même les plus prospères, ne peuvent se passer longtemps de ces attributs. Il ne suffit pas d'un semblant de conscience, de vertu, de justice, couronné par une apparence de divinité, source de devoirs. Il leur faut des réalités et non pas des mots. Les individus sont d'ordinaire ramenés à la conscience, à la vertu, à la

justice, à Dieu, par des mécomptes, des épreuves et des souffrances, et les peuples, par les abus de toute nature et par le despotisme qui sont les suites inévitables d'un gouvernement matérialiste. En admettant même que le monde reste aveugle, qu'il n'entende pas les avertissements réitérés que ses vrais amis lui donnent, que la partie intellectuelle et morale de l'homme ne réagisse pas contre la partie matérielle et que la Franc-Maçonnerie parvienne à triompher d'une manière complète et à régner sans partage, le moment de sa domination absolue sera aussi celui de sa décadence, car alors il n'y aura plus moyen de mettre en doute son organisation, ses bases, les moyens qu'elle emploie ainsi que son but; et alors aussi, comme naguère à l'origine du christianisme, malgré les persécutions et les obstacles, l'humanité tendra la main au christianisme ou plutôt au catholicisme, comme à son *Sauveur*, et repoussera avec indignation la Franc-Maçonnerie, qui l'aura entraînée une fois de plus dans les abîmes du matérialisme.

CHAPITRE II.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES SOUVERAINS.

« Quand une terre ne produit que des ronces et des épines, elle est en aversion à son maître ; elle est menacée de sa malédiction et à la fin il y met le feu. »

Lorsqu'on considère le mouvement qui s'est produit dans les États depuis le siècle dernier, c'est-à-dire depuis le siècle où la Franc-Maçonnerie a été organisée comme puissance et comme pouvoir rival du pouvoir des souverains, on voit que les hommes tendent à se rattacher de plus en plus à ces deux grands pouvoirs constitués, soit à la Franc-Maçonnerie dirigeante ou intérieure, soit aux souverains. Ceux qu'on peut appeler en général des partisans de la liberté et qui sont des libéraux, des républicains, des oligarques, des fédéraux, des démocrates, des démagogues, des radicaux, suivent le plus souvent la direction imprimée par la puissance mystérieuse qui domine les loges et se soumettent à la Franc-Maçonnerie occulte ; tandis que ceux qui inclinent vers l'autorité, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, conservateurs ou libéraux, sont portés à se grouper autour des souverains. Vers la fin du siècle dernier, on s'imaginait que les peuples allaient être complètement libres et qu'ils ne seraient plus sou-

mis à des influences et à un gouvernement. Tous les systèmes d'organisation sociale trouvèrent des défenseurs, non-seulement chez les philosophes, mais encore dans la Franc-Maçonnerie extérieure où les différentes convictions exigèrent libre entrée. Il paraissait que chaque homme fût devenu une autorité qui ne devait s'incliner que devant lui-même et qui pouvait être égalée à celles des hommes d'État les plus distingués. On devenait populaire en écrivant dans les journaux ; lors de la mort de Louis XVI, exécuté le 21 janvier 1793 : « La tête du tyran vient de tomber sous le glaive de la loi. Le même coup a renversé les fondements de la monarchie parmi nous ; je crois enfin à la république..... Pour la première fois depuis la fédération, le peuple paraissait animé d'une joie sereine ; on eût dit qu'il venait d'assister à une fête religieuse..... En prononçant la mort du tyran français, la Convention nationale s'est montrée bien grande ; mais c'était le vœu de la nation. Et la manière dont le peuple a vu la punition de son ancien maître l'a élevé bien au-dessus de ses représentants. Nous venons enfin d'aborder dans l'ère de la liberté (1). » « Aujourd'hui s'est révélée cette grande vérité que les préjugés de tous les siècles avaient étouffée ; aujourd'hui l'on vient de se convaincre qu'un roi n'est qu'un homme et qu'aucun homme n'est au-dessus des lois. Capet n'est plus. Peuples de l'Europe, peuples de la terre, contemplez les trônes, vous verrez qu'ils ne sont que poussière. La France vient de donner un grand exemple aux peuples et une grande leçon aux rois pour le bonheur de l'humanité. Les uns et les

(1) Marat.

autres peuvent en profiter. Jour à jamais mémorable ! Historiens, soyez dignes de l'époque..... L'échafaud était placé à peu près au pied du piédestal où jadis était la statue de l'avant-dernier tyran (1) ; » et en disant avec Robespierre aux Jacobins et à la Convention : « Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre qui est le genre humain, et contre le législateur de l'univers qui est la nature (2). » « Parcourez l'histoire, vous verrez partout les magistrats opprimer les citoyens et le gouvernement dévorer la souveraineté. Les tyrans parlent de sédition ; le peuple se plaint de la tyrannie quand le peuple ose se plaindre, ce qui arrive lorsque l'excès de l'oppression lui rend son énergie et son indépendance. Plût à Dieu qu'il pût les conserver toujours..... J'ai beaucoup entendu parler d'anarchie depuis la révolution du 24 juillet 1789 et surtout depuis la révolution du 10 août 1792 ; mais j'affirme que ce n'est point l'anarchie qui est la maladie des corps politiques, mais le despotisme et l'aristocratie... Jamais les maux de la société ne viennent du peuple..... Si je daignais répondre à des préjugés absurdes et barbares, j'observerais que ce sont le pouvoir et l'opulence qui enfantent l'orgueil et les vices. La misère des citoyens n'est autre chose que le crime des gouvernements..... Sans chercher des exemples chez les nations étrangères, nous pourrions en trouver de bien frappants au sein de notre révolution et dans la conduite même des législations qui nous ont précédés. Voyez avec quelle lâcheté elles

(1) *Le Républicain*, journal libre de tous les pays.

(2) Discours du 21 avril 1793, prononcé au club des Jacobins.

encensaient la royauté! avec quelle impudence elles prêchaient la confiance aveugle pour les fonctionnaires publics corrompus! avec quelle insolence elles avilissaient le peuple! avec quelle barbarie elles l'assassinaient! cependant, voyez de quel côté étaient les vertus civiques..... Posez cette maxime incontestable que le peuple est bon et que ses délégués sont corruptibles, que c'est dans la vertu et dans la souveraineté du peuple qu'il faut chercher un préservatif contre les vices et le despotisme du gouvernement (1). »

Dans le siècle actuel, on a vu se produire bien des changements en peu de temps. La plupart des partisans de la liberté se sont enrôlés, les uns après les autres, sous la bannière des loges dans lesquelles leurs principes de liberté et de respect des droits de tous ont reçu de rudes atteintes au contact des prétentions à la domination absolue de la Franc-Maçonnerie intérieure. Celle-ci ne s'est pas bornée à chercher à anéantir les souverainetés en les qualifiant d'abus, en exécutant en effigie les souverains (2), et à étouffer la liberté en exigeant, par exemple, des grands maîtres écossais le serment (3) «..... de ne jamais entrer dans aucun autre Ordre sans la permission des supérieurs, et, malgré cette permission, de rester tellement fidèles à l'Ordre qu'ils ne révéleront jamais ni les secrets, ni les symboles, ni les usages, etc. » Elle est allée jusqu'à afficher ouvertement la prétention d'enlever la liberté au libéralisme en

(1) Discours du 10 mars 1793, prononcé à la Convention.

(2) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 332, 333; Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, grade de chevalier Kadosch.

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 104.

le subordonnant à la Franc-Maçonnerie (1), et à faire censurer presque publiquement ceux auxquels il prenait des vellétés de liberté et d'indépendance, en déclarant (2) : « La Maçonnerie a compris et constaté qu'elle avait besoin de l'unité de vue et d'action qu'elle cherche à établir et à la conservation de laquelle son existence même se trouve attachée. Peut-on assez flétrir les hommes qui, portés aux fonctions publiques par la confiance que leurs antécédents et leur profession de foi inspirent, deviennent hésitants d'abord, puis modérés et conciliants, disent-ils, et enfin de véritables transfuges du progrès. » Il importe peu, au point de vue où nous nous plaçons, que, pour parvenir à confisquer la liberté et faire disparaître le libéralisme, la Franc-Maçonnerie ait parlé d'un prétendu progrès et mis en avant, ce qui d'ailleurs n'est pas comme on a pu s'en convaincre ci-dessus, qu'elle a pour but « de faire succéder la vérité démontrée par la raison aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société. » Il n'en est pas moins vrai, qu'en fait, la Franc-Maçonnerie a été forcée d'avouer elle-même, et cela presque publiquement, qu'elle veut l'unité de vue et d'action et que, par suite, elle chasse de ses temples la liberté ou le libéralisme. Ce qu'il y a de plus significatif, c'est que cette proscription de la liberté a été acceptée, du moins en apparence et temporairement, par les partisans de la liberté, et qu'elle n'a donné lieu ni à des récriminations publiques, ni à une rupture. Lorsqu'on recherche le motif de cette conduite qu'on critique si volontiers chez les catholiques, on

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 291.

(2) Arrêté du Grand-Orient de Belgique de 1856.

trouve qu'il est double et qu'il tient et à la nature et à l'histoire des associations libres. Ces associations, par cela même qu'elles veulent être libres ou indépendantes, sont des associations sans unité et, par suite, sans force ou sans puissance. Sous un régime où les associations sont vraiment libres, il y a des associations différentes de libéraux, de républicains, d'oligarques, de fédéraux, de démocrates, de démagogues, de radicaux ; il y a partout lutte, divergence de vues politiques qui se ramifient presque à l'infini, et nulle part de la cohésion, d'unité de direction ou de pouvoir politique. Et comme sans un pareil pouvoir il est impossible d'acquérir de l'influence et de résister à un pouvoir organisé, tel que celui des souverains ou de la Franc-Maçonnerie, les partisans de la liberté sont obligés d'opter en fin de compte entre ces deux pouvoirs et d'obéir à l'impulsion ou des souverains, ou de la Franc-Maçonnerie, abdiquant dans les deux cas leur indépendance et sacrifiant, du moins temporairement et jusqu'à l'arrivée de jours meilleurs, leur existence propre en tant qu'hommes libres et soumis à aucune autorité. Il en est de la liberté politique comme en fait de toute autre liberté ; le plus fort ou le plus adroit ou même le plus rusé finit par faire la loi, et le plus faible finit par succomber sous la force ou la ruse ; de même que dans l'état de nature et chez les animaux. Ces considérations expliquent comment, dans le siècle actuel, les partisans de la liberté et les adversaires des souverains fléchissent, pour la plupart, les uns après les autres, sous la suprématie de la Franc-Maçonnerie, et comment, du temps des Gnostiques, les différentes associations opposées aux monarchies disparurent dans le Manichéisme et perdirent même jusqu'à

leur dénomination propre (1). Cette fusion, au surplus, est facilitée de nos jours, comme elle l'a été sous les Manichéens, par la marche même des institutions qui veulent être libres, démocratiques ou républicaines, et par le résultat auquel elle aboutit inévitablement, à savoir le matérialisme politique, le despotisme ou la domination absolue d'un parti, de plusieurs ou d'un seul. Quand on interroge l'histoire des institutions dites libres ou démocratiques ou républicaines dans l'antiquité et dans les époques modernes, on voit qu'en peu de temps ces institutions conduisirent toujours là, c'est-à-dire précisément au système politique qui fait le fond du Gnosticisme et qui forme la base de la Franc-Maçonnerie (2).

Lorsqu'on compare l'autorité maçonnique et l'autorité des souverains, on arrive au résultat suivant.

La Franc-Maçonnerie est une puissance occulte dont le but et les moyens employés pour atteindre ledit but sont tenus secrets (3), qui est dirigée par des chefs suprêmes qui se tiennent dans l'ombre et ne sont pas même connus des membres de l'Ordre extérieur et de bien des dignitaires de l'Ordre intérieur (4). Elle est par là même une puissance irresponsable et à l'abri du contrôle du public. Elle peut, par pur égoïsme, sans devoir craindre de justes représailles et même sans que ceux qu'elle atteint puissent voir la personne qui commande ou la main

(1) Eckert, *Die Mysterien*, etc., p. 63.

(2) Voir notre ouvrage *La Libre pensée et le Christianisme*, liv. II, ch. I, sect. I; et ci-dessus liv. II.

(3) Voir ci-dessus liv. II; Manifeste de la grande loge d'Allemagne, de 1794; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 184.

(4) Voir ci-dessus, liv. II; Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 101.

qui frappe, réduire les pouvoirs de l'État à l'unité despotique la plus redoutable en confondant les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et en les faisant dépendre exclusivement de la Franc-Maçonnerie, empiéter sur le droit des personnes, des citoyens et des autorités établies, méconnaître les exigences de l'intérêt public ou de l'intérêt des citoyens en général, pervertir l'ordre intellectuel, moral, religieux, provoquer des émeutes, des séditions et des révolutions et saper les bases de l'État. Il lui est permis d'être injuste et de viser impunément à l'absolutisme le plus complet en confisquant, sous l'un ou l'autre prétexte, les droits de ceux qui ne pensent pas et qui n'agissent pas comme elle, en exerçant, par le matérialisme, sa domination sur les intelligences, sur les mœurs, sur les biens. Par cela même qu'elle est cachée et enveloppée de ténèbres, surtout en ce qui regarde ses chefs, elle peut imputer à l'initiative de personnes déterminées et même à ses adversaires, spécialement à ce qu'elle appelle de justes réactions contre le catholicisme et les monarchies, ses entreprises diverses à l'effet de parvenir à la domination, objet constant de ses préoccupations et de ses actes. En admettant que ses menées échouent dans un pays sous le nom de personnes ou d'associations déterminées, il lui est loisible de les recommencer dans d'autres pays sous le nom d'autres personnes ou d'autres associations sans se compromettre et sans ébranler son crédit. Il lui est donné de se glorifier à volonté de certains actes de bienfaisance et de ses succès en les faisant connaître, et de passer prudemment sous silence ses actes répréhensibles en les taisant, et de cette manière d'abuser longtemps de la crédulité des peuples, d'obtenir la vogue qui suit ordinaire-

ment ceux qui réussissent et sont puissants, et de parvenir ainsi insensiblement à réaliser ses vœux, à étouffer la résistance en dominant d'une manière absolue sur les idées, sur les mœurs, sur les biens, sur les gouvernements, et en faisant revivre son aînée de funeste mémoire, celle dont elle et le Gnosticisme ont tenu à suivre les traditions, ou la pire des théocraties, la théocratie matérialiste des peuples orientaux, et en général le système de gouvernement propre aux anciens, ou le despotisme sans frein et sans limites. Cette théocratie et ce système de gouvernement sont d'autant plus redoutables que, chez les Francs-Maçons comme chez les Gnostiques, ils se déguisent sous des apparences trompeuses et parviennent, de cette manière, à gagner de jour en jour du terrain, à envelopper les peuples les uns après les autres dans leurs puissants rêts et d'asservir l'humanité entière (1).

Les souverains sont exposés aux regards des peuples qui peuvent en apprécier les qualités et les défauts, la capacité ou l'incapacité, la bonté ou la méchanceté, la vertu ou les vices. Ils sont moralement responsables de leurs actes et soumis au contrôle du public. Ils ne peuvent pas, par égoïsme, sans devoir craindre de la résistance et sans exposer leur couronne, confondre les pouvoirs de l'État et en faire une seule puissance ne relevant que de la couronne, empiéter sur le droit des personnes, des citoyens et des autorités établies, méconnaître les exigences de l'intérêt public ou de tous les citoyens en général, pervertir l'ordre intellectuel, moral, religieux, provoquer des émeutes,

(1) Voir ci-dessus, liv. II.

des séditions et des révolutions et saper les bases de l'État. Il ne leur est pas permis d'être injustes et de viser impunément à l'absolutisme le plus complet en confisquant les droits de ceux qui ne pensent pas et n'agissent pas comme eux et en dominant, par le matérialisme, sur les intelligences, sur les mœurs, sur les biens. Aussi, aux plus mauvais jours des monarchies, alors que, par suite des circonstances, de la barbarie de l'époque et de la Renaissance ou de la renaissance de l'antiquité, elles ont revêtu la forme de l'absolutisme, jamais les souverains chrétiens n'ont pu réduire les différents pouvoirs à une seule puissance ne relevant que de la monarchie. Ils ont rencontré une vive opposition dans des assemblées politiques ou judiciaires qui soutenaient les droits des corps de l'État et de la nation et qui se basaient sur l'intérêt public, sur cet intérêt qui est lié étroitement à l'intérêt des monarques et que ceux-ci doivent consulter et, en fait, consultent le plus souvent. Jamais aucun souverain chrétien n'a pu parvenir impunément à pervertir l'ordre intellectuel et moral en recommandant la liberté ou la corruption de l'intelligence et des mœurs, à priver des avantages auxquels ont droit les citoyens respectueux et soumis, ceux qui ont d'autres pensées et une autre conduite que celle de la majorité des sujets, et à livrer à la domination du matérialisme l'homme tout entier et tout ce qui lui appartient, esprit, mœurs, corps et biens. Si un souverain s'avisait de vouloir pervertir les intelligences, de corrompre les mœurs et de méconnaître les droits de ses peuples ou d'une partie de ses peuples ou même d'individus isolés, il ne pourrait rejeter ses entreprises coupables sur l'initiative de personnes déterminées ou d'adversaires.

Comme les souverains sont moralement responsables de leurs actes et que ces actes finissent toujours par être connus, ils en subissent toujours les conséquences, sans qu'ils puissent parvenir à mettre en relief exclusivement certaines actions méritoires et à tenir dans l'ombre les actions blâmables, à abuser longtemps de la crédulité des peuples, à obtenir, malgré leurs vices, l'approbation générale, à étouffer la résistance en dominant d'une manière absolue sur les idées, sur les mœurs, sur les biens. La notion qui caractérise la souveraineté issue du Christianisme, qui a traversé les âges pour parvenir jusqu'à nous et qui subsistera aussi longtemps que subsistera l'esprit du Christianisme, est une notion de responsabilité ou de devoirs. Voici comment, dans notre ouvrage sur *La libre pensée et le Christianisme*, nous nous sommes exprimé au sujet de cette notion (1) : « L'Évangile, en s'adressant aux sujets et en les exhortant à s'acquitter de leurs devoirs à l'égard du pouvoir, à rendre à César ce qui appartient à César (2), rappelait également à leurs devoirs les grands, les rois et en général les gouvernements, en leur disant qu'ils devaient, non pas dominer comme c'était l'habitude jusqu'alors, mais rendre service à leurs sujets (3). Ces règles changèrent la face des gouvernements, en laissant entendre que le pouvoir était fait pour les sujets et non les sujets pour le pouvoir. Elles

(1) Liv. I, chap. I, sect. II.

(2) *Reddite ergo quæ sunt Cesaris Cesari.*

(3) « *Reges gentium dominantur eorum : et qui potestatem habent super eos benefici vocantur. Vos autem non sic : sed qui major est in vobis, fiat sicut minor, et qui præcessor est, sicut ministrator.* » « *Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus et omnium minister.* »

étaient diamétralement contraires aux mœurs des peuples anciens, civilisés ou barbares. Il n'y avait pour eux qu'une espèce de pouvoir, c'était le pouvoir égoïste, sans limites et sans contre-poids. Le gouvernement d'un seul, de plusieurs ou de tout le peuple, c'est-à-dire les monarchies, les oligarchies et les démocraties, ne consultaient que leur volonté ou leur bon plaisir et dégénéraient inévitablement en tyrannies ou en gouvernements qui sacrifiaient impunément des familles et même des nations entières, confisquaient les biens et se jouaient de l'honneur des hommes. Les monarchies orientales, les démocraties grecques, l'empire romain, la royauté des barbares s'éteignirent dans le despotisme le plus odieux et le plus sanglant. Aux plus beaux temps de la Grèce et de Rome, l'idée dominante était que le sujet ou le citoyen était créé pour la cité ou le pouvoir. Aucun philosophe, aucun sage ne songea jamais à enseigner, et encore moins à apprendre aux grands de la terre, que la cité ou le pouvoir avait pour mission et pour but de protéger et de soutenir la personnalité de l'homme. L'égoïsme du pouvoir se communiqua aux sujets, aux citoyens et succéda à l'amour de la patrie, de la cité. La subordination se relâcha et disparut. On ne fut plus retenu que par la crainte des peines corporelles et la confiscation des biens. L'état des gouvernements chez les peuples anciens, et spécialement chez les Romains et les Germains qui virent naître et grandir le Christianisme, explique les difficultés, les obstacles presque insurmontables que rencontra l'Église. L'égoïsme avait envahi la société entière et pris possession de la cabane du pauvre, comme du trône des monarques. Les devoirs des souverains envers leurs sujets furent rappelés par le Chris-

tianisme, dès les premiers temps, aux empereurs romains, à la royauté des Germains ou des barbares, avec une force et un courage héroïque. Les conciles et les papes se préoccupèrent vivement de ces devoirs, les firent consacrer par la loi et ne cessèrent de les mettre sous les yeux du pouvoir royal ou impérial (1). Le sacre des monarques fut surtout le moment choisi par l'Église pour faire souvenir aux empereurs et aux rois qu'au-dessus d'eux se trouvait une puissance qui les dominait et les obligeait à pratiquer les vertus chrétiennes. — La réciprocité des devoirs des sujets et des souverains qui distingua la royauté et l'empire, imprima également son cachet à la féodalité. Non-seulement le vassal était tenu à des obligations envers son suzerain, mais celui-ci de son côté avait des obligations envers son vassal. Il devait l'aider et l'assister par conseils et faits (Rath und That), et surtout être juste envers lui. L'infraction aux règles de la justice rompait le lien de vassalité. — Ce fut principalement dans les communes ou les communautés d'habitants vivant, sans distinction de fortune, sous les mêmes règles, que la réciprocité des devoirs passa plus vite qu'ailleurs dans le domaine des faits, par suite surtout de l'influence des idées chrétiennes. De là ces nombreuses chartes qui ont surgi comme par enchantement dans toute l'Europe à une époque où les villes étaient isolées et séparées pour ainsi dire complètement par des barrières infranchissables, et cette garantie générale de la personnalité humaine, de la justice ou des droits de l'homme, qui était surtout en évidence dans l'organisation communale et qui marqua de son

(1) Voir notre ouvrage : *La Libre pensée et le Christianisme*.

ineffaçable empreinte la grande Charte d'Angleterre de 1215(1). — Grâce à l'unité chrétienne, la réciprocité des devoirs s'étendit aux nations, devint universelle et forma, dans le domaine du droit public, cette puissante opinion publique ou cet esprit de justice ou de vraie liberté individuelle qui gouverne les nations, et devant laquelle devra fléchir toute domination despotique, aussi longtemps que le Christianisme sera debout et régnera sur les esprits et sur les cœurs. »

L'autorité maçonnique, comme on le voit, est essentiellement différente de l'autorité des souverains. Image fidèle du monde ancien ou du paganisme, elle voudrait ramener les sociétés à dix-huit cents ans en arrière et les livrer à la théocratie ou au despotisme qui caractérise l'antiquité.

L'autorité des souverains est fondée sur la publicité et le contrôle, et sur la responsabilité ou les devoirs qui ne peuvent être séparés des pouvoirs issus du Christianisme et y ont été de tout temps intimement unis.

Entre l'autorité de la Franc-Maçonnerie et l'autorité des souverains le choix ne peut être douteux. Il est évident que la plupart des peuples finiront par se rallier aux souverains et par repousser la Franc-Maçonnerie, tout comme aux premiers siècles de l'ère chrétienne, ils ont fini par se grouper autour des souverains et par désertier les loges des Gnostiques, spécialement des Manichéens. Il viendra nécessairement un temps où les faits parleront avec une énergie irrésistible devant laquelle viendront échouer l'adresse et le machiavélisme de la Franc-Maçon-

(1) Voir la note de notre ouvrage : *La Libre Pensée et le Christianisme*.

nerie, et où l'on s'apercevra en politique que l'institution maçonnique, réduite à elle-même et séparée des puissances et des institutions qui lui servent d'instrument et derrière lesquelles elle se cache, n'est rien moins que ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire consacrée à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, au respect de toutes les autorités et surtout des monarchies. Et alors les moins clairvoyants pourront se convaincre, comme nous l'avons démontré dans le Livre précédent, que la Franc-Maçonnerie recèle dans son sein le despotisme le plus complet qu'on puisse imaginer, et vise à la disposition des personnes, des choses et des biens, à l'asservissement des hommes et à la restauration de la théocratie païenne. En admettant même que le monde reste aveugle et qu'il n'entende pas les avertissements réitérés que ses vrais amis lui donnent, et que la Franc-Maçonnerie parvienne en politique à triompher d'une manière complète, le moment de sa domination absolue sera aussi celui de sa décadence, car alors il n'y aura plus moyen de mettre en doute son despotisme, et alors, de même que dans les premiers temps du Christianisme, les sociétés se tourneront avec empressement vers les souverains qui seront restés fidèles aux traditions chrétiennes, et repousseront avec énergie l'absolutisme maçonnique qui aura réussi une fois de plus à faire plier l'humanité sous son joug et à l'asservir.



CHAPITRE III.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'INDIVIDUALITÉ HUMAINE.

« Ils promettent la liberté quoique eux-mêmes
soient esclaves de la corruption. »

Dans l'antiquité, l'individualité humaine était complètement effacée et disparaissait sous l'autorité absolue de la théocratie, de la cité ou de la monarchie. Il n'y avait qu'une personnalité en relief, celle de la caste sacerdotale, des villes, des rois ou des empereurs. Quel que fût le pays qu'on considérât, il n'y avait nulle part de place pour l'homme et pour des droits inviolables, attachés à la personnalité humaine, et par suite pour des devoirs envers l'homme, incombant au pouvoir. Héritière des traditions anciennes, la Franc-Maçonnerie est restée fidèle à ces traditions pour le point que nous considérons comme pour les autres points, en s'efforçant toutefois, conformément à ses habitudes et en général aux usages des théocraties et du Gnosticisme, spécialement du Gnosticisme manichéen, de sauver les apparences et de déguiser d'une manière adroite, sous des faux-semblants, la suppression de l'individualité humaine. Elle s'est bien gardée de porter une atteinte trop ouverte à cette individualité dans les rangs inférieurs de l'Ordre, c'est-à-dire dans la

Franc-Maçonnerie extérieure ou dans celle qui est exposée aux regards du public. Tout en déclarant dans le catéchisme d'apprenti Maçon (1) que le Maçon est un homme libre, elle tâche de lui faire prendre des habitudes de subordination, en l'obligeant à se présenter dans une attitude qui n'est rien moins que celle de l'homme libre (2), et en lui laissant entendre qu'il doit se plier à la règle de l'unité et de l'obéissance qui dominant l'Ordre (3). C'est surtout dans la Franc-Maçonnerie intérieure ou dans la Franc-Maçonnerie cachée au public, que les principaux attributs de l'individualité humaine, les mouvements personnels et les pensées personnelles ou l'initiative des actes et des idées, sont ouvertement et successivement supprimés. Dans le grade de maître écossais qui fait partie de la Franc-Maçonnerie militante (4), on fait promettre au récipiendaire « de se rendre en quelque lieu que ce soit qu'indiquera l'architecte;... de défendre avec persévérance la pureté, le développement et l'honneur de l'Ordre; de combattre à cet effet où et quand besoin sera, et de s'acquitter par tous les moyens possibles de l'obligation qui incombe à tout maître écossais... en quelque lieu où le grade, des pouvoirs particuliers ou la constitution laisseront la liberté d'action, de n'agir que d'après les lois et coutumes primitives. » Dans le grade de chevalier de Saint-

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 35.

(2) Idem p. 28.

(3) Arrêté du Grand-Orient de Belgique de 1856, Décision dudit Grand-Orient de 1841. Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 34. Alexandre de Saint-Albin, *Les Francs-Maçons*, p. 99, 113.

(4) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 87, 90, 93.

André, qui est compris dans la Franc-Maçonnerie spéculative (1), le récipiendaire est obligé de promettre « de rester fidèle à l'Ordre et à ses statuts; de n'en rien publier, ni par écrit, ni par signe, ni par image, sans y avoir été autorisé par les supérieurs; de n'en jamais parler, à moins que ce soit avec un frère sincère et discret et après s'être entouré de toutes les précautions; de ne jamais entrer dans aucun autre Ordre sans la permission des supérieurs, et malgré cette permission de rester tellement fidèle à l'Ordre qu'il n'en révélera jamais ni les secrets, ni les symboles, ni les usages, et de ne jamais les employer à l'avantage des autres;... de ne communiquer ses pensées qu'au maître seul et d'employer les moyens qu'il indiquera. » L'abdication de la personnalité ou de l'initiative humaine, qui est propre surtout aux hauts grades de la Franc-Maçonnerie ou plutôt aux grades supérieurs qui ne constituent pas les grades suprêmes ou la *Royauté* maçonnique, présente d'autant plus d'importance, que l'organisation maçonnique, dans les pays où celle-ci a de l'influence, se confond avec l'organisation des États, et que les postes publics élevés, dans l'ordre législatif, judiciaire, exécutif, sont occupés par des Maçons parvenus à des grades maçonniques élevés. Il résulte d'un pareil état des choses que les Maçons qui remplissent ces postes renoncent à toute spontanéité, donnent à chaque instant, et publiquement, des preuves d'une véritable servilité, et exercent sur les relations sociales l'influence la plus déplorable. Les peuples, tout en ne pénétrant pas au fond de l'organisation maçonnique et en ne se rendant pas compte de l'abdication de la personnalité de ceux dont les exemples ont d'autant plus d'au-

(1) Eckert et Gyr, la *Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 104, 110.

torité qu'ils partent de plus haut, voient cependant clairement que cette abdication conduit à la fortune, à l'influence, aux honneurs. Tous ceux qui veulent parvenir à des fonctions importantes ou obtenir des marques de distinction, finissent par se plier, par cacher soigneusement toute idée personnelle qui serait en désaccord avec l'idée dominante, et par acclamer même le régime sous lequel ils vivent et qui, d'après eux, est le régime de la civilisation et du progrès. Et comme, surtout sous un gouvernement matérialiste, le nombre de ceux qui aspirent à monter et à améliorer leur sort, augmente avec une rapidité des plus grandes et forme en peu de temps une majorité imposante, il se fait qu'à un moment donné l'individualité humaine devient sans crédit, sans puissance et se trouve obligée de s'effacer dans les différentes sphères de l'activité humaine, dans les sciences, dans la législation, dans les beaux-arts. On se trouve alors en plein dans une époque telle que la nôtre où il est donné au matérialisme de la Franc-Maçonnerie de marcher la tête haute, d'accabler impunément de son dédain et même de son mépris ce qui n'est pas matérialisme ou ce qui ne tient pas au matérialisme, et de reléguer dans l'ombre les personnes qui ont encore de la spontanéité et tiennent aux attributs de l'individualité. Dans une époque pareille, les démonstrations les plus convaincantes, les protestations les plus énergiques, les théories les plus claires des plus brillants représentants du spiritualisme chrétien, viennent échouer devant le parti pris du pouvoir dominant et restent, sinon sans effets, du moins sans échos. Ceux mêmes qui pensent tout bas que le Christianisme est le meilleur guide pour les individus et pour les peuples, n'osent faire connaître tout haut leurs

pensées et se taisent prudemment pour ne pas nuire à leur avenir ou à l'avenir de ceux qui leur sont chers. Ils craignent de blâmer ouvertement les actes du pouvoir et de voter contre ses candidats, parce qu'il se trouve partout des personnes qui pourraient rapporter le blâme, faire connaître les votes et fermer à jamais, aux opposants, l'accès aux fonctions publiques et aux honneurs. Les lois proclament la liberté de discussion et de vote, et on n'ose pas user de ces libertés, parce que, en usant, on serait repoussé sans pitié et réduit à la condition d'un ennemi du pouvoir ou d'un paria. On laisse faire les puissants du jour et on n'en contrarie ni les vues ni les actes, et de cette manière on est réduit finalement au rôle de machine qui marche quand on la fait marcher, s'arrête quand on la fait arrêter, et suit aveuglément le mouvement qu'on lui imprime.

Les ennemis du catholicisme se sont récriés souvent contre son absolutisme ou les règles sous lesquelles il exige que se courbe l'espèce humaine. Ils ont semblé ne pas avoir vu ou voulu voir que cet absolutisme est un absolutisme de principes, que ces règles ont principalement pour but de maintenir et de protéger l'individualité humaine, et qu'il y a loin de cet absolutisme ou de ces règles au despotisme de la Franc-Maçonnerie. — Voici en quels termes nous nous sommes exprimé, dans l'ouvrage *La Libre pensée et le Christianisme*, au sujet de l'absolutisme de l'Église : « Et d'abord, l'absolutisme de l'Église qu'est-ce autre chose que la nécessité absolue, pour tous les hommes indistinctivement, de fléchir sous les principes de l'Église, sous la loi absolue des devoirs, sous l'injonction absolue de maintenir simultanément les droits de l'esprit, les droits du corps, les

droits de l'individu, en face des droits des hommes en général et du pouvoir, et les droits du pouvoir lui-même? Qu'est-ce autre chose que la proscription absolue de la domination d'un principe exclusif qui, d'après le bon sens et l'histoire, entraînerait les hommes et les nations à leur perte? Qu'est-ce autre chose que la volonté absolue de tenir en équilibre, au moyen des devoirs, et l'esprit et le corps, et l'individu et les hommes en général et le pouvoir, et de faire régner l'harmonie dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique? L'absolutisme de l'Église n'est-elle pas définitive que l'absolutisme d'un principe supérieur, d'une loi qui domine toutes les lois et à laquelle l'esprit, pas plus que la matière, ne peut se soustraire. C'est un absolutisme légitime, nécessaire et le seul nécessairement légitime. Tous ceux qui veulent s'y soustraire, rompent l'équilibre du monde moral, arrivent inmanquablement à la prépondérance du principe terrestre sur les autres principes, à la domination de ce principe, à la tyrannie soit des sens, soit des individus, soit du pouvoir. De sorte que, sous prétexte d'être affranchi de ce qu'on appelle l'absolutisme de l'Église, on se courbe sous le joug de ses propres passions, ou des passions d'un autre homme, ou des passions populaires, ou des passions d'un despote. Tel est l'enseignement constant et invariable de l'histoire. » Les règles de l'Église ont pour objet principal la protection et le développement de l'homme, quels que soient son sexe, son âge, sa fortune, sa condition sociale, son origine, et de maintenir l'individualité humaine avec les droits et les obligations qui en résultent, en face des obligations et des droits du pouvoir. Depuis que l'Église a commencé à dominer, on a vu se transformer la condition des fem-

mes, des enfants, des pauvres, des étrangers et des esclaves. La femme a été élevée au rang du mari et est devenue son associée. Les enfants ne se sont plus trouvés à la merci de parents barbares ou avides. Les pauvres ont été soutenus par la charité publique ou privée. Les étrangers ont acquis successivement les mêmes droits que les régnicoles. Les esclaves ont été soumis à la loi commune et ont été réintégrés dans les droits de l'homme. Chaque individu indistinctement s'est vu rendre les attributs essentiels de la personnalité humaine, et a été déclaré inviolable et sacré dans sa personne et dans ses biens (1). Dès les premiers temps de son existence, l'Église s'attacha à l'enseignement et au travail, repandit l'instruction et l'amour du travail, non pas dans certaines classes ou chez quelques personnes, mais dans toutes les classes de la société. Elle refoula la paresse parmi les infractions capitales à la loi divine ou les péchés capitaux, assimila le travail à la prière dans la maxime bien connue : *qui laborat orat*, et imposa le travail intellectuel et manuel au clergé régulier ou séculier. Les papes exercèrent une influence immense sur le mouvement littéraire, en protégeant les savants, en leur fournissant des secours et en intervenant dans la fondation des universités auxquelles ils accordèrent des privilèges et des distinctions. Ce fut grâce aux moines, que le dépôt des sciences et des lettres anciennes fut conservé et que les connaissances grecques et romaines purent être jointes aux connaissances modernes, et parvinrent à amener la Renaissance ou la renaissance des

(1) Voir notre ouvrage : *La Libre Pensée et le Christianisme*, notamment liv. I, ch. I, sect. II et ch. II.

sciences et des lettres. Ce fut aussi par les monastères, que de vastes contrées furent défrichées et mises en culture. Les corporations des communes, soutenues et patronnées par l'Église, parvinrent, à l'abri des remparts des villes, à faire fleurir en sûreté les industries nouvelles. L'esprit chrétien d'unité aidant, les industries se rapprochèrent, s'étendirent, firent passer partout l'ardeur du travail et formèrent cette puissance formidable qui se montra dans toute sa force lors de la révolution de 1789, et qui n'eût jamais existé sans les préceptes et l'action incessante de l'Église. — Bien différente est la Franc-Maçonnerie qui n'a de souci que d'elle-même, de sa domination absolue, et pour qui il n'y a d'autres lois et d'autres devoirs, que ceux qui ont pour objet cette domination. Pour la Franc-Maçonnerie, il n'y a en réalité pas de devoirs et, par suite, pas de personnalité humaine, puisque tous les moyens lui sont bons et qu'elle ne recule pas devant la violence, les outrages et la spoliation, ou devant la violation de la personnalité humaine dans ses principaux attributs, la sûreté personnelle, l'honneur, la propriété. L'absolutisme de la Franc-Maçonnerie est l'égoïsme du pouvoir, ou le pouvoir qui veut être seul, qui ne reconnaît rien en dehors de lui et vise à faire disparaître toute individualité ou toute influence qui n'est pas la sienne. Ce que la Franc-Maçonnerie veut, c'est l'abdication de l'individualité, l'obéissance passive ou la servilité. Peu lui importent, en elles-mêmes, la protection des personnes et des biens, l'instruction, la vertu, les plus nobles qualités. Elle ne s'occupe de cette protection, de l'instruction, de la vertu, des nobles qualités, que pour autant qu'elles puissent lui servir à parvenir au pouvoir et à dominer. Dans un pays

gouverné par la Franc-Maçonnerie, qu'un homme soit ignorant, vicieux, sans aucun titre sérieux à l'obtention de quelque place de la part de l'État, il sera sûr de l'emporter sur des concurrents qui réunissent en leur personne tous les titres, s'il est un homme d'action et complètement dévoué aux loges. Aussi, dans un pareil pays, ceux qui veulent s'élever et participer aux faveurs de l'État s'appliquent, non pas à acquérir des connaissances, à travailler et à se bien conduire, mais à se dévouer corps et âme à la Franc-Maçonnerie, et à se défaire de toute spontanéité, de toute individualité.

On comprend que la suppression de l'individualité humaine, telle qu'elle ressort du vœu et de l'organisation de la Franc-Maçonnerie, n'a pas de chances de se maintenir pendant des siècles, quelles que soient les ressources dont elle use et l'habileté qu'elle déploie. On ne peut faire disparaître impunément cette individualité. Les faits finissent par bannir les équivoques et par parler avec une éloquence irrésistible. Tôt ou tard il se produit un revirement qui rappelle au pouvoir que le pouvoir est fait pour les hommes et que les hommes ne sont pas faits pour le pouvoir.

CHAPITRE IV.

LA FRANC-MAÇONNERIE EN ELLE-MÊME.

« Si un royaume est divisé contre lui-même, il est impossible que ce royaume subsiste. »

Ce qui soutient principalement la Franc-Maçonnerie et l'empêche de tomber dans le discrédit le plus profond et la décadence la plus rapide, ce sont les faux-semblants dont elle décore son Ordre extérieur et les apparences qu'elle lui donne relativement à la religion ou à la sagesse, à la vertu, au respect de la personnalité humaine et des droits du pouvoir, ou à la conservation des droits de tous, ainsi qu'à la bienfaisance, à l'humanité et au progrès. Elle parvient à induire en erreur bien des hommes, qui se paient de mots et d'apparences et ne vont pas au fond des choses, en protestant vivement de son respect pour la religion, pour la vertu, pour les droits des personnes et les droits de l'autorité, de son dévouement à toute épreuve pour les hommes ; en enrôlant sous sa bannière des personnes capables et distinguées et des souverains ; en saisissant toutes les occasions pour donner à sa prétendue bienfaisance et à son prétendu amour des hommes les proportions les plus grandes.

Les faux-semblants sont d'une telle importance pour la Franc-Maçonnerie extérieure, que chaque fois que celle-ci a voulu s'en dépouiller, même en partie, elle a rencontré la plus vive résistance de la part de l'autorité maçonnique, qui savait parfaitement bien que les plus grands intérêts de la Franc-Maçonnerie étaient liés aux faux-semblants donnés à l'Ordre extérieur et que, le jour où ils disparaîtraient, l'existence de la Franc-Maçonnerie serait sérieusement compromise. Ainsi, le 1^{er} juillet 1866, le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie française suspendit la loge *l'Avenir* à l'Orient de Paris, pour avoir mis à son ordre du jour *l'étude des moyens les plus pratiques de propager les enterrements civils*, et motiva notamment son décret sur ce que « le projet dont il s'agit est de nature à faire perdre à la Maçonnerie la considération qu'elle a acquise. » Ainsi encore, lorsqu'en 1867, l'assemblée générale du Grand-Orient de France mit en discussion la question de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, le Franc-Maçon Garrisson s'opposa énergiquement à ce que la Franc-Maçonnerie affirmât publiquement l'athéisme ou le matérialisme, en s'exprimant à peu près dans les termes suivants : « La Maçonnerie et le monde profane attendent avec émotion la solution de la question qui nous occupe ; si nous supprimons la vieille formule de la Maçonnerie, notre vote sera pour le monde profane une déclaration d'athéisme et nous créons une situation impossible à nos modestes ateliers de province qui, entourés de populations hostiles, ont à subir constamment des attaques trop souvent encouragées. Noyés dans des masses ennemies, nous aurons de plus à combattre dans le propre foyer de chacun de nous, car nous n'avons pas encore su

conquérir les femmes ; peut-être serons-nous obligés de fermer nos loges (1). »

Mais les faux-semblants dont on a revêtu la Franc-Maçonnerie extérieure et au moyen desquels on a cherché à acquérir et à conserver de l'influence au point de vue intellectuel et moral et au point de vue politique, sont nécessairement destinés à disparaître les uns après les autres, à mettre à découvert, pour tous les yeux, le fond de la Franc-Maçonnerie intérieure, c'est-à-dire son matérialisme intellectuel, moral et politique. C'est ce que démontrent et les faits et le raisonnement suivants.

Quand on interroge les faits, on voit que le matérialisme intellectuel et moral, ou l'opposition à l'idée de Dieu et de spiritualité ou d'autorité par excellence, ou le matérialisme proprement dit, ainsi que le matérialisme politique, ou l'opposition à l'idée d'autorité sociale ou politique, spécialement à propos de démocratie, font des progrès rapides dans la Franc-Maçonnerie extérieure et que, dans un avenir plus ou moins rapproché, ils parviendront à l'emporter sur les autres systèmes et à prédominer.

Et d'abord, pour ce qui est du matérialisme intellectuel et moral ou de l'opposition à l'idée de Dieu et de spiritualité, ou d'autorité par excellence, dans les livraisons d'octobre et de novembre 1864 (2), le *Monde maçonnique* proposa un moyen bien simple de faire disparaître la cause de discorde qui existe entre les Maçons (de l'ordre extérieur) relativement à Dieu et à l'immortalité de l'âme, et ce moyen consistait à substituer à la

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, tom. I, pag. 204, 237, 407, 413 ; t. II, p. 196, 186, 191.

(2) P. 586, 342.

croissance en Dieu et à l'immortalité de l'âme, le principe de l'inviolabilité de la personne humaine. *Le Monde maçonnique* disait : « Devant les contradictions sans nombre dont les esprits sérieux se préoccupent, aussi bien en Allemagne qu'en France, et qui sembleraient condamner la Maçonnerie à débrouiller éternellement l'écheveau théologique, on a dû saisir avec empressement l'occasion qui s'est offerte de faire disparaître une dernière cause de discorde. Quelle conscience droite et équilibrée ne se trouverait à l'aise devant la déclaration du nouveau préambule, devant ce respect absolu, professé par toutes les croyances et par toutes les opinions..... La loge *Italia* de Constantinople est occupée en ce moment à discuter ses règlements généraux et les débats ont donné lieu à des controverses philosophiques. Le premier article sur les principes de la Maçonnerie, emprunté à la malencontreuse version de notre constitution du Grand-Orient de 1854, a roulé, comme chez nous en ce moment, sur la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme. Plusieurs frères ont vaillamment soutenu qu'un dogme quelconque serait une violation de la liberté de conscience et la négation du principe de tolérance. » Le 6 juin 1865, comme nous l'avons déjà vu ci-dessus, la Franc-Maçonnerie mit à l'ordre du jour la question de la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme. Le Franc-Maçon Massol, qui fut soutenu par différentes loges, opina pour la suppression de cette croyance. Il déclara que la Franc-Maçonnerie ne serait rien, si elle ne se plaçait à la tête du monde intellectuel par l'affirmation d'une idée qui lui fût propre et à laquelle appartenait l'avenir. Il expliqua ce qu'il entendait par la morale indépendante ; comment il la basait sur l'inviolabilité

de la personne humaine et comment elle se trouvait complètement résumée dans la devise maçonnique : Liberté, Égalité, Fraternité. Il demanda, au nom de ce qu'il appelait la liberté de conscience, la suppression de toutes les affirmations religieuses qui avaient trouvé place dans la constitution maçonnique. Il voulut faire adopter le préambule voté par *la Renaissance, la Rose du parfait silence*, et un certain nombre de loges de Paris, et commençant comme suit : « L'Ordre des Francs-Maçons a pour base l'inviolabilité de la personne humaine, fondement de la morale universelle résumée dans la devise : Liberté, Égalité, Fraternité. » Le 13 juin 1867, l'assemblée générale du Grand-Orient de France remit en discussion la question de la croyance en Dieu et de l'affirmation de cette existence en tête des actes de la Franc-Maçonnerie, qui débutent par ces mots : « A la Gloire du Grand Architecte de l'univers. » Parmi 246 membres présents, 67 se prononcèrent pour le rejet de cette formule. D'après M. Pelletan, un de ceux qui votèrent dans ce sens, la Maçonnerie doit donner une définition de Dieu ou ne plus en parler, car admettre tous les dieux, c'est une négation. Il rappela que Laplace répondit à Napoléon qui l'interrogeait « Dieu est une hypothèse dont je puis me passer et dont je me passe, » et que Byron, un des plus beaux génies de l'Angleterre, lorsqu'il gravit le Saint-Bernard, écrivit sur le registre des religieux le mot *Atheos*, et que pourtant cet Athée est allé mourir sur des plages grecques en contribuant à l'indépendance d'un peuple. Il dit qu'il ne croit pas qu'il ait jamais pu se trouver et qu'il puisse se trouver encore une loge maçonnique, capable de répondre à Byron athée : « Vous ne croyez pas à notre Dieu indéfini, donc

vous ne serez pas reçu ; » que toutes les vieilles formules ont disparu, que jadis les actes diplomatiques commençaient par ces mots : *Au nom de la Sainte-Trinité*, et les actes notariés : *Au nom de Dieu*, que toutes ces formules ne signifient rien. Le 1^{er} avril 1866, le journal maçonnique de Londres, *La Chaîne d'union*, dit, à propos d'une discussion, entre la loge *la Constance* de Louvain et le Grand-Orient de Belgique, relativement à l'immortalité de l'âme ou à l'apparence de spiritualisme que revêt la Franc-Maçonnerie : « Qui donc pourrait affirmer que l'âme émanée de Dieu est immortelle..... Qui en a la preuve ? Il est des siècles que les conciles et les papes la cherchent et ils ne l'ont pas encore trouvée. Ils ne la trouveront jamais au ciel parce que l'âme humaine se crée elle-même et par elle-même dans l'humanité. Nous appuyons donc la protestation de nos frères de Louvain. C'est avec de pareilles phrases, toujours creuses, toujours incohérentes, qui sont du domaine de la fantaisie et de l'imagination, qu'on arrive tôt ou tard à encapuciner un pays, à le couvrir d'ombres et de superstitions. Au lieu d'entendre monter, dans le concert infini de l'esprit humain et de la libre recherche, les mots Philosophie, Science, Progrès, Travail, vous n'entendez que le bruit des cloches, le murmure de la prière et les appels farouches du prédicateur. Le goupillon est la main de justice, le confessionnal prend la place de la tribune et la presse, ce clavier aux cent voix, est jetée aux gémonies comme une empoisonneuse ; c'est alors que la conscience d'un peuple disparaît et que se font les ruines, la grande volupté de Tartufe. Frères de Louvain, vous avez eu raison de protester. Vos ancêtres vous ont aidé à conquérir la liberté de conscience, ce bienfait

inappréciable. Montrez-vous partout leurs dignes héritiers. Ils ont inculqué en vous le sentiment du droit et du devoir, ne les méconnaissez jamais. Ils ont laissé en vos mains l'épée de la justice, c'est à vous de vous en servir. » Le 2 mars 1866, la loge de *Opgaande star*, de Goes, s'adressa au Grand-Orient de Hollande dans les termes que voici (1) : «.....Déjà l'épigraphie du nouveau rituel d'apprenti nous sembla de mauvais augure ; car les qualifications négatives et inhumaines, comme *athée stupide* et *esprit fort, irréligieux*, ne décèlent-elles pas une animosité illégitime envers ceux qui n'acceptent plus les idées qui leur semblent arriérées? N'est-ce pas en imposer que de condamner au silence des hommes qui traitent des questions au delà des sciences humaines *jusqu'ici*? N'est-ce pas maudire, sans forme de procès, des frères parmi lesquels se trouvent des natures d'élite, des coryphées de la science qui cherchent la foi en dehors des croyances? N'est-ce pas méconnaître ou ignorer *l'humanisme*, la base de l'unité humaine? Si le choix de l'épigraphie atteste la tendance à l'exclusivisme, elle n'apparaît pas moins de l'intention d'assurer à la Bible une place dans la loge ; car d'après les préceptes généraux du grade d'apprenti, la Bible se trouve sur l'autel. Aussi lit-on dans l'explication des symboles de ce grade : « La Bible est la première des grandes « lumières de la Franc-Maçonnerie, l'image de la foi à l'exis- « tence d'un monde moral ; elle est pour nous un symbole des « vérités éternelles qui, sous des formes et des expressions dif- « férentes, fait connaître à l'homme le chemin de sa destinée

(1) *La Chaîne d'Union*, 13 octob. 1866.

« véritable; » tandis que, dans le catéchisme de l'apprenti, les *trois battements forts* sont interprétés arbitrairement par trois textes connus de la Bible. Et à la demande : *Que signifie la Bible?* La réponse est : *La Bible est le compas et le gouvernail de notre foi.* Enfin, le candidat, en *promettant*, pose la main sur la Bible. Nous parlions d'une *tendance à l'exclusivisme* et croyons avoir le droit d'intituler ainsi l'introduction, même symbolique, de la Bible dans l'atelier des Francs-Maçons. Certes la Bible est un *symbole des vérités éternelles* pour celui qui regarde ce livre comme une révélation de Dieu à l'humanité, comme une communication à l'homme, par voie surnaturelle, de la parole de Dieu lui-même; mais elle ne l'est pas pour celui qui prend la Bible ainsi que le Coran, les Védas, etc., comme un monument de la foi et de la vie religieuse d'une nation durant une période de son histoire; elle ne l'est pas pour plusieurs que l'on appelle illustres pour la pureté des mœurs et la fécondité de l'intelligence, qui passent outre à toutes ces révélations surnaturelles, comme à des œuvres fantastiques sacrées au nom d'une divinité quelconque. Non! la Bible n'est pas un *symbole des vérités éternelles* pour celui qui a la conviction que tout ce qu'on dit sur ce qui est invisible, n'est, ni plus ni moins, que le résultat des recherches et des efforts de l'humanité vers l'infini que nul regard n'a jamais embrassé, lequel résultat d'une valeur *relative* pour quelques-uns, ne peut prétendre à l'infailibilité de la vérité *absolue*. »

En octobre 1866, la loge *la Parfaite Intelligence et l'Étoile réunis* de Liège, envoya à la loge des *Philadelphes* de Londres la lettre suivante (1) :..... « Les affiliations réciproques,

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 205 et suiv.

comme celles que vous nous proposez, en établissant de continues communications de travaux accomplis chez l'une ou chez l'autre, donneront à ces rapports la cohésion qui leur manque. Nos forces, au lieu de s'en aller comme autrefois, chacune à l'aventure, par des chemins divers, se réuniront et deviendront une force unique, d'une puissance immense. Les défaillances et les lenteurs qui nous attendent encore dans le mal disparaîtront. L'ardeur des uns secouera le sommeil des autres; chacun se sentant soutenu se montrera plus ferme, et notre marche, dédaignant désormais le repos, se fera vigoureuse et énergique. Ce n'est point trop du rassemblement de tous nos efforts pour combattre les erreurs qui continuent à gouverner le monde et parvenir au but que nous poursuivons. Soustraire l'humanité au joug des prêtres; remplacer la foi par la science; substituer, pour le bien accompli, les austères satisfactions de la conscience aux pompeuses espérances de récompenses célestes; écarter de l'esprit la vaine préoccupation d'une vie future et le fétichisme d'une Providence prête à secourir toute détresse; abattre les forces aveugles; abaisser l'orgueil de l'argent et des privilèges; transformer la charité aux pauvres qui les humilie en recherche du droit des pauvres qui les élève; égaliser les intelligences par l'instruction, les fortunes par l'équilibre proportionné des salaires, les protections par des lois identiquement respectueuses pour tous; réaliser la justice (?) au lieu de la promettre dans un monde inconnu; telles sont nos tendances, telles sont les vôtres (1). »

(1) Lorsqu'on va au fond de ce programme, on y trouve les bases de la

Le 15 décembre 1866, le journal maçonnique, rédigé par le pasteur protestant Zille, s'exprima comme suit : « Nous vivons à une époque de grandes luttes et de grandes transformations; nous vivons en un temps où les esprits luttent pour se libérer entièrement de toutes les chaînes politiques et religieuses. Jusqu'à nos jours le pape a été debout comme un rocher au milieu des tempêtes; mais actuellement sa puissance touche aussi à sa fin. Sa puissance temporelle lui est déjà enlevée et sa puissance spirituelle est grandement ébranlée, même dans le petit nombre de pays européens dans lesquels on l'avait acceptée sans restriction jusqu'ici. Et de même que le siège du prince ecclésiastique à Rome a été ébranlé malgré le rocher de Saint-Pierre, ainsi sont ébranlés également les trônes séculiers. C'est un renversement général des anciens fondements de la société humaine, même le dernier et le plus solide fondement de notre être impunément réduit à néant, je veux parler du principe de l'existence de Dieu. Dans une lecture sur l'élément religieux de la Franc-Maçonnerie faite le 28 juin 1866 dans la réunion de l'association des Francs-Maçons allemande-américaine, le frère Charles de Gagern a fait la déclaration suivante :

« Je suis fermement convaincu que le temps arrivera ou doit
 « arriver où l'athéisme sera l'opinion générale de l'humanité en-
 « tière et où cette dernière considérera le déisme comme une
 « phase passée, tout comme les Francs-Maçons déistes sont au-
 « dessus des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous

Franc-Maçonnerie, telles que nous les avons fait connaître dans le Livre II, ainsi que les apparences séduisantes et trompeuses dont la Franc-Maçonnerie voile d'ordinaire ses bases.

« placer au-dessus des différentes religions mais bien au-dessus
 « de toute croyance en un Dieu quelconque. » C'est ainsi que le
 dernier fondement de l'homme intellectuel chancelle. Tout
 l'édifice paraît s'affaisser et un bouleversement universel paraît
 nous menacer. Néanmoins nous marchons vers un rajeunisse-
 ment universel. Les châteaux forts du despotisme spirituel tom-
 bent en ruines et en cendres ; mais bientôt aussi on mettra la
 main à la construction de grands édifices pleins de lumière,
 dans lesquels habiteront la paix et la liberté pour s'unir sans
 contrainte et travailler au bien-être général. La tendance à
 tout réformer et à mépriser le passé est générale de nos jours.
 Le règne d'une autorité quelconque est un crime si inoui pour
 l'esprit du temps moderne, qu'il en perd toute contenance,
 toute réserve, et que, dans sa rage aveugle, il brise tout ce qui
 lui rappelle l'idée même de l'autorité. Les athées sont des titans
 qui défoncent et démolissent le ciel. Ils hochent leur tête de
 géant et crient au monde avec une voix assourdissante : « Seuls
 « les imbéciles, ignorants et faibles d'esprit parlent et rêvent
 « encore d'un Dieu et de l'immortalité. » Le frère Charles de
 Gagnon s'efforce de conserver la Franc-Maçonnerie affranchie
 de tout dogme et de toute loi ecclésiastique. Il faut certaine-
 ment lui être reconnaissant pour ses efforts, d'autant plus que
 bien des frères et plusieurs systèmes maçonniques (d'après la
 Franc-Maçonnerie extérieure) n'ont pu s'affranchir de toute
 religion positive. »

Pour ce qui est du matérialisme politique ou d'opposition à
 l'idée d'autorité sociale ou politique, spécialement à propos de
 démocratie, dès la fin du siècle dernier, la Franc-Maçonnerie

extérieure ou démocratique, peu de temps après son organisation, s'est révoltée, en France, à la suite de la révolution de 1789, de la manière la plus éclatante, contre l'autorité de la Franc-Maçonnerie intérieure ou aristocratique (1) et a recouru, contre celle-ci, à la proscription et à la guillotine. Rétablie dans son autorité et ses privilèges, la Franc-Maçonnerie intérieure continua à être regardée, par un grand nombre de Francs-Maçons, comme une usurpatrice dont la domination était intolérable et dont il fallait à tout prix se débarrasser (2). Dans la plupart des pays il se forma, dans la Franc-Maçonnerie, deux partis, l'un qui voulait se débarrasser de la Franc-Maçonnerie intérieure dont l'autorité était despotique (3), l'autre qui soutint cette autorité et prétendit que, sans elle, la Franc-Maçonnerie extérieure était inévitablement condamnée à périr. Comme l'opposition aux hauts grades, qualifiés surtout de grades du rite écossais, menaçait de devenir des plus dangereuses, on essaya de ramener à l'obéissance la Franc-Maçonnerie qualifiée

(1) L'organisation de la Franc-Maçonnerie extérieure paraît être démocratique, tandis que celle de la Franc-Maçonnerie intérieure est aristocratique. La première consacre le suffrage de tous les Francs-Maçons ou le suffrage universel, spécialement quant aux admissions et aux promotions. La seconde n'admet que le suffrage restreint des chapitres. Ceux-ci ont le droit exclusif de s'adjoindre des candidats et peuvent se constituer à leur guise en associant à leur pouvoir et en empêchant d'y participer qui ils veulent, sans qu'ils puissent être appelés à rendre compte de leurs décisions à la Franc-Maçonnerie extérieure. Comme ils peuvent refuser à tout Franc-Maçon de l'Ordre extérieur l'avancement maçonnique et par là même la participation à des emplois élevés et lucratifs dans l'État, ils tiennent la Franc-Maçonnerie extérieure sous leur entière dépendance.

(2) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 74; t. I, p. 288 et suiv. Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 192.

(3) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 33 et suiv. et 409 et suiv.

surtout de Franc-Maçonnerie du rite national, en la jouant d'une manière adroite, en donnant satisfaction à son amour-propre, en lui faisant accroire qu'elle était la vraie maçonnerie et que la maçonnerie intérieure était une superfétation due à la vanité humaine, mais qui présentait cependant de l'utilité au point de vue de l'étude de la science maçonnique et, par suite, devait être tolérée et maintenue, et ce, avec d'autant plus d'empressement, que les dissensions dans la maçonnerie seraient le signal du triomphe de puissants ennemis. Il est intéressant de voir comment s'y prirent, sous ce rapport, M. Rayon (1) et le *Tuileur expert* (2). M. Rayon dit : « On voit qu'il est facile à la maçonnerie, dite symbolique, d'établir et de prouver son antique et honorable origine et le noble but qu'elle s'est toujours proposé d'atteindre, tandis qu'il serait difficile aux possesseurs des hauts grades, nommés écossais, d'en faire autant..... On convient généralement que les trois premiers grades (symboliques) sont simples, faciles à comprendre et que leur unité présente un système maçonnique satisfaisant. Qu'ajoute à la morale de ces grades les trente degrés écossais surabondants? Dira-t-on qu'ils initient le néophyte à l'histoire des anciens peuples, à la science de leurs gouvernements, à la connaissance de leurs lois, de leurs mœurs, de leurs usages, par leurs rapports avec les faits qui forment la base de ces grades? Le Maçon qui compte sur ce moyen pour faire des études classiques ou historiques quelconques aurait la déception pour résultat. Leur origine, pour la

(1) *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, p. 33 et suiv.

(2) P. 144 et suiv.

plupart d'entre eux, est maçonniquement parlant, injustifiable, puisqu'elle dévoile un intérêt personnel ou celui d'une *secte*, d'une *coterie*, d'un *parti*, et souvent un intérêt de spéculation, basé sur la faiblesse des Maçons. Il est curieux pour l'observateur de voir que, tandis que la morale simple et pure des trois premiers grades éclaire l'homme sur ses défauts et attire particulièrement son mépris sur l'orgueil et la vanité, les hauts grades, dont la morale devrait être plus élevée et plus pure, tendent à réveiller, à encourager ces mêmes défauts, et s'en servent pour classer fastueusement le Maçon dans une hiérarchie fort inutile : c'est que la première maçonnerie est dans le vrai. L'existence de tout rite supérieur aux trois grades est due à une longue tolérance qui ferma les yeux sur une usurpation constamment envahissante et dont il faut aujourd'hui et pour l'avenir subir une partie du joug. Nous disons une partie, car l'œuvre est si incohérente, d'après l'aveu même de ses propagateurs, que le joug entier est impossible. Que penser, par exemple, de l'écosisme? Son système dont tous les grades ne viennent pas d'Écosse, se composait de vingt-cinq degrés qui devaient plus que suffire aux besoins de l'instruction secrète des propagandistes, puisque ordinairement on n'en conférait que cinq. Voilà donc une superfluité de vingt grades; et cependant des intrigants sont parvenus à élever le nombre à trente-trois, desquels on ne confère aujourd'hui que sept grades, sans que les loges, c'est-à-dire les Maçons de bon sens, aient signalé et rejeté une telle anomalie qui heureusement ne frappe de ridicule que les fastes de la haute Maçonnerie. Cependant un *Chapitre*, celui du *Père de famille*, vallée d'Angers, se récria vive-

ment, encore ce fut plus contre le prix exorbitant de la marchandise que contre sa monstruosité; et, quoique l'éveil fût donné, on n'en profita pas. Il n'y a pas de chapitre sans loge et sans que cette loge en ait fait la demande. Un chapitre a donc besoin, pour exister, de l'appui d'une loge, car dès qu'elle cesse ses travaux elle entraîne de droit la cessation de tout atelier dont elle est la base. Mais il y a beaucoup de loges sans chapitre, ce qui indique qu'elles peuvent s'en passer, ainsi que le prouve la respectable loge des *Neuf-Sœurs*, constituée à l'Orient de Paris le 11 mars 1776, et qui n'a jamais voulu devenir capitrale ni aréopagiste, pensant avec raison qu'un aréopage de *princes* et *souverains* Maçons ne lui rendrait pas les grands hommes qui l'ont illustrée et qui décorent ses fastes, tels que Voltaire et Franklin, qui furent de simples maîtres. La réserve de cet atelier est une protestation constante contre les hauts grades. Que diraient leurs partisans si toutes les loges, même celles pourvues d'un chapitre, imitant la sagesse de la loge des *Neuf-Sœurs*, prenaient la résolution de fermer les ateliers dits *supérieurs* pour ne conférer que les trois premiers grades avec tous les développements qu'ils peuvent comporter, et de ne recevoir pour visiteurs que les frères décorés du tablier sans tache ou du cordon de maître, n'exceptant que celui, couleur aurore du Grand-Orient? Cependant tout schisme cesserait, et l'unité maçonnique renaîtrait aussitôt, car le schisme ne date que depuis l'apparition des hauts grades et de leurs cordons; il ne parviendra pas à tuer la Maçonnerie, mais il la désole. Ce sont les hauts grades qui, dans les derniers temps, ont attiré sur la Maçonnerie l'éveil et quelquefois les persécutions de l'au-

torité et la haine des écrivains profanes. Il est quelquefois arrivé que des délégués, se présentant un jour de tenue ou de fête maçonnique pour interdire, au nom du souverain, la Maçonnerie dans ses États, les officiers de la loge les accueillent et disaient : Venez, entendez et jugez. Les initiait-on à un grade d'Élu ou de *Kadosch*, de *Prince Rose-Croix* ou de *Chevalier du Soleil*, ou à tout autre grade pompeux existant alors? On s'en gardait bien, parce que effectivement ce n'est pas là qu'est la Maçonnerie, mais on les recevait au grade d'apprenti; et le bandeau de l'erreur, comme celui des aspirants, après ses trois voyages, tombait de leurs yeux; ils fraternisaient avec les Maçons et, sur leur rapport, l'interdiction était rapportée..... Puisqu'un frère, quoique Maçon, ne peut se dépouiller entièrement des faiblesses de l'homme vulgaire, nous pensons que l'existence des hauts grades est devenue, en Maçonnerie, une sorte de nécessité, non pas à cause de la hiérarchie qu'ils établissent et qu'on devrait abandonner au monde profane, ni à cause de la magie des titres et des cordons qu'ils prodiguent, mais parce que quelques-uns de ces grades, bien conférés, excitent à l'étude de la science maçonnique et entretiennent une émulation qui tourne à l'avantage de l'institution. Et comme, en toute chose, il faut du bon sens, nous ne trouvons que le régime du Grand-Orient de France qui présente un système simple, rationnel et suivi, ainsi que le prouve l'interprétation des sept grades au delà desquels il n'y a plus d'interprétation maçonnique possible, à moins de se répéter. »

Le *Tuileur expert* s'exprima comme suit: « Il est constant que la Maçonnerie existait en France avant l'association des hauts

grades ; que les hauts grades sont arrivés brusquement, nombreux et divers ; qu'ils se sont, on ne sait pas bien comment, implantés dans la Maçonnerie, et qu'en reconnaissance de l'hospitalité qu'ils avaient reçue, ils ont prétendu la dominer, et, superbes, se sont efforcés de la repousser au dernier rang de la hiérarchie maçonnique, se donnant pour ses supérieurs ; que la Maçonnerie, lassée de la domination tyrannique des nouveaux arrivés, les a repoussés ; que n'ayant captivé que quelques membres de la Grande Loge de France, ils se sont rejetés dans la Grande Loge Nationale, sa rivale, qui les a recueillis ; mais que, bientôt cette dernière Grande Loge les a forcés de reculer, de s'anéantir devant les quatre Ordres français qu'elle s'empressa de créer ; que toutes les associations écossaises disparurent avant la révolution française et ne reparurent qu'après la réunion des deux Grandes Loges de France sous le titre de Grand-Orient, en vertu du concordat de 1799 ; que la réapparition des autorités écossaises et de l'autorité qu'elles créèrent entre elles ne date que de 1804 ; qu'un concordat entre le Grand-Orient et ces associations eut lieu la même année par suite duquel les associations écossaises étaient fondues dans le Grand-Orient qui déclarait, en leur faveur, professer tous les rites ; que ces associations, de leur propre mouvement et de leur unique volonté, se séparèrent du Grand-Orient en 1805 ; qu'elles obtinrent le protectorat du Grand-Maitre adjoint, le prince Cambacérès, soit comme Grand-Maitre, soit comme Vénérable d'honneur de leurs nombreuses fractions de rites, tolérance sans doute, plutôt que pué- rile vanité de la part de cet éminent personnage qui, *d'un seul mot*, pouvait irrévocablement les rattacher au grand faisceau,

c'est-à-dire au Grand-Orient ; enfin que ces associations détruites ou dissoutes, par suite des événements politiques de 1814, se sont reproduites depuis, parce qu'elles avaient moins à craindre de l'autorité maçonnique, le Grand-Orient, non plus protégé, mais simplement toléré, et le Grand-Maître adjoint qui n'existait plus en cette qualité et qui, s'il eût existé encore, pouvait revenir sur la protection qu'il accordait aux associations écossaises, parce qu'il était devenu facile de reconnaître que leur existence semi-légale était dangereuse pour la paix publique en Maçonnerie. On a dit aux associations écossaises, rivales ou dominatrices du Grand-Orient, de son rite, des hauts grades et même de bonne et simple Maçonnerie : où sont vos titres constitutifs ou de transmission, ou de filiation des créateurs du rite à leurs successeurs immédiats, et de ceux-ci à vous ? Comment justifiez-vous autrement que par des affirmations sans preuves, des successions sans héritiers directs, des dégénération forcées ; comment, vous a-t-on dit, justifiez-vous ce que vous appelez votre possession d'état légale ? Comment, dans le domaine de la morale, où il doit y avoir amour de la justice et de la paix, où la franchise et la loyauté sont de rigueur, pouvez-vous, contre la possession légitime ou solennellement légitimée, attaquer ce qui est, vouloir établir et prédominer ce qui a toujours été en problème, ce qui a été rejeté par le premier pouvoir maçonnique, et détruit par le pouvoir qui lui a succédé, autant de droit que de fait, par la création des quatre Ordres français ? Comment, Français, pouvez-vous chercher à détruire le rite national au profit d'un rite étranger qui n'est qu'une superfétation maçonnique et non la Maçonnerie elle-même ? Comment osez-

vous surtout être en hostilité permanente avec le pouvoir légal reconnu de tous les ateliers de France? Comment enfin, avez-vous l'étrange courage d'armer les esprits les uns contre les autres et de mettre en feu la France Maçonnique pour augmenter le nombre de vos partisans, soit en provoquant la défection, soit en semant partout la turbulence, le trouble et cette haine inévitable, leur fille et leur auxiliaire, qui bientôt ne fera plus distinguer le monde maçon du monde profane? C'est là ce qu'on leur a dit; nous leur disons : Frères du rite écossais, jetez-vous plutôt dans les bras que vous tendent les Frères du rite moderne, puisque c'est ainsi que vous le qualifiez; et, confondus les uns et les autres dans de fraternels embrassements, oubliez vos discussions, et ramenez ainsi le calme à l'horizon maçonnique, chargé de nuages en ce moment et d'orages pour l'avenir. Membres du rite français et du rite écossais, ils seront heureux de vous voir aussi membres des deux rites; ensemble vous travaillerez au grand œuvre de la fraternité universelle, et vous prouverez, par l'exemple, cette sainte fraternité, que, les uns et les autres, vous prêchez; ensemble, vous administrerez les deux rites; ensemble, vous combattrez vos ennemis qui vous divisent; car ils ne vous animent en secret les uns contre les autres, que pour mieux et plus promptement vous détruire. Les grands exemples de l'histoire et les faits domestiques sont là, pour vous prouver leurs projets et pour vous annoncer votre sort, si, par une générosité mutuelle entre vous, vous ne prévenez votre perte qu'ils méditent avec tant d'art, qu'ils travaillent avec tant d'ardeur et qu'ils ont déjà tant avancée..... Frères des rites écossais et français, embrassez-vous réunissez-vous, vivez en

paix, en frères, et que la Maçonnerie ne soit pas seulement un beau mot, qu'elle soit une belle et excellente chose. Quel précieux legs alors vous ferez aux siècles et aux peuples à venir. »

Malgré toute l'habileté à laquelle on recourut pour réconcilier la Franc-Maçonnerie extérieure ou démocratique avec la Franc-Maçonnerie intérieure ou aristocratique, nous voyons que la division continua à subsister et mina sourdement l'institution maçonnique, à tel point que, dans une assemblée générale, tenue au mois de juin 1864, le maréchal Magnan, grand-maître de la Franc-Maçonnerie française, signala avec beaucoup d'animation un parti qui, dit-il, voulait pousser l'assemblée au désordre et à l'anarchie et renverser le Grand-Orient et le Grand-Maître (1). La vive sortie du maréchal Magnan resta sans effet aucun. Le 6 juin 1865 (2), lors de la révision de la constitution maçonnique, les hauts grades furent sur le point d'être supprimés ; sur 169 votants, 86 se prononcèrent pour leur maintien et 83 pour leur suppression. Il semble donc que le jour est proche où prévaudra, dans la Franc-Maçonnerie, le matérialisme politique, l'opposition à l'idée d'autorité sociale ou politique, spécialement à propos de démocratie. C'est au surplus à l'opposition entre l'Ordre extérieur et l'Ordre intérieur, que le monde profane doit la connaissance des attaques virulentes et rendues publiques que certains Francs-Maçons dirigèrent contre la Franc-Maçonnerie intérieure et que nous avons rapportées dans le courant de notre ouvrage.

(1) Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. 1, p. 495.

(2) Idem, t. 1, p. 497.

Quand on s'adresse au raisonnement, on est convaincu qu'il n'y a pas de chances de longue durée pour les faux-semblants au moyen desquels la Franc-Maçonnerie couvre, dans l'Ordre extérieur, son matérialisme intellectuel et moral, ou son opposition à l'idée de Dieu et de spiritualité, et son matérialisme politique, ou son opposition à l'idée d'autorité sociale et politique, spécialement à propos de démocratie. Dans l'Ordre extérieur, il n'y a et il ne peut y avoir que deux sortes de Francs-Maçons, ceux qui ont des convictions sincères et s'imaginent qu'ils seront plus libres dans la Franc-Maçonnerie que dans une communion et sous un gouvernement chrétiens, et ceux qui n'ont pas de convictions et qui deviennent Francs-Maçons par spéculation et pour parvenir à des places, à des fonctions publiques ou à des honneurs. Les premiers sont des libres penseurs ou des partisans d'une organisation politique libre, et les seconds des spéculateurs ou des ambitieux. Chacun de ces deux catégories de personnes est soumise à des lois tyranniques auxquelles, sous peine d'abdiquer, il ne lui est pas possible de résister et sous lesquelles elle est obligée de plier. Ces lois, qui asservissent impitoyablement tous ceux qui, en général, méconnaissent les lois de l'harmonie intellectuelle, morale et sociale, ou des devoirs, et se laissent dominer par l'orgueil ou l'égoïsme, se traduisent, pour les libres penseurs et les partisans d'une organisation politique libre, en une série de chûtes qui se terminent, dans l'ordre intellectuel et moral, par le matérialisme politique, spécialement à propos de démocratie (1), et pour les

(1) Voir notre ouvrage *La Libre Pensée et le Christianisme*, liv. I, chap. I, sect. I, et liv. II, chap. I, sect. I.

spéculateurs et les ambitieux, également par le matérialisme intellectuel et moral et le matérialisme politique, spécialement à propos de démocratie, par cela même que, sous un régime pareil, se présentent les occasions les plus nombreuses de spéculer, d'intriguer, de cabaler et de satisfaire l'ambition. Au surplus, pour les libres penseurs et les partisans d'une organisation politique libre, comme pour les spéculateurs et les ambitieux, l'autorité spirituelle et politique dont est revêtu la Franc-Maçonnerie intérieure n'est pas de nature à être supportée longtemps sans que, pour s'en débarrasser, il ne soit fait des efforts réitérés et à la fin couronnés de succès. Comme cette autorité est absolue et des plus despotiques et qu'elle se réserve les positions sociales les plus hautes et les plus lucratives, elle fournit à ses adversaires dans la Franc-Maçonnerie de faciles moyens de la combattre, avec les armes mêmes qu'elle emploie dans le monde profane contre le catholicisme, les souverains et l'aristocratie. Quelle que soit l'habileté à laquelle elle recourt, la séduction ou la corruption à laquelle elle s'adresse en attirant à elle les chefs de l'opposition maçonnique pour désarmer celle-ci (1), quel que soit l'esprit d'unité, de concorde, de conservation auquel elle fait appel, il doit arriver un moment où tous ces moyens ou ces artifices sont usés et percés à jour, et où la Franc-Maçonnerie extérieure parvient à écarter la Franc-Maçonnerie intérieure et à faire prévaloir ostensiblement le régime démocratique. S'il en est ainsi, il est évident que la Franc-Maçonnerie extérieure est nécessairement con-

(1) Eckert et Gyr, *La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 53.

damnée à passer par le matérialisme intellectuel et moral et par le matérialisme politique, et à dépouiller les apparences trompeuses qui la couvrent. C'est ce qui explique les faits qui précèdent et comment, dans le siècle actuel, elle se débarrasse de plus en plus de ces apparences. C'est ce qui explique encore comment, dans toutes les circonstances semblables à celles où se trouve actuellement la Franc-Maçonnerie, on a vu se produire des faits semblables à ceux qui précèdent. Ainsi, sous les Gnostiques ou les prédécesseurs des Francs-Maçons, Basilide, Valentin et Carpocrate donnèrent à leurs doctrines et aux institutions qu'ils fondèrent les dehors du spiritualisme. Ces dehors ne se maintinrent pas longtemps. Les disciples immédiats de ces chefs d'école, y compris les fils de ces chefs, se livrèrent bientôt ouvertement au matérialisme le plus complet, et prêchèrent, surtout par l'organe d'Epiphane, fils de Carpocrate, ce qu'ils appelaient la loi naturelle ou le matérialisme, spécialement la communauté des biens et des femmes. Ainsi encore, dans tous les États anciens où purent se produire les libres penseurs, les partisans d'une organisation politique libre et les ambitieux, spécialement en Grèce et à Rome, les représentants de l'autorité et du pouvoir durent fléchir et céder sous la puissance irrésistible de la démocratie. Pour compléter notre pensée et la rendre plus saisissante par un exemple emprunté à l'ordre matériel, nous dirons qu'il en est des lois et des faits que nous venons d'exposer, comme il en est des lois et des faits d'après lesquels un ensemble de corps lancés dans un précipice ne s'arrêtent que lorsqu'ils ont atteint le fond. Si on donne un libre essor à la liberté et à l'ambition

d'un grand nombre d'individus, qu'on leur ouvre une libre carrière, ces individus ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont parvenus au terme de leur carrière, c'est-à-dire quand la liberté est pleine et entière et que l'ambition est satisfaite. Tous les moyens qu'on emploierait et tous les efforts qu'on ferait pour arrêter ces individus une fois lancés, seraient inutiles et vains. En admettant même qu'on puisse retenir quelques-uns par ces moyens d'arrêt familiers aux sociétés matérialistes, par la tromperie, par la séduction ou la corruption, les autres continueraient leur course désordonnée jusqu'à ce qu'ils seraient parvenus au terme des systèmes de philosophie libre et d'organisation politique libre, au matérialisme intellectuel et moral et au matérialisme politique. Cette course, d'ailleurs, est de nature à se soustraire de plus en plus à la direction de la Franc-Maçonnerie intérieure, à mesure que la Franc-Maçonnerie s'étend et comprend un plus grand nombre d'initiés, parce que, plus il y a d'initiés, plus il y a d'ambition à contenter et plus il devient difficile de la satisfaire.

Voilà ce que démontrent et les faits et le raisonnement.

En admettant par impossible que la Franc-Maçonnerie extérieure ne parvienne pas dans tous les pays à se dépouiller, dans un temps donné, des faux-semblants que lui impose la Franc-Maçonnerie intérieure et au moyen desquels celle-ci cherche à cacher aux peuples son matérialisme intellectuel et moral et son matérialisme politique, il est évident que ces faux-semblants devront disparaître le jour où la Franc-Maçonnerie aura fait des progrès tels qu'elle ne devra plus se cacher et que le matérialisme sera devenu le système dominant. Mais alors aussi, par

l'effet même du mouvement qui sera produit, le matérialisme moral et intellectuel amènera inévitablement à sa suite, dans la Franc-Maçonnerie extérieure, le matérialisme politique démocratique ou le matérialisme qui consiste en ce qu'une association d'hommes qualifiée de société ou de peuple ne veut avoir pour souverain que elle-même, de même que l'homme individuel devenu matérialiste ne veut avoir pour Dieu que l'homme même ou ce qu'il appelle l'humanité. Telle est la loi invariable de l'histoire à laquelle sont soumis, comme les individus, les sociétés chez lesquelles il y a du mouvement dans les intelligences. Il est facile de constater cette loi notamment, dans les temps anciens, chez les Grecs et les Romains, et dans les temps modernes, chez les nations européennes, à la suite de la Renaissance ou de la renaissance de l'antiquité.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on mette en relief les faits et les raisons rapportés plus haut et qu'on y attache la valeur qu'ils méritent, soit qu'on les relègue dans l'ombre et qu'on en fasse complètement abstraction, on est nécessairement conduit à tenir pour certain qu'il doit arriver, dans un temps donné, une époque où la Franc-Maçonnerie extérieure et la Franc-Maçonnerie intérieure seront soumises à une organisation uniforme, qui sera celle du matérialisme intellectuel et moral et du matérialisme politique.

Il nous reste à rechercher ce que, sous une pareille organisation, deviendra la Franc-Maçonnerie.

Cette recherche n'est pas difficile en présence de l'histoire du matérialisme intellectuel et moral et du matérialisme politique,

spécialement de la démocratie de l'antiquité. Voici quelques traits caractéristiques de cette histoire que nous empruntons à notre ouvrage sur *La Libre pensée et le Christianisme*: « Par la dégradation des anciens, le Catholicisme instruit les modernes. Il fait voir les peuples orientaux énervés par les plaisirs des sens et plongés dans un assoupissement qui ressemble à la mort. Il nous montre les courtisanes et les théâtres absorbant la prodigieuse activité intellectuelle des Grecs. Il nous fait assister à l'agonie de ce puissant géant dont les forces étaient irrésistibles et le pouvoir inoui, dont les bras tenaient captives l'Europe et bien des régions de l'Asie et de l'Afrique et dont le nom était Empire romain. C'est en pénétrant surtout au cœur de cet empire et en voyant ce qu'il contenait de vices et d'abjection, qu'on peut se faire une idée des ravages que produit le matérialisme. A Rome, on se faisait initier aux mystères impudiques des bacchanales. C'était un culte frénétique de la vie et de la mort, parmi les rites duquel avaient place la prostitution et le meurtre. Ceux qui refusaient l'infamie étaient saisis par une machine et lancés dans des caveaux profonds. Hommes et femmes se mêlaient au hasard dans les ténèbres, puis couraient en furieux au Tibre, y plongeant des torches ardentes qui flambaient en sortant des eaux, symbole de la vie universelle. Comme les quinze premiers empereurs qui se livraient à des infamies qu'il nous répugne de nommer, le peuple s'était attaché à des amours d'où les femmes étaient exclues. Vers la fin de la république, Caton et Cicéron mêmes ne rougissaient pas de ces turpitudes. César souriait quand les soldats lui parlaient de l'infamie de ses nuits. Plutarque nous apprend que ce n'était qu'entre hommes

que se trouvait le véritable amour. Sénèque rapporte qu'après les repas on réservait des enfants aux outrages. La loi *Scantinia* n'exceptait de la prostitution publique que les garçons de condition. D'après Montesquieu, dans les villes grecques, l'amour n'avait qu'une forme qu'on ose dire. Les mœurs des femmes n'étaient pas moins honteuses que celles des hommes. On n'a qu'à lire les satires de Juvénal pour en être convaincu. La débauche avait fait tomber les deux sexes au dernier degré d'abaissement et de corruption. Le culte des dieux consistait dans les rites les plus vils. La fornication et l'ivrognerie faisaient partie du culte de Vénus et de Bacchus. Les mystères d'Adonis, de Cybèle, de Priape, de Flore, d'Aphrodite, étaient donnés en spectacle dans les temples et dans les jeux. Là on voyait représenter des obscénités révoltantes. La prostitution était publique dans le temple de Vénus à Babylone. Les femmes de Biblis qui ne consentaient pas à se couper les cheveux au deuil d'Adonis, étaient condamnées à se livrer un jour entier aux étrangers. Dans des endroits retirés des temples il se commettait des crimes contre nature. Sur les théâtres on voyait déshonorer des femmes et brûler des hommes. L'égoïsme le plus profond avait envahi toutes les classes. Tous les liens, même ceux de la nature, se rompaient et disparaissaient. Les enfants qui naissaient du mariage et du concubinage étaient sans pitié et sans remords. L'amour de la patrie n'était plus qu'un mot vide de sens. La soif des plaisirs, l'indolence et la lâcheté avaient fini par prendre la place de cette puissante énergie qui avait fait la gloire de l'ancienne Rome et avait porté ses étendards victorieux dans le monde entier. La grandeur romaine avait

disparu. Il ne restait plus que la passion de l'or, du sang et de la chair. L'avitissement des sociétés anciennes était d'autant plus profond qu'il tenait à des principes, à des doctrines matérialistes et que par suite il était sans remède. »

« Les peuples de l'antiquité avaient voulu également marcher éclairés par la seule lueur de leur intelligence. Eux aussi ont beaucoup discuté et se sont imaginé que la lumière devait naître du choc des intelligences. L'Inde, la Grèce, Rome, Alexandrie ont vu briller des esprits d'élite, des génies de premier ordre, et cependant partout le choc des intelligences a produit le scepticisme et glacé la pensée dans la sphère de la spéculation. Chassé des hauteurs des sciences spéculatives, l'esprit humain s'est réfugié dans les sciences naturelles et l'on a vu celles-ci, animées pendant quelque temps d'une force prodigieuse, prendre un essor considérable et faire croire à une activité et à un progrès continus. C'est surtout à Rome, en Grèce et à Alexandrie, que le progrès des sciences naturelles a été remarquable à l'époque même où dominaient le scepticisme et le panthéisme. On y voit briller surtout le géographe Strabon et Sozylène que César employa à la réforme du calendrier, Claude Ptolémée inventeur de l'optique, Diophante qui fit connaître l'algèbre, Hérophile et Erasistrate qui créèrent l'anatomie, Archimède qui s'illustra par les applications de la géométrie et du calcul à la mécanique, Monus de Tyr qui perfectionna la géographie historique, Théodore qui donna un traité de la sphère, Pausanias qui fut le Strabon de la Grèce, Arsien qui publia plusieurs périple, Damien Héliodore qui perfectionna l'optique. Et cependant, malgré les découvertes qui signalèrent cette époque, le pan-

théisme et le matérialisme ne cessèrent pas de marcher et d'entraîner les peuples jusqu'à l'abîme où ils devaient disparaître. »

« L'éclat des sciences naturelles ne fut, dans l'antiquité, qu'une vive lueur que jeta l'esprit humain avant de s'éteindre, qu'un dernier éclair lancé par le génie des peuples jadis les plus intelligents et les plus civilisés de la terre. Puis tout rentra dans l'ombre la plus épaisse. La science était morte. L'activité humaine n'existait plus. Le pire des matérialismes, c'est-à-dire le matérialisme raisonné avait seul survécu. »

« En Grèce et à Rome, le peuple pensait être tout et n'avoir rien au-dessus de lui. Des oligarchies sorties du peuple y devinrent despotiques et disparurent dans les guerres civiles et l'anarchie. Celles-ci ne furent pas de longue durée. En Grèce s'élevèrent les tyrans et à Rome les empereurs. Le despotisme d'un seul succéda à celui de plusieurs et amena la ruine complète des institutions politiques antérieures. Nous n'ignorons pas que ces différents despotismes furent surtout favorisés par l'abaissement des caractères. Mais il est à remarquer que cet abaissement lui-même résulte du matérialisme et en est la conséquence nécessaire. Quand on ne vit plus que par les sens et pour les sens, on n'a plus qu'un mobile, qu'un but, qu'un souci, qu'une idole, c'est le plaisir, la jouissance. On dépose sur l'autel de ce nouveau dieu toute dignité humaine et on lui sacrifie sans pudeur les sentiments les plus élevés et les plus nobles pensées. C'est précisément parce que le matérialisme, d'une part donne un libre essor à toutes les passions de ceux qui gouvernent, et d'autre part anéantit toute énergie, toute résistance dans ceux qui sont

gouvernés, qu'il entraîne inévitablement au pouvoir absolu et consolide ce pouvoir. »

Il résulte des citations que nous venons de rapporter que, chez les anciens, le matérialisme moral et intellectuel conduisit à l'immoralité la plus prononcée, à l'égoïsme le plus net, à la décadence la plus complète, et le matérialisme politique, spécialement à propos de démocratie, mena à la suppression des institutions politiques antérieures en faveur d'un chef unique ou d'un souverain absolu.

Le résultat auquel aboutit la société matérialiste païenne doit surtout fixer notre attention, parce que la société maçonnique est modelée sur le matérialisme des païens et se borne, au fond, à faire revivre le même matérialisme non seulement au point de vue intellectuel et moral, mais encore au point de vue politique, par cela même qu'elle se confond avec l'organisation politique des États qu'elle tâche de s'assimiler et de gouverner maçonniquement, de telle manière que les États et la Franc-Maçonnerie ne forment qu'un seul et même tout, soumis aux mêmes lois, aux mêmes agents ou fonctionnaires et aux mêmes pouvoirs maçonniques. D'où il suit qu'il y a identité complète entre les États anciens et la Franc-Maçonnerie et que, d'après l'axiome que les mêmes causes produisent les mêmes effets, le sort de ces États sera le sort de la Franc-Maçonnerie, que l'histoire de la décadence et de la chute de ces États doit devenir inévitablement l'histoire de la chute et de la décadence de la Franc-Maçonnerie.

Au surplus, il est de toute impossibilité que l'institution matérialiste de la Franc-Maçonnerie échappe à cette

décadence et à cette chute qui se lie intimement avec tout matérialisme et en sont les conséquences inséparables ou les produits nécessaires. Ce qui distingue le matérialisme et constitue sa raison d'être, c'est que, dans la sphère intellectuelle et morale, il nie l'esprit, l'autorité et les devoirs invariables qui en découlent et ne s'attache qu'aux corps et aux sens, et que, dans la sphère politique, spécialement à propos de démocratie, il nie le pouvoir, l'autorité et les devoirs invariables qui en dérivent et ne s'attache qu'aux gouvernés, qu'à l'égoïsme social? Et comme là où on ne reconnaît pas de principe d'autorité spirituelle, morale et politique ou de devoirs bien nets, les passions peuvent librement chercher à se satisfaire pleinement et qu'en définitive, par la suppression du monde intellectuel, il ne reste plus que les passions à contenter, on les verra bientôt prendre un développement considérable, vaincre toute résistance, chasser les pensées élevées et les sentiments nobles, généreux, désintéressés et se traduire en un égoïsme brutal et éhonté.

Si l'on fait accroire aux hommes qu'il n'y a rien au-dessus d'eux, qu'ils sont tout et qu'ils peuvent impunément tout, on les transforme en des francs égoïstes ne vivant que pour le plaisir et l'intérêt, soit comme individus, soit comme membres d'une société politique. La loi de ces hommes devient la jouissance ou la satisfaction de la luxure, de l'orgueil, de l'ambition, des besoins factices qu'ils se créent. Tous aspirent aux richesses, aux honneurs, aux premiers rangs, sans se soucier de la culture intellectuelle et des sciences qui ne se lient pas au matérialisme et n'augmentent pas le bien-être matériel. Ceux qui sont

à la tête de la société sont successivement renversés par ceux qui veulent parvenir à leur tour aux rangs les plus élevés et jouir de toutes les faveurs que la fortune réserve à ses élus, jusqu'à ce qu'il arrive à la fin un homme qui arrête cet assaut continuel donné au pouvoir et ces revirements sans fin, et s'installe résolument et de sa propre autorité à la place d'honneur ou à la première place, aux applaudissements du plus grand nombre fatigué de voir toujours des ambitions renaissantes et d'assister à des discussions et à des luttes sans fin et sans utilité réelle pour les peuples.

Une fois maître du pouvoir, cet homme s'y fortifie et parvient facilement, grâce à l'esprit matérialiste qui domine, à se faire beaucoup de créatures et d'amis et à déjouer les entreprises dirigées contre lui pour le renverser et rétablir l'ancien état des choses, qui n'est regretté que par un certain nombre d'incorrigibles et d'ambitieux. Bien que le nouveau chef soit devenu l'incarnation de l'institution à la tête de laquelle il se trouve et que celle-ci ne fonctionne plus et n'existe plus que par lui, il conserve pendant un certain temps les anciens rouages et suit les anciens errements. Quand le moment opportun est venu, il donne le coup de grâce à la vieille enveloppe et aux anciens rouages et s'en défait, sans que la majorité élève la voix et proteste, et sans qu'il y ait à craindre un revirement de l'opinion publique, par cela même que la nature des choses exige un chef unique et stable, et que, si le chef actuel n'était pas maintenu, il y en aurait un autre en peu de temps. Personne ne plaint l'institution défunte dont la domination despotique et le machiavélisme sont bien connus, et qui est désor-

mais jugée par l'esprit public ramené, au bon sens et à la raison, à un seul maître qu'il préfère à un grand nombre de maîtres. Cette institution, au surplus, ne mérite pas de regrets. Sa suppression est un grand bien. Elle a succombé d'après le proverbe qui porte :

« Celui qui creuse la fosse tombera dedans ;
La pierre retournera contre celui qui l'a roulée. »

TABLE DES MATIÈRES.



PRÉFACE	1
-------------------	---

Livre I.

LES GNOSTIQUES ET LES FRANCS-MAÇONS.

CHAPITRE I. Les Gnostiques	7
CHAPITRE II. Les Francs-Maçons	33
CHAPITRE III. Le système d'organisation ou la clé des sociétés secrètes des Gnostiques et des Francs-Maçons.	72

Livre II.

LES BASES ET LE BUT DU GNOSTICISME ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE, AINSI QUE LES MOYENS EMPLOYÉS POUR PARVENIR AU BUT PROPOSÉ.

CHAPITRE I. Considérations sur l'ensemble du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie ou sur les apparences et la réalité	103
CHAPITRE II. Les bases du Gnosticisme et de la Franc-Maçon- nerie	120
SECTION I. La Sagesse ou la puissance intellec- tuelle, religieuse ou mystique et scientifique .	<i>Ibid.</i>
SECTION II. La Beauté ou la puissance morale et sociale ou politique	144
SECTION III. La Force ou la puissance matérielle numérique ou dynamique	194
SECTION IV. La Suprématie ou l'ensemble des dif- férentes puissances et leur domination absolue sur le monde	217

CHAPITRE III. Le but du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie, et les moyens employés pour parvenir au but proposé	283
CHAPITRE IV. Conclusion quant aux bases et au but du Gnosticisme et de la Franc-Maçonnerie et quant aux moyens employés pour parvenir au but proposé, ou sur les apparences et la réalité	316

Livre III.

L'AVENIR ET LES DESTINÉES DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

CHAPITRE I. La Franc-Maçonnerie et l'Église catholique	357
CHAPITRE II. La Franc-Maçonnerie et les souverains	372
CHAPITRE III. La Franc-Maçonnerie et l'individualité humaine	387
CHAPITRE IV. La Franc-Maçonnerie en elle-même	396



Chez le même Éditeur.

Ouvrages du même auteur :

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.

LE CHRISTIANISME ET LA LIBRE PENSÉE
OU LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

OUVRAGE POSTHUME DE M. ÉDOUARD HAUS,

Procureur du Roi à Gand,

Membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse,

Membre de la Société des arts et des sciences d'Utrecht,

Chevalier de l'ordre du Christ de Portugal.

1 beau vol. grand in-8° de 504 pages. — 6 fr.

Du prélèvement et de la reprise de la femme sur les valeurs mobilières de la communauté, au regard des créanciers de la communauté. Bruxelles, 1837, in-8°.

De la légalité des articles 1^{er} et suivants, §, 23 de l'arrêté du 10 novembre 1845. Bruxelles, 1859, in-8°.

Des coalitions industrielles et commerciales. Gand, 1863, un vol. in-8°.

Du nouveau projet de loi français sur les coalitions des maîtres et des ouvriers. Paris, 1864, in-8°.

Du droit privé qui régit les étrangers en Belgique, ou du droit des gens privé, considéré dans ses principes fondamentaux et dans ses rapports avec les lois civiles des Belges. Gand, 1874, in-8°.

